ÉDITION SPÉCIALE
MERCREDI 19 JUIN 2024
80E ANNÉE – Nº 24715
3,60 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO




SCIENCE & MÉDECINE – SUPPLÉMENT

CES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES RARES OU MENACÉES DE DISPARITION



Le camp Macron peine à trouver des alliés

▸ Renaissance, Horizons et le MoDem ont dévoilé, lundi 17 juin, la liste conjointe de leurs investitures pour les législatives des 30 juin et 7 juillet

▸ Au total, la majorité sortante ne présentera que 489 candidats – dont 24 ministres sur 35 –, alors que l'Assemblée nationale compte 577 sièges

▸ Le chiffre illustre son incapacité à nouer de nouvelles alliances. A défaut, des candidats d'opposition se retrouvent soutenus sans l'avoir demandé

▸ La campagne ravive l'animosité entre Emmanuel Macron et François Hollande, candidat surprise du Nouveau Front populaire en Corrèze

▸ Dans un entretien, l'ex-député Renaissance Gilles Le Gendre juge que la dissolution est « une décision insensée »

PAGES 2 À 7

Gauche
A Montreuil, un meeting unitaire marqué par les divisions

Des représentants du Nouveau Front populaire, de la société civile et des syndicats se sont réunis dans un mélange d'ambiances, entre tensions latentes et envie d'union

PAGE 6

Récit
Entre les Bleus et le RN, attaques et ripostes en série

Les propos de Marcus Thuram et de Kylian Mbappé avant l'Euro s'inscrivent dans la longue histoire des relations entre l'équipe de France de football et l'extrême droite

PAGE 10

QUESTIONS DE CAMPAGNE

POURQUOI LE RECUL DES SERVICES PUBLICS ALIMENTE LE VOTE RN

YASMINE GATEAU

▸ L'accélération des fermetures de bureaux de poste, de centres d'impôts, de services de maternité et des urgences ou les suppressions de lignes de train nourrissent un sentiment de déclassement des populations

▸ Dans la Côte-d'Or et la Loire, des directeurs de centres sociaux voient monter ce sentiment d'abandon et la porosité aux discours anti-pauvres et anti-immigrés que le RN exploite

PAGE 8

« Face à l'extrême droite, de faibles contre-pouvoirs »

La centralisation du pouvoir et la myriade d'outils pour contraindre les parlementaires ne permettraient pas aux institutions de résister à une politique autoritariste, estime le sociologue Etienne Ollion, dans un entretien

PAGE 29

ÉCONOMIE

Le directeur général de Pimco, premier fonds obligataire au monde, s'inquiète d'une victoire de l'extrême droite

PAGE 17

HISTOIRE

Depuis 1958, la France a expérimenté la cohabitation à trois reprises

PAGE 7

Education
La philosophie ouvre le bal des épreuves du bac 2024

PAGE 15

Disparition
Paul Chemetov, architecte et urbaniste citoyen

PAGE 27

Israël-Hamas
Les rescapés de Gaza soignés au Qatar terrifiés pour leurs proches

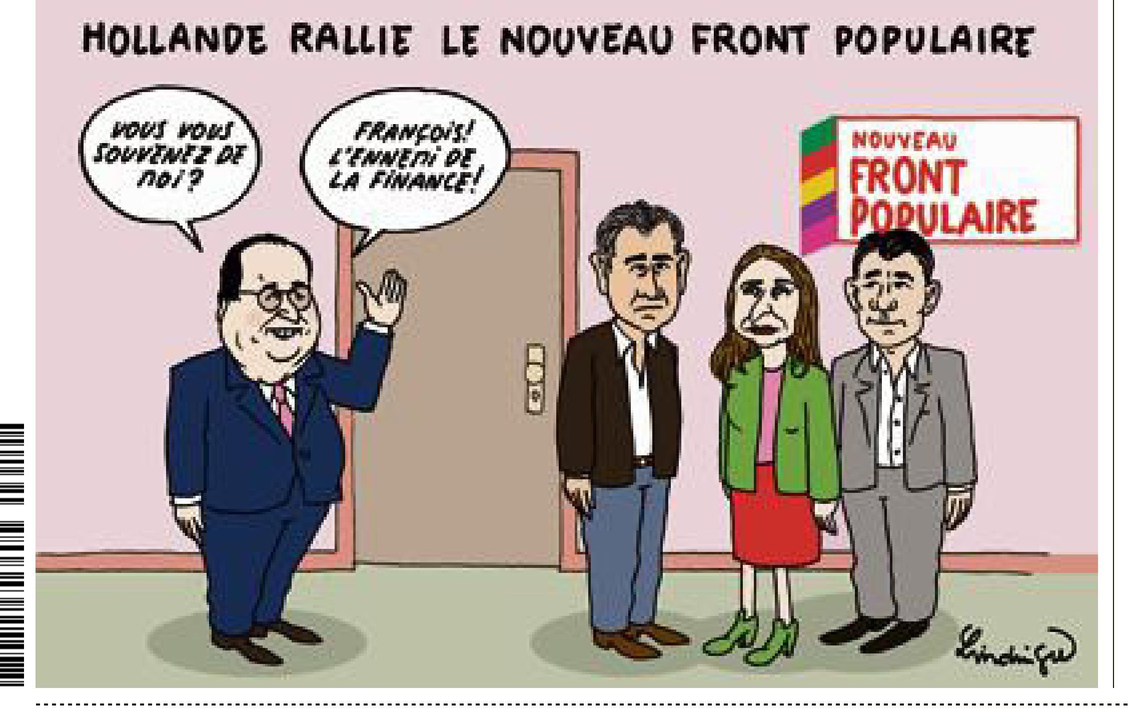
PAGE 13

Automobile
Carlos Tavares coupe dans les coûts sans état d'âme

Le directeur général de Stellantis veut que 80 % de ses achats proviennent de pays à bas coût d'ici à 2028, afin de faire grimper sa rentabilité et son cours de Bourse. Une stratégie discutée, au-delà de ses détracteurs habituels

PAGE 16

VU PAR LINDINGRE (FRANCE) — CARTOONING FOR PEACE



ÉDITORIAL

FRANCE, ROYAUME-UNI : LES PÉRILS DES COUPS DE POKER

PAGE 32

M 00147 - 619 - F: 3,60 €

Algérie 220 DA, **Allemagne** 4,70 €, **Andorre** 4,20 €, **Autriche** 4,40 €, **Belgique** 3,90 €, **Espagne** 4,10 €, **Grèce** 4,10 €, **Guadeloupe-Martinique** 3,90 €, **Italie** 4,10 €, **Luxembourg** 4 €, **Maroc** 30 DH, **Pays-Bas** 4,50 €, **Portugal cont.** 4,10 €, **La Réunion** 3,90 €, **Sénégal** 2 500 F CFA, **Suisse** 4,80 CHF, **Tunisie** 6,50 DT

« Il y a un mal-être dans ce territoire »

LA TENTATION DU RN Elus, syndicats et associatifs soutiennent le dernier député communiste des Bouches-du-Rhône

MARSEILLE - *correspondant*

Ils sont venus en urgence, mardi 11 juin, et la petite salle Raoul-Dufy, au centre de Martigues, déborde. Pierre Dharréville, député communiste de la 13e circonscription des Bouches-du-Rhône et conseiller municipal, y lance sa campagne. Moins de 48 heures après la bombe de la dissolution. Le maire de la ville, Gaby Charroux (Parti communiste français, PCF), ceux des communes voisines de Fos-sur-Mer (divers gauche) et Port-de-Bouc (PCF) et le charismatique chef de la CGT départementale, Olivier Mateu, ont fait eux aussi le déplacement, libérant leur agenda, comme près de 300 sympathisants. *« Ce n'est pas le moment de se poser des questions sur la dissolution ou sur le résultat des européennes dans la circo. J'ai pris acte, je pars au charbon »*, résume le parlementaire de 49 ans, élu sur le secteur depuis 2017.

S'il retrouve sur sa route le même candidat Rassemblement national (RN) qu'en 2022 – Emmanuel Fouquart, ancien gendarme reconverti dans les assurances –, les circonstances apparaissent moins favorables qu'il y a deux ans pour le sortant. Aux élections européennes, le RN est arrivé largement en tête dans les six communes de cette circonscription populaire, taillée pour épouser presque parfaitement les contours des zones industrielles et portuaires entre étang de Berre et Méditerranée.

Hormis une parenthèse Union pour la démocratie française entre 1993 et 1997, écourtée – clin d'œil de l'histoire – par la dissolution voulue par Jacques Chirac, on n'a connu ici que des députés communistes. Mais cette fois, le bastion rouge peut clairement connaître le même sort que ses deux circonscriptions voisines, tombées dans l'escarcelle du RN en 2022.



Pierre Graffeo, ex-directeur de théâtre, à Port-de-Bouc, le 14 juin. PHOTOS THÉO GIACOMETTI/HANS LUCAS POUR « LE MONDE »



Gérard Eddi, médecin généraliste, à Martigues, le 14 juin.



Gaby Charroux, maire (Parti communiste français) de Martigues, le 14 juin.



Jean-Luc Di Maria, conseiller municipal (Les Républicains), à Martigues, le 14 juin.

Commerces fermés

« Ce n'est pas la première fois que le FN [Front national, devenu RN] *fait des scores importants, mais le territoire est quand même resté communiste »*, tente de relativiser Pierre Graffeo, 67 ans. Fondateur puis directeur du théâtre Le Sémaphore à Port-de-Bouc pendant trois décennies, le désormais retraité a été de tous les combats locaux contre le parti lepéniste, qu'il désigne toujours par son nom historique. Le 11 juin, il s'est précipité à Martigues pour soutenir le député sortant. Il y a retrouvé beaucoup de ses vieux compagnons de lutte. Cinq jours plus tard, chapeau de paille, chemise saumon, badge d'un festival de jazz qu'il a organisé au revers de sa veste, il digère le choc et veut croire que les 20 points de retard des listes de gauche le dimanche précédent ne sont pas insurmontables : *« Il faut se bouger. Sur une élection nationale, les choses vont se passer différemment. Il y a une dynamique et un enthousiasme avec le programme du Nouveau Front populaire »*, s'emballe-t-il, retrouvant l'accent de sa jeunesse tunisienne.

Mais autour de lui, le centre-ville de Port-de-Bouc semble raconter une autre histoire. Commerces fermés, bars où la politique intéresse moins que le mercato de l'OM et le nouvel album de Jul, qui passe en fond sonore… *« Il y a un mal-être dans ce territoire qui rend un peu triste quand on a, comme moi, porté pendant trente ans des propositions artistiques avec des valeurs d'humanisme, d'ouverture »*, reconnaît l'homme de théâtre. Pour lui, le premier ressort du vote RN, dans cette ville où le taux de logement social atteint 45 % du parc immobilier, est *« la baisse du pouvoir d'achat »*. Loin devant un quelconque réflexe xénophobe. *« A une époque, on disait qu'on parlait trente-trois langues différentes sur la place du marché de Port-de-Bouc… J'ai du mal à croire que cette ville est subitement devenue raciste. Si c'est le cas, où sont les tensions communautaires ? »*, interroge-t-il.

Dans les couloirs de l'hôtel de ville, une reproduction de *Guernica*, le tableau antifasciste de Picasso, accueille le visiteur. Derrière son bureau avec vue sur le canal, le maire communiste, Laurent Belsola, évoque la nécessité de *« gagner la bataille des idées, d'offrir un bol d'oxygène avec des propositions comme la retraite à 60 ans ou l'indexation des salaires sur l'inflation »*. *« Il ne faut pas rester dans la léthargie des européennes, et faire un travail de porte-à-porte pour décrocher les gens de BFM et de CNews qui leur servent la purée RN toute la journée »*, abonde son jeune directeur de la communication, Mathias Escalante.

Des motifs de ce qu'il appelle *« un vote de colère »* chez ses administrés, le maire PCF en repère quelques-uns. Un contournement routier souhaité par tous mais que l'Etat et les grandes collectivités locales tenues par la majorité présidentielle ne semblent pas pressés de lancer. Un trafic de drogue qui déborde de Marseille et implante sa violence dans certains quartiers de sa ville. Et puis cette réforme des retraites que *« tout le monde a combattue mais que le pouvoir macroniste a passée en force »*.

« Le fantasme d'autorité, la peur des étrangers, c'est un paravent. La vraie raison du vote RN, c'est que les gens se sentent en insécurité sociale et psychologique », analyse, de son côté, le médecin généraliste Gérard Eddi, 65 ans. Dans son centre médical multidisciplinaire à Martigues, la plus grande ville de la circonscription, cet encarté au PCF *« par tradition »* voit grimper depuis quelques années ce qu'il appelle un *« stress social »*. *« Les gens ne se sentent plus protégés, y compris sur ce qui constitue leurs bases : le travail, le cadre de vie, l'accès aux soins… »*. Le praticien regrette notamment le manque de transparence des autorités sur l'impact sanitaire de la pollution dans une zone de 120 000 habitants comptant près de trente sites classés Seveso « seuil haut ».

« On a une responsabilité »

Fils d'un salarié du secteur pétrolier, le médecin raconte un temps où les ouvriers des raffineries ne payaient même pas leurs factures de téléphone, prises en charge par la direction de l'usine. *« Si les paies restent encore correctes, il y a eu une érosion des statuts. On ne bénéficie plus du paternalisme des grandes compagnies pétrolières comme BP. Quand il y avait du fric, les problèmes les plus importants étaient dilués »*, souligne-t-il.

« Martigues a changé », constate aussi Marie Cantor, 49 ans, cheffe de cuisine qui a grandi entre les canaux de la « Venise provençale ». Elle décrit une ville que son extension rend *« beaucoup plus clivée qu'avant entre les riches et les pauvres »*. Les lotissements qui ont poussé vers la mer, comme dans le quartier de la Couronne, ancien fief PCF qui vote maintenant RN. Ou, dans son quartier du centre-ville, les snacks halal qui font face à un bar dont le propriétaire accroche, tous les jours, un drapeau français en évidence. *« Deux clientèles bien distinctes qui ne se parlent pas »*, regrette-t-elle.

La 13e circonscription n'est pourtant pas un territoire en déshérence. Les communes, plutôt riches, assurent depuis toujours un haut niveau d'équipements et de services publics. Sur la zone industrialo-portuaire, des projets ambitieux, notamment dans le domaine de la production d'hydrogène, sont annoncés. De nouvelles activités, comme celle de Provence Studios, où sont tournées des séries Netflix, se développent. Mais l'actualité des grands employeurs locaux reste instable. A Fos-sur-Mer, où le RN a fait 54 % des voix aux européennes, la raffinerie Esso va être revendue par ExxonMobil. Et le site sidérurgique d'Ascometal change de mains après plusieurs années d'incertitudes.

Tout au long de la campagne des européennes, Frédéric Grimaud a tracté tôt le matin, devant l'entrée des usines. Boule à zéro, carrure imposante dans son sweat-shirt rouge, sourire chaleureux, cet enseignant de 49 ans, responsable local du syndicat SNUipp, milite pour La France insoumise (LFI). *« On m'a beaucoup répondu : "Moi, c'est Bardella" »*, s'étonne-t-il encore. Seul élu « insoumis » au conseil municipal de Martigues, il a quitté la majorité de gauche plurielle en 2021, quand un scandale lié à l'opérateur foncier de la ville a éclaboussé le maire, M. Charroux.

Dimanche 9 juin, aux européennes, il a constaté qu'avec 12 % des voix LFI était la première force de gauche dans sa ville. *« J'étais à la fois content de notre score et désespéré par celui du RN »*, reconnaît-il. Dans les quinze prochains jours, il mettra de côté les questions municipales pour faire la campagne du Nouveau Front populaire : *« Il est capital que le mouvement social se mobilise. On a une responsabilité et il faut la mettre au service de Pierre Dharréville. »* La CGT des dockers, elle, a publié dès le 13 juin un communiqué de soutien au député sortant, *« seul candidat du côté des intérêts de la classe ouvrière »*.

« Mais vous croyez qu'un docker CGT vote forcément à gauche ? », sourit Jean-Luc Di Maria. Assis à la terrasse d'un restaurant martégal, avec vue sur le pont autoroutier qui surplombe le canal et la ville, l'entrepreneur, candidat Les Républicains aux dernières municipales, est interpellé par quelques clients. *« Pourquoi je ne me présente pas ? Dans une situation si polarisée, ce serait un combat politique qui n'aboutirait pas à grand-chose. Vous pensez qu'une personne qui a pris un bulletin Bardella sans hésiter aux européennes va, trois semaines plus tard, choisir un autre candidat ? »*, répond-il. A la tête d'une entreprise de BTP qui travaille une trentaine de salariés qui travaille avec les grands industriels du territoire, il dit se *« réserver pour 2026 »* et le prochain scrutin municipal. Mais d'ici là, *« notre électorat sera peut-être tenté de faire basculer la circonscription »* dans le camp du RN, constate-t-il. ■

GILLES ROF

« J'AI DU MAL À CROIRE QUE PORT-DE-BOUC EST SUBITEMENT DEVENUE RACISTE »

PIERRE GRAFFEO
ex-directeur du théâtre de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône)

Pierre DHARRÉVILLE

Député sortant (PCF)
13e circonscription des Bouches-du-Rhône

Européennes 2024
Liste arrivée en tête
RN | 44 %

Liste arrivée en 2e position
LFI | 12,1 %

Législatives 2022
Candidat arrivé en tête
PCF | 52 %

Candidat arrivé en 2e position
RN | 48 %



LE TRÈS GRAND DESTOCKAGE

JUSQU'AU 30 JUIN
CHEZ VOTRE **CONCESSIONNAIRE**

Découvrez votre
OFFRE PERSONNALISÉE*



DES OCCASIONS PLEINES D'AVENIR









Jeep


RCS Nanterre 552 144 503.

*Voir conditions dans les points de vente Spoticar participants. Spoticar marque exploitée par Automobiles PEUGEOT.

AU QUOTIDIEN, PRENEZ LES TRANSPORTS EN COMMUN #SeDéplacerMoinsPolluer

Le Monde
MERCREDI 19 JUIN 2024

La stratégie confuse du camp Macron dans l'attribution de ses investitures

La majorité a décidé de ne présenter aucun candidat dans 67 circonscriptions. Des choix locaux, parfois jugés incohérents, qui doivent profiter au PS ou à LR



Cela devait être l'occasion de préparer l'avènement d'une nouvelle majorité. C'est finalement l'incapacité du camp présidentiel à nouer de nouvelles alliances qui est soulignée. Lundi 17 juin, Renaissance, Horizons et le MoDem ont enfin dévoilé la liste conjointe de leurs investitures pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet. Au total, la majorité sortante ne présentera que 489 candidats – dont 24 ministres sur les 35 que compte le gouvernement –, alors que l'Assemblée nationale compte 577 sièges. Répartis dans 97 départements, auxquels il faut y ajouter les onze circonscriptions des Français de l'étranger, ils mèneront campagne sous la bannière « Ensemble pour la République ».

Le chiffre, en deçà des 569 circonscriptions investies en 2022, illustre l'incapacité des troupes présidentielles à orchestrer le *« dépassement »*. Comprendre : attirer des candidats issus d'autres formations, dans l'espoir d'élargir la majorité. Le 10 juin, au lendemain de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, le secrétaire général de Renaissance, Stéphane Séjourné, avait évoqué la possibilité de *« donner l'investiture »* à des députés sortants de l'opposition faisant *« partie du champ républicain »*.

Les ambitions ont largement été revues à la baisse, puisque aucun parlementaire issu d'un autre groupe que ceux de la coalition gouvernementale n'a été investi. A la place, la majorité sortante a décidé de ne présenter aucun candidat dans 67 circonscriptions, là où elle estime ne pas être en mesure de l'emporter face au Rassemblement national (RN) ou au Nouveau Front populaire (NFP). Dans ces endroits, le camp présidentiel *« a fait le choix de ne pas envoyer de candidats pour garantir de faire barrage aux extrêmes »*, a justifié le premier ministre, Gabriel Attal, le 17 juin sur RTL. *« Et dans ces cas-là, on soutient un autre candidat. »*

A défaut de gagner des alliés, donc, la manœuvre a vocation à enrôler bon gré mal gré des candidats issus des oppositions dans « un bloc central », même s'ils ne s'en revendiquent pas. Et ainsi mieux renvoyer dos à dos l'extrême droite de Marine Le Pen et Eric Ciotti, et l'alliance des gauches (« insoumis », socialistes, écologistes et communistes). *« La majorité doit organiser un vote utile dès le premier tour*, résume Laurent Hénart, le président du Parti radical, l'une des composantes du camp présidentiel. *Car si on ne le fait pas, les duels entre l'extrême gauche et l'extrême droite vont se multiplier au second. »*

STRATÉGIE CONFUSE

Sans accord national entre appareils politiques, c'est à l'échelon local que les cadres de la majorité ont eu à charge d'identifier les circonscriptions dans lesquelles ils ne présenteraient pas de candidat au nom de *« l'arc républicain »*. En Meurthe-et-Moselle, l'ex-député Renaissance et responsable des investitures Emmanuel Lacresse a ainsi plaidé pour ne pas présenter d'adversaire face au candidat Les Républicains (LR) Thibault Bazin, menacé d'être défait par l'extrême droite. *« Ici, il n'y a jamais eu de députés RN, et nous voulons que ça reste comme ça »*, vante M. Lacresse.

Pas de candidat non plus face à Dominique Potier dans le département. Ce proche de François Ruffin est pourtant investi par le Parti socialiste (PS) et, de facto, intégré au Nouveau Front populaire, bien qu'il ne fasse pas campagne sous les couleurs de la coalition de gauche. *« C'est un mystère »*, répond-il lorsqu'on l'interroge sur les raisons qui, selon lui, ont amené Renaissance a ne pas présenter de candidat face à lui. Outre Dominique Potier, deux autres députés sortants issus de la gauche ont été épargnés par le camp présidentiel : il s'agit des socialistes Jérôme Guedj, qui se représente dans l'Essonne hors accord du Nouveau Front populaire, et Cécile Untermaier, candidate en Saône-et-Loire, avec l'étiquette de l'alliance de gauche. *« C'est une manipulation très grossière »*, dénonce M. Guedj, qui, bien qu'il ait rompu avec La France insoumise (LFI), ne revendique pas moins son *« opposition claire »* à Emmanuel Macron.

LES AMBITIONS ONT ÉTÉ REVUES À LA BAISSE PUISQUE AUCUN PARLEMENTAIRE ISSU D'UN AUTRE GROUPE QUE CEUX DE LA COALITION GOUVERNEMENTALE N'A ÉTÉ INVESTI

A droite, certains candidats s'étonnent également de ne pas avoir un candidat de la majorité face à eux, à l'image de l'ex-député LR du Haut-Rhin Raphaël Schellenberger. *« C'est sûrement en remerciement de mon engagement à leur mettre des candidats LR dans les autres circonscriptions du département*, ironise ce proche d'Aurélien Pradié (ex-député LR du Lot), inlassable contempteur de la Macronie. *Et puis, en remerciement pour mon vote de la motion de censure. »* Celle-ci avait été déposée en mars 2023 lors de la réforme des retraites par le groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (LIOT). Neuf de ses membres n'auront pas de candidats Renaissance, MoDem ou Horizons face à eux. C'est par exemple le cas des députés sortants Bertrand Pancher (Meuse), Charles de Courson (Marne) ou encore Pierre Morel-A-L'Huissier (Lozère).

Trois autres députés LR ayant voulu faire chuter le gouvernement en 2023 se retrouvent exemptés d'un adversaire issu du camp présidentiel : Julien Dive (Aisne), Justine

La campagne ravive l'animosité entre Hollande et le chef de l'Etat

Le socialiste est candidat du Nouveau Front populaire en Corrèze. Le camp présidentiel appelle à voter pour le député Les Républicains sortant

Emmanuel Macron n'a eu aucun état d'âme. Ce dimanche 16 juin, le chef de l'Etat affine, avec les chefs de partis de son camp et une poignée de ministres, la stratégie à suivre pour la campagne des législatives des 30 juin et 7 juillet. La ligne est claire mais le chemin est étroit. Il s'agit, dit-il, d'incarner le vote *« utile »* et de soutenir partout les candidats les mieux placés pour lutter contre les *« extrêmes »*. Ceux que le chef de l'Etat désigne par *« LFI et associés »*, visant d'un côté l'alliance du Nouveau Front populaire regroupant le Parti socialiste, les Ecologistes, La France insoumise (LFI) et les communistes ; et de l'autre *« RN et associés »*, pointant le Rassemblement national et une partie des Républicains (LR). *« Dans ce cas, on ne soutient pas François Hollande ? »*, interroge l'un des participants à la réunion. *« Non, il est allié aux LFI »*, répond sans ciller Emmanuel Macron, qui fut secrétaire général adjoint de l'Elysée puis ministre de l'économie sous François Hollande.

L'ancien premier secrétaire du Parti socialiste avait annoncé, la veille, se présenter dans la première circonscription de Corrèze sous la bannière du Nouveau Front populaire. Un coup de théâtre survenu quarante-huit heures après qu'il a salué l'alliance nouée entre les différents partis de gauche, même s'il n'en connaissait *« pas le détail »*, avouait-il au JT de 20 heures de TF1.

Maintes fois, François Hollande a condamné les outrances de La France insoumise et de son leader, Jean-Luc Mélenchon, présenté comme *« le problème de la gauche »*, le 22 octobre 2023, sur France 2. Mais à l'heure où l'extrême droite *« n'a jamais été aussi proche du pouvoir »*, il a mis en sourdine ses divergences. L'aval du représentant de la gauche modérée a donné au Nouveau Front populaire des gages de respectabilité, prenant l'Elysée par surprise. La riposte ne tardera pas.

Le camp présidentiel fait d'abord savoir, dimanche soir, qu'il ne présente pas de candidat en Corrèze, pour mieux faire barrage aux extrêmes. Mais ce n'est pas pour aider François Hollande. *« Ah non ! »*, lance le premier ministre, Gabriel Attal, lundi 17 juin au matin sur RTL. Le soutien vise le candidat Les Républicains, Francis Dubois.

« Affligeant… Que c'est petit ! »

Peu importe que ce dernier, député sortant, ait voté en mars 2023 la motion de censure pour faire tomber le gouvernement après l'examen de la réforme des retraites à l'Assemblée. *« C'est oublié »*, balaie Hervé Marseille, président de l'UDI, allié du chef de l'Etat. *« S'il y a une personne qui peut battre Hollande, c'est lui »*, Francis Dubois, remarque le sénateur. Une attitude qui n'est *« pas à la hauteur des enjeux »*, soupire-t-on dans l'entourage de l'ancien président socialiste. *« Affligeant… Que c'est petit ! »*, réagit Gaspard Gantzer, l'ancien communicant de François Hollande.

La bataille électorale qu'Emmanuel Macron a déclenchée en prononçant, le 9 juin, la dissolution de l'Assemblée nationale, est l'occasion de règlements de comptes entre les deux hommes. Du temps où il était encore président, François Hollande entretenait un lien quasi filial avec Emmanuel Macron. De lui, il disait, en 2015, *« c'est un garçon gentil, un bon camarade »*, narrent Gérard Davet et Fabrice Lhomme dans *« Un président ne devrait pas dire ça… »* (Stock, 2016). *« Je serais désolé qu'il veuille s'échapper : ce serait un gâchis, le système est très vorace, il le broierait… Je serais désolé non pas parce que ce serait une déloyauté, mais parce que ce serait sans avenir… »*, ajoutait le chef de l'Etat, en 2016, peu avant qu'Emmanuel Macron ne se présente à l'élection présidentielle, avant même de savoir si le socialiste allait se représenter ou pas. Un coup de poignard dans le dos, comme il est de coutume en politique.

Huit ans plus tard, la candidature de François Hollande en Corrèze a le parfum d'une revanche. Le 10 juin, depuis Tulle où Emmanuel Macron poursuit son cycle de commémorations des 80 ans de la Libération, le socialiste, très critique de la dissolution, a fait la leçon à son ancien ministre : *« La situation est grave, ce n'était pas la bonne décision à prendre »*, cingle François Hollande. *« C'est une bonne décision, c'est pour cela que je l'ai prise »*, lui rétorque alors sèchement le chef de l'Etat, comme le pointait *Le Monde*, le 11 juin.

En se présentant aux législatives, comme l'avait fait avant lui Valéry Giscard d'Estaing, l'ancien président imagine reprendre une place de premier plan dans une Assemblée nationale au cœur du jeu politique. Après le 7 juillet, la gauche pourrait, espère-t-on dans l'entourage de l'ex-chef d'Etat, peser davantage que la coalition Renaissance-MoDem-Horizons. Depuis des mois déjà, François Hollande, auréolé d'une popularité soudaine, est décrit par ses proches comme brûlant d'envie de faire campagne. Le voici prêt à assumer un nouveau *« leadership »*, prédit Gaspard Gantzer. *« François Hollande est né à Rouen ! Il s'est toujours servi de la Corrèze comme d'un tremplin »*, dénonce Francis Dubois, accusant son adversaire de *« viser le perchoir* [la présidence de l'Assemblée nationale] *»*.

Emmanuel Macron, qui n'a jamais masqué son peu d'estime envers la *« présidence normale »* de son prédécesseur, pouvait difficilement rester de marbre. A l'Elysée, où certains conseillers ont jadis fait campagne pour François Hollande, on s'afflige de voir *« hélas »* le socialiste réformateur donner son aval à l'alliance du Nouveau Front populaire, tout en vantant le profil de son adversaire LR en Corrèze. Francis Dubois, lui, n'est pas tout à fait certain que le soutien présidentiel dont il hérite, sans rien avoir demandé, soit une bénédiction pour sa réélection. Et prend soin de préciser qu'il n'est pas question de s'allier avec le pouvoir en place : *« Je ne signerai pas de pacte de gouvernement »*, précise-t-il. ■

CLAIRE GATINOIS



Emmanuel Macron, Bernard Combes, maire (divers gauche) de Tulle, François Hollande et son épouse, Julie Gayet, à Tulle, le 10 juin.
CAROLINE BLUMBERG/AFP

Gruet (Jura), et Francis Dubois, opposé à François Hollande en Corrèze, qui bénéficie du soutien du camp présidentiel. Pas de candidat pro-Macron non plus face à quelques parlementaires LR peu susceptibles de nourrir de la bienveillance à l'égard du chef de l'Etat, comme Michèle Tabarot (Alpes-Maritimes) ou Pierre-Henri Dumont (Pas-de-Calais). A l'inverse, des élus au profil plus « macroncompatible » n'ont pas eu cette chance, à l'instar de la députée LR sortante Véronique Louwagie, qui doit affronter la candidate Horizons Amale El Khaledi dans sa circonscription de l'Orne. *« Allez chercher la logique… »*, soupire celle qui avait appelé à voter en faveur d'Emmanuel Macron pour le second tour de la présidentielle en 2022, immédiatement après que les résultats du premier tour ont été connus. Un cas individuel, qui illustre la stratégie confuse du camp présidentiel.

ACCORD DE NON-AGRESSION

Lors de sa conférence de presse du 12 juin, Emmanuel Macron avait demandé aux *« responsables politiques qui ne se reconnaissent pas dans la fièvre extrémiste »* de *« travailler à une fédération de projets pour gouverner »*. Dans la foulée, l'ancien premier ministre Edouard Philippe appelait à *« créer une nouvelle majorité présidentielle »*, cinq jours plus tard, sur BFM-TV. Leur appel trouve écho chez une partie des Républicains, opposés à Eric Ciotti. Dans les Hauts-de-Seine – où se présentent Gabriel Attal et Stéphane Séjourné –, le président de la fédération LR, Philippe Juvin, a négocié un accord de non-agression avec la majorité. Malgré ce pacte, LR investit tout de même deux candidats (un « canal historique » et un pro-Ciotti) face à M. Attal sur le territoire de Vanves et Issy-les-Moulineaux.

Le maire LR de L'Haÿ-les-Roses, Vincent Jeanbrun, qui brigue le siège de l'« insoumise » Rachel Keke dans le Val-de-Marne, s'est félicité de ne pas trouver de candidat Renaissance sur sa route. *« J'accueille cette décision avec responsabilité »*, a-t-il écrit dans un communiqué, lundi 17 juin. *Je porterai donc les valeurs qui unissent la droite, le centre et tous les défenseurs de la République. » « L'objectif, in fine, c'est d'arriver à former une majorité, même relative, dans le cadre d'une coalition qui permette d'éviter les extrêmes. Ce que je vais soutenir avec force »*, assume Valérie Debord, la présidente LR de la majorité régionale du Grand-Est. Mais si le chef de l'Etat avait invoqué la nécessité de *« clarifier »* le paysage politique pour justifier la dissolution de l'Assemblée, pas sûr que cette stratégie au cas par cas permette d'y voir beaucoup plus clair. ■

ROBIN D'ANGELO ET ALEXANDRE PEDRO

« La dissolution est une décision insensée »

L'ex-député Renaissance de Paris Gilles Le Gendre reproche à Emmanuel Macron d'avoir pris un « risque inutile et dangereux » en provoquant des élections législatives anticipées

ENTRETIEN

Gilles Le Gendre, figure macroniste et député de Paris depuis sept ans, se retrouve en rupture de ban. Renaissance, le parti présidentiel, a refusé de l'investir dans la 2e circonscription de Paris, lui préférant un proche de la ministre de la culture, Rachida Dati. Il a cependant décidé de se présenter aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet, entrant de facto en dissidence. A ses yeux, le président de la République a pris un *« risque inutile et dangereux »* en dissolvant l'Assemblée nationale. L'ancien chef de file des députés macronistes craint que sa famille politique ne devienne *« la minorité de l'effacement »*. Il appelle son camp à donner des consignes de vote au soir du premier tour pour empêcher le Rassemblement national (RN) *« de prendre le contrôle de nos institutions »*.

Neuf jours après l'annonce de la dissolution, quelle interprétation faites-vous du choix d'Emmanuel Macron de convoquer des législatives anticipées ?

C'est une décision insensée, en ceci qu'elle n'a pas de sens. Je ne trouve personne ni dans les rangs de notre majorité ni parmi les dirigeants de mon parti et encore moins parmi les électeurs, à la rencontre desquels je suis retourné depuis trois jours, qui la comprenne ou l'approuve. Maintenant qu'elle est prise, cela ne sert à rien d'épiloguer sur ce qu'on aurait dû faire ou non. Il y a le feu. Nous n'avons pas le droit de négliger le moindre moyen d'apaiser les flammes. Cette situation nouvelle nous oblige à aller de l'avant et à limiter les dégâts.

Comment percevez-vous la recomposition politique qui découle de cette dissolution, notamment entre le camp présidentiel, le Nouveau Front populaire et le RN ?

Il s'agit davantage d'une décomposition que d'une recomposition. La situation est si instable, le paysage politique si désolé que tout pronostic définitif serait hasardeux. Et si tout peut arriver, le pire n'est pas certain. Une fois qu'on a dit ça, ma conviction est que le président de la République a pris le risque, inutile et dangereux, que la crise politique larvée qui abîme notre pays depuis des années devienne une crise avérée. Dans ce cas, il faut redouter que nous ne soyons plus capables d'en maîtriser les conséquences, que les fractures du pays s'enveniment et que l'action publique soit paralysée, et cela, au moment où les Français, par leur vote, exigent qu'elle recouvre son efficacité. C'est bien ça l'enjeu de ce scrutin.

Et c'est pour conjurer ce scénario que je me bats et que toutes les forces républicaines doivent se battre. Nos consignes de vote le soir du premier tour ne devront viser qu'un objectif, notamment en cas de triangulaires : empêcher le RN, quelle que soit l'ampleur de son résultat, de prendre le contrôle de nos institutions.

En ce sens, la stratégie du camp présidentiel qui consiste à mettre dos à dos l'alliance de gauche et l'extrême droite est-elle la bonne ?

Je ne veux pas rentrer dans cette rhétorique. Avant tout, nous devons démontrer, nous, le corps centriste et central, que nous sommes capables de desserrer l'étau dans lequel nous enferme cette dissolution, avec d'un côté une droite dominée par l'extrême droite et une gauche dominée par l'extrême gauche. Nous étions depuis 2017 la majorité du dépassement. Le 7 juillet, nous pourrions devenir la minorité de l'effacement. Cette hypothèse n'est pas certaine, mais nous devons malheureusement l'envisager.

Estimez-vous que le macronisme est voué à disparaître ?

Le sort du pays, du moins à court terme, et celui du macronisme sont étroitement liés. Si le scénario redouté se réalise, le danger est que le macronisme succombe en tant que force de transformation du pays.

> **« NOUS ÉTIONS DEPUIS 2017 LA MAJORITÉ DU DÉPASSEMENT. LE 7 JUILLET, NOUS POURRIONS DEVENIR LA MINORITÉ DE L'EFFACEMENT »**

En cas de défaite, une cohabitation, même difficile, avec le RN, est-elle envisageable ?

Le président de la République est le garant des institutions, et sa responsabilité durant les trois dernières années de son mandat consistera à explorer toutes les voies permettant d'éviter une catastrophe. Cela supposera un diagnostic sans indulgence des causes qui auront permis le succès éventuel du RN, le 7 juillet. Des institutions à bout de souffle. Des services publics jugés, à tort et à raison, inefficaces… Reconnaissons-le, le plus grand échec, que nous payons au prix fort, est de ne pas avoir réformé l'Etat et d'avoir laissé prospérer une pratique du pouvoir trop verticale. Au fil des décennies, et plus encore de ces dernières années, cette manière de gouverner est de plus en plus violemment rejetée par les Français.

Emmanuel Macron a déclaré lors de sa conférence de presse, le 12 juin, qu'il faudra « gouverner différemment » à l'issue de ces élections. Mais le camp présidentiel peut-il encore susciter des ralliements au vu de sa faiblesse électorale ?

La seule chance pour le chef de l'Etat de reprendre la main, après une victoire éventuelle de l'extrême droite, consisterait à réaliser une union des forces qui refusent de laisser le pays aux extrémistes de droite et de gauche. Mais il n'y réussira qu'au prix d'un changement radical de son logiciel personnel. Il devra revenir à la formule gaullienne du président arbitre qui prend de la hauteur par rapport au quotidien et se concentre sur l'essentiel. Surtout, il devra démontrer sa capacité, qui a fait jusqu'ici défaut, à bâtir des compromis avec les partis politiques, les syndicats et les forces vives de la nation… Mais cette promesse de gouverner différemment, maintes fois répétées, est insuffisamment documentée pour que les Français la jugent sincère. Elle risque donc de n'avoir aucun effet aux législatives.

Après sept ans de mandat, le parti Renaissance a décidé de ne pas vous réinvestir dans la 2e circonscription de Paris. A quoi est due cette décision ?

Je l'ai appris vendredi soir sur mon smartphone et, depuis, je n'ai pas eu plus d'explication. Aucun message ni coup de téléphone m'informant de ce choix. Le candidat qui a l'investiture étant un adjoint de Rachida Dati à la mairie du 7e arrondissement *[Jean Laussucq]*, la signature semble évidente et confirme que Mme Dati a rejoint la majorité présidentielle *[en janvier]* non pas pour la renforcer, mais pour ses propres intérêts, dans la perspective des municipales de 2026, à Paris. Pour ma part, je soutiens Emmanuel Macron depuis mai 2016, j'ai été élu deux fois député, j'ai été président du groupe majoritaire (2018-2020) à l'Assemblée.

Et, en tant que député sortant, je suis le seul de la majorité présidentielle à pouvoir remporter la victoire dans cette circonscription, à la fois de droite et de gauche, donc très macronienne. Vous n'imaginez pas le nombre de messages de soutien que je reçois, y compris de figures historiques du macronisme. Richard Ferrand *[ancien président de l'Assemblée]*, Philippe Grangeon *[ex-conseiller spécial d'Emmanuel Macron]*, Agnès Buzyn *[ancienne ministre de la santé]*, Florence Parly *[ancienne ministre des armées]*, par exemple, m'ont promis de venir tracter avec moi pour cette campagne, malgré la décision du parti de ne pas me réinvestir. Désormais, je suis plus libre que jamais. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIAMA DARAME

La mise en garde de l'écrivain italien Scurati

L'auteur, décoré lundi par Rachida Dati, a évoqué un « vent réactionnaire qui souffle »

Parfois les hasards des cérémonies font bien les choses. Lundi 17 juin, la ministre de la culture, Rachida Dati, a fait chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres l'écrivain italien Antonio Scurati. Ce dernier s'est fait connaître en France avec son œuvre monumentale sur Benito Mussolini. Un travail de bénédictin qui permet aux lecteurs de suivre l'itinéraire du dictateur. Le premier tome, *M. L'enfant du siècle*, est sorti en 2018 en Italie, et deux ans après en France (Les Arènes). Le troisième tome, *M. Les derniers jours de l'Europe*, a été publié en France en septembre 2023. Les tomes IV et V sont en cours d'écriture.

Il y a un peu plus d'un mois, M. Scurati a été censuré par la télévision publique italienne : il devait lire un texte, dans le cadre des commémorations de la libération de l'Italie, le 25 avril 1945, dénonçant l'incapacité de la droite au pouvoir, aujourd'hui, à se rallier au socle antifasciste. C'est dire si sa venue en France résonnait avec la campagne pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet, où le Rassemblement national est donné favori.

> **SELON M. SCURATI, BÂTIR UN « ANTIFASCISME RENOUVELÉ » EST POSSIBLE À CONDITION QU'IL SOIT CELUI DE « TOUS LES DÉMOCRATES SINCÈRES »**

Sous les ors du salon des Maréchaux, au ministère de la culture, Mme Dati s'est dite *« ravie et honorée »* de décorer M. Scurati, *« en ces temps troublés » : « En nous disant de ne rien oublier, de nous souvenir des abîmes dans lesquels l'Europe s'est plongée par le passé, vous nous invitez à garder les yeux toujours ouverts face aux risques que courent nos sociétés démocratiques »*, a-t-elle dit, dans une allusion à peine voilée à la situation politique actuelle. Avant d'ajouter : *« La culture que nous voulons est ouverte, diverse et généreuse. »* Ce seront ses seules incursions dans la politique française, avant un dialogue à bâtons rompus lors de la réception qui a suivi.

« Un déclin de l'espoir »

Antonio Scurati est un écrivain francophile qui a fait une partie de ses études à Paris. Il n'a pas évoqué directement la situation dans l'Hexagone, ni le poids politique qu'y exerce l'extrême droite. Cependant, c'était bien là le cœur de son intervention. *« Le fascisme surgissait dans mon pays il y a cent ans, à un moment de grave crise de confiance dans la démocratie, semblable à bien des égards à celle que nous traversons aujourd'hui »*, a-t-il énoncé. *Il s'agissait, alors comme aujourd'hui, d'une crise de confiance dans l'avenir, d'un déclin de l'espoir »*, a-t-il exposé.

Et l'écrivain de continuer : *« Par rapport à il y a cent ans, les différences sont nombreuses et profondes. Toutefois, aujourd'hui s'est levé de nouveau ce même vent réactionnaire qui souffle sur la peur du peuple, sur les passions tristes, sur le ressentiment envers le système, sur la rancœur, sur le sentiment de déception et de trahison des classes moyennes appauvries, sur les citoyens effrayés par des changements d'époque. »*

Pourtant, citant André Malraux, Antonio Scurati met en avant *« l'espoir »*. Comme il l'écrit à la fin de son essai *Fascismo e populismo, Mussolini oggi* (« Fascisme et populisme, Mussolini aujourd'hui », Bompiani, non traduit) sorti en Italie en 2023, il faut *« reprendre la lutte »*. Selon lui, bâtir un *« antifascisme renouvelé »* est possible à condition qu'il soit celui de *« tous les démocrates sincères »*.

Après son discours, l'auteur italien détaillera sa pensée auprès de quelques personnes : *« Si les progressistes n'arrivent pas à donner de l'espoir, alors vaincront les tenants de la peur. »* Il n'était évidemment pas question de la situation en France. ■

ABEL MESTRE

Le Monde
MERCREDI 19 JUIN 2024

A Montreuil, les deux campagnes rivales de LFI

Un meeting du Nouveau Front populaire s'est déroulé, lundi, entre ambition unitaire et tensions latentes

Montreuil, en Seine-Saint-Denis, sa place Jean-Jaurès, son cinéma d'art et d'essai Le Méliès, ses plus de 70 % pour les listes de gauche aux élections européennes. Lundi 17 juin, la ville accueillait un meeting se voulant être une démonstration unitaire des forces de gauche mariant société civile, syndicats, associations, intellectuels, et les partis du Nouveau Front populaire, en campagne pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet.

A Montreuil, le scrutin ressemble plus à une *« primaire de la gauche »* qu'à un combat frontal contre le Rassemblement national, comme le remarquait l'ancien député La France insoumise (LFI) de la Somme François Ruffin, venu encourager les débuts de cette alliance qu'il a contribué à fonder. A Montreuil aussi, la direction de LFI règle ses comptes, en excluant des investitures, vendredi à la dernière minute, le député « insoumis » sortant Alexis Corbière, ainsi que quatre autres élus du parti, coupables d'avoir exprimé leurs désaccords avec l'appareil.



Lors du meeting du Nouveau Front populaire, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), lundi 17 juin. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

« Querelles inutiles »

C'est dans ce mélange d'ambiances, entre ambition unitaire et tensions latentes, que s'est tenue l'initiative lancée par l'économiste Julia Cagé – par ailleurs présidente de la Société des lecteurs du *Monde* –, avec le soutien du maire communiste de la ville, Patrice Bessac. Sur scène, ce dernier disait son espoir de transformer cet accord d'appareils : *« A partir de l'accord des formations politiques représentées, le Front populaire peut-il en quelques jours devenir le mouvement d'un peuple nouveau, uni dans un seul combat ? »* La question reste entière. Et la place Jean-Jaurès n'était pas tout à fait pleine… Même si les organisateurs revendiquaient plusieurs milliers de personnes.

Après un week-end marqué par de premières failles dans l'accord entre « insoumis », socialistes, écologistes et communistes, étant donné la colère suscitée par la décision de LFI d'évincer cinq députés (Alexis Corbière, Hendrik Davi, Raquel Garrido, Frédéric Mathieu et Danielle Simonnet), la formation de Jean-Luc Mélenchon était au cœur de toutes les mises en garde. *« Nous ne pouvons pas nous payer le luxe de querelles inutiles »*, a lancé la numéro un de la CGT, Sophie Binet. *L'heure n'est plus aux calculs politiciens, aux comportements sectaires ou à la guerre des places. Soyez à la hauteur du moment et de notre mobilisation. »* La secrétaire générale du syndicat a poursuivi en invitant toute la gauche à cesser *« de mépriser le monde syndical »*, et à *« se nourrir de ses réflexions »*. Comme sa collègue de Solidaires Murielle Guilbert, elle a prévenu aussi que *« jamais »* son syndicat ne lâcherait son indépendance vis-à-vis des partis. Même si la gauche accédait à Matignon.

Après les appels multiples à la *« responsabilité »*, à la *« mobilisation »*, après l'invitation des économistes Julia Cagé et Thomas Piketty à imposer enfin un véritable impôt sur les grandes fortunes, la scène a laissé place aux cadres politiques. Rima Hassan, nouvellement élue LFI au Parlement européen, s'est chargée de porter les coups d'un mouvement qui a choisi d'habiller ses règlements de comptes sous des couleurs antiracistes. Dénonçant le *« poison distillé de la trahison »*, l'eurodéputée a fait valoir qu'*« il n'y a pas de gauche sans lutte antiraciste et décoloniale »*. Un discours destiné à justifier, dans ce cas précis, l'exclusion de députés présentés comme des usurpateurs à la cause des classes populaires racisées. L'avocate franco-palestinienne a dit ensuite son plein soutien aux nouveaux candidats, dont la médecin urgentiste Sabrina Ali Benali, investie par LFI à Montreuil face à M. Corbière. Au *Monde*, Mme Ali Benali confie avoir été sollicitée mercredi 12 juin pour candidater. La proposition d'investiture lui a été faite par Lise Maillard, longtemps membre du cabinet de M. Mélenchon. Depuis, la médecin défend la nécessité de renouveler le personnel politique pour *« ne pas être grisé par le pouvoir »*.

Concours d'applaudimètres

Lundi, malgré la volonté des organisateurs de se tenir au-dessus des querelles de partis, les deux campagnes rivales de LFI, à Montreuil, se faisaient côte à côte. Alexis Corbière semblait sur les images appartenir au Nouveau Front populaire, à voir la multiplication des accolades avec les chefs de parti présents, celui du Parti socialiste, Olivier Faure – qui lui a dit son soutien sur scène – celle des Ecologistes, Marine Tondelier, mais aussi de ses collègues ex-députés, Clémentine Autain (Seine-Saint-Denis) et François Ruffin, qui ont multiplié les gestes d'amitié à son égard. Par contraste, le canal officiel de LFI, représenté par Mathilde Panot, ex-présidente des députés LFI, s'est souvent trouvé relégué à l'arrière-plan. *« Le Front populaire, c'est une gauche populaire et joyeuse et non plus hargneuse, teigneuse. Cet esprit-là doit demeurer le 7 juillet au soir »*, a lancé M. Ruffin, affirmant son *« plein soutien »* à M. Corbière. Auprès du *Monde*, le député sortant de la 7e circonscription (Montreuil et Bagnolet) balaie, quant à lui, la *« volonté destructrice »* d'une poignée. *« J'ai été exclu d'une organisation lambertiste, on me traitait à l'époque d'agent de* [François] *Mitterrand, maintenant on me traite d'agent de Macron »*, relève-t-il.

LA DIRECTION DU PARTI A EXCLU DES INVESTITURES, VENDREDI À LA DERNIÈRE MINUTE, LE DÉPUTÉ « INSOUMIS » SORTANT ALEXIS CORBIÈRE

Sur place, Mme Ali Benali avait à ses côtés le collectif local d'Urgence Palestine, qui a tenté de porter ses drapeaux palestiniens sur scène pendant tout le rassemblement. La candidate « officielle » de LFI reprenait, elle, les mêmes slogans que Rima Hassan. Passé quelques moments gênants de concours d'applaudimètres entre les deux campagnes, la foule s'est dissipée. Trois militantes communistes, pas nées de la dernière pluie, commentaient. L'une pour souhaiter le maintien d'un député *« qui nous satisfaisait »*. L'autre pour expliquer : *« Ce n'est pas surprenant que quelqu'un comme Mélenchon foute en l'air l'union car, cette fois, elle n'est pas derrière lui. »* ■

JULIE CARRIAT ET NATHAN GOMBERT

Selon Faure, la gauche devra choisir son premier ministre par un « vote »

En cas de victoire lors des élections législatives des 30 juin et 7 juillet, le Nouveau Front populaire devra choisir son premier ministre par *« un vote »* des députés nouvellement élus, a estimé, mardi 18 juin, Olivier Faure, contredisant les « insoumis », qui veulent que le groupe parlementaire le plus important propose un nom pour Matignon. *« Je ne peux pas imposer un premier ministre socialiste. Personne ne peut imposer un premier ministre "insoumis". La seule façon d'y arriver est de voter »*, a affirmé le premier secrétaire du Parti socialiste sur BFM-TV.

La réforme des retraites à nouveau au cœur du débat électoral

La gauche et le RN s'engagent à revenir sur le texte de 2023. Reste la question du financement, alors que les régimes vont demeurer déficitaires

Un an après avoir été l'objet d'une réforme qui a électrisé le pays pendant six mois, le système de retraites revient au cœur des débats, à la faveur de la campagne pour les législatives. Dans le programme qu'il a dévoilé vendredi 14 juin, le Nouveau Front populaire confirme sa volonté d'*« abroger immédiatement »* la mesure contenue dans la loi du 14 avril 2023, qui a décalé de 62 à 64 ans l'âge d'ouverture des droits à une pension.

Cette promesse de la gauche est fustigée par Emmanuel Macron car elle conduirait, selon lui, vers la *« banqueroute »*. Le dossier remonte au sommet de la pile, au moment même où le Conseil d'orientation des retraites (COR), dans son nouveau rapport annuel diffusé jeudi 13 juin, explique que les régimes, pris dans leur globalité, resteraient déficitaires durant les quarante-cinq prochaines années.

C'est l'un des points d'accord qui a été facilement trouvé. Dans la plate-forme qu'ils ont présentée, vendredi, après quatre jours de négociations, Europe Ecologie-Les Verts (EELV), La France insoumise (LFI), le Parti communiste français (PCF) et le Parti socialiste (PS) s'engagent à rétablir à 62 ans l'âge légal de départ à la retraite, ce qui est conforme aux positions unanimes prises par ces formations depuis plus d'un an.

Formulation un peu nébuleuse

Plus intrigant, les protagonistes évoquent également *« l'objectif commun du droit à la retraite à 60 ans »* – formulation un peu nébuleuse qui essaie de ménager les différents points de vue à gauche. LFI, le PCF et plusieurs élus EELV aimeraient que l'âge d'ouverture des droits repasse de 62 à 60 ans pour tous, tandis que le PS ne le revendique absolument pas. A ce stade, l'idée semble plutôt, dans un premier temps, de légiférer pour que les personnes ayant accompli un métier éprouvant physiquement puissent partir à la retraite à 60 ans, grâce à une meilleure prise en compte de la pénibilité. Quant au projet de rétablir cet âge comme la condition permettant à tout le monde de réclamer sa pension, il s'agirait plus d'un *« horizon »* à atteindre, à terme.

Jusqu'à une date très récente, le Rassemblement national (RN) plaidait également en faveur d'une abrogation de la retraite à 64 ans. Mais son discours a été assez difficile à suivre au cours des derniers jours. Le 11 juin, Jordan Bardella, le président de la formation d'extrême droite, a d'abord déclaré qu'il ne s'agissait plus d'une priorité à concrétiser tout de suite, mais plutôt d'une mesure à prendre *« dans un second temps »*. *« Economiquement, je suis raisonnable »*, a-t-il justifié.

Trois jours après, la direction du parti a indiqué qu'elle reviendrait sur la réforme de 2023, mais d'abord uniquement pour les individus ayant commencé à travailler avant 20 ans (avec une possibilité de départ à 60 ans, sous des conditions plus avantageuses qu'aujourd'hui). Elle a alors fait savoir qu'elle n'entendait pas aller plus loin, pour le moment – c'est-à-dire pas avant un an –, car l'état des finances publiques ne le permet pas, d'après elle. Puis dans un entretien au quotidien *Le Parisien* daté du mardi 18 juin, M. Bardella a encore ajusté son propos en soutenant que *« la réforme des retraites menée par Emmanuel Macron sera abrogée à partir de l'automne »*, sans plus de précision.

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue, le 12 juin, M. Macron a éreinté ses adversaires politiques qui veulent abolir la retraite à 64 ans. *« C'est soit un projet d'appauvrissement des salariés, soit un projet d'appauvrissement des retraités »*, a-t-il soutenu. Une phrase-choc pour signifier que le choix consistant à rétablir la retraite à 62 ans aurait un coût très élevé, nécessitant une augmentation des cotisations salariales ou une diminution du montant des pensions servies. Au passage, le président de la République s'est prévalu du dernier rapport du COR pour souligner que notre système par répartition *« n'est pas à l'équilibre »*.

Les données rendues publiques par le COR montrent effectivement que, après avoir été excédentaires de 2021 à 2023, l'ensemble des régimes existants seraient continuellement dans le rouge durant les quarante-cinq prochaines années, avec un « trou » un peu plus important que prévu à l'horizon 2030.

Projets « impossibles à financer »

Les besoins de financement s'accentueraient si la réforme de 2023 était remise en cause. Outre le relèvement à 64 ans de l'âge d'ouverture des droits, celle-ci prévoyait aussi d'augmenter la durée de cotisation applicable à certaines générations : avec la combinaison de ces deux mesures, l'exécutif escomptait des économies estimées à un peu plus de 14 milliards d'euros en 2030.

Si une croix était tirée sur ces modifications paramétriques, le système pourrait alors être confronté à des dépenses d'un montant équivalent, qui ne sont pas intégrées, à l'heure actuelle, dans les projections du COR. Cette estimation doit toutefois être maniée avec prudence car elle repose sur des hypothèses datant de 2023 (en termes de croissance et de chômage). Ce qui est sûr, c'est que la facture augmenterait et que se poserait alors la question de son paiement. Les projets de *« l'extrême droite et de l'extrême gauche »* seraient *« impossibles à financer »*, a accusé le premier ministre, Gabriel Attal, qui mène la campagne électorale pour le camp présidentiel, lundi 17 juin, sur RTL.

Vendredi, le Nouveau Front populaire a apporté des contre-arguments en ouvrant plusieurs pistes de nature à dégager des ressources : soumettre à cotisation les dividendes, la participation, l'épargne salariale, les rachats d'actions, les heures supplémentaires ; augmenter de 0,25 point par an pendant cinq ans les cotisations vieillesse, créer une surcotisation sur les hauts salaires, etc. ■

BERTRAND BISSUEL





François Mitterrand et Edouard Balladur, à Ajaccio, le 12 septembre 1993. ALEXIS DUCLOS/GAMMA-RAPHO



Jacques Chirac et Lionel Jospin, à Chambéry, le 3 octobre 1997. GERARD FOUET/AFP

Chirac, Balladur, Jospin, premiers ministres par temps de cohabitation

A trois reprises, depuis 1958, la France a vu coexister des camps opposés à la tête de l'Etat

RÉCIT

L'histoire a débuté dans le fracas, le sang, la tension. Le 20 mars 1986, François Mitterrand vient à peine de nommer premier ministre son ennemi juré, Jacques Chirac, qu'une bombe explose dans une galerie marchande des Champs-Elysées, à Paris. Deux morts, une vingtaine de blessés. Un attentat lié au conflit au Liban. A peine arrivé à Matignon, après la victoire de la droite aux élections législatives du 16 mars, le nouveau chef du gouvernement doit filer sur les lieux du drame. L'« état de grâce » aura duré trois heures. Deux jours plus tard, au premier conseil des ministres, François Mitterrand, le visage blême, refuse de serrer les mains des ministres comme de poser pour la traditionnelle « photo de famille »…

Du bruit, des larmes, des phrases assassines et des bras de fer, les trois cohabitations qu'a connues la Ve République en ont été émaillées. Mais ce qui frappe, avec le recul, c'est que la vie politique ne s'est pas arrêtée pour autant. Vaille que vaille, Jacques Chirac (1986-1988), Edouard Balladur (1993-1995) puis Lionel Jospin (1997-2002) ont réussi à gérer le pays et à prendre des décisions parfois marquantes.

Bien que non prévu explicitement dans la Constitution du 4 octobre 1958, ce mode de fonctionnement politique s'est acclimaté au point de devenir presque banal. Depuis cette journée inaugurale du 20 mars 1986, la France a vécu 3361 jours de cohabitation entre un président de la République et un premier ministre de camps opposés. Plus de neuf ans au total, en trois épisodes concentrés entre 1986 et 2002. En attendant peut-être un quatrième, entre Emmanuel Macron et un gouvernement de gauche ou d'extrême droite. Cette dernière configuration poserait sans doute des difficultés inédites, compte tenu du projet nationaliste et xénophobe du Rassemblement national, et de son rapport particulier à la démocratie.

En mars 1986, quand la coalition de droite remporte les législatives, avec quelque 44 % des suffrages exprimés, la France bascule dans l'inconnu. Depuis la fondation de la Ve République par le général de Gaulle, c'est la première fois que pouvoir présidentiel et majorité parlementaire ne concordent pas. Le pays va-t-il verser dans le chaos ? Etre paralysé ? Le locataire de l'Elysée doit-il démissionner pour éviter la « dyarchie au sommet » jugée inacceptable par de Gaulle dans une formule de 1964 restée célèbre ?

François Mitterrand, élu en 1981 pour « changer la vie », ne l'entend pas ainsi. Pas question pour le premier président de la République de gauche de la Ve République de lâcher prise, d'autant que son parti, avec 31 % des voix, n'a pas subi un désaveu total. Il campe donc à l'Elysée, bien décidé à ne pas y *« rester inerte »*. A ceux qui l'interrogent sur le futur fonctionnement des pouvoirs publics, il livre dans un message adressé au Parlement, en avril 1986, une réponse, *« la seule possible, la seule raisonnable, la seule conforme aux intérêts de la nation : la Constitution, rien que la Constitution, toute la Constitution »*. Un texte dont il connaît les richesses, parfois insoupçonnées…

Grève du stylo

Comme le prévoit la Constitution, il lui revient de désigner le premier ministre, en choisissant une personne à même d'obtenir la confiance du Parlement. Logiquement, il nomme le chef de l'opposition, Jacques Chirac. A lui de diriger l'action du gouvernement, qui *« détermine et conduit la politique de la nation »*, comme le veut la Constitution. Au sommet de l'exécutif, les pouvoirs s'inversent brusquement, passant de l'Elysée à Matignon. Cela ne signifie pas que le chef de l'Etat abdique face à une droite qu'il exècre. Jacques Chirac s'en rend compte le 14 juillet suivant. En ce jour solennel, François Mitterrand annonce dans son discours télévisé qu'il ne signera pas l'ordonnance sur la privatisation des entreprises publiques voulue par le gouvernement. Il s'est certes dit prêt à valider des ordonnances *« qui présenteraient un progrès par rapport aux acquis »*. Mais pas celle-ci, qui détricote les nationalisations menées depuis cinq ans par la gauche. *« C'est un moment extraordinaire,* témoigne à chaud la journaliste Michèle Cotta. *Le président dit non au premier ministre qu'il a lui-même, bon gré mal gré, désigné. »*

Une confrontation inimaginable jusqu'alors. Cette fois, c'est Jacques Chirac qui, de rage, envisage de démissionner. En fait, ce refus spectaculaire complique mais n'entrave pas totalement l'action du gouvernement. Faute de pouvoir légiférer par ordonnances, le premier ministre se rabat sur la procédure parlementaire classique. Plus lentement qu'il ne l'espérait, et en engageant sa responsabilité avec l'article 49.3 de la Constitution (qui permet l'adoption d'un texte sans vote au Parlement), il parvient à faire passer nombre de projets de loi. Les privatisations. Mais aussi le redécoupage électoral, puis l'aménagement du temps de travail, deux autres projets d'ordonnance bloqués dans un premier temps par l'Elysée.

François Mitterrand profite d'une autre ressource constitutionnelle : puisque c'est lui qui préside le conseil des ministres et en fixe l'ordre du jour, il fait parfois la grève du stylo. Ainsi obtient-il le report de nominations ou de décrets qui lui déplaisent, par exemple le remplacement du socialiste Jean-Paul Huchon à la tête du Crédit agricole. De même, il s'appuie sur le rôle de *« chef des armées »* et de *« garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire »* que lui confère la Constitution pour partager avec le gouvernement les commandes de la politique étrangère et de la défense nationale, et participer à tous les sommets internationaux. Symbole de la nouvelle répartition des rôles, où nul ne veut laisser le champ libre à l'autre, le chef de l'Etat et son premier ministre répondent à tour de rôle aux questions des journalistes à l'issue des sommets.

Président soumis mais actif, François Mitterrand utilise également la tribune que lui offre son statut pour dire tout le mal qu'il pense du gouvernement, que ce soit lors du conseil des ministres, d'interviews ou de conférences de presse. Plusieurs fois, le locataire de l'Elysée s'interroge sur une éventuelle démission de sa part. Il laisse finalement l'expérience aller à son terme et, l'élection présidentielle venue, se retrouve candidat face à… Jacques Chirac. Lors du débat télévisé d'entre-deux-tours, les deux hommes se livrent à une passe d'armes qui cristallise deux ans de bataille pour savoir qui domine l'autre. *« Ce soir, je ne suis pas le premier ministre et vous n'êtes pas le président de la République,* affirme Jacques Chirac. *Nous sommes deux candidats, à égalité. (…) Vous me permettrez donc de vous appeler Monsieur Mitterrand. »* Celui-ci réplique, impavide et méprisant : *« Mais vous avez tout à fait raison, monsieur le premier ministre. »*



François Mitterrand et Jacques Chirac, à l'Elysée, le 17 décembre 1986. ALEXIS DUCLOS/GAMMA-RAPHO

Le 8 mai 1988, au bout de deux ans d'une cohabitation crispée, le président de la République sortant est réélu avec 54 % des voix. Après avoir dissous l'Assemblée nationale, il retrouve sans tarder une majorité relative de députés. L'usure du pouvoir, les « affaires » en série, et la faible popularité des gouvernements d'Edith Cresson (1991-1992) et de Pierre Bérégovoy (1992-1993) aboutissent cependant à une déroute socialiste aux législatives de 1993, et à une deuxième cohabitation.

UN GOUVERNEMENT D'EXTRÊME DROITE POSERAIT SANS DOUTE DES DIFFICULTÉS INÉDITES, COMPTE TENU DU PROJET NATIONALISTE ET XÉNOPHOBE DU RN

Sujets déminés en amont

Cette fois-ci, le jeu est rodé, et les armes restent au râtelier. D'autant que, Jacques Chirac ne souhaitant pas reprendre un rôle qui ne lui a pas réussi, c'est un de ses anciens ministres, beaucoup moins boutefeu que lui, Edouard Balladur, qui est désigné pour Matignon. Conservateur un peu compassé, ce dernier joue l'apaisement avec François Mitterrand, lui-même affaibli par la défaite électorale, le suicide de Pierre Bérégovoy et sa propre maladie.

Résultat, une cohabitation assez consensuelle. Edouard Balladur ne tente pas de passer en force par des ordonnances, il démine les sujets en amont avec l'Elysée, respecte les prérogatives régaliennes du président de la République. Et grâce à une majorité particulièrement solide de quelque 480 députés sur 577, il peut mener à bien son programme libéral, avec notamment de nouvelles privatisations.

« Mitterrand m'a fort peu gêné », confiera-t-il plus tard. Paradoxalement, c'est avec son ancien mentor Jacques Chirac et quelques autres caciques du Rassemblement pour la République (ancien nom du parti Les Républicains) que le premier ministre rencontre le plus de difficultés. Dans son livre *Deux ans à Matignon* (Plon, 1995), Edouard Balladur raconte avoir vécu une double cohabitation, avec François Mitterrand mais surtout avec *« une partie de* [sa] *majorité dont le principal objectif n'était pas de* [le] *voir réussir »*. Une tension qui culmine quand il se porte candidat à la présidentielle de 1995, face à Jacques Chirac.

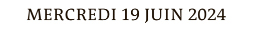
Avril 1997. Jacques Chirac est à l'Elysée depuis deux ans quand, sur le conseil de Dominique de Villepin, alors secrétaire général de l'Elysée, il dissout par surprise l'Assemblée nationale dans l'espoir de relancer son mandat. Erreur fatale. Loin du *« nouvel élan »* visé, Jacques Chirac perd la majorité large mais divisée dont il disposait, et se retrouve face à une majorité de gauche. Comme le résume sa marionnette aux « Guignols de l'info », *« je voulais dissoudre l'Assemblée, j'ai dissous la droite ! Putain quel con, mais quel con ! »*

C'est le début d'une troisième cohabitation. La plus longue de toutes, près de cinq ans. D'emblée, le socialiste Lionel Jospin impose son style : c'est lui-même, et non le secrétaire général de la présidence, qui, sur le perron de l'Elysée, annonce que le président Chirac l'a choisi pour Matignon. Jamais, peut-être, un premier ministre n'avait été aussi puissant que lui, face à un président démonétisé par cette dissolution malheureuse. La cohabitation se déroule sans trop d'accrocs, surtout les premières années, d'autant que les deux têtes de la République ont des visions proches sur la politique étrangère, la Nouvelle-Calédonie, etc.

Jacques Chirac fait connaître ses réserves, mais n'a pas moyen de s'opposer à la politique menée depuis Matignon, qu'il s'agisse des 35 heures, de l'avenir de la Corse, de la couverture maladie universelle, ou encore du Pacte civil de solidarité. Vacciné par l'expérience, le président ne tente pas non plus une nouvelle dissolution, comme il en retrouve la possibilité au bout d'un an.

Lionel Jospin parvient même à faire voter cinq modifications de la Constitution, y compris la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, à laquelle Jacques Chirac a fini par se rallier. A l'usage, les deux hommes jugent que la cohabitation n'est pas une bonne solution. En synchronisant les élections présidentielles et législatives, cette réforme complétée par une modification du calendrier électoral – pour que les législatives succèdent immédiatement à la présidentielle – doit donc éviter ce genre de situation. Sans pour autant en supprimer tout à fait la possibilité… ■

DENIS COSNARD





YASMINE GATEAU

Les inégalités d'accès aux services publics, carburant pour le RN ?

QUESTIONS DE CAMPAGNE Bureaux de poste, centres des impôts, maternités… Leur fermeture est vécue par la population comme un déclassement

Fermeture de bureaux de poste, de centres des impôts, de services de maternité, suppression de classes, de petites lignes de train… En plus de fragiliser des territoires, contraignant leurs habitants à parcourir des kilomètres pour accéder à leurs droits, les restructurations de services publics, qui ont cours depuis plus de vingt ans, alimentent le vote pour le Rassemblement national (RN), lequel exploite opportunément le sentiment d'abandon et de déclassement qui en résulte.

Le politologue Jérôme Fourquet y voit *« un carburant du RN dans les petites villes et les villages »*. Dans son ouvrage *La France d'après* (Seuil, 2023), il montre la corrélation entre la progression du vote RN entre 2002 et 2022 et la fermeture de toute une série de services publics, dans des préfectures, des sous-préfectures et d'anciens chefs-lieux de canton. Des disparitions *« douloureusement vécues par les habitants et les élus »*, qui, rappelle-t-il, y voient une *« rétrogradation »* du rang de leur ville.

Dans une étude sur la mobilité des jeunes ruraux publiée en mai, l'Institut Terram, un groupe de réflexion qui se consacre à l'étude des territoires, et l'association Chemins d'avenirs, qui lutte contre l'inégalité des chances des jeunes ruraux, estiment que les entraves à la mobilité, faute d'offre de transports publics, et l'isolement géographique ressenti par nombre de jeunes ruraux concourent à alimenter le vote en faveur du RN – les critères socio-économiques renforcent l'effet de lieu.

Sentiment de relégation

Coautrice de *La Valeur du service public* (La Découverte, 2021), l'historienne Claire Lemercier rappelle *« la portée symbolique de ces services publics à la française dans l'imaginaire collectif. Bureau de poste et ligne de train matérialisent l'aménagement et la desserte du territoire jusque dans chaque canton, comme l'avait voulu la "République", à la fin du XIXe siècle, avec des bâtiments donnant une majesté à ce qui appartient à tout le monde »*. Donc, une fierté. Leur fermeture est vécue comme un déclassement en même temps qu'un désengagement de la puissance publique. *« Voir se dégrader ces bâtiments n'est pas non plus sans effet »*, rappelle l'historienne.

Lancés en 2019 au sortir de la crise des « gilets jaunes », les guichets France Services – 2 840 structures proposent un « bouquet » de services publics dans un lieu unique, accessible à chacun à moins de trente minutes – sont censés contribuer à la réduction du sentiment de relégation, aussi bien dans les territoires ruraux que dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. *« Mais le dispositif manque encore de lisibilité et de moyens »*, constate Claire Lemercier, qui invite à mieux valoriser le métier des conseillers France Services.

« Non seulement les agents ont trop de missions, mais ils sont souvent eux-mêmes issus de milieux populaires », ajoute Clara Deville, sociologue travaillant sur les inégalités d'accès aux aides sociales. Stigmatiser les catégories populaires se tournant vers le RN est, selon elle, une erreur : *« C'est aussi de la responsabilité de l'Etat, qui a lui-même creusé une distance sociale et symbolique par le recentrement urbain des services publics et par la dématérialisation. »*

« Dématérialisation »

D'autant que la sociologie du vote RN dépasse désormais largement les catégories populaires. Sur ses terrains, la sociologue constate que les notables locaux vivent tout aussi mal le recul des services publics, *« symbole d'un déclassement territorial »*. *« Les élus locaux du RN l'ont bien compris, qui viennent grossir les cortèges dès qu'un service public est menacé, profitant du vide laissé par la gauche. »*

C'est l'occasion pour le RN d'instrumentaliser la supposée concurrence entre une France des banlieues, qui serait immigrée et trop aidée, et une France des villages, qui serait abandonnée par l'Etat. Or, les campagnes et les banlieues ont en réalité bien plus en commun que ne voudrait le faire croire le RN. De même, les mécanismes de péréquation et de transferts sociaux en provenance des métropoles vers les territoires les moins dynamiques contredisent l'idée d'un *« abandon »* de l'Etat. *« Le problème, c'est que cette redistribution n'est pas perçue par les gens. Alors qu'un guichet qui ferme, oui »*, souligne Claire Lemercier.

C'est ce qui nourrit ce que Clara Deville appelle *« la mise en concurrence des malheurs »*. Un phénomène qu'elle a vu s'accentuer avec la réorganisation de l'accueil dans les caisses d'allocations familiales, qui a pu complexifier les parcours d'accès aux droits : *« Que voit-on de l'Etat quand il n'est plus là ? Que l'Etat s'occupe des "autres", cette figure située juste au-dessous de soi et qui se matérialise sous les traits racisés du profiteur d'aides sociales. »* Et la gauche ? *« François Hollande a poursuivi le mouvement de restructuration entamé sous Nicolas Sarkozy et la dématérialisation à marche forcée »*, rappelle Claire Lemercier.

> **« QUE VOIT-ON DE L'ÉTAT QUAND IL N'EST PLUS LÀ ? QUE L'ÉTAT S'OCCUPE DES "AUTRES" »**
> CLARA DEVILLE
> sociologue

« Si la gauche espère reconquérir le vote des catégories populaires, celles des bourgs mais aussi des banlieues et des villes, cela doit passer par des propositions fortes en matière de services publics », dit Julia Cagé, coautrice d'*Une histoire du conflit politique* (Seuil, 2023) et engagée aux côtés des forces progressistes de gauche – par ailleurs présidente de la société des lecteurs du *Monde*. L'économiste considère que l'injustice dans l'accès aux services publics est l'un des principaux déterminants du vote RN, avec le pouvoir d'achat. Et ce, avant la question migratoire.

Quant au monde rural, il n'est pas structurellement conservateur, estime-t-elle, mais a en revanche été déçu par une offre politique de gauche essentiellement urbaine et peu attentive à ses préoccupations. *« Si vous devez faire des kilomètres pour accoucher ou avorter, comment voulez-vous que des discours sur la constitutionnalisation de l'avortement et la PMA pour toutes vous parlent ? »*, rappelle-t-elle. Proposition de l'économiste : *« Réintroduire l'ISF* [impôt de solidarité sur la fortune] *en ciblant toutes les recettes vers le financement des services publics sur tout le territoire. »* De quoi rapporter 30 milliards d'euros par an, d'après ses calculs.

En matière de programmes pour les législatives des 30 juin et 7 juillet, le Nouveau Front populaire s'engage à un *« plan d'investissement »* afin que *« personne ne* [puisse] *habiter à moins de trente minutes d'un accueil physique des services publics »*. Mais aussi au *« rattrapage des postes manquants de fonctionnaires »*, de l'hôpital à l'école publique. Dans sa profession de foi, le RN parle, quant à lui, de *« réduire les déserts médicaux, soutenir l'hôpital public et sécuriser l'approvisionnement en médicaments »*, sans davantage de précisions, pour l'heure. La majorité devrait, quant à elle, s'appuyer sur ses engagements pris en avril pour simplifier les démarches administratives et améliorer les services publics. ■

CAMILLE BORDENET

Dans les campagnes, les centres sociaux en première ligne

Ces structures œuvrant à la cohésion sociale permettent de maintenir des services de proximité et de lutter contre le sentiment d'abandon

REPORTAGE
CHÂTILLON-SUR-SEINE (CÔTE-D'OR) - *envoyée spéciale*

Où est-ce qu'on a merdé ? » En cette semaine de « l'après », les questions se bousculent dans la tête de Christelle Priet, à la tête du centre social de la communauté de communes du pays Châtillonnais, à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Non pas que les scores élevés du Rassemblement national (RN) aux élections européennes du 9 juin l'aient surprise, dans ce territoire enclavé qui cumule les indicateurs de fragilité. *« Ça fait des années qu'on est en première ligne des émotions les plus difficiles, des années qu'on voit monter tout ça »*, soupire la directrice, très attachée à son territoire.

« Tout ça. » Comprendre : la précarisation de l'emploi, la disparition d'une série de guichets, de services hospitaliers, de classes… Et puis, les kilomètres de route jusqu'à Montbard, *« pour parfois se casser le nez au guichet »*, les démarches en ligne *« auxquelles on ne comprend rien »*, l'impression de *« devoir attendre pour tout »*, de n'avoir plus prise sur rien, *« de se faire sans cesse avoir »*. Il y a aussi la file des Restos du cœur, qui ne cesse de s'allonger. Ces réflexions racistes qui se banalisent. *« Certains ont la conviction d'être lésés par rapport aux demandeurs d'asile du centre d'accueil pour demandeurs d'asile voisin, que leurs dossiers seraient traités plus vite sans les immigrés. »*

« Discours antitout »

Une mise en concurrence des misères, instrumentalisée par la rhétorique xénophobe de l'extrême droite. *« On passe notre temps à faire de la pédagogie, à tenter de démêler les idées reçues, à rappeler que l'absence d'immigrés ne changerait rien aux lourdeurs administratives*, dit Mme Priet. *Mais c'est très dur à déjouer. Surtout quand c'est ancré dans les mentalités. »*

Des difficultés partagées par ses collègues ailleurs sur le territoire. Notamment dans les centres sociaux situés en zone rurale – lesquels représentent 22 % des 2 283 structures maillant le territoire. Là où la dégradation de l'accès aux services publics se ressent plus fortement qu'en ville, faute d'autre solution de proximité. Là où le RN creuse depuis des années son sillon.

Directeur du centre social de Sury-le-Comtal (Loire), une commune où brassent divers milieux sociaux, plusieurs communautés et où le RN a obtenu 48,1 % des suffrages lors du scrutin du 9 juin, Jean-Baptiste Willaume est lui aussi témoin d'une *« porosité aux discours antipauvres, anti-immigrés, antiprofiteurs, antijeunes »*. Au point d'avoir décidé de faire de la lutte contre les idées reçues une priorité. *« C'est le gros chantier, surtout en zone rurale. On organise des banquets citoyens, des repas du monde, on tente de tirer les discussions vers le haut mais, par moments, on ne sait pas par quel bout le prendre »*, reconnaît-il, frappé par l'*« effet fédérateur de ces discours antitout devenus, pour certains, un outil de convivialité »*.

De la Dordogne à la Marne, tous les directeurs interrogés s'accrochent pourtant à leurs *« petites victoires »* : le brassage qui opère lors d'animations, permettant de dépasser les fantasmes, des personnes qui sortent de leur isolement… Ou le fait de trouver des réponses. *« Certains en pleurent parfois »*, témoigne Mme Priet. Raison de plus pour le marteler : *« Les centres sociaux jouent un rôle vital dans le maintien de la cohésion sociale, pour faire face au sentiment de déclassement et aux ruptures d'égalité »*, souligne Tarik Touahria, président de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France. *« Nous sommes l'un des premiers – parfois l'unique – visages du service public, une des rares institutions à considérer les gens, à leur rendre service, de la crèche aux seniors. On leur donne du pouvoir sur leur vie »*, insiste Romain Beaucher, président du centre social intercommunal des Portes du Morvan, à Lormes (Nièvre).

> **« ON PASSE NOTRE TEMPS À FAIRE DE LA PÉDAGOGIE, À TENTER DE DÉMÊLER LES IDÉES REÇUES »**
> CHRISTELLE PRIET
> directrice du centre social de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or)

Encore faut-il qu'ils en aient les moyens. En réponse aux alertes lancées cette année par le secteur, dans un contexte de forte tension budgétaire, la Caisse nationale d'allocations familiales, avec le ministère du travail, de la santé et des solidarités, s'est engagée à augmenter de 11 % son financement des centres sociaux. Plus à octroyer un fonds d'urgence de 11,7 millions d'euros pour les plus en difficulté. *« Si on doit continuer à lutter pour notre survie, ce sera vécu comme un abandon de plus par nos habitants. Avec les conséquences qu'on connaît désormais »*, met en garde M. Beaucher.

Double casquette

Au centre social de Châtillon-sur-Seine, dans le petit bureau réservé à l'espace France services, voilà bientôt une heure et demie qu'Hélène Collin se débat avec la situation administrative d'un couple et des identifiants introuvables. Elle a la double casquette d'animatrice au centre social et de conseillère France services. A elle seule, elle est censée pouvoir jongler entre onze organismes de service public. Agente de catégorie C, elle ne compte pas ses heures pour tenter d'absorber le flux de demandes, dépassant largement l'accueil de premier niveau de sa fiche de poste. *« Avec les secrétaires de mairie, on est les seuls êtres humains qui veulent bien encore répondre aux gens en proximité. »*

En face, un couple est bien démuni. Ils sont venus de leur village exprès. Lui, électricien, a peur de se tromper dans le calcul de sa retraite. Elle, aide-soignante retraitée, n'a pas de compte Ameli. *« On subit, c'est fait exprès pour qu'on abandonne »*, maugrée le monsieur. *« Suis pas convaincu qu'avec les fascistes au pouvoir ça aille franchement mieux »*, commente-t-il toutefois. *« Les guichets France services ont été vendus par le gouvernement comme la baguette magique. Mais c'est de la poudre aux yeux*, s'agace la directrice, Mme Priet. *On sert de variable d'ajustement pour absorber les effets désastreux de la dématérialisation. Est-ce qu'au moins les gouvernements se rendent compte de ce qu'ils ont produit ? Parce que, aujourd'hui, on en paye tous le prix. »* ■

CA. B.

Réduisons le volume



Au-delà de 5 médicaments par jour, surtout après 65 ans, demandez à votre médecin ou votre pharmacien si vous pouvez en prendre moins.*

*N'arrêtez jamais votre traitement sans avis médical.

⊖ DE MÉDICAMENTS,
C'EST MÉDICAMIEUX

en savoir + sur leem.org/medicamieux

leem
les entreprises du médicament
SOIGNONS L'AVENIR

SIREN : 784 668 543

Le Monde
MERCREDI 19 JUIN 2024

Entre les Bleus et le RN, attaques et ripostes en série

Marcus Thuram et Kylian Mbappé ont exprimé leur préoccupation face à la montée de l'extrême droite



Kylian Mbappé et Marcus Thuram, au Parc des Princes, à Paris, le 7 septembre 2023. MATTHIEU MIRVILLE/DPPI VIA AFP

DÜSSELDORF (ALLEMAGNE)
- envoyé spécial

Nous sommes en 1996 et l'équipe de France, pas encore championne du monde, dispute un Euro en Angleterre. Alors qu'elle vient de se qualifier pour les demi-finales en tenant tête aux Pays-Bas, un autre adversaire fait irruption. Depuis le Gard, Jean-Marie Le Pen, fondateur du Front national, prend la parole, le 23 juin, pour juger *«artificiel de faire venir des joueurs de l'étranger et de les baptiser équipe de France»*, et déplorer que la plupart d'entre eux *«ne chantent pas ou ignorent* La Marseillaise*»*.

Peu importe que tous les membres de l'équipe soient nés en France, à l'exception de Marcel Desailly, né au Ghana, et que *La Marseillaise* n'ait pas toujours été entonnée par les générations précédentes, notamment à l'époque de Michel Platini. Le Front national (FN), devenu Rassemblement national (RN) en 2018, qui s'était jusqu'alors tenu à distance des terrains, investit le champ sportif et inaugure une série d'attaques contre une équipe jugée non représentative et moins patriote.

Prises de position

De leur hôtel coincé entre Liverpool et Manchester, les Bleus, surpris, encaissent. La saillie du président du FN réveille des blessures, comme celles du Guyanais Bernard Lama, qui lâche: *«Je n'ai pas demandé à avoir des ancêtres déportés en esclavage.»* Lilian Thuram, le père de Marcus, lui, se refuse à *«faire de la publicité»* au parti. Evitant également d'en rajouter, le sélectionneur, Aimé Jacquet, déclare que le maillot bleu est *«très bien défendu»*. Alors joueur, Didier Deschamps riposte: Jean-Marie Le Pen *«dit, une fois de plus, n'importe quoi»*.

Vingt-huit ans plus tard, l'actuel sélectionneur raconte avoir agi avant tout pour protéger son groupe. *«Je l'ai fait parce que l'on attaquait les joueurs et que j'étais capitaine»*, a expliqué Didier Deschamps, dimanche 16 juin. Cet épisode marque toutefois le début d'une ère dans laquelle l'équipe de France sera fréquemment prise pour cible par le parti d'extrême droite en raison de ce qu'elle représente, et parfois amenée à prendre la parole, comme l'ont fait Marcus Thuram et Kylian Mbappé à l'approche des élections législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet. Le premier a appelé, samedi, *«à se battre au quotidien pour que le RN ne passe pas»*, le second s'est déclaré, dimanche, *«contre les extrêmes, contre les idées qui divisent»*.

Six ans après l'Euro 1996, Jean-Marie Le Pen accède au second tour de la présidentielle, enclenchant une vaste mobilisation de la société civile. Comme de très nombreuses figures du sport, les Bleus prennent position. Alors capitaine, Marcel Desailly rappelle que *«la force de l'équipe de France, c'est son côté multiracial»* et qualifie le Front national de *«parti fasciste»*.

Pressé de s'exprimer, notamment par la comédienne Marie Trintignant, qui réclame qu'il use de son *«influence énorme»*, le héros de 1998, Zinédine Zidane, sort de sa réserve le 29 avril 2002. *«Il faut dire aux gens qu'ils votent,* déclare le champion du monde et d'Europe, né de parents algériens. *Et surtout qu'ils pensent aux conséquences de voter pour un parti qui ne correspond pas du tout aux valeurs de la France.»*

Bataille culturelle

Enfin, deux jours avant le second tour, dans un communiqué, les «joueurs de l'équipe de France», sans mention du nom des signataires, font savoir qu'ils condamnent *«les notions résurgentes d'exclusion et de racisme»* et jugent *«intolérables et indéfendables des attitudes dangereuses pour la démocratie comme pour les libertés, particulièrement dans une France multiethnique et multiculturelle, et justement riche de ses diversités»*.

Peut-être y a-t-il alors un peu de culpabilité derrière ces mots: plusieurs joueurs ont reconnu s'être abstenus lors du premier tour, arguant du fait qu'ils résident à l'étranger. Comme Marcel Desailly et Zinédine Zidane, d'autres figures passées ou encore actives de l'équipe s'expriment individuellement: Didier Deschamps, Youri Djorkaeff, Christian Karembeu, Bixente Lizarazu, Claude Makélélé ou Willy Sagnol. Seule voix dissonante, celle de l'attaquant Christophe Dugarry, qui assume son abstention: *«Il n'y a aucun candidat qui m'inspire, qui me donne envie d'aller voter.»*

Il faut dire que l'extrême droite a continué de s'intéresser à cette équipe de France devenue extrêmement visible et populaire, et donc un terrain propice pour faire progresser sa bataille culturelle. Avec toutefois une tension entre deux aspects. D'un côté, l'équipe est enviée pour sa capacité à rassembler les Français dans une atmosphère unanimiste et patriote – *«Les drapeaux tricolores et les* Marseillaise *chantées à pleins poumons nous ont ravis»*, déclare ainsi Jean-Marie Le Pen après la victoire de 1998 en Coupe du monde. De l'autre, elle est attaquée sur sa composition, et sur la projection d'une France multiethnique et multiculturelle, et qui gagne. *«Le football, qui s'est toujours adressé aux classes populaires, aux populations issues de l'immigration, ne représente pas la nation telle que le FN l'imagine»*, relevait, en 2015, l'historien du sport Paul Dietschy dans *Le Monde*.

LE HÉROS DE 1998, ZINÉDINE ZIDANE, SORT DE SA RÉSERVE LE 29 AVRIL 2002: «IL FAUT DIRE AUX GENS QU'ILS VOTENT. ET QU'ILS PENSENT AUX CONSÉQUENCES»

Dans les années 2000, ce deuxième aspect est remis dans le débat public avant chaque grande compétition. En 2006, année de Coupe du monde, Jean-Marie Le Pen déclare que l'on a *«peut-être exagéré la proportion de joueurs de couleur»* au sein de l'équipe, accusant le sélectionneur Raymond Domenech d'être influencé *«par des choix idéologiques»*.

Sans référence à la dimension ethnique, Marine Le Pen n'en questionne pas moins, en 2010, l'appartenance à la nation des joueurs, en relevant que *«la plupart de ces gens considèrent qu'un coup ils sont représentants de la France quand ils sont à la Coupe du monde, un autre coup ils se considèrent comme appartenant à une autre nation ou ayant une autre nationalité de cœur»*. L'équipe de France devient un vecteur pour faire prospérer la thèse des «Français de papier», qui rejoint le sujet de *La Marseillaise* – la chanter est *«un devoir»*, considérait, en 2016, Marine Le Pen, qui, comme d'autres membres du RN, avoue préférer le rugby au football.

A partir de 2010, la période sombre traversée par les Bleus (le fiasco de la Coupe du monde en Afrique du Sud, l'affaire de mœurs) permet au FN d'ajouter à ses thèmes le manque d'exemplarité des joueurs, symbole, à ses yeux, d'un échec de l'intégration. Par exemple, quand Marine Le Pen, en 2013, fustige *«une espèce de ramassis de gosses mal élevés, qui ne suscitaient pas la fierté nationale»*. C'est le thème de la *«génération "caillera"»* dénoncée par Alain Finkielkraut, un stigmate qui tend à ressortir au moindre écart de comportement. Sur France Inter, en 2010, le philosophe dénonce *«l'esprit de cité»* dévoré par *«l'esprit des cités»*, projetant des *«divisions en clans ethniques qui règnent dans l'équipe»*. Victime présumée, le joueur breton Yoann Gourcuff.

C'est sans doute l'attaquant Karim Benzema qui a le plus cristallisé ce double angle d'attaque. En 2013, le FN a réclamé son exclusion de l'équipe au motif que son attitude vis-à-vis de *La Marseillaise* était *«insultante»*. Le footballeur, qui est de religion musulmane, est de nouveau visé, en 2016, après avoir mis en cause Didier Deschamps, accusé d'avoir *«cédé à une partie raciste de la France»* en ne le sélectionnant pas.

Propos plus lisse

Ces discours s'atténuent toutefois au fil des années et à mesure que le FN, puis le RN, déploie sa stratégie de dédiabolisation. Le parti n'attaque plus ouvertement une équipe dont la popularité s'est encore accrue au fil des succès, notamment après 2018 et son deuxième titre mondial. Le sujet de la composition de la sélection ne fait plus l'objet de déclarations publiques du côté du RN. Seul Eric Zemmour, président du parti Reconquête!, s'est risqué sur ce terrain lors de la Coupe du monde 2022, en s'interrogeant sur le fait que l'équipe de France se compose de *«huit ou neuf joueurs de couleur noire»*.

Outre le lissage de son propos, le RN s'adapte aussi à l'évolution du soutien à l'équipe de France depuis une dizaine d'années. L'atmosphère qui se dégage désormais des stades où jouent les Bleus, avec un public plutôt issu des villes moyennes et une floraison de drapeaux bleu-blanc-rouge, n'est pas pour lui déplaire.

On peut toutefois lire, dans les messages de félicitations qui accompagnent les victoires, une préférence pour certains joueurs, en particulier l'avant-centre Olivier Giroud, blanc et chrétien revendiqué, considéré à droite comme l'anti-Benzema, bien qu'il n'ait jamais exprimé la moindre opinion politique. *«Merci Olivier Giroud, merci Didier Deschamps, merci l'équipe de France»*, écrit Jordan Bardella, l'actuel président du RN, après la victoire des Bleus contre l'Angleterre lors du Mondial 2022, sans mentionner l'autre buteur des Bleus, Aurélien Tchouaméni. Eric Ciotti, président des Républicains, avait eu la même lecture du match en relevant un *«très grand* [Hugo] *Lloris, un Giroud magistral et une équipe solide»*. ■

ALEXIS DELCAMBRE

En Centrafrique, Wagner continue de prospérer

Le groupe russe a permis à l'armée de reconquérir des zones rebelles, mais au prix de nombreuses exactions

BANGUI - *envoyé spécial*

Zémio, Mboki, Obo, Bambouti… Bourgade après bourgade, durant le mois de mai, les Forces armées centrafricaines (FACA) ont repris pied dans les localités situées sur le ruban routier de latérite bordant, dans l'extrême sud-est de la Centrafrique, la République démocratique du Congo (RDC) jusqu'aux confins du Soudan du Sud. Cela faisait plusieurs années que cette région du Haut-Mbomou était entre les mains de l'Unité pour la paix en Centrafrique, l'un des multiples mouvements armés résiduels de la Séléka, la grande rébellion du début des années 2010.

A 1300 kilomètres de là, les soldats centrafricains ont défilé, le 22 mai, acclamés par la population, dans les rues de Sido (Nord), porte d'entrée vers le Tchad, fermée depuis dix ans et que l'armée avait également désertée. Si, à Bangui, on se félicite de ce redéploiement des forces de sécurité nationales, on n'oublie pas de rappeler, à l'instar du ministre de la communication, Maxime Balalou, que *« sans l'intervention* [des] *alliés russes, rien de cela n'aurait été possible »*.

Un diplomate européen l'admet à contrecœur : *« Il subsiste des poches d'insécurité aux confins du pays, mais globalement, la manière forte et brutale utilisée par les mercenaires russes du Groupe Wagner a porté ses fruits et permis de reprendre le contrôle des agglomérations. » « Les groupes armés centrafricains ont quitté les préfectures et se sont dispersés en zone rurale »*, observe Paul Crescent Beninga, porte-parole du Groupe de travail de la société civile de Centrafrique.

Certains chefs de guerre ont joué le jeu de l'accord de paix de Khartoum porté début 2019 par Moscou. Ils ont déposé les armes, parfois pour entrer au gouvernement. D'autres, tel Ali Darassa, rebelle de longue date, naviguent entre le Soudan et le Tchad. Mais surtout, la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) est moribonde.

Casques bleus et mercenaires

Regroupement des milices – chrétiennes ou musulmanes – les plus puissantes du pays, elle promettait de déloger du pouvoir le président Faustin-Archange Touadéra et de chasser les Russes du pays. Son principal instigateur, l'ancien chef de l'Etat François Bozizé (2003-2013), vit depuis quatorze mois en exil forcé en Guinée-Bissau, sous le coup d'un mandat d'arrêt international.

En 2021, l'offensive de la CPC aux portes de Bangui s'était brisée sur une ligne de défense inédite composée, indépendamment, de mercenaires russes de la société militaire privée Wagner et de forces spéciales rwandaises appelées à la rescousse dans le cadre d'un accord bilatéral. Ainsi repoussés aux frontières ou dans la profondeur des forêts, les rebelles n'ont pu empêcher le redéploiement progressif des FACA et de leurs alliés russes.

Dans le même mouvement de sécurisation du territoire, les casques bleus déployés sous les couleurs de la Minusca (la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine) ont adopté une attitude plus offensive depuis la nomination, en février 2022, d'une nouvelle cheffe de mission rwandaise. *« L'arrivée de Valentine Rugwabiza marque un changement de posture très clair »*, affirme Vladimir Monteiro, porte-parole de la Minusca.

Les effectifs de ce qui était déjà la plus importante mission de paix de l'ONU au monde (près de 14000 hommes) ont été renforcés de plus de 2000 soldats après l'offensive de la CPC. *« La Minusca va et se redéploie là où elle n'allait plus, avec ou sans le soutien des FACA, et nous relançons des projets de développement »*, ajoute Vladimir Monteiro.

Alors que la RDC voisine a demandé et obtenu le retrait de « sa » mission onusienne, jugée dispendieuse et impuissante à protéger les populations et à maintenir la paix dans l'est du pays, le président Touadéra a quant à lui salué l'appui et la contribution de la Minusca. Officiellement, la cohabitation s'est améliorée avec ce que le langage onusien appelle les *« autres personnels de sécurité »*, à savoir les mercenaires russes. *« Il y a eu des frottements, des entraves à la circulation de nos convois, mais tout se passe dorénavant sans encombre. Ce qui ne signifie pas que nous travaillons avec eux »*, confie un officier des casques bleus.

Mais le prix payé pour cette *« pax russica »* semble lourd. Publiée le 8 février, une note du département d'Etat américain intitulée « Les atrocités commises par le Groupe Wagner en Afrique » affirmait que *« les forces du groupe auraient rasé des villages entiers et assassiné des civils en Centrafrique pour faire avancer leurs intérêts économiques dans le secteur minier »*, notamment dans la région de Bambari (centre) : *« Partout où le Groupe Wagner se déploie s'ensuit une forte hausse du nombre de décès parmi les civils. La violence perpétrée par le Groupe Wagner à* [leur] *encontre est non seulement fréquente, mais aussi bien plus meurtrière pour les non-combattants que les attaques menées par l'Etat ou les forces rebelles. »*

Les premiers éléments russes armés sont arrivés en Centrafrique en 2018 en tant qu'« instructeurs » autorisés par une résolution des Nations unies, alors que la France rapatriait ses soldats. Progressivement, entre 2018 et 2021, *« la Centrafrique est devenue la zone où l'activité russe en Afrique est la plus visible malgré la faible importance régionale du pays »*, rappelle l'Institut polonais des affaires internationales (PISM) dans une étude publiée début mai.

La mort violente du créateur de Wagner, Evgueni Prigojine, le 23 août 2023, dans l'explosion de l'avion à bord duquel il se trouvait, ne semble pas avoir radicalement changé la donne. Certes, globalement, le nombre d'exactions attribuées au groupe est en baisse. A l'exception notable de la disparition récente de cinq membres de la communauté musulmane de Bangui, enlevés nuitamment de leur domicile du quartier Kilomètre 5. Ils n'ont jamais réapparu.

« Présence moins ostentatoire »

Dans la capitale, les hommes de Wagner sont moins visibles. *« Moins violents, moins ostentatoires »*, note aussi un homme d'affaires français installé de longue date à Bangui. On n'y croise plus aussi souvent ces hommes en tenue camouflage couleur sable, muscles saillants et tatoués, visages dissimulés derrière des masques et des lunettes de soleil. Leur effectif global n'aurait pas beaucoup évolué : entre 1500 et 2000 personnes.

Chronologiquement, ce changement d'attitude est postérieur à la mort du fondateur de Wagner. Il coïnciderait donc avec la reprise en main du groupe par des structures russes officielles liées au ministère de la défense et aux services de renseignement, au sein d'une nouvelle entité dénommée Africa Corps.

> **« Tant que notre armée n'est pas opérationnelle à 100 %, nous avons besoin des Russes »**
>
> **EVARISTE NGAMANA**
> premier vice-président de l'Assemblée nationale

Pourtant, soulignent les chercheurs du PISM, la présence russe en Centrafrique est demeurée quasiment inchangée : *« Contrairement à d'autres pays d'Afrique où Wagner est déployé, en Centrafrique les soldats* [russes] *n'étaient pas obligés de signer de nouveaux contrats* [avec Africa Corps] *pour continuer de servir. »*

« Ici, Wagner a réussi à s'enraciner et dispose d'une clientèle au sommet de l'Etat », affirme un observateur étranger averti. Au sein de ce réseau d'influence figure le ministre de l'élevage et ancien rebelle Hassan Bouba. *« Il est de facto l'officier de liaison entre Wagner et les groupes rebelles*, ajoute notre source. *C'est lui qui a permis l'enrôlement de combattants locaux, ceux qu'on surnomme à Bangui les "Russes noirs" ou les "Wagner noirs". »*

Le 27 août 2023, Hassan Bouba assistait, à Saint-Pétersbourg, aux funérailles d'Evgueni Prigojine. Quelques jours plus tard, Fidèle Gouandjika, conseiller du président Touadéra, posait avec un tee-shirt « Je suis Wagner » devant les caméras de CNN. *« La présence des Russes n'est pas éternelle, mais tant que notre armée n'est pas opérationnelle à 100 %, nous avons besoin d'eux »*, explique Evariste Ngamana, premier vice-président de l'Assemblée nationale.

Pour autant, la structure organisant la présence russe en Centrafrique est une nébuleuse dont l'opacité est soigneusement entretenue. Où se situe la ligne de partage des eaux entre la représentation diplomatique russe de Bangui et la Maison russe, vitrine culturelle de Wagner ? De qui dépendent les soldats chargés de la sécurité rapprochée du président Touadéra ? Qui écrit et met en œuvre l'agenda russe à Bangui : l'ambassadeur à Bangui, Alexandre Bikantov, ou Dmitri Sytyi ?

Ce dernier participe à l'aventure Wagner en Centrafrique depuis le début. Son importance n'a pas décru après la mort d'Evgueni Prigojine. Au contraire. Arrivé là comme simple interprète de français-russe, cet homme de 35 ans occupe une place de choix dans la nébuleuse civilo-militaire Wagner, au côté de Denis Vladimirovich Pavlov. Celui-ci, en poste à l'ambassade russe de Bangui depuis septembre 2023, est décrit par plusieurs sources comme un agent du Service des renseignements extérieurs.

Bières, diamants, or et bois

En mai, Dmitri Sytyi s'affichait en uniforme lors de l'ouverture d'un campement militaire russe à Obo, dans le Haut-Mbomou. Quelque temps après, il posait aux côtés de combattants de la milice Azandé Ani Kpi Gbé. Les éléments de ce groupe, constitué en 2023 en réponse aux attaques de l'Unité pour la paix en Centrafrique, ont été formés pendant deux mois par des instructeurs russes avant de rejoindre les FACA dans le cadre, explique le gouvernement, du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des rebelles. *« Ils sont formés pour rétablir le contrôle de l'Etat dans la zone. Ils ne sont pas une milice mais appartiennent aux forces étatiques »*, avait alors précisé M. Sytyi.

« Mais à qui ira leur loyauté : Russes ou Centrafricains ? Ne forment-ils pas une armée au sein de l'armée ? », interroge Danièle Darlan. L'ancienne présidente de la Cour constitutionnelle a été débarquée de son poste en 2022, après s'être opposée au projet de nouvelle Constitution, finalement adopté en juillet 2023.

« Préparé probablement avec la participation des Russes », dit-elle, ce texte autorise le président sortant à briguer autant de mandats qu'il le souhaite. Menacée de mort, Danièle Darlan vit aujourd'hui le plus souvent recluse dans sa maison, protégée par des soldats et des blindés de la Minusca.

En ce début de juin, une poignée de russophones en treillis, visages découverts, montent dans un jardin public du centre de Bangui une grande buvette peinte en rouge, aux couleurs d'Africa Ti l'or, des bières produites en Centrafrique par une brasserie du réseau commercial Wagner. Plus loin, sur le boulevard longeant les rives de la rivière Oubangui, à une encablure de l'ambassade de France, la Maison russe s'étale. Dirigée par Dmitri Sytyi, elle offre des cours de langue, organise divers événements récréatifs et dispose d'un manège pour enfants.

« Outre la brasserie, les entreprises liées à Wagner se concentrent sur les activités d'extraction de diamants et d'or, explique un influent chef d'entreprise centrafricain. *Sur la mine d'or de Ndassima, ils sont passés d'une exploitation artisanale à l'échelle industrielle. En revanche, ils connaissent des problèmes dans le commerce du bois, qu'ils étaient parvenus à arracher à de vieilles sociétés libanaises. »* Selon notre interlocuteur, les voies d'exportation des grumes qu'ils utilisaient, passant par le Cameroun jusqu'au port de Douala, à 1300 km de Bangui, se sont refermées.

Mais pour l'opposant Martin Ziguélé, il n'y a pas là de quoi déstabiliser *« le modèle de prédation »* des Russes en Centrafrique : *« Ils ont corrompu la hiérarchie sécuritaire nationale et se sont rendus indispensables auprès du président, qui les laisse se payer sur la bête. Ils ne sont pas près de partir. »* ■

CHRISTOPHE CHÂTELOT



Des mercenaires du Groupe Wagner dans une ancienne base des Nations unies près de Bouar (République centrafricaine), le 23 septembre 2023. JIM HUYLEBROEK/RÉA



Postes-clés : les Vingt-Sept proches d'un accord

Si aucune décision formelle n'a été prise, Ursula von der Leyen reste favorite pour présider la Commission

BRUXELLES - *bureau européen*

Les Vingt-Sept ne veulent pas donner l'impression qu'ils vont passer des semaines, après les élections européennes du 9 juin, à s'étriper pour choisir les prochains présidents de la Commission et du Conseil européen ainsi que le futur chef de la diplomatie communautaire. Entre la guerre en Ukraine, la percée des extrêmes droites en Europe, la perspective de voir Donald Trump revenir à la Maison Blanche, le décrochage économique de l'Union, le réchauffement climatique et l'offensive de la Chine comme des Etats-Unis pour s'imposer dans les technologies d'avenir, ils ne peuvent se permettre un nouveau psychodrame.

C'est donc méticuleusement que les chefs d'Etat et de gouvernement européens avaient préparé leur réunion, lundi 17 juin, à Bruxelles, afin de ne pas laisser d'espace à l'improvisation. Les citoyens européens apprécieraient peu que *« les politiciens, ici à Bruxelles, discutent pendant des semaines de qui va faire quoi quand il y a tant de défis »*, a relevé le chef du gouvernement irlandais, Simon Harris.

Les sociaux-démocrates réclament que le Portugais Antonio Costa soit nommé à la tête du Conseil

« On n'est pas loin »

Et pourtant, même s'ils assurent en être proches, les Vingt-Sept ne sont pas parvenus à un accord formel, lundi soir. *« Il faut que ça mijote »*, mais *« je pense qu'on n'est pas loin »*, confie le président français, Emmanuel Macron, qui mise sur un accord d'ici dix jours, quand les dirigeants se retrouveront une nouvelle fois à Bruxelles. De fait, les favoris sont bien identifiés et soutenus aussi bien par la droite du Parti populaire européen (PPE) que par les sociaux-démocrates (S&D) et les libéraux de Renew, qui forment une coalition au Parlement européen.

A commencer par Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, qui cherche à être reconduite. *« Une excellente candidate »*, assure le premier ministre néerlandais, Mark Rutte, qui se réjouit du *« consensus émergent »* sur l'ensemble des nominations à venir. Alors que le PPE a renforcé sa position de premier groupe politique au Parlement européen, le 9 juin, l'ex-ministre d'Angela Merkel est légitime.

Dans ce contexte, les S&D, qui forment la deuxième force politique dans l'hémicycle strasbourgeois et ont plutôt bien résisté dans les urnes, réclament la présidence du Conseil, qu'ils souhaitent voir revenir à l'ancien premier ministre portugais Antonio Costa. Le PPE et les S&D ont par ailleurs pour habitude de se partager la présidence du Parlement européen, qui change à mi-mandat. La Maltaise Roberta Metsola, l'actuelle tenante du poste, pourrait donc rester deux ans et demi de plus en fonction, avant de se retirer au profit d'un socialiste.

Les libéraux de Renew, qui ont subi un sérieux revers aux élections européennes mais restent un allié indispensable au PPE et aux S&D pour avoir une majorité au Parlement et y former une coalition pro-européenne, veulent quant à eux voir le poste de haut représentant de l'UE occupé par la première ministre d'Estonie, Kaja Kallas. *« Il y a un accord sur les noms. Reste à trouver les équilibres politiques entre les familles »*, résume un diplomate européen.

Lundi soir, le PPE, fort de ses bons résultats aux européennes et d'une douzaine de représentants à la table du Conseil, a décidé de *« faire monter les enchères »*, selon l'expression d'un diplomate européen, et de demander davantage que la présidence de la Commission. Pourquoi pas celle du Parlement pendant cinq ans, au lieu de deux ans et demi ? Ou bien la tête du Conseil pendant la deuxième partie du mandat ? *« C'est sûr,* [Antonio Costa] *est compétent. Mais il nous faut clarifier le contexte légal »*, a ainsi lancé Donald Tusk, le premier ministre polonais (PPE), faisant allusion aux déboires judiciaires du Portugais, qui l'ont contraint à démissionner le 7 novembre 2023, mais qui ne lui posaient pas de problème jusqu'ici.



Ursula von der Leyen et des dirigeants et représentants de l'Union européenne, à Bruxelles, lundi 17 juin. NICK GAMMON/AFP

Grand marchandage

Les S&D n'ont pas du tout apprécié l'offensive du PPE alors qu'ils pensaient avoir un accord stabilisé. Ils ont rappelé que, si la droite veut placer Ursula von der Leyen à la tête de la Commission, elle aura besoin du soutien des socialistes, au Conseil, où elle doit être nommée par une majorité qualifiée des dirigeants, comme au Parlement européen, où elle devra être investie par au moins 361 des 720 nouveaux eurodéputés.

Il n'y a pas que le PPE qui a cherché à faire monter les enchères, lundi soir. Après le succès, aux élections européennes, de son parti postfasciste Fratelli d'Italia et, plus largement, de l'extrême droite, la présidente du conseil italien, Giorgia Meloni (Conservateurs et réformistes européens), espère également plus. En obtenant, par exemple, pour Rome un poste de vice-président puissant à la Commission. Elle n'a pas apprécié d'être tenue à l'écart des négociations. Mais elle sait qu'Ursula von der Leyen ne fera pas forcément le plein de voix dans la coalition majoritaire rassemblant PPE, S&D et Renew, y compris dans son propre camp, où elle est jugée trop verte et trop sociale. Elle pourrait donc devoir solliciter l'aide, au Parlement européen, des troupes de Fratelli d'Italia.

Le conseil européen de lundi a aussi permis de faire avancer la cause de Mark Rutte, qui souhaite succéder à Jens Stoltenberg au secrétariat général de l'OTAN. Déjà soutenu par 29 des 32 membres de l'Alliance, il s'y est entretenu avec Viktor Orban, qui s'opposait jusqu'ici à sa nomination, estimant que le Néerlandais l'avait mal traité ces dernières années. *« Les deux dirigeants ont eu une bonne conversation,* confie une source diplomatique après la rencontre. *Ils ont convenu de se concentrer sur l'avenir. »* La voie semble désormais dégagée pour le Néerlandais.

Dans ce grand marchandage, Charles Michel aura jusqu'à la fin tenté de barrer la route à Ursula von der Leyen, avec laquelle il entretient une relation exécrable. *« Il a vidé la boîte de peaux de bananes »*, commente un diplomate européen. L'ancien premier ministre belge a ainsi essayé de l'empêcher de participer au dîner de lundi, au prétexte que les Vingt-Sept devaient discuter de sa reconduction. Il a finalement été décidé qu'elle sortirait de la salle quand son cas serait évoqué.

Ces dernières semaines, alors qu'il faisait le tour des capitales pour préparer la réunion, M. Michel a également suggéré les candidatures alternatives du premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, pour la Commission et de son homologue danoise, Mette Frederiksen, pour le Conseil. Sans succès. ■

PHILIPPE JACQUÉ ET VIRGINIE MALINGRE

Russie-Corée du Nord : une proximité observée de près par Pékin

Vladimir Poutine devait se rendre, mardi et mercredi, à Pyongyang. Une visite qui marque une évolution dans leurs liens stratégiques

PÉKIN - *correspondant*

Bien sûr, il aurait été plus simple de faire d'une pierre deux coups : de Pékin, où il se trouvait à la mi-mai, Vladimir Poutine aurait pu directement se rendre à Pyongyang, située à moins de deux heures de vol. Finalement, le président russe a préféré attendre un mois avant d'atterrir en Corée du Nord, où il sera, mardi 18 et mercredi 19 juin ; après quoi il s'envolera pour le Vietnam.

La Chine est certainement plus à l'aise avec ce cloisonnement des séquences qui évite l'image d'un triangle de convergences sans nuances entre trois ennemis de l'Occident. Car Pékin éprouve un sentiment mitigé face au rapprochement russo-nord-coréen qu'a appelé l'invasion de l'Ukraine.

Le président russe et le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un, se sont trouvés par intérêt mutuel. Le premier avait besoin des stocks d'obus nord-coréens pour poursuivre sa guerre ; le second de réduire son isolement et d'obtenir une aide alimentaire afin de stabiliser la situation économique dans son pays après les années liées au Covid-19 ainsi que, peut-être, certains éléments de connaissance dans les domaines balistique ou satellitaire. Le dictateur nord-coréen y trouve un autre bénéfice : il diversifie ses accointances, alors que la République populaire démocratique de Corée, dont l'obsession pour l'autonomie se traduit par sa doctrine *« juche »* s'inquiète de longue date d'être bien trop dépendante de la Chine.

« OTAN antichinois »

Cette évolution est à double tranchant pour Pékin. Elle lui allège le fardeau d'avoir à couvrir sur la scène internationale la turbulente Corée du Nord et de lui livrer assez de biens et de nourriture pour assurer sa survie. La Chine juge qu'il est de son intérêt de maintenir la zone tampon qu'est la Corée du Nord, car les grandes bases américaines de Corée du Sud ne sont qu'à 400 kilomètres de son territoire. En contrepartie, la Chine a dû devenir le parapluie international de la Corée du Nord, malgré ses bravades, ses essais nucléaires et ses tirs de missiles. N'écoutant que lui-même et n'engageant pas, tout au moins pas au rythme suggéré par Pékin, le type de réformes qui ont permis à ce dernier de se développer, le régime nord-coréen agaçait passablement son grand voisin. L'accélération du nombre de tirs, dans les années 2010, avait convaincu une partie des cercles stratégiques chinois que la Corée du Nord, seul pays avec lequel la Chine dispose d'un accord de défense mutuelle, était devenue un boulet. Les deux pays ont renouvelé, en 2021, ce traité adopté après la guerre de Corée (1950-1953). Toutefois, en 2017, un éditorial du quotidien officiel *Global Times* avait pris soin de préciser que Pékin n'irait au secours de Pyongyang que s'il était agressé, pas agresseur.

Cette lassitude vis-à-vis de son allié s'est installée. Mais Pékin est pris d'un regain d'intérêt pour la Corée du Nord. La puissance chinoise, de plus en plus affirmée, s'inquiète en effet de la concertation croissante entre Washington et ses alliés dans la région – Japon et Corée du Sud – souvent qualifiée d'*« OTAN antichinois »* par la Chine. Pékin est rappelé à l'utilité de la zone tampon nord-coréenne. Or, pour ce faire, Pyongyang doit pouvoir assurer sa défense et sa survie. Que Moscou contribue à les lui apporter permet de desserrer l'étau des sanctions, ce que la Chine appelle de ses vœux de longue date, sans que Pékin ne porte la responsabilité des violations de l'ordre international onusien. Un point important pour la première puissance commerciale mondiale, soucieux de son image, à la différence de Moscou, en rupture complète.

Mais, dans ce processus, Pékin voit se diluer sa capacité à influer sur Pyongyang. L'empire du Milieu, partisan de la stabilité qui lui a permis de prospérer, était déjà sceptique quant à la manière de faire nord-coréenne, incontrôlable. La Russie pourrait ajouter sa touche disruptive et désinhiber la Corée du Nord, au moment où un président illisible pourrait revenir à la Maison Blanche.

Vu de Chine, la guerre menée par la Russie avec l'aide des obus nord-coréens contribue à réduire les stocks de munitions occidentaux, ce qui va dans le sens des intérêts chinois. Elle permet aussi de tester le contournement du système financier dominé par Washington, ce dont Pékin pourrait un jour avoir besoin en cas de guerre à Taïwan. Enfin, elle prépare la Chine à son potentiel futur choc avec l'Occident. Mais il est probable que cette ouverture russe aide Pyongyang à développer son programme de missiles, selon des modalités encore inconnues. *« La manière dont la Corée du Nord va utiliser ce pouvoir renforcé n'est pas sous contrôle chinois et ce point crée une importante incertitude pour la Chine. Donc, il y a pour elle du bon et du mauvais »*, relève Zhao Tong, spécialiste de la politique des programmes nucléaires au centre Carnegie Chine.

En mars 2023, le quotidien *Rodong Sinmun* avait publié une photo de Kim Jong-un entouré de hauts gradés posant la main sur des bombes rondes, de la taille de petits tonneaux, peintes en vert militaire et en rouge. Des têtes nucléaires tactiques, selon l'organe officiel, qui peuvent être montées sur des missiles de courte portée pour frapper de l'autre côté de la zone démilitarisée, en Corée du Sud, et y provoquer des dégâts mesurés. Des armes qui, si elles sont ce que prétend le régime, pourraient être déployées sur le front et non à unique usage dissuasif.

Or, cette posture est très proche de celle de la Russie, qui a agité la menace nucléaire à plusieurs reprises. Et très éloignée de la doctrine chinoise, pour qui cette arme doit seulement être dissuasive. Un point d'inquiétude évoqué par Pékin avec Moscou plusieurs fois depuis son entrée en guerre avec l'Ukraine, mais sur lequel Poutine est malgré tout revenu. ■

HAROLD THIBAULT

Intrusion de soldats nord-coréens au Sud

Selon les chefs d'état-major interarmées, de 20 à 30 soldats nord-coréens, qui effectuaient des travaux de construction du côté nord de la frontière, ont brièvement traversé à 8 h 30, mardi 18 juin, la ligne de démarcation militaire qui divise les deux pays. Les soldats se sont retirés après que le Sud a diffusé des avertissements et tiré des coups de semonce. L'armée sud-coréenne a observé une hausse des activités de construction nord-coréennes le long de sa frontière, déjà lourdement armée, pour installer des barrières antichars présumées renforcer les routes et poser des mines.

A Doha, le lent retour à la vie des corps brisés de Gaza

Depuis le début de la guerre, près de 800 Palestiniens blessés par les tirs israéliens ont été soignés au Qatar

REPORTAGE

DOHA - *envoyée spéciale*

Shaïma Al Ghol ne quitte pas des yeux l'écran de la télévision allumée au-dessus de son lit d'hôpital. La bouche bée, elle regarde les images de la chaîne qatarie Al-Jazira montrant les décombres des derniers bombardements israéliens dans la bande de Gaza. *« Ma famille est toujours là-bas*, s'inquiète la Palestinienne de 33 ans, ses deux jambes pansées allongées sur le lit. *Je suis ici, à Doha, mais mon père, mon frère, ma mère, ma sœur et sa famille vivent tous dans une tente à Rafah. Comment ne pas suivre les infos ? »*

La maison de Shaïma, située dans le sud de la bande de Gaza, a été bombardée le 12 février. Son mari, Abdallah, leur fille, Jinan, âgée de 10 ans, et leur fils, Mohamed, 15 ans, ont été tués tous les trois. Depuis le 18 mars, avec ses deux enfants en vie, Hodayfa et Maryam, et sa belle-sœur, Shaïma est au Qatar, hospitalisée à l'hôpital Hamad, spécialisé en chirurgie. Depuis le début de la guerre avec l'Etat hébreu, le 7 octobre 2023, à la suite de l'attaque sanglante du Hamas en Israël, le Qatar a évacué plus de 2 300 Gazaouis, dont environ 800 pour raison médicale.

Sur son téléphone portable, la jeune femme montre une vidéo de Hodayfa, filmée juste après le bombardement de leur maison. Le visage et le corps du garçon de 10 ans sont couverts de poussière, alors qu'il vient d'être retiré par un voisin des gravats de l'immeuble effondré. *« Mes frère et sœurs et mes parents sont piégés sous les décombres »*, crie-t-il en pleurs. Une autre photo, enregistrée précieusement dans le téléphone de Shaïma et devenue virale, montre le corps sans vie de sa fille Jinan, accrochée à un mur à la suite de l'explosion.

« Quelle maison ? »

La survivante du bombardement est restée inconsciente pendant des jours, les jambes et le dos criblés d'éclats de munitions. Elle a subi 47 opérations. Son fils, qui marche avec une béquille, une dizaine. Le visage toujours souriant, Shaïma explique que son défunt mari *« n'est pas encore venu »* dans ses rêves. *« Mais mon frère l'a vu une fois. Abdallah lui a donné un chocolat pour moi. Et, une autre fois, sa nièce l'a vu. Abdallah lui demandait comment j'allais. Mais pourquoi ne vient-il pas me voir directement ? Il va finir par venir. Oui. Inchallah ! »*



Shaïma Al Ghol, à l'hôpital, à Doha, le 30 mai. NATALIE NACCACHE POUR « LE MONDE »

Lorsqu'on lui demande comment, après tant de drames, elle arrive encore à sourire, Shaïma hausse le ton : *« Vous voulez que je pleure ? Pleurer ne nous a jamais servis. Si je pleure devant mes enfants, ils s'effondreront. »* Hodayfa, lui, pleure la nuit. Sa mère essaie de le distraire. Elle-même a craqué une fois, quand ses enfants sont partis dans un mall proche de l'hôpital.

Depuis le début du conflit, le Qatar a mené une dizaine d'opérations d'évacuation de blessés ou de malades palestiniens de Gaza. Ces transferts s'inscrivent dans *« la stratégie diplomatique globale de ce pays, autrement dit son soft power, et sa construction en tant qu'acteur influent sur la carte régionale et mondiale*, explique le chercheur Nikolay Kozhanov, professeur associé de recherche au Centre d'études du Golfe de l'université du Qatar. *L'histoire du Qatar moderne est marquée par sa quête de sécurité. Dans cette perspective, le pays doit accroître son importance sur la scène internationale. En raison de sa taille et de sa population, très réduites, il ne peut pas disposer d'une grande force militaire. En revanche, le Qatar a de l'argent grâce à son industrie du gaz naturel liquéfié. Cela permet à Doha d'investir dans l'aide humanitaire, dans l'assistance aux populations des régions en conflit et dans la médiation ».*

> **« On m'a dit que l'explosion m'avait fait tomber et que je n'avais plus de jambes »**
> SHAHED ALQUTATI
> Palestinienne de 22 ans

La micromonarchie, qui est à la fois un proche allié des Américains et le pays hôte du bureau politique du Hamas, fait office de médiateur entre le mouvement islamiste et Israël dans les négociations en vue d'un cessez-le-feu à Gaza. Ce que Shaïma et tous les autres Palestiniens rencontrés à Doha attendent avec impatience. Dans une chambre proche, une autre jeune femme, Shahed Alqutati, âgée de 22 ans, est suspendue aux nouvelles de son frère, Mohamed, resté à Gaza. *« Ma terre est ici. Je ne vais pas la quitter »*, a-t-il dit à sa famille, lorsqu'elle est partie au Qatar. *« Il veut retourner à notre maison*, glisse Shahed. *Mais quelle maison ? Il n'en reste que des décombres. »*

Shahed dit avoir perdu le fil des opérations chirurgicales qu'elle a endurées. Son appartement, au deuxième étage d'un immeuble dans le nord de la ville de Gaza, a été bombardé le 11 octobre 2023. *« J'ai été inconsciente pendant trois jours, mais on m'a dit que l'explosion m'avait fait tomber dans la rue et que je n'avais plus de jambes. »* Son mari, Ali, 26 ans, est mort sur-le-champ. Shahed, enceinte de sept mois, a perdu son bébé, une fille, deux jours plus tard. *« Avec Ali, on voulait l'appeler Sham. »* Pour enterrer la petite, la famille a ouvert la tombe du père et l'a posée sur lui. Sur son téléphone portable, Shahed montre une photo de la scène. *« Regardez : Ali est en train de sourire. »* Le couple s'était rencontré à l'Université islamique de Gaza, où la jeune femme étudiait la littérature anglaise et où Ali enseignait.

Dans l'attente d'une prothèse

A Gaza, après l'explosion de leur maison, Shahed a été hospitalisée à l'hôpital Al-Shifa. En novembre 2023, les troupes israéliennes l'ont encerclé une première fois et ont forcé les patients à l'évacuer. Amputée d'une jambe, Shahed a été poussée par sa mère, pendant des heures, sur un fauteuil roulant, avant d'arriver à Rafah, dans le sud de la bande côtière. *« Le sol était jonché de débris*, se souvient-elle. *Nous avons dû passer par d'innombrables points de contrôle israéliens et devant les chars et les soldats qui braquaient leurs armes sur nous. »* Finalement, Shahed, accompagnée de sa mère, a été évacuée, vers l'Egypte, début janvier, et deux semaines plus tard au Qatar.

En cette fin du mois de mai, Arwa Abu Dahrouji, 31 ans, vient de sortir de l'hôpital. Elle commence à remarcher, à l'aide d'une paire de béquilles. Avec sa mère, sa sœur et ses deux enfants, elle vit dans un complexe où sont logés d'autres Gazaouis, évacués comme elle et pris en charge par les autorités qataries. La fille d'Arwa, Alma, 10 ans, est amputée de la jambe gauche. Dans l'aire de jeu, derrière leur immeuble, elle sautille avec ses béquilles roses.

Le soir du 16 novembre 2023, l'immeuble de trois étages habité par la famille d'Alma et celle des parents de son mari, situé dans le sud de la bande côtière, a été bombardé. Les moments qui ont précédé la frappe sont gravés dans la mémoire d'Arwa. Elle est dans la cuisine en train de préparer le dîner. Alma, tenant dans ses bras sa petite sœur de 6 mois, Sham, suit sa mère. Ahmed, 6 ans, va voir son père, Ezzedine, dans le salon, lui rappelant qu'il était temps de faire la prière. Soudain l'appartement explose et Arwa perd connaissance.

Sept heures plus tard, elle se réveille, le dos et les jambes couverts d'éclats d'obus. Sham est morte sur le coup. Alma a été amputée. Ahmed et son père sont également gravement blessés. Alma est envoyée, avec sa grand-mère, en Turquie cinq jours plus tard. Arwa et Ahmed partent en Egypte à la mi-décembre 2023. Son mari n'aura pas la permission de quitter Gaza avec sa famille. Encore aujourd'hui, il est hospitalisé dans le sud de l'enclave où ses amis essaient de s'occuper de lui. Le 13 janvier, Ahmed meurt des suites de ses blessures. *« Je ne me sentais pas capable de l'enterrer seule en Egypte*, explique Arwa. *Et il fallait que son père le voie une dernière fois et qu'il lui dise au revoir. »* Ahmed est envoyé à Gaza, où son père l'enterre.

Pour sa jambe amputée, Alma attend une prothèse. Elle va toute seule aux cours de mathématiques, de sciences et de langue arabe, organisés dans le complexe. A la maison, Arwa, ancienne enseignante de mathématiques, aide aussi sa fille. En cet après-midi, dans l'aire de jeu, une vieille femme gazaouie, Sharha, s'assoit sur un banc. Entre deux sanglots, elle explique qu'elle vient de recevoir un appel de Gaza lui annonçant le décès de son fils. *« Dieu, ouvre les portes du paradis à mon fils ! »*, murmure-t-elle. A Doha, dans le complexe des Palestiniens convalescents, quasiment pas un jour ne passe sans que l'un d'eux n'apprenne la mort d'un de ses proches, resté sous les bombes. ■

GHAZAL GOLSHIRI

En Israël, Benyamin Nétanyahou dissout le cabinet de guerre

La décision fait suite au départ de généraux de l'opposition centriste qui avaient créé cet organe, avec le premier ministre, après le 7 octobre 2023

JÉRUSALEM - *correspondant*

Depuis le 9 juin et la démission de ses alliés centristes du gouvernement, Benyamin Nétanyahou mène seul la guerre. Pure formalité, le premier ministre israélien a fini par acter cet état de fait en annonçant, dimanche 16 juin, la dissolution du cabinet de guerre. Cet organe restreint avait été créé en octobre 2023, par un accord avec les généraux Benny Gantz et Gadi Eisenkot. Issus de l'opposition centriste, ces deux anciens chefs d'état-major avaient accepté de rejoindre le gouvernement après l'attaque du Hamas dans le sud du pays le 7 octobre 2023, à la condition qu'un petit cabinet assume la direction des opérations. Ils exigeaient qu'en soient exclus les ministres fondamentalistes religieux, membres de la coalition de M. Nétanyahou, qu'ils jugeaient être une menace pour l'Etat.

Le départ des généraux, tardif et sans éclat, rendait de fait cet organe caduc. Eux-mêmes le jugeaient déjà dévitalisé. Ils s'estimaient à regret incapables de peser sur les choix, ou les non-choix, d'un premier ministre réticent à toute décision irrémédiable. Après cette annonce faite lundi par M. Nétanyahou, son ministre de la sécurité nationale, le suprémaciste Itamar Ben Gvir, ne pourra plus revendiquer à cor et à cri son propre siège au cabinet de guerre.

Le premier ministre devrait maintenir autour de lui un cercle étroit de collaborateurs : le ministre de la défense, Yoav Gallant, et le conseiller à la sécurité nationale, Tzachi Hanegbi, le ministre sans portefeuille et « deuxième cerveau » de M. Nétanyahou, Ron Dermer, ainsi que le patron du parti ultraorthodoxe Shass, Arié Déri. Il renoue ainsi avec une pratique du pouvoir établie depuis la fin des années 2010, période marquée par un exercice de plus en plus solitaire, après l'exclusion ou le départ de figures autonomes et expérimentées de son parti, le Likoud.

Fébrilité politique

Ce cercle devra, comme auparavant, faire valider ses grandes orientations par le cabinet de sécurité, organe institutionnalisé, lui, de longue date, qui rassemble les ministres-clés sur les grandes affaires sécuritaires. M. Ben Gvir et les siens y exerçaient une influence croissante. M. Nétanyahou a régulièrement repoussé ces réunions, dont les débats houleux ont fuité régulièrement dans la presse. Ces derniers jours, les deux généraux démissionnaires ont exprimé, dans des interviews à la télévision israélienne, tout le mal qu'ils pensent de ce gouvernement *« pénétré »* par *« des motifs ultérieurs et des considérations politiques »*, selon les mots de M. Eisenkot, qui qualifie M. Ben Gvir de *« premier ministre par alternance »*. M. Gantz, favori des sondages à la cote lentement décroissante, a affirmé que ces calculs avaient conduit à repousser un possible accord avec le Hamas, censé permettre la libération d'une partie des otages du mouvement islamiste.

Soucieux de ne pas prêter le flanc à des accusations de défaitisme, de la part d'électeurs de droite qu'il courtise, M. Gantz s'est gardé d'appeler à une fin de la guerre. Il s'est contenté d'avancer qu'Israël aurait intérêt à considérer une interruption de la guerre *« d'un an ou deux »*, afin de permettre ces libérations, avant de relancer une longue campagne contre le Hamas, qui durerait *« des années »*.

> **La coalition de droite et de partis fondamentalistes n'annonce aucun changement d'orientation de fond**

En octobre 2023, le leader de l'opposition, le centriste Yaïr Lapid, avait vertement critiqué ces deux généraux, qu'il accusait de sauver les extrémistes au pouvoir, en rejoignant le gouvernement. Lui-même exigeait que M. Ben Gvir et ses camarades suprémacistes en soient exclus, avant de conclure un accord en vue d'une union nationale. M. Lapid était resté dans l'opposition, largement aphone et inconséquent, sans parvenir à se distinguer sur le fond de M. Nétanyahou.

De nouveau seule en scène, la coalition de droite et de partis fondamentalistes, élue fin 2022, n'annonce aucun changement d'orientation de fond. Mais elle laisse voir une fébrilité politique. Ainsi, dimanche, le premier ministre s'est-il cru obligé de désavouer l'armée, après que celle-ci a pris une mesure technique, censée faciliter l'acheminement d'aide humanitaire internationale dans Gaza.

Le bureau de M. Nétanyahou a annoncé qu'il n'avait pas été informé de la mise en place de cette *« pause tactique »* et très limitée. Il a fait savoir à son secrétaire militaire que *« cela était inacceptable pour lui »*. Cette annonce relève de la rhétorique à consommation domestique : il s'agissait de contrer la critique exprimée par M. Ben Gvir, qui s'en est pris vertement à la décision de l'armée. Partisan d'un siège total de Gaza et d'un nettoyage ethnique de l'enclave, ce ministre avait refusé le matin même toute interruption des combats à Rafah – ce que l'armée n'envisage pas elle-même. ■

LOUIS IMBERT

Le Monde
MERCREDI 19 JUIN 2024

La loi sur la restauration de la nature adoptée

Ce texte-clé du pacte vert européen a été voté in extremis grâce au revirement d'une ministre autrichienne

VIENNE - *correspondant régional*

Il aura fallu un dernier coup de théâtre et le déclenchement d'une crise gouvernementale en Autriche pour que la loi sur la restauration de la nature soit sauvée in extremis. A l'issue de l'un des parcours *« les plus tumultueux de l'histoire de la législation européenne »* – selon les mots d'organisations de protection de la nature –, ce texte majeur du pacte vert a été définitivement adopté, lundi 17 juin, grâce au changement de pied de dernière minute de la ministre autrichienne de l'environnement, Leonore Gewessler (Die Grünen, Les Verts).

Le Conseil des ministres de l'environnement, réuni à Luxembourg, faisait figure de la dernière chance pour ce règlement. Adopté en trilogue fin 2023 (une réunion rassemblant Commission européenne, Conseil de l'Union européenne et Parlement), le texte était dans l'impasse depuis que la Hongrie avait décidé de ne plus le soutenir, le privant de majorité qualifiée. Faute d'adoption avant que Budapest ne prenne la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne (UE), le 1er juillet, le sort de cette loi serait devenu particulièrement incertain.

La ministre écologiste autrichienne a rebattu les cartes en annonçant dimanche, à la surprise générale, qu'elle soutiendrait la loi, après avoir précédemment annoncé s'abstenir. Lundi matin, vingt Etats sur vingt-sept, représentant 66,07 % de la population de l'UE, ont voté en faveur du texte – la majorité qualifiée étant d'au moins quinze Etats représentant au moins 65 % de la population. La Suède, la Finlande, la Pologne, les Pays-Bas, l'Italie et la Hongrie s'y sont opposés, et la Belgique s'est abstenue.

« Des objectifs contraignants »

« Je suis heureux de ce vote sur le règlement sur la restauration de la nature, sur lequel un accord entre le Parlement et le Conseil [de l'UE] *avait été trouvé il y a presque un an,* a salué le ministre de l'environnement de la région de Bruxelles-Capitale, Alain Maron, qui présidait le Conseil environnement. *Nous n'avons pas le temps de faire une pause dans la protection de notre environnement. »* Les organisations de défense de la nature se sont également réjouies de l'adoption de cette loi, qui marque selon elles un *« tournant ».*

> **« Dans les moments décisifs, je veux faire ce qui est juste sans me cacher »**
> LEONORE GEWESSLER
> ministre autrichienne de l'environnement

« C'est la première fois depuis des décennies que l'UE adopte un texte avec des objectifs contraignants et ambitieux en faveur de la nature, estime Anouk Puymartin, responsable du plaidoyer de Birdlife Europe. *En tant que règlement, il n'a pas à être transposé et doit être appliqué comme tel. »* Le vote au Conseil de l'environnement était la toute dernière étape avant la publication du texte au *Journal officiel* et son entrée en vigueur. Les Etats auront ensuite deux ans pour soumettre leurs plans nationaux de restauration.

Alors que plus de 80 % des habitats et 70 % des sols européens sont en mauvais état de conservation, la loi prévoit la restauration d'au moins 20 % des terres et des mers de l'UE d'ici à 2030, et de tous les écosystèmes dégradés d'ici à 2050. Des mesures devront être prises en priorité dans les zones Natura 2000, mais l'ensemble des écosystèmes sont concernés. Les Etats devront remettre progressivement en eau les tourbières, améliorer la biodiversité des écosystèmes forestiers en laissant par exemple davantage de bois mort, éviter toute perte d'espaces verts urbains ou encore restaurer l'écoulement naturel de 25 000 kilomètres de rivières.

« Restaurer la nature va nous aider à être plus résilients face aux effets du changement climatique, à nous protéger des inondations et des sécheresses, à faire en sorte que l'on puisse continuer à avoir une agriculture productive à long terme... », précise Sabien Leemans, chargée des questions de biodiversité au bureau politique européen du Fonds mondial pour la nature (WWF). Depuis sa présentation par la Commission en juin 2022, et après une intense campagne d'obstruction et de désinformation menée par la droite et l'extrême droite au printemps 2023, le texte a été affaibli. Les Etats ont une obligation de moyens, et non plus de résultats, concernant l'objectif de non-dégradation d'un écosystème ayant été restauré. Des possibilités de dérogation permettant de mettre sur pause le règlement, par exemple en cas de catastrophe naturelle, ont aussi été introduites, mais des cibles de restauration des zones agricoles ont bien été maintenues.


La ministre autrichienne de l'environnement, Leonore Gewessler (Les Verts), à Bruxelles, le 20 décembre 2021. JOHN THYS/AFP

Le principal syndicat européen d'agriculteurs et de coopératives agricoles, le COPA-Cogeca, a répété lundi 17 juin son opposition à cette loi, dénonçant *« une proposition erronée »* et l'absence de *« financement clair et cohérent »* pour la restauration des écosystèmes. Ce vote *« entraînera des batailles juridiques aux niveaux régional, national et européen, sans que l'on sache comment et quand cette loi sera mise en œuvre »,* avertit l'organisation. Au contraire, le commissaire européen à l'environnement, Virginijus Sinkevicius, a salué un texte de compromis accordant de la *« flexibilité »* aux pays, tout en étant à la hauteur des défis.

« Abus de pouvoir »

En décidant de voter pour la loi sur la restauration de la nature, la ministre de l'environnement autrichienne a de son côté provoqué la colère de ses alliés de gouvernement conservateurs. Dénonçant un *« abus de pouvoir »,* le Parti populaire d'Autriche (ÖVP, conservateur) a annoncé vouloir porter plainte contre Leonore Gewessler devant la justice européenne. *« Le vote de la ministre ne correspond pas à la volonté nationale, et n'était donc pas conforme à la Constitution »,* a dénoncé une porte-parole du chancelier conservateur Karl Nehammer.

Celui-ci avait écrit dès dimanche soir à la présidence belge du Conseil pour lui demander – sans succès – de ne pas prendre en compte la voix de Mme Gewessler, l'ÖVP ayant officiellement appelé la ministre à s'abstenir. Leonore Gewessler avait toutefois annoncé dimanche qu'elle passerait outre l'opposition de ses alliés de coalition et de la totalité des présidents conservateurs de Länder, tous très proches du lobby agricole autrichien et qui ne voulaient pas de ce texte. *« Dans les moments décisifs, je veux faire ce qui est juste sans me cacher »,* avait-elle défendu lors d'une conférence de presse, où elle avait estimé qu'elle était également en position de décider seule de son vote à la table du Conseil.

« La décision d'aujourd'hui est une victoire pour la nature », a-t-elle encore défendu lundi sur la plate-forme X après le vote, tandis qu'à Vienne la survie de la coalition n'était pas assurée. A quelques mois des élections législatives du 29 septembre, les deux partis de la coalition écolo-conservatrice au pouvoir depuis début 2020 affichent en effet leur divergence au grand jour, dans un contexte où le parti d'extrême droite Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ) fait la course en tête dans les sondages en promettant de détricoter toute politique environnementale.

Au niveau international, la France a rappelé, lors du Conseil, qu'un rejet du texte aurait été un *« signal très négatif »* concernant le leadership de l'UE, à quelques mois de la prochaine conférence mondiale sur la biodiversité (COP16), prévue fin octobre en Colombie. Ce rendez-vous sera l'occasion de faire le point sur la manière dont les Etats entendent mettre en œuvre les engagements pris lors de la COP15 au Canada, en 2022 : sous la pression de l'UE notamment, 195 parties ont promis de restaurer 30 % des écosystèmes dégradés d'ici à 2030. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND ET PERRINE MOUTERDE (À PARIS)

La Serbie relance son projet de mine de lithium avec Rio Tinto

Le président nationaliste, Aleksandar Vucic, promet une ouverture en 2028 de ce projet abandonné en 2022 après une forte mobilisation

VIENNE - *correspondant régional*

Le gouvernement serbe avait officiellement annoncé en janvier 2022 *« la fin »* du projet et la révocation de toutes les licences accordées au géant minier anglo-australien Rio Tinto pour ouvrir sur le territoire de ce pays des Balkans l'une des plus grandes mines de lithium d'Europe. Mais, surprise, dimanche 16 juin, le président et homme fort de la Serbie, Aleksandar Vucic, a annoncé dans les colonnes du quotidien financier britannique *Financial Times* la relance de ce gigantesque projet minier visant à produire 58 000 tonnes de lithium par an.

Un volume suffisant pour *« fournir 17 % de la production européenne annuelle de véhicule électrique »,* vante M. Vucic dans cette interview en justifiant son retournement deux ans et demi après son annonce d'annulation par de *« nouvelles garanties »* qui auraient été apportées par Rio Tinto pour rassurer l'opinion publique serbe, fortement opposée à la mine. Ce brusque changement de pied devrait soulager l'Union européenne (UE), qui essaie désespérément de sécuriser ses sources d'approvisionnement de ce minerai crucial pour la transition écologique.

Situé dans le sud-ouest de ce pays candidat à l'adhésion à l'UE, le filon de Jadar est en effet considéré depuis longtemps comme un des plus prometteurs du Vieux Continent. Mais, en 2022, M. Vucic, dirigeant nationaliste qui adore jouer avec les intérêts géopolitiques des grandes puissances, avait reculé face aux inquiétudes environnementales exprimées par les dizaines de milliers de Serbes descendus à plusieurs reprises dans la rue contre ce projet de mine. Avec sa longue histoire d'atteintes environnementales, Rio Tinto n'avait pas réussi à rassurer sur sa capacité à préserver la qualité de l'eau de la rivière Jadar. A quoi il faut ajouter le rejet atavique de tout projet venu de l'Occident de la part du fort courant prorusse dans l'opinion serbe.

« Rio Tinto n'a absolument pas fourni suffisamment d'informations aux citoyens ou au gouvernement serbe », avait fustigé la première ministre de l'époque, Ana Brnabic, une alliée de M. Vucic, en regrettant l'opacité de l'entreprise anglo-australienne. Désormais présidente du Parlement, celle-ci soutient pourtant à nouveau le projet et a promis d'organiser un débat entre les députés dans les prochains jours. Selon le *Financial Times*, M. Vucic compte organiser une rencontre avec tous les acteurs du projet minier *« le mois prochain* [en juillet] *»* à Belgrade avec pour objectif un début des activités *« en 2028 »,* soit deux ans de retard sur le calendrier initial.

Pression des européens

Si la relance du projet s'annonce aussi facile, c'est qu'en réalité il n'avait pas été totalement enterré, en dépit des annonces. Depuis 2022, Rio Tinto avait notamment continué d'acquérir des terres dans la région de Loznica, où la mine devrait avoir, en tout, une emprise de près de 400 hectares.

> **« Je suis sûr que les citoyens serbes vont arrêter ce projet destructeur »**
> SAVO MANOJLOVIC
> l'un des leaders du mouvement anti-lithium

Les diplomates européens – à commencer par les Allemands très inquiets pour l'approvisionnement de leur puissante industrie automobile – continuaient aussi discrètement à faire pression en coulisses sur la Serbie pour qu'elle revienne sur sa décision en promettant en contrepartie d'installer sur son territoire plusieurs activités liées à la mobilité électrique.

Après avoir largement gagné les élections législatives et locales qu'il a organisées respectivement fin décembre 2023 et début juin face à une opposition très remontée contre le projet de Rio Tinto mais aussi très faible et très divisée, M. Vucic a les mains libres pour faire accepter son changement de position aux 6 millions de Serbes au nom d'un impact économique considérable. Rio Tinto promet d'investir plus de 2,5 milliards d'euros et de créer plus de 1300 emplois directs en Serbie. Les autorités serbes estiment que la mine va permettre à elle seule une hausse du produit intérieur brut de plus de 10 milliards d'euros par an.

Dans ce qui ressemble à un effet d'annonce savamment orchestré, Rio Tinto avait publié, jeudi 13 juin, ses études d'impact environnemental préliminaires, longtemps gardées secrètes. Au fil de centaines de pages, Rio Tinto promet notamment aux populations locales de *« respecter tous les standards européens »* et d'*« empêcher les infiltrations »* d'eaux polluées dans le sol tandis que *« l'eau de pluie qui aura été en contact avec le déchet sera collectée et traitée ».* L'entreprise anglo-australienne a de nouveau vanté dimanche un projet *« qui a le potentiel pour devenir un actif de classe mondiale ».*

Les opposants au projet ont en revanche fustigé ce retournement. *« Vucic peut dire ce qu'il veut, mais si tous les permis dont disposait Rio Tinto ont expiré, sur la base de quel acte juridique présente-t-elle au public son projet d'étude d'impact environnemental ? »,* s'est exclamé le parti d'opposition Soulèvement écologique qui avait émergé dans la politique serbe en 2021 et 2022 à l'occasion du mouvement anti-lithium.

« Je suis sûr que les citoyens serbes vont arrêter ce projet destructeur pour notre environnement », assure aussi Savo Manojlovic, un autre opposant qui s'était fait connaître en organisant les manifestations à l'époque contre la mine. Candidat aux élections municipales de Belgrade le 2 juin, il a toutefois été largement battu par le candidat du pouvoir. ■

J.-B. C.

Bac : la philosophie « sans enjeu majeur » pour les lycéens

Elle redevient cette année l'épreuve qui ouvre la séquence de l'examen

Un retour en majesté ? Cette année, la philosophie redevient la première épreuve à ouvrir la séquence du baccalauréat pour les 392 145 terminales de la voie générale et les 151 224 de la voie technologique. En 2023, les épreuves de spécialités avaient eu lieu mi-mars et avaient marqué l'apogée du bac nouvelle formule, reléguant la philosophie en bout de course. Une première place qui reste surtout *« symbolique »*, alors que cette épreuve est *« sans enjeu majeur »* pour une partie des lycéens, selon les professeurs interrogés par *Le Monde*.

Eléa (les personnes citées par leur prénom n'ont pas souhaité donner leur nom), en terminale au lycée Maurice-Ravel, dans le 20e arrondissement de Paris, admet être assez *« stressée »* par cette épreuve. *« Il y a plein de notions vastes et compliquées à retenir. C'est une épreuve qui est impressionnante mais, en comparaison des coefficients des autres matières, c'est dérisoire »*, nuance-t-elle. En effet, depuis la réforme du baccalauréat, pensée et mise en place en 2019 par Jean-Michel Blanquer, alors ministre de l'éducation nationale, les élèves sont évalués en contrôle continu (40 %) et en épreuves finales (60 % de la note) sur cinq disciplines : les épreuves de français en fin de première, la philosophie puis les épreuves de spécialité et le grand oral, fin juin. Or, la philosophie n'est que coefficient 8 (sur 100) pour la voie générale et 4 pour la voie technologique. Moins que le grand oral, qui possède un coefficient de 10 pour la voie générale et 14 en voie technologique.

« La seule manière de revaloriser la philosophie est donc de lui accorder un coefficient plus élevé, tout le reste est de l'ordre du symbole », affirme Sandrine, professeure de philosophie au lycée Choiseul à Tours. *« Pourtant, la philosophie est une matière très exigeante qui demande beaucoup de travail. Or, les élèves ont du mal à se mobiliser quand ils voient tout le travail engagé pour le peu d'importance au bac »*, déplore-t-elle.

« Je suis un peu nostalgique »

« Après, ça reste la première épreuve et même pour l'estime de soi, c'est toujours bien de se dire qu'on a réussi », nuance Eléa, lycéenne. Clémence, qui enseigne la philosophie au lycée Voltaire, dans le 11e arrondissement à Paris, estime que, *« symboliquement »*, cette épreuve reste importante, d'autant plus qu'il s'agit d'une des rares épreuves terminales. *« C'est le premier sujet qui sort, c'est celui qui est commenté par tous »*, ajoute l'enseignante. *Mais, là où, avant, la philosophie avait un vrai poids, c'était aussi parce que dans la filière L, elle avait un rôle à part, puisque huit heures lui étaient exclusivement consacrées. » « Je suis un peu nostalgique de cette époque »*, abonde Bethsabée Parry, professeure de philosophie depuis vingt-six ans.

En 2019, la réforme du lycée a instauré la fin des trois filières : scientifique (S), littéraire (L) et économique et sociale (ES) pour les remplacer par des combinaisons de spécialités. *« Les filières L, c'était extraordinaire, il y avait vraiment une relation particulière à nos élèves »*, ajoute l'enseignante, qui exerce au lycée Grand Air à La Baule (Loire-Atlantique). Pour elle, la réforme a quand même permis une généralisation de la philosophie avec quatre heures hebdomadaires destinées à tous les élèves de la voie générale (deux heures pour la voie technologique) – avant la réforme, les élèves de S n'avaient que trois heures de philosophie par semaine.

> **« C'est une épreuve qui est impressionnante, mais, en comparaison des coefficients des autres matières, c'est dérisoire »**
> ÉLÉA
> élève en terminale à Paris

Un point épineux tenait aussi au calendrier des épreuves de spécialité qui, en 2023, et pour une année seulement, avaient été avancées mi-mars. Ainsi, les candidats, avant même de se présenter à l'épreuve de philosophie, connaissaient 80 % de leur note finale au baccalauréat, ce qui avait entraîné une démobilisation de leur part. Cette année, les épreuves de spécialité auront lieu du 19 au 21 juin.

Un report salué par une majorité d'enseignants, déclare Marie Perret, professeure de philosophie à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), et membre du bureau de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public. Pour autant, ce nouveau calendrier n'a pas eu l'effet attendu : *« L'épreuve de philosophie n'est pas redevenue un enjeu pour les élèves. »* Un changement vécu, en plus, par certains élèves comme une injustice. *« En 2023, les terminales avaient beaucoup plus de temps pour se préparer à la philosophie et au grand oral »*, déplore Romain Hazard, scolarisé au lycée Grand Air à La Baule.

Ce qui concourt au faible enjeu de cette épreuve tient aussi aux résultats de Parcoursup, qui ont commencé à tomber pour les élèves le 30 mai. *« Si cela peut galvaniser certains qui vont aller chercher des mentions ; ceux qui n'ont rien eu se demandent l'utilité même de passer le baccalauréat »*, constate Bethsabée Parry.

Finalement, pour une partie des élèves, en raison des multiples évolutions qui l'ont concerné, le baccalauréat n'est plus vécu comme un rite de passage et le point culminant du lycée. Mais, pour Sami, enseignant dans un lycée technologique à Paris, ce n'est pas nécessairement négatif. *« Peu importe que la philo au baccalauréat soit un enjeu pour les élèves ou non, ce que je trouve super, c'est que tous les jeunes puissent avoir des bases et une initiation à cette discipline »*, tranche-t-il. ■

MINH DRÉAN

Les inégalités entre les spécialités du bac s'installent dans la durée

Les sciences restent plébiscitées par une majorité de garçons et d'élèves favorisés

Cinq années scolaires ont passé depuis la rentrée 2019, où les élèves de 1re ont choisi pour la première fois leurs « spécialités » : ces trois disciplines au choix (deux en terminale, les élèves en abandonnant une entre les deux années) sont la clé de voûte du nouveau lycée à la carte, qui a remplacé les anciennes filières S, ES et L du lycée général et devait mettre fin à la hiérarchie officieuse entre les filières, la S étant auparavant considérée comme une voie royale par de nombreuses familles.

Mais dès la première année de mise en place de cette réforme, des inégalités se font jour : les filles choisissent moins les mathématiques que les garçons, et les catégories favorisées ont plus tendance à recomposer la filière S en 1re (mathématiques, physique-chimie, SVT) et à conserver une doublette scientifique en terminale.

A la lecture du dernier bilan disponible, publié par l'éducation nationale en mars 2024, certaines dynamiques semblent s'être sédimentées : la triplette mathématiques, physique-chimie, SVT reste la grande gagnante, choisie par 23 % du total des élèves de 1re.

Parmi les élèves de 1re qui font ce choix, en 2023, 38 000 étaient d'origine très favorisée, contre 16 000 d'origine défavorisée. Si les élèves très favorisés représentent 39 % des élèves de terminale générale, ils sont surreprésentés parmi ceux ayant choisi les mathématiques (47 %) ou la physique-chimie (47 %). A l'inverse, la spécialité « humanités, littérature et philosophie » (HLP) est plus souvent choisie par les élèves d'origine défavorisée. En terminale, ils représentent 23 % de l'effectif des lycéens, mais 26 % des effectifs de cette discipline.

Regain d'intérêt pour les maths

D'autres mouvements semblent cependant avoir eu lieu sur les quelques années depuis le lancement de la réforme. Après avoir constitué un fort point d'alerte lors du lancement de la réforme, le désamour des mathématiques recule, puisque 44 % des élèves gardaient cette matière en terminale en 2023, contre 40 % en 2021 et 38 % en 2020. Les mathématiques deviennent le deuxième enseignement le plus choisi par les filles, passant devant la spécialité « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » (HGGSP).

Est-ce un effet des notes obtenues au baccalauréat précédent ? De la « réputation » d'une matière dite difficile ? C'est l'expérience qu'a faite Noémie (elle a souhaité rester anonyme), enseignante d'histoire dans un lycée du Gard, où les effectifs de la spécialité HGGSP fondent entre la 1re et la terminale : son établissement compte deux groupes de 30 élèves l'année du bac, contre trois groupes de 35 à 37 élèves l'année précédente. *« Au moment d'abandonner une spécialité, beaucoup font leurs calculs en comparant avec les résultats au bac en maths ou en SES »*, explique l'enseignante. *« Ils préfèrent arrêter l'HGGSP en fin de 1re et compter sur la note de contrôle continu qui est coefficient 8 au bac, plutôt que de risquer une moins bonne note à l'épreuve écrite en terminale, coefficient 16. »*

> **Les catégories favorisées ont plus tendance à recomposer la filière S en 1re (mathématiques, physique-chimie, SVT)**

L'émergence d'un phénomène de calcul des risques est surveillée de près par l'inspection générale de l'éducation qui formulait, dans un rapport publié en juillet 2023, un point de vigilance sur la spécialité SES, *« plus généreuse »* dans la note finale que les spécialités HGGSP et HLP. Selon les statistiques publiées ce printemps, la SES se place bel et bien comme l'une des spécialités les moins abandonnées entre les deux années.

Calcul des risques

Ces inégalités qui s'installent dans la durée préoccupent les défenseurs des différentes disciplines – y compris, paradoxalement, les enseignants de mathématiques : *« Les légères améliorations observées depuis deux ans sur les effectifs des élèves en parcours scientifiques restent bien négligeables devant les ruptures provoquées par la réforme du lycée de 2019 »*, pointe ainsi le collectif Maths & Sciences, dans une note publiée mardi 18 juin.

Selon cette note, si les effectifs en sciences sont stables, la part des scientifiques *« polyvalents »*, qui pratiquent les trois disciplines de l'ancienne filière S en 1re, a chuté *« d'un tiers »* depuis 2018, une chute plus importante pour les filles.

Un argumentaire récusé par le concepteur de la réforme, Pierre Mathiot, et l'inspecteur général de mathématiques Charles Torossian. Dans une note d'analyse mise en ligne le 12 juin, ils assurent que la part des filles étudiant les sciences progresse si l'on prend en compte toutes les formules proposées, y compris avec une seule discipline scientifique dans son menu. *« C'est dévoyer la définition de profil scientifique »*, répond Mélanie Guenais, vice-présidente de la Société mathématique de France et coordinatrice du collectif Maths & Sciences. *« Un élève qui a six heures de sciences par semaine ne peut être considéré comme un scientifique, mais comme un profil mixte, qui ne pourra pas s'orienter ensuite vers les sciences dures. »*

En HGGSP, la situation préoccupe également une partie des enseignants, qui craignent une sélectivité sociale de plus en plus marquée de cette spécialité. Dans une analyse publiée par le site Internet Le Café pédagogique le 24 mai, Servane Marzin, enseignante d'histoire en Seine-Saint-Denis, alertait sur les faibles résultats obtenus au baccalauréat par ses élèves. Elle dénonce des *« sauts-de-mouton intellectuels »* entre les périodes historiques et les concepts, qui *« constituent une difficulté majeure pour les élèves qui doivent construire et manipuler tous ces savoirs dans un temps très court »*.

Dans les rangs des enseignants, où la réforme du lycée a été très contestée, on rappelle aussi que le contexte rend difficile l'analyse de grandes tendances. La réforme du lycée a souffert de son ajustement progressif et de la crise du Covid-19, qui ont contraint à des changements chaque année. *« Dans un contexte de changement permanent, les familles se réfugient derrière ce qu'elles connaissent »*, argue Sophie Santraud, du SGEN-CFDT. *« Maintenant que les épreuves sont revenues en juin, les gens considèrent qu'on est revenus à l'ancien bac, donc à l'ancienne filière S. »* ■

VIOLAINE MORIN

La difficulté de concilier préparation de l'écrit et du grand oral

Le grand oral, pour lequel le ministère n'a pas prévu de temps d'accompagnement spécifique dans les emplois du temps, pâtit du nouveau calendrier des épreuves de spécialités

Sixième année du baccalauréat réformé, et sixième mouture différente de l'examen. Les 543 369 élèves de terminale générale et technologique, dont 40 % de la note finale au bac est déjà assurée par le contrôle continu, entament, mardi 18 juin, la séquence des épreuves finales : la philosophie mardi, suivie des épreuves de spécialité du 19 au 21 juin, puis du grand oral, du 24 juin au 3 juillet.

Principal changement de cette session 2024, les deux épreuves reines de spécialité, qui comptent pour un tiers de la note au baccalauréat, ont été décalées au mois de juin, là où la réforme de 2019 les prévoyait au mois de mars. Une décision actée fin août 2023 par le ministre de l'éducation nationale de l'époque, Gabriel Attal, après les alertes répétées des enseignants et des chefs d'établissement quant au rythme de travail *« intenable »* qu'ont imposé les épreuves en mars aux élèves et aux professeurs en 2023, ainsi qu'à la démobilisation des lycéens au troisième trimestre, une fois jouée près de 80 % de leur note du bac.

Réclamé par une majorité des enseignants et des proviseurs, ce nouveau calendrier a permis de *« garder les élèves mobilisés intellectuellement jusqu'à la fin de l'année »*, estime Sophie Vénétitay, secrétaire générale du SNES-FSU. *« Les enseignants ont eu plus de temps, notamment pour faire acquérir les méthodes, et c'est important pour les élèves, surtout les plus fragiles »*, souligne la responsable du premier syndicat du secondaire.

> **« Le rythme intenable qui nous était imposé pour le mois de mars s'est simplement décalé à juin »**
> BENOÎT GUYON
> coprésident de l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales

Les inquiétudes qui s'étaient exprimées dès la fin septembre quant à la lourdeur des programmes qui doivent être maîtrisés pour le mois de juin se sont toutefois confirmées pour les enseignants de terminale interrogés par *Le Monde*. D'autant que, au-delà des contenus de chaque chapitre, il s'agit désormais, pour les enseignants, de mener de front la préparation des épreuves écrites et de leurs différents exercices, et celle du grand oral, qui porte également sur les matières de spécialité et dont la partie consacrée à l'exposé d'un sujet a été rallongée de cinq à dix minutes cette année.

« Dans certaines disciplines, la fin d'année n'est pas satisfaisante pédagogiquement, car c'est une course contre la montre pour boucler des programmes très ambitieux », insiste Mme Vénétitay.

L'Association des professeurs de sciences économiques et sociales avait dénoncé en septembre 2023 *« une augmentation de 70 % des contenus à maîtriser* [pour passer le bac en juin] *avec seulement 35 % de temps supplémentaire »*. *« Le rythme intenable qui nous était imposé pour le mois de mars s'est simplement décalé à juin »*, déplore Benoît Guyon, coprésident de l'association, pour qui le nouveau calendrier sans allègement des programmes n'est qu'une *« moitié de solution »*.

« La priorité à l'écrit »

Des alertes avaient également été exprimées en « humanités, littérature et philosophie », en physique-chimie ou encore en « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ». *« Nous avions prévenu qu'il serait impossible, ou en tout cas très difficile, de boucler un programme de six thèmes pour l'écrit tout en préparant correctement l'épreuve orale, qui demande un temps que nous n'avons pas »*, regrette Yveline Prouvost, de l'Association des professeurs d'histoire-géographie. Ce travail de l'oral est d'autant plus difficile, rappellent les enseignants, que les classes de lycée sont particulièrement chargées : dans le public, la moitié comptent plus de trente élèves, et 20 % en accueillent plus de trente-cinq.

Chacun s'accorde ainsi à dire que le grand oral, pour lequel le ministère n'a pas prévu un temps d'accompagnement spécifique dans les emplois du temps et qui doit donc être préparé durant les six heures hebdomadaires de spécialité, pâtit du nouveau calendrier.

« Passer les épreuves de spécialité plus tôt dans l'année laissait du temps pour préparer ensuite l'oral », explique Jérôme Fournier, du SE-UNSA, qui ne souhaitait pas le report des spécialités en juin. *Il est désormais difficile de tout faire, et les collègues et les élèves ont tendance à donner la priorité à l'écrit, car il a une valeur supérieure* [coefficient 32, contre 10 pour l'oral en voie générale]. » Dans les établissements, certains élèves ne s'en cachent pas : ils comptent, pour ceux qui le peuvent, sur les quelques jours qui séparent les écrits de leur convocation au « grand O » pour préparer pleinement leurs deux sujets d'oral.

Plusieurs syndicats et associations de professeurs spécialistes réclament un temps de préparation supplémentaire pour cette épreuve ainsi qu'une réflexion sur les programmes de spécialité. Pour l'heure, toutefois, le sujet, comme de nombreux autres, est en suspens au ministère de l'éducation nationale, dont l'activité politique a été gelée par la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation des élections législatives anticipées les 30 juin et 7 juillet. ■

ÉLÉA POMMIERS

Le Monde
MERCREDI 19 JUIN 2024



Manifestation pour dénoncer la stratégie de délocalisation de Stellantis, lors de la visite de Carlos Tavares à Billy-Berclau (Pas-de-Calais), le 6 juin. LUDOVIC MAILLARD/PHOTOPQR/« LA VOIX DU NORD »/MAXPPP

Auto : la chasse aux coûts de Carlos Tavares

Le directeur général de Stellantis souhaite que 80 % de ses achats viennent de pays à bas coûts d'ici à 2028

DETROIT (ETATS-UNIS)

«On ne fait plus des voitures, on fait du fric.» Calme et pondéré, Benoît Vernier, délégué syndical central CFDT de Stellantis, n'a pas pour habitude de forcer le trait. Mais il regarde son entreprise avec inquiétude. Avec le recul des ventes de voitures électriques, une 3008 à batteries dont la production ne démarre pas sur les chapeaux de roues, les stocks aux Etats-Unis, la pression sur les résultats est maximale.

Pour tenir les objectifs annoncés aux marchés, Carlos Tavares coupe à la hache dans les coûts et dans les effectifs. Une méthode à laquelle se sont résignés les salariés lorsqu'il a fallu sauver PSA en 2014, puis réussir la fusion avec Fiat Chrysler en 2021, mais qui devient de plus en plus difficile à accepter : *« On ne sait pas où Carlos Tavares va s'arrêter, notamment sur la recherche et développement »* s'interroge M. Vernier. Au Brésil ou en Inde, un ingénieur revient 25 % à 30 % moins cher qu'en Europe ou aux Etats-Unis. Stellantis veut en profiter. Qu'est-ce qui restera en France à terme ? De l'autre côté des Alpes, les syndicats italiens se posent les mêmes questions.

Mais ils ne sont plus les seuls. Et la méthode Tavares commence à faire douter, au-delà de ses détracteurs habituels comme les représentants des salariés. Dans une note publiée le 21 mai, Philippe Houchois, analyste chez Jefferies, met en garde : *« Nous sentons des signes de fatigue dans les équipes de Stellantis, à cause des départs et des inquiétudes sur la capacité du constructeur à rattraper les parts de marché perdues ou à s'ajuster encore à la baisse des volumes. »*

Depuis la fusion, la part de marché aux Etats-Unis est tombée de 12,6 % à 8,5 % et celle de Stellantis en Europe de 21,6 % à 16,5 %. Vertigineux, même si les marques vendent leurs modèles plus cher, avec des marges plus fortes. L'analyste note aussi que les relations de Carlos Tavares avec *« l'écosystème industriel »* – ses fournisseurs mais aussi ses distributeurs – sont très tendues. Il s'interroge donc : la stratégie de Stellantis *« est-elle allée trop loin ? »*. La marge opérationnelle du groupe, qui s'était envolée au niveau de celle de Mercedes en 2023, est retombée au début de cette année. Il interpelle le patron : *« Carlos Tavares s'est-il endormi au volant ? »*

Interpellé par le douanier

Pour répondre à ces interrogations, Stellantis a réuni, pour un *« capital market day »*, analystes et investisseurs à Auburn Hills (Michigan), son siège américain, le 13 juin. A son arrivée à l'aéroport de Detroit, l'un des participants venu d'Europe a été interpellé par le douanier : *« Ah, vous venez chez Stellantis. Vous allez parler du dernier plan de départs ? »* La suppression de 400 postes d'ingénieurs annoncée en mars a marqué les esprits. Entre 2021 et 2023, les effectifs de Stellantis ont fondu de 12 % en Europe, de 13 % aux Etats-Unis. En France, un accord de rupture conventionnelle collective vise à faire partir 1300 personnes supplémentaires d'ici à août 2025. Des dizaines d'employés des sites informatiques sont, eux, transférés chez un prestataire de services, Kyndryl (ex-IBM). Le marché automobile, il est vrai, n'a jamais retrouvé, hors de Chine, les volumes de vente qu'il avait avant la pandémie de Covid-19.

Pour justifier sa stratégie, qu'il applique sans états d'âme, Carlos Tavares rappelle sa vision *« darwinienne »* du monde de l'automobile. Il est convaincu qu'un mouvement de concentration va se produire autour de cinq constructeurs de taille mondiale, dont Tesla, Toyota, un géant chinois et, promet-il, Stellantis. Pour faire partie des survivants, il ne voit qu'une solution : dégager une marge opérationnelle plus élevée que celle de ses concurrents et soigner ses actionnaires.

A Auburn Hills, il leur a promis le versement de 7,7 milliards d'euros de dividendes et de rachats d'actions en 2024 et vise, pour 2025, la fourchette supérieure de sa politique de distribution de dividendes (25 % à 30 % du bénéfice). Qui voudrait-il racheter ? Dans une note, Michael Foundoukidis, analyste pour la banque Oddo, parie sur General Motors, qui n'a pas d'activités en Europe, même si une telle fusion poserait d'énormes questions de concurrence.

Encore faut-il, pour cela, être plus compétitif que ses rivaux chinois. Même *« si la vague est beaucoup plus forte que tout ce que nous imaginions il y a trois ou quatre ans »*, pas question *« d'être sur la défensive »,* prévient Carlos Tavares, qui veut *« surfer dessus »*. Aucun remerciement, donc, à la Commission européenne qui tente de protéger l'industrie européenne. *« Ceux qui se sentent protégés par les droits de douane sont naïfs. La seule protection qui existe, c'est la performance,* insiste Carlos Tavares. *C'est ce que j'explique à mes syndicats. »* Les constructeurs qui ne réduiront pas l'écart de coûts avec les marques chinoises – qu'il estime à 30 % – deviendront des proies.

Entre 2021 et 2023, les effectifs de Stellantis ont fondu de 12 % en Europe et de 13 % aux Etats-Unis

Sur la même base technologique

Sa potion pour réduire les coûts est clairement affichée. Ned Curic, le directeur de la technologie, a rappelé la première phase : Stellantis s'organise pour que les voitures de ses 14 marques soient conçues sur la même base technologique, la même *« plate-forme »*, ce qui ne les empêchera pas d'avoir un look ou une sensation de conduite différents. Le groupe vise six plates-formes au total (très petites/petites/grandes/moyennes voitures et utilitaires), au lieu de 21 aujourd'hui.

« La plate-forme STLA Medium, inaugurée cette année avec le lancement du Peugeot 3008, sera également utilisée pour l'Opel Grandland, la Citroën C5 Aircross, la Peugeot 5008, la Jeep Compass, etc. avec, au total, près de 20 modèles déjà programmés d'ici à 2027 », cite en exemple Michael Foundoukidis. Ces plates-formes sont *« multiénergie »*, elles permettent de faire des voitures en version hybride, hybride rechargeable ou tout-électrique. Dès 2027, Stellantis pense ainsi produire des véhicules électriques au même coût que les thermiques, malgré le prix de la batterie. Une prouesse. A cette rationalisation s'ajoute la chasse aux coûts dans les usines. L'assemblage représente 10 % du prix de revient de la voiture : *« L'objectif est de le baisser de 40 % d'ici à 2030 »*, indique Arnaud Debœuf, directeur industriel.

Mais c'est surtout chez les fournisseurs que Carlos Tavares lance, depuis plus d'un an, son offensive. Les pièces achetées aux équipementiers représentent 84 % du coût de la voiture, selon Maxime Picat, le directeur des achats. Pour Carlos Tavares, il n'y a qu'une solution : d'ici à 2028, 80 % des approvisionnements devront venir de pays à bas coût. Stellantis réalise 132 milliards d'euros d'achats par an. Il pousse ses fournisseurs à produire là où ils ont les meilleurs prix, saluant la compétitivité des usines brésiliennes ou du site de Kénitra au Maroc, *« déjà au niveau des concurrents chinois »*.

Le fruit de ces efforts est déjà spectaculaire, selon Natalie Knight, la directrice financière. Elle estime que Stellantis dépense en moyenne 905 millions d'euros pour développer un modèle là où ses principaux concurrents (Ford, Toyota, Volkswagen, BMW...) ont besoin de 2,6 milliards. Par voiture, Stellantis dépenserait 2 053 euros d'investissement et de recherche et développement, contre 4 217 euros pour les autres.

« J'ai été arrogant »

Faut-il aller plus loin ? *« Se demander s'il y a une limite à nos réductions de coûts, c'est comme se demander s'il y a des limites à nos cerveaux. J'assume pleinement cette démarche »*, insiste Carlos Tavares, qui ne s'estime absolument pas responsable des conséquences des délocalisations à venir et des emplois perdus en France, en Italie ou aux Etats-Unis. *« Ce n'est pas moi qu'il faut interroger sur ce sujet,* rétorque-t-il, *mais les dirigeants politiques et la Commission européenne qui ont pris la décision d'imposer la fin de la vente des voitures thermiques en 2035 sans faire d'étude d'impact. »*

La seule limite qu'il reconnaît à sa stratégie est commerciale. Sa part de marché en Amérique du Nord, là où les marges sont les plus élevées, a encore perdu 1,7 % en mai par rapport à mai 2023. Plusieurs dirigeants historiques dans cette région ont choisi de quitter le groupe. *« J'ai été arrogant*, a reconnu Carlos Tavares, *je n'ai pas vu venir les problèmes. »* Plusieurs analystes ont salué sa transparence, mais s'interrogent *in petto* : à force de réduire les coûts ne manque-t-il pas d'yeux pour voir ? L'action Stellantis, qui n'est pourtant pas chère, de l'avis des experts, a dégringolé de 6,7 % dans les trois jours qui ont suivi le *capital market day*, une chute plus rapide que celle du CAC 40. ■

SOPHIE FAY

Priorité aux services connectés

« En tout juste trois ans, nous avons créé une licorne », se félicite Yves Bonnefont, patron de l'activité logicielle de Stellantis, baptisée « SWX ». Ce n'est pas une filiale, mais une division qui génère 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires (sur les 190 milliards du groupe) en vendant des services connectés à bord des voitures. Elle vise 20 milliards d'euros en 2030. Un quart de l'activité se fait avec les propriétaires de flotte automobile, les livreurs notamment, à travers une interface qui leur permet d'indiquer les tâches effectuées et d'optimiser leur parcours. Elle peut aussi donner aux assureurs l'accès aux données du conducteur ou vendre des services de navigation. Stellantis a pour ambition de connecter les 13,8 millions de véhicules du parc existant, pas seulement les plus récents. L'objectif est double : faire des mises à jour à distance et rivaliser avec les services offerts par les applis mobile.

« Une politique économique qui n'a pas de sens est punie »

Emmanuel Roman, directeur du premier fonds obligataire mondial, avertit sur le risque d'une sanction des marchés en cas de victoire de l'extrême droite en France



Emmanuel Roman, directeur général de Pimco, à Paris, le 12 juin. LÉA CRESPI POUR « LE MONDE »

ENTRETIEN

Emmanuel Roman est l'un des Français les plus haut placés de la finance mondiale. Cet ancien de Goldman Sachs vit aujourd'hui en Californie, où il dirige, depuis 2016, Pimco, la plus grosse société de gestion spécialisée dans le marché obligataire au monde, avec 1900 milliards de dollars (environ 1777 milliards d'euros) d'encours (équivalent aux deux tiers du PIB français). Ce spécialiste des dettes mondiales avertit d'une possible sanction des marchés si le Rassemblement national (RN) arrivait au pouvoir. Il estime, par ailleurs, que la hausse très rapide de la dette aux Etats-Unis *« n'est pas durable »*.

En 2022, vous disiez au « Financial Times » votre inquiétude de « voir 43 % des Français voter pour un néofasciste ». Aujourd'hui, l'extrême droite est aux portes du pouvoir…

Nous assistons à une croissance des mouvements populistes dans le monde entier, en Amérique latine, aux Etats-Unis, avec une fracture du monde politique, en France aussi. D'un point de vue macroéconomique, les vrais problèmes en Europe sont le niveau élevé de la dette, et l'inflation. Donc, politique mise à part, le seul vrai sujet est de savoir quoi faire vis-à-vis de la dette publique : soit augmenter les taxes, soit couper les dépenses publiques. Pour avoir lu le programme du RN et leurs vingt-deux points, je peux dire qu'il n'y a pas un seul élément de réponse aux vrais problèmes macroéconomiques.

L'arrivée du RN au pouvoir risquerait-elle de provoquer une crise de la dette française ?

Les marchés sont capables de regarder sur le plus long terme. Ils savent que l'Europe est passée par beaucoup de hauts et de bas et a pu gérer des situations compliquées, comme celle de la Grèce, par exemple. Cela dit, une politique économique qui n'a pas de sens est immédiatement punie par le marché. Ce qui s'est passé avec Liz Truss en Angleterre *[première ministre britannique en septembre et octobre 2022]* en est l'exemple parfait. Elle avait essayé une politique économique différente *[en présentant les plus importantes baisses d'impôts depuis les années 1980, laissant filer le déficit]*. En l'espace d'une semaine, elle a été totalement sanctionnée par les marchés avec un mouvement sur la courbe des taux en Angleterre jamais connu auparavant.

La même chose peut-elle se produire en France ?

Les marchés corrigent très rapidement toute politique économique dénuée de sens, et cela est vrai pour n'importe quel pays. Cependant, la différence avec le Royaume-Uni est qu'en Europe nous avons une banque centrale *[la Banque centrale européenne]* qui est là pour veiller au grain. Parce que la France est au sein de l'Europe, le danger est donc relativement faible.

> **« Il n'y a pas un seul élément de réponse aux vrais problèmes économiques dans le programme du RN »**

Pour Pimco, comment se positionner sur les marchés face à une telle élection ? Commandez-vous des sondages privés pour avoir un coup d'avance ?

Pour nous, la politique est un facteur exogène qui n'est pas un thème d'investissement. Par exemple, en 2016, nous n'avions clairement pas anticipé la victoire de Trump *[à la présidentielle]*. C'est très difficile d'essayer d'investir en croyant comprendre les mouvements politiques. Nous n'avons pas de boule de cristal. J'ai moi-même commandé de nombreux sondages au moment du Brexit. Ils se sont tous révélés faux. Dans le cas de la France, personne ne peut prévoir quels seront les résultats.

Donc, comment gérez-vous votre investissement face à ces incertitudes ?

L'une des stratégies envisageables serait d'attendre que les choses se décantent et, en cas de dislocation des marchés, trouver les opportunités d'investissement. On parlait de l'Angleterre un peu plus tôt : il y a eu un « trade » [mouvement boursier] exceptionnel, dans un sens comme dans l'autre, en octobre 2022, parce que la politique n'avait aucun sens.

La secousse sur les marchés provoquée par Liz Truss était donc une opportunité d'investissement. Est-ce aussi le cas pour les élections françaises ?

C'est en effet potentiellement une opportunité.

Dans votre « rapport séculaire », qui donne une vision sur cinq ans sur l'évolution économique et financière à venir, vous avertissez que les Etats-Unis sont sur une « trajectoire de dette intenable ». Y a-t-il vraiment un risque sur la dette américaine, le plus important actif au monde sur les marchés financiers ?

Nul ne sait quand les marchés vont se décider à imposer une sanction à la politique budgétaire américaine, mais, à un moment, cela va se refléter dans la courbe des taux à long terme *[qui vont alors augmenter]*. Le coût de la dette aux Etats-Unis représente 17 % du budget de l'Etat, autant que les dépenses dans la défense. Cette trajectoire n'est pas durable. Aussi bien le Parti républicain que le Parti démocrate n'ont aucune envie de traiter le sujet. Cela n'aide pas à gagner les élections. Cependant, à terme, il faudra soit augmenter les impôts, soit baisser les dépenses.

Mais peut-on vraiment imaginer un dérapage de la dette américaine ?

C'est très peu probable. Les Etats-Unis ont trois énormes avantages. Ils ont la devise mondiale de réserve. Par ailleurs, le dollar est le marché le plus liquide au monde, le seul vrai actif où l'on peut investir beaucoup d'argent. Enfin, la capacité à collecter des impôts aux Etats-Unis est grande : il n'y a pas de taxe à la consommation, pas de taxe énergétique, et de nombreux avantages fiscaux qui pourraient disparaître… Il est facile de trouver une série de mesures fiscales qui dégageraient 500 milliards de dollars par an.

> **« Le coût de la dette aux Etats-Unis représente 17 % du budget de l'Etat. Cette trajectoire n'est pas durable »**

Une véritable guerre commerciale s'est ouverte entre les Etats-Unis et la Chine. Est-ce la fin de la mondialisation ?

Sur les trente dernières années, nous avons connu une optimisation économique mondiale basée sur les délocalisations, avec des disparitions d'emplois aux Etats-Unis et la création d'un marché extrêmement efficace de sous-traitants en Chine. Aller dans le sens inverse sera très compliqué. Je pense que, malgré la rhétorique politique, ce système va rester en place. Regardez Apple, par exemple. L'entreprise peut diversifier un peu son système de production au Vietnam et en Inde, mais on est à des années-lumière de pouvoir reproduire la chaîne de production mise en place en Chine.

Comprenez-vous la colère d'une partie de la population contre la mondialisation ?

Il faut comprendre qu'il y a une partie du monde qui est prête à travailler beaucoup plus, qui est sortie de la pauvreté il n'y a pas si longtemps. Or, nous sommes dans un système économique compétitif mondial. Cela a une répercussion énorme sur le contrat social en Europe. Cette mondialisation des sphères économiques fait que l'inégalité au niveau mondial a été réduite par l'émergence d'immenses pays en Asie, qui ont un système de production extrêmement efficace et peut-être un droit du travail qui n'a rien à voir avec celui de la France, mais qui crée des déséquilibres énormes. Il faut donc y faire face.

Vous nous dites donc qu'en Europe on va être plus pauvres et que ça va être plus dur…

De manière relative, oui, cela va être plus difficile. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC ALBERT

La Chine lance une enquête pour dumping sur le porc européen

L'annonce intervient cinq jours après que la Commission européenne a haussé les taxes douanières sur les véhicules électriques chinois

PÉKIN - *correspondant,*

Pékin avait menacé de représailles, et elles ont commencé à tomber. Le ministère du commerce chinois a ouvert, lundi 17 juin, une enquête antidumping sur les livraisons de viande de porc européen. L'annonce intervient cinq jours après que la Commission européenne a haussé les taxes douanières sur les véhicules électriques chinois, Bruxelles s'inquiétant de l'impact des subventions et surcapacités chinoises sur l'industrie automobile des Etats membres.

La procédure chinoise pourra s'étendre sur un an avec une prolongation de six mois. Elle vise les morceaux de porc frais ou congelés, certains produits salés ou fumés, ainsi que des abats. Le pays est considéré comme l'un des seuls débouchés pour ces derniers morceaux, peu consommés ailleurs mais appréciés en Chine, ce qui limite les débouchés si la République populaire venait à leur imposer des droits de douane prohibitifs.

La Chine a importé pour six milliards de dollars de porc en 2023 (environ 5,6 milliards d'euros), dont la moitié en provenance de l'Union européenne. L'Espagne est le premier fournisseur avec un quart de ce marché, suivent le Danemark, les Pays-Bas et la France. Le ministre de l'agriculture espagnol, Luis Planas, a espéré lundi qu'il y ait une place pour la négociation. *« Les guerres commerciales ne sont bonnes pour personne, surtout en matière de produits alimentaires »*, a-t-il déclaré.

« Nous ne pouvons qu'être inquiets pour l'Europe et pour la France », réagit François Valy, installé à Ruffiac, dans le Morbihan et président de la Fédération nationale des producteurs de porcs. *« Le marché chinois est stratégique pour la France »*, ajoute Anne Richard, directrice générale de l'interprofession Inaporc. Selon cet organisme, la Chine est le premier pays d'exportation de viande de porc française. Même si elles affichaient un recul de 20 % sur un an, les ventes vers ce pays ont atteint 257 millions d'euros en 2023. Il s'agit essentiellement de pièces non consommées en France comme les pieds ou les oreilles, très prisées en Chine.

Effet mécanique

En outre, la filière porcine française se félicitait du protocole d'accord signé le 6 mai entre le président chinois Xi Jinping, en visite officielle en France, et son homologue Emmanuel Macron, ouvrant la voie à l'exportation des abats blancs de porcs français (estomacs et intestins). Elle chiffrait la hausse attendue des ventes vers ce pays à 10 %. La Chine joue donc un rôle-clé dans la valorisation des porcs européens et français et dans l'équilibre des marchés. Or, depuis deux ans, cette valorisation est favorable aux éleveurs porcins.

La presse officielle chinoise avait listé ces dernières semaines les secteurs possibles pour ses mesures de rétorsion, dont les produits agricoles, les grosses cylindrées ou l'aéronautique. Les produits agroalimentaires sont une cible particulièrement opportune, les manifestations d'agriculteurs mécontents des niveaux de prix et des réglementations environnementales au début de l'année 2024 ayant déjà fait la démonstration de la sensibilité politique du secteur. La Chine ne veut pas entendre parler de problèmes de surcapacités ou de possibles distorsions engendrées par le soutien des autorités locales et du gouvernement national au secteur de l'automobile électrique. Au cours de sa visite en France les 6 et 7 mai, le président Xi Jinping avait écarté : *« Le prétendu problème des surcapacités chinoises n'existe pas. »*

Lors de ce déplacement officiel, la question du cognac a également été débattue. En effet, une enquête antidumping sur les eaux-de-vie de vin, comme le cognac, importées de l'Union européenne (UE) a été lancée le 5 janvier par le ministère chinois du commerce. Une décision considérée comme une première mesure de rétorsion dans le bras de fer entre l'UE et la Chine. *« XI Jinping a dit qu'il respecterait le temps de l'enquête, qui devrait être terminée fin 2024 ou début 2025. Il n'y aura donc pas d'éventuelles taxes avant 2025. Mais la filière reste très inquiète »*, affirme Gabriel Picard, président de la Fédération des exportateurs de vins et spiritueux de France.

Bruxelles a fait remonter la pression. *« L'annonce par la Commission européenne de l'imposition de droits provisoires sur les véhicules électriques chinois le 12 juin fait plus que jamais craindre l'adoption de rétorsions par la Chine »*, a réagi le Bureau national interprofessionnel de cognac, qui estime les exportations des précieuses eaux-de-vie charentaises vers la Chine à 769 millions d'euros en 2023.

Côté chinois, de nouvelles barrières douanières à l'importation de porc auraient par effet mécanique une hausse des prix du porc, qui est un élément central de l'alimentation chinoise. Cette augmentation des prix contribuerait à limiter le risque de pressions déflationnistes qui, depuis un an, inquiètent les autorités, alors que l'économie a peiné à redémarrer après les années de zéro Covid. ■

LAURENCE GIRARD ET HAROLD THIBAULT

Inondations : les assureurs se préparent aux sinistres à venir

Huit mois après de multiples submersions par les eaux en crue, le Pas-de-Calais essaie d'anticiper et de prévenir de futures catastrophes

L'été n'a pas encore commencé mais Allan Turpin, maire (sans étiquette) d'Andres (Pas-de-Calais), prépare déjà l'automne et l'hiver : inondé à plusieurs reprises depuis novembre 2023, son village de 1 500 habitants veut éviter de nouveaux sinistres. *« Je lance un diagnostic complet du réseau d'évacuation des eaux pluviales, souterrain ou à ciel ouvert*, explique-t-il. *Et j'ai répondu à un appel à candidatures pour créer des zones d'expansion de crues : les propriétaires sont prêts à vendre, je vais essayer de raccourcir les délais pour boucler au moins une partie du projet avant novembre. »*

Le compte à rebours est donc lancé, alors qu'un printemps frais et humide a retardé le séchage et donc les travaux de remise en état dans certaines habitations touchées par les inondations de la fin 2023 et du début de 2024. Dans les Hauts-de-France, ces inondations à répétition ont conduit à constater l'état de catastrophe naturelle dans plus de 350 communes regroupant 700 000 habitants.

« Accélération »

La facture n'est pas définitive mais elle atteint déjà 640 millions d'euros, selon le décompte publié le 12 juin par la Caisse centrale de réassurance, le gestionnaire du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles (CatNat). De son côté, la fédération France Assureurs a recensé 39 000 sinistres entre début novembre et fin janvier dans la région. Huit sur dix sont *« clos ou quasi clos »*, précise-t-elle, dont 85 % ont déjà fait l'objet d'une expertise. La plupart des dossiers encore ouverts sont en attente de la facture définitive des travaux de remise en état.

Le nord du pays n'est pas la seule région de France touchée, loin de là : la Caisse centrale de réassurance a recensé en 2023 une grosse centaine de millions d'euros de dommages supplémentaires en Corse, dans la région charentaise, dans le centre-est et le Sud-Ouest. *« Et 2024 a mal commencé*, note Hélène N'Diaye, directrice générale adjointe de la Maif. *Au premier trimestre, le coût estimé est plus élevé que les années précédentes sur la même période ; il représente environ deux fois plus de dossiers. »*

Le rôle du dérèglement climatique est dans tous les esprits. *« On assiste depuis dix ans à une accélération de ces phénomènes »*, dit Christophe Gadouleau, directeur national dommage du groupe d'expertise Saretec, à propos des huit tempêtes et des quatorze épisodes d'inondations recensés en 2023. *« La part des sinistres climatiques dans notre activité a été multipliée par six en dix ans, pour passer de 5 % à 30 %. »*

> **« La part des sinistres climatiques dans notre activité a été multipliée par six en dix ans »**
> CHRISTOPHE GADOULEAU
> groupe d'expertise Saretec

« Le changement climatique va objectivement plus vite que ce qu'anticipait le marché, dit Delphine Létendart, directrice assurances de Groupama. *Sur les deux dernières années, on estime que la charge climatique est supérieure de 20 % aux prévisions de France Assureurs. Nous nous sommes déjà projetés dans une situation de fréquence accrue et d'événements de plus forte ampleur moyenne. »*

Dans les zones les plus exposées, un nouvel élément s'ajoute désormais à la réparation : la prévention, qu'elle soit collective ou individuelle, pour limiter autant que possible les prochains dégâts. Avec des moyens multiples, du simple nettoyage des gouttières à l'installation de batardeaux (des panneaux à installer dans les ouvertures pour faire barrage à l'eau), en passant par le transfert dans les étages du tableau électrique ou de la chaudière. Mais assureurs et assurés doivent prendre compte une contrainte non négligeable : l'interdiction de tout enrichissement sans cause de l'assuré par le biais de l'indemnisation. *« C'est un frein juridique au "réparer mieux" ; pourtant, c'est du bon sens »*, souligne M^me^ N'Diaye.

Ajustement des tarifs

Une partie des habitations concernées bénéficie néanmoins d'un dispositif spécifique, « Mieux reconstruire après inondation » (Mirapi), qui permet le financement par l'Etat de plusieurs centaines de diagnostics dans des communes et celui des travaux jusqu'à 80 % de la facture totale, grâce au Fonds de prévention des risques naturels majeurs, dit « fonds Barnier ». *« On accède plus facilement au dispositif, il n'y a pas besoin de formalités administratives farfelues, les délais sont réduits : ça fonctionne »*, salue M. Turpin, par ailleurs très critique des lourdeurs administratives de la gestion des infrastructures locales.

Certaines habitations sont néanmoins considérées comme condamnées, car trop exposées ou trop coûteuses à protéger. Dans le Pas-de-Calais, c'est notamment le cas à Blendecques, où la communauté d'agglomération du pays de Saint-Omer a prévu de racheter dix maisons. Plusieurs dizaines d'autres sinistrés sont candidats mais la procédure, qui mobilise elle aussi le fonds Barnier, est longue et complexe.

Pourtant, *« on aurait tout intérêt à ce que les habitants de biens impossibles à protéger puissent s'installer ailleurs : cela permettrait de rétablir des zones humides dans certaines zones de cuvettes, où les situations de crise sont très difficiles à gérer »*, explique Sarah Duverney, directrice de projets au Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement du bassin versant de la Lys, sur le territoire duquel une vingtaine de propriétaires ont déclaré souhaiter un rachat.

Reste une crainte lancinante, celle de l'incapacité à assurer, en clair d'un retrait des assureurs des zones les plus menacées. Tous les assureurs interrogés s'en défendent, mais aucun n'écarte totalement ce risque à plus long terme et certains évoquent la possibilité de voir se multiplier des tarifs prohibitifs. *« L'existence du régime CatNat nous permet de rester présents partout, et cela va perdurer*, explique Pierre Vaysse, directeur assurances de biens et responsabilité d'Allianz France. *L'ensemble des assureurs va sans doute ajuster les tarifs dans les zones les plus exposées mais elles resteront assurées, à court terme en tout cas. »* ■

MARC ANGRAND

PERTES & PROFITS | FMI

PAR JEAN-MICHEL BEZAT

IA, une révolution à risque pour l'emploi

Dans le débat économique, il y a ceux qui assurent que toute innovation disruptive est bonne pour l'emploi, et l'histoire leur a jusqu'à présent donné raison : la vapeur, l'électricité et l'informatique n'ont pas créé de cohortes de chômeurs au cours des deux derniers siècles, bien au contraire. Et puis il y a ceux qui assurent que l'intelligence artificielle (IA) générative, qui se diffuse rapidement de l'industrie aux services en passant par l'agriculture, est au contraire une menace mortelle pour de nombreux métiers.

Sans ignorer les apports bénéfiques de l'IA – sur la productivité en particulier –, des chercheurs du Fonds monétaire international (FMI) mettent en garde contre les effets secondaires de l'innovation popularisée par ChatGPT (OpenAI-Microsoft) ou Gemini (Google).

« Indicateur de préparation »

En janvier, la directrice générale de l'institution, Kristalina Georgieva, prévenait déjà que *« près de 40 % des emplois sont exposés à l'IA »* et même 60 % dans les pays avancés. *« Cette révolution susceptible d'élever les revenus dans le monde entier risque aussi de remplacer des emplois et de creuser les inégalités »*, comme le prévoient *« la plupart des scénarios »*, s'inquiétait Kristalina Georgieva.

Le FMI a donc lancé, en 2023, un « indicateur de préparation à l'IA » pour mesurer notamment le niveau de protection sociale face à de tels risques. Ses chercheurs soulignent qu'une politique fiscale active en ce sens a *« un rôle majeur à jouer »* – y compris en faveur des diplômés – afin de *« soutenir une répartition plus équitable des gains et des opportunités liés à l'IA générative »*.

Aussi les gouvernements doivent-ils trouver de nouvelles ressources, sans taxer l'IA elle-même pour ne pas en freiner les bénéfices. Les auteurs de la note les invitent, en revanche, à alourdir l'imposition du capital pour réduire les inégalités, à relever les allocations-chômage et à investir dans la formation pour préparer *« aux emplois de l'ère de l'IA »*. Le propos du FMI est bien sûr général : l'Etat-providence est inexistant dans de nombreux pays, souvent en crise dans les autres. En France, plus que le souci de protection contre les risques liés à l'IA, c'est la recherche du plein-emploi et l'injonction majeure d'Emmanuel Macron de *« travailler davantage »* qui ont dominé les choix politiques et justifié la réforme de l'assurance-chômage.

Pour l'heure, ChatGPT n'a pas entraîné la fin du travail, et neuf métiers actuels sur dix existaient déjà il y a un siècle. Mais la question reste entière : le « chômage technologique » décrit par l'économiste John Maynard Keynes est-il un passage obligé entre deux bouleversements du système productif ou une réalité destinée à durer ? ■

Les industriels du médicament épinglent le déclin de la France

Des forces et surtout pas mal de faiblesses. Les résultats du baromètre annuel de l'attractivité de la France publié, mardi 18 juin, par le LEEM, l'organisation professionnelle qui représente les entreprises du médicament, dressent un état des lieux peu réjouissant de la filière. Malgré des efforts, l'Hexagone est loin de retrouver sa place de champion européen. Les points positifs d'abord. Du côté de l'investissement, les dépenses de recherche et développement dans le secteur du médicament se maintiennent à un niveau élevé. En 2023, elles étaient ainsi en légère croissance, s'établissant à 5,9 milliards d'euros. Cette tendance s'observe aussi du côté des investissements de production. Leur montant atteignait un peu plus de 2 milliards d'euros en 2023, dont plus de la moitié concernait des investissements dans de nouvelles capacités de production.

Ce constat ne suffit toutefois pas à compenser le retard accumulé depuis deux décennies, notamment sur l'outil industriel. Un chiffre du baromètre illustre particulièrement la situation : seuls 9,4 % des médicaments innovants autorisés par l'Agence européenne des médicaments depuis 2017 comptent au moins un site de fabrication localisé en France, contre 24 % en Allemagne.

> **SEULS 9,4 % DES MÉDICAMENTS INNOVANTS COMPTENT AU MOINS UN SITE DE FABRICATION LOCALISÉ EN FRANCE**

« Dynamique cassée »

Autrement dit, l'Hexagone peine à attirer la production de nouveaux médicaments sur son sol. Ces dernières années, le gouvernement s'est attelé à réindustrialiser le pays pour réduire l'écart. Attirer de nouvelles usines nécessite toutefois du temps. *« Nous avons réamorcé la pompe, mais il faudra encore quelques années avant que cela ne devienne un geyser. Surtout, il ne faudrait pas que dans les semaines et les mois à venir, cette dynamique soit cassée »*, observe Thierry Hulot, président du Leem.

En attendant, la balance commerciale du secteur dégringole. En 2023, elle est tombée à 383 millions d'euros contre une moyenne de 3,7 milliards d'euros entre 2014 et 2022. Car si la France produit peu de traitements innovants, elle doit tout de même les importer pour soigner ses patients. Au-delà de la dépendance que cela crée, ces achats de produits sous brevet coûtent cher, et les exportations de médicaments fabriqués dans l'Hexagone, qui concernent souvent des produits matures vendus à bas prix, compensent de moins en moins. Résultat : l'industrie pharmaceutique, traditionnellement excédentaire, pourrait pour la première fois basculer dans le rouge en 2024.

Afin de redonner de l'attractivité à la filière, le LEEM milite, entre autres, pour une baisse de la fiscalité : *« Il y a urgence à réformer la régulation et le financement du médicament. Nous sommes le pays d'Europe le plus taxé »*, insiste son président. Le gouvernement devait lancer, en juin, un groupe de travail en ce sens. Les législatives anticipées ont mis le projet à l'arrêt. ■

ZELIHA CHAFFIN

DISTRIBUTION

Le système de franchise fait chuter Carrefour en Bourse

L'action de Carrefour chutait de plus de 9 % mardi 18 juin dans les premiers échanges à la Bourse de Paris, après des informations sur une lourde amende demandée par Bercy. Le média *La Lettre* a révélé que le ministère de l'économie préconise que la justice enjoigne à Carrefour de revoir sa relation contractuelle avec ses franchisés, jugée trop déséquilibrée, et recommande une amende de 200 millions d'euros. Le groupe conteste ces conclusions. – *(AFP.)*

SOCIAL

IG Metall demande une hausse de 7 % des salaires

La direction du syndicat allemand IG Metall a annoncé, lundi 17 juin, vouloir une hausse de 7 % des salaires pour quelque 3,9 millions de salariés dans l'électrométallurgie. Cette demande est justifiée par une activité intense de ces entreprises et la persistance de niveaux de prix élevés. Elle survient malgré le recul de l'inflation et la morosité de l'économie. – *(AFP.)*

AUTOMOBILE

Malgré les scandales, le président de Toyota réélu

Akio Toyoda a été reconduit, mardi 18 juin, à la présidence du conseil d'administration de Toyota, alors que certains actionnaires le tiennent pour responsable des scandales de certifications inappropriées de véhicules au Japon. – *(AFP.)*

Kiosque en ligne : Cafeyn rachète la branche française de Readly

La plate-forme hexagonale d'agrégation de titres de presse espère ainsi concurrencer le PassPresse de Prisma Media, lancé en septembre

Grandir pour éviter d'être affaibli, voire de disparaître. L'entreprise de kiosque numérique Cafeyn a signé, mardi 18 juin, le rachat pour 4,5 millions d'euros de la branche française du suédois Readly, anciennement appelée ePresse-Toutabo. Après avoir acquis le français miLibris, le néerlandais Blendle et l'américain Kidjo, la compagnie hexagonale – qui se définit en acteur majeur du *« streaming de l'information »* – va entamer une nouvelle fusion-acquisition, la quatrième depuis sa fondation en 2006, sous le nom LeKiosk.

Présente en France et dans huit autres pays, Cafeyn revendique 2 millions d'utilisateurs, sans révéler le nombre d'abonnés payants pour autant. Elle permet d'accéder à près de 2 500 titres de presse contre un abonnement de 10,99 euros par mois. Pour cela, l'entreprise a noué des partenariats avec 550 éditeurs, parmi lesquels figurent des titres de la presse quotidienne nationale (*Libération*, *La Croix*, *Le Figaro*, *Le Parisien*), des magazines (*Elle*, *Gala*, *Paris Match*), mais aussi des médias anglophones comme *The Guardian*, *Time Magazine*, ou encore *Newsweek*.

A travers cette acquisition d'ePresse-Toutabo, le groupe Cafeyn vante une nouvelle étape nécessaire dans sa consolidation sur le marché français, tandis que l'entreprise en ligne se dit rentable depuis 2017. Entre une dizaine et une quinzaine de personnes pourraient ainsi grossir les rangs des 150 salariés actuels (dont une centaine en France).

Un concurrent de taille

« Cela va nous permettre de diversifier nos réseaux de distribution, d'élargir notre catalogue et d'offrir aux éditeurs l'opportunité de monétiser leurs contenus auprès d'une audience plus importante », estime Laurent Kayser, devenu directeur général de l'entreprise après la mort de son président et cofondateur Ari Assuied, en octobre 2023. Cette acquisition est aussi une manière de répondre à l'irruption d'un concurrent de taille, PassPresse, créé en septembre 2023 par Prisma Media et Canal+, propriétés de Vivendi, dont l'actionnaire majoritaire est Vincent Bolloré.

Toujours est-il que certains éditeurs, à l'image du Groupe Le Monde, refusent d'intégrer les kiosques numériques, craignant une destruction de valeur des contenus journalistiques et une cannibalisation de leur base d'abonnés. En 2021, le journal sportif *L'Equipe* avait annoncé quitter la plate-forme Cafeyn pour cette raison. *« La cannibalisation est un miroir aux alouettes, plutôt qu'une réalité »*, défend Laurent Kayser, donnant l'exemple de l'hebdomadaire *Le Point*, qui avait cessé son partenariat avec Cafeyn en même temps que *L'Equipe*, avant d'y revenir en 2023.

Afin de poursuivre son développement, Cafeyn doit franchir une autre marche d'importance qui n'est pas liée au rachat du jour : celle d'arriver à mener à terme son partenariat annoncé en décembre 2022 avec Bonnier, actionnaire majoritaire de Readly. Cela lui permettrait de racheter les activités non nordiques de l'entreprise suédoise pour tenter de créer *« un champion européen de la distribution de presse numérique »*, ambitionne Laurent Kayser.

« Readly étant une société cotée en Bourse, cela prend du temps, car c'est une opération complexe », justifie-t-il. Le patron de Cafeyn reste convaincu que l'opération est nécessaire afin de *« poser les bases d'une concurrence solide »* face aux plates-formes américaines Apple et Google, des concurrents tout-puissants dans le secteur de l'information avec Apple News+ et Google News, ou de proposer une *« alternative de qualité »* aux réseaux sociaux américains de Meta (Instagram, Facebook) ainsi qu'à la plate-forme chinoise TikTok. ■

BRICE LAEMLE

Vincent Labrune, président de la LFP, et Yousef Al-Obaidly, directeur général de BeIN Sports, au stade de la Source, à Orléans, le 20 janvier. BERNARD PAPON/PRESSE SPORTS

RENCONTRE

Droits télévisés de la Ligue 1 : Vincent Labrune dos au mur

Le président de la Ligue de football professionnel défend son action, alors que le feuilleton de la vente des droits télé du foot français traîne

Dans le confortable canapé où il est assis, Vincent Labrune affiche sa sérénité. *« Je dors tranquille »*, répète-t-il, sur la terrasse du luxueux hôtel parisien où il a donné rendez-vous. Son corps, pourtant, dit tout autre chose : le président de la Ligue de football professionnel (LFP) s'agite sur place, se recoiffe sans cesse, enchaîne les cigarettes. Empêtré dans le dossier de la vente toujours inachevée des droits de retransmission de la Ligue 1, l'homme d'affaires de 53 ans est sous pression, de plus en plus ciblé par des critiques résonnant surtout – pour l'instant – à l'extérieur du cercle des dirigeants du ballon rond. *« Cela commence à me casser les oreilles »*, concède-t-il dans la discussion.

A moins de deux mois du début de la nouvelle saison de Ligue 1, la LFP n'a toujours pas trouvé de diffuseur pour les 306 matchs du prochain championnat. Le plan sur lequel M. Labrune comptait depuis l'automne, fondé sur une cession des droits à BeIN Sports puis sur une rétrocession de certains d'entre eux à Canal+, est à l'arrêt. La chaîne qatari, avec laquelle le président de la ligue conserve une bonne relation, ne souhaite pas investir seule et assumer l'intégralité du risque. Quant à la filiale du groupe Vivendi, dont l'actionnaire de référence est Vincent Bolloré, elle se montre très peu pressée d'arriver à un accord. Pour obtenir un prix cassé au tout dernier moment ?

« Négociation ardue »

« Jusqu'à présent, ni M. Saada [président de Canal+] *ni M. Bolloré n'ont jamais voulu négocier ni même discuter avec nous »*, constate le président de la Ligue, qui n'a plus rencontré le milliardaire depuis 2016, malgré l'amitié commune qui les lie à un entremetteur de l'ombre dans ce dossier, Nicolas Sarkozy. *« Ils ont dit ce qu'ils allaient faire et ils ont fait ce qu'ils avaient dit. Pour autant, il faudra bien finir par trouver un moyen de renouer le dialogue d'ici à la fin du mois* [le contrat des droits télévisés pour le cycle 2021-2024 prend fin le 30 juin] *: il serait irresponsable de prendre une décision sur nos droits audiovisuels sans avoir évalué les possibilités qui existent avec Canal+, s'il y en a… »* Sollicité par *Le Monde*, Canal+ n'a pas répondu.

Entre Canal+ et la LFP, le fil a été coupé en juin 2021, lorsque les dirigeants du foot français ont décidé d'attribuer, pour les trois saisons suivantes, les droits de diffusion de la Ligue 1 à Amazon plutôt qu'au groupe français. L'offre du géant américain garantissait une recette minimale de 663 millions d'euros par an, contre 595 millions pour celle de Canal+. *« Canal+ n'a pas souhaité s'aligner sur la proposition d'Amazon à ce montant. Les clubs étaient dans une situation financière très difficile à cette époque, ils étaient vraiment à 70 millions d'euros près »*, poursuit l'ex-communicant, élu à la tête de la Ligue en septembre 2020, juste avant que la défaillance du diffuseur espagnol Mediapro entraîne le foot français dans les turbulences. *« Après Mediapro, ma priorité absolue a été de renouer les liens avec Canal+. Cela n'a malheureusement pas été possible, malgré tous nos efforts. »*

Ayant observé ces dernières années Canal+ redéployer ses investissements dans d'autres contenus et droits sportifs, notamment dans les compétitions européennes de football commercialisées par l'UEFA, M. Labrune explique avoir cherché d'autres diffuseurs potentiels. *« Apple, j'y ai cru »*, souffle-t-il. Plusieurs réunions ont eu lieu l'an dernier. Mais la société américaine n'a pas participé à l'appel d'offres lancé par la LFP en octobre 2023, finalement déclaré infructueux faute d'enchères satisfaisantes. Les prix planchers, pour les deux principaux lots de la Ligue 1 mis en vente, étaient très élevés, atteignant la somme de 800 millions d'euros. Avant cela, l'ex-président de l'Olympique de Marseille (2011-2016) avait affiché un objectif encore plus haut, à 1 milliard d'euros.

Solution de repli

On en est loin désormais. Mais M. Labrune reste soutenu par la plupart des présidents de club, dont celui du Paris Saint-Germain, Nasser Al-Khelaïfi. *« On est dans une négociation commerciale qui est toujours ardue. Chaque partie essaye d'aller dans son propre sens. M. Labrune est l'homme de la situation pour mener ce combat »*, loue Bernard Joannin, président de l'Amiens SC et administrateur de la LFP. *« Au conseil d'administration de la Ligue* [convoqué le 21 juin], *pas un président ne bouge. Ils ont peur de parler,* [de] *régler leurs comptes et serrent les rangs »*, commente un bon connaisseur du football français. *« A croire que Labrune a hypnotisé les patrons de club »*, renchérit un ex-dirigeant influent.

En catastrophe, M. Labrune doit imaginer une solution de repli. Elle consisterait pour la Ligue à créer et à commercialiser sa propre chaîne avec l'intégralité des matchs de Ligue 1, avec un partenaire technique pour la fabrication. A deux mois de la nouvelle saison, le projet semble aventureux. Mais le patron de la LFP, persuadé de tenir, avec la Ligue 1, *« le spectacle préféré des Français »*, veut y croire et détaille son plan d'affaires. D'après ses calculs, un tel projet pourrait rapporter un peu plus de 700 millions d'euros en moyenne par an, avec une première année autour de 540 millions d'euros et une cinquième autour de 900 millions d'euros.

« Avec 2 millions d'abonnés, ce qui est une projection très prudente, payant 20 euros par mois pendant dix mois, on est déjà à 400 millions d'euros », anticipe-t-il. Or, une telle chaîne est susceptible, selon lui, d'attirer plus de 3 millions d'abonnés à la fin du cycle 2024-2029, et il projette d'appliquer un tarif de 25 euros par mois. Pour limiter le risque financier, il envisage de s'adosser à un partenaire stratégique (une chaîne) ou financier qui garantirait à la Ligue un niveau minimal de recettes annuelles (650 millions d'euros envisagés), seuil au-delà duquel ce partenaire et la LFP partageraient les bénéfices.

La vente des droits de diffusion du football français n'est pas le seul souci de M. Labrune. En mars, une enquête préliminaire a été ouverte par le Parquet national financier pour détournement de fonds publics, à la suite d'une plainte déposée par l'association AC ! ! Anti-Corruption.

Les investigations se polarisent sur la création, en 2022, par la Ligue d'une société commerciale, LFP Media (présidée par M. Labrune, dont le salaire annuel est de 1,2 million d'euros), et la cession de 13 % de son capital à CVC Capital Partners pour 1,5 milliard d'euros (dont les clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 se sont vu reverser près de 1,2 milliard). En échange, ce fonds d'investissement installé au Luxembourg touche 13 % du bénéfice distribuable de LFP Media, calculé avant la redistribution de ce qui revient aux clubs. Le pacte d'associés prévoit qu'il est possible pour CVC de revendre ses parts au bout de quatre ans ou de les mettre en Bourse au bout de six.

Les conditions dans lesquelles cet accord a été passé sont aussi devenues le principal sujet d'une mission d'information qui se déroule actuellement au Sénat, officiellement consacrée à l'*« intervention des fonds d'investissement »* dans le football français.

Décisions critiquées

Jusqu'à présent, plusieurs auditions ont tourné à la dénonciation de l'action de M. Labrune à la tête de la LFP. *« L'ensemble du deal avec CVC est contraire à l'intérêt supérieur du football »*, a déclaré le président du club du Havre, Jean-Michel Roussier. Cet ancien dirigeant de Mediapro a engagé une action judiciaire contre la façon dont les fonds de CVC ont été répartis entre les clubs – le PSG a touché la plus grosse part, avec 200 millions d'euros, tandis que l'Olympique de Marseille et l'Olympique lyonnais ont récupéré chacun 90 millions.

Les deux sénateurs qui dirigent les travaux de la mission, Laurent Lafon et Michel Savin, s'intéressent de très près au bonus de 3 millions d'euros empoché par M. Labrune après la conclusion de l'accord avec CVC, ainsi qu'aux 37 millions d'euros d'honoraires des banques d'affaires impliquées, Lazard et Centerview Partners, et du cabinet d'avocats d'affaires Darrois.

Font aussi débat plusieurs décisions impulsées par le président de la LFP, dans un contexte de morosité économique pour le football français : l'achat d'un nouveau siège à Paris pour plus de 120 millions d'euros ou le passage de la Ligue 1 à dix-huit clubs (qui réduit le nombre de matchs dans une saison, donc baisse la valeur du produit).

Ces critiques agacent M. Labrune, dont l'audition au Sénat est attendue début juillet. *« Nous avons lancé un processus ouvert avec deux banques d'affaires reconnues sur la place de Paris, à l'issue duquel nous avons choisi la meilleure des quatre offres*, plaide M. Labrune. *Nous avons valorisé LFP Media à 11 milliards d'euros, ce qui est un exploit dans les conditions de marché de l'époque. » « Personne ne peut remettre de bonne foi en cause la qualité de cet accord »*, insiste M. Labrune, pour qui son bonus se justifie par le *« rôle-clé »* qu'il a joué dans *« la réalisation d'une opération de cette ampleur, qui a été salvatrice pour le football français et qui, à la différence de* [celle de] *Mediapro, a été délivrée »*.

Le président de la Ligue vante les montants en nette hausse touchés sur la vente des droits internationaux (160 millions d'euros), sur le naming (avec McDonald's) ou sur les droits liés aux paris en ligne. *« Avec les équipes de la Ligue, nous considérons que nous avons fait un boulot remarquable depuis notre arrivée*, développe celui qui est à la tête d'une structure aux effectifs renforcés, d'environ 130 personnes. *Si c'était à refaire, nous reprendrions exactement les mêmes décisions, car c'étaient les seules à prendre dans l'état de délabrement dans lequel se trouvait le football professionnel français à tous les niveaux, fin 2020. »*

Le mandat de M. Labrune à la tête de la LFP s'achève en septembre. Sa reconduction dépend étroitement de l'issue du dossier des droits domestiques. *« Nous sommes dans un combat*, dit-il. *Mon travail est de me battre jusqu'à mon dernier souffle pour défendre l'intérêt de nos clubs. Si nous perdons cette bataille, je le dirai et je l'assumerai. Mais elle n'est pas finie. Laissons-nous une chance de réussir. »* ■

RÉMI DUPRÉ ET JÉRÔME LEFILLIÂTRE

La LFP n'a toujours pas trouvé de diffuseur pour les 306 matchs de la prochaine saison de Ligue 1

663 MILLIONS

Il s'agit, en euros, du montant annuel minimal touché par la Ligue de football professionnel (LFP) pour les droits domestiques de la Ligue 1 et de la Ligue 2 pour les saisons 2021-2022 à 2023-2024 et payé par les différents diffuseurs retenus (Amazon, Canal+, BeIn Sports et Iliad). Cette répartition a été validée lors d'un conseil d'administration de la LFP, le 11 juin 2021, après que le diffuseur choisi dans un premier temps, l'espagnol Mediapro, s'était retiré au cours de la saison 2020-2021.

Le Monde
MERCREDI 19 JUIN 2024

Violences sexuelles : l'ire des étudiants en santé

Le parcours d'un étudiant condamné pour agressions sexuelles indigne la nouvelle génération de médecins

Tu t'es changée pour la salle d'opération ? J'aurais préféré que tu viennes nue », *« Dis, l'externe, tu suces bien ? »*. Affichés sur des pancartes, des témoignages d'étudiants en santé illustrent les divers degrés de brutalité des violences sexistes et sexuelles dans le monde hospitalier. Fin mai, devant le ministère de la santé, quelques dizaines d'actuels et futurs soignants, ainsi que des patients, manifestaient leur exaspération face aux gestes déplacés, au non-respect du consentement enduré dans leur parcours d'études ou de soins. Docteur Zoé (un pseudonyme utilisé sur les réseaux sociaux), 33 ans, généraliste, raconte avoir été victime d'agression sexuelle lors d'un week-end d'intégration : *« On a plus de risque d'être condamné pour non-respect de la confraternité quand on dénonce les agissements d'un confrère que quand on viole. C'est une réalité. »*



ANNA WANDA GOGUSEY

Une réalité incarnée par une affaire qui revient dans toutes les bouches : celle de Nicolas W., un étudiant en médecine de 26 ans. Condamné à deux reprises pour des faits d'agressions sexuelles commis entre 2013 et 2020 sur une mineure mais aussi sur des camarades de promotion, le jeune homme s'apprête à rejoindre l'internat. Son parcours scandalise une nouvelle génération de médecins. Leur intransigeance face aux violences sexistes et sexuelles témoigne d'un bouleversement dans leur façon de concevoir leur formation et aussi leur profession.

« Les prédateurs sexuels ne doivent pas devenir médecins », clame une pétition lancée fin avril. Elle a recueilli, à date, plus de 30 000 signatures, et est signée par le collectif Emma Auclert. *« Emma est un des prénoms les plus portés dans ma génération. Auclert est en hommage à Hubertine Auclert, militante qui s'est battue pour le droit de vote des femmes »*, explique, sous couvert d'anonymat, Chloé, une des membres de ce collectif qui rassemble des étudiants en médecine des facultés de Limoges et de Tours, les deux villes où Nicolas W. a fait ses études.

En 2021, à Tours, le jeune homme est visé par cinq plaintes pour viol et agression sexuelle. *« Le doyen de l'université de Tours, ancien camarade de fac des parents de Nicolas W., deux médecins réputés, n'a engagé aucune mesure, ce qui lui sera reproché par l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche »*, souligne Chloé.

« Entre-soi, impunité, omerta »

Parti à la retraite en avril, le doyen n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien. *« Il n'avait aucun lien d'amitié avec les parents de Nicolas W. »*, assure Benoît Veber, président de la Conférence des doyens des facultés de médecine. L'affaire Nicolas W. polarise les directeurs des unités de formation et de recherche, appuie M. Veber : *« Tant que l'étudiant n'est pas jugé, il doit poursuivre ses études. Mais, vu le contexte, il pouvait difficilement rester à Tours. »*

Chloé voit arriver Nicolas W. dans son université de Limoges en septembre 2021. Elle ignore, comme ses camarades, les charges pesant sur le nouveau venu, qui commence par un stage en gynécologie. *« Il doit bien se former, comme tout étudiant en médecine »*, explique M. Veber. *« On se refile un agresseur sexuel de faculté en faculté pour se débarrasser du problème ! »*, s'indigne Chloé.

Pendant ses études à Limoges, Nicolas W. est condamné à deux reprises. En 2023, à quatre mois de prison avec sursis par le tribunal des enfants. Puis, en février à cinq ans de prison avec sursis, une inscription au fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes et une obligation de soins par le tribunal judiciaire de Tours. Trois mois plus tard, Nicolas W. passe ses épreuves classantes nationales. *« Il pourrait devenir interne à la rentrée, recevoir seul des patientes en consultation »*, s'inquiète Chloé.

Alain Jakubowicz, avocat de Nicolas W., n'a pas donné suite à notre demande d'entretien. Il a néanmoins précisé, par courriel, que son client *« ne s'est livré à aucune violence au sein de l'université ou de l'hôpital. Les faits qui lui sont reprochés, qu'il a reconnus et pour lesquels il a été condamné, ressortent de la sphère privée. Les "victimes" n'ont aucune qualité pour demander une "interdiction d'exercice" que la justice n'a pas prononcée »*.

En 2021, l'Association nationale des étudiants en médecine de France (Anemf) révélait qu'une étudiante de santé sur cinq est agressée sexuellement à l'université, et que quatre sur dix subissent du harcèlement sexuel à l'hôpital, majoritairement de la part de supérieurs hiérarchiques. Dans 90 % des cas, les agressions ne sont pas signalées, détaille le président de l'Anemf, Jérémy Darenne : *« La plupart des victimes craignent des retombées sur leur vie professionnelle, voire estiment que le signalement ne sert à rien. »*

« La plupart des victimes craignent des retombées sur leur vie professionnelle, voire estiment que le signalement ne sert à rien »

JÉRÉMY DARENNE
président de l'Association nationale des étudiants en médecine de France

En 2019, dans un rapport sur l'ordre des médecins, la Cour des comptes notait que les *« poursuites et sanctions disciplinaires interviennent souvent bien après des sanctions pénales »*, et soulignait un *« manque de diligence dans le traitement des dossiers »*.

L'Isnar-IMG, intersyndicale des internes en médecine générale, reçoit souvent des témoignages de victimes de violences sexistes et sexuelles. *« Enfin, ces récits font du bruit et sont davantage soutenus, notamment par des cheffes de service »*, raconte Florie Sullerot, présidente de l'intersyndicale.

C'est notamment depuis les révélations de Karine Lacombe que la parole se libère dans le monde de la santé. En avril, l'infectiologue accusait l'urgentiste Patrick Pelloux de harcèlement sexuel et moral. *« Je suis contactée par des internes et externes, des collectifs se montent dans plusieurs établissements,* dit-elle. *Malheureusement, tant que les doyens et présidents des universités restent majoritairement masculins, ils continueront de minimiser le problème. »*

« Judith Godrèche parle du cinéma comme d'une famille incestueuse. Dans le milieu hospitalier, ce n'est même pas une famille, mais un "corps" médical, qui réagit en bloc aux accusations, comme si en attaquant une personne, on attaquait tout le monde », décrit Sonia Bisch, fondatrice du collectif Stop aux violences obstétricales et gynécologiques France.

Karine Lacombe parle, elle, d'une *« mentalité de salle de garde »*. L'infectiologue réclame des formations sur les violences sexistes et sexuelles pour tous les étudiants en médecine et une instruction systématique des affaires de harcèlement moral et sexuel. La mise en place d'un plan de prévention et de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles fait partie des revendications portées par les étudiants, soignants et patients qui ont manifesté en mai devant le ministère de la santé.

Dans la foulée, le ministère a annoncé les premières mesures d'un plan pour renforcer l'efficacité des enquêtes, ainsi que la formation et l'accompagnement des victimes. *« Pour l'instant, pas une ligne sur le financement de ces actions, sur les contenus des formations, pas de date »*, note Chloé. L'étudiante en médecine se dit également inquiète au sujet du manque de sanctions concernant Nicolas W.

L'université de Limoges a annoncé l'ouverture d'une procédure disciplinaire. Le Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) a émis une circulaire visant à empêcher les étudiants condamnés pour des crimes pendant leurs études d'exercer la médecine. *« Sauf que l'agression sexuelle est un délit, pas un crime. Quant à la procédure disciplinaire, on ne sait pas quand elle aura lieu »*, précise Chlé. L'université de Limoges et le CNOM n'ont pas donné suite à nos demandes d'interview.

L'infectiologue Karine Lacombe réclame des formations sur les violences sexuelles pour les étudiants en médecine

« Le collectif Emma Auclert explique que cet étudiant ne doit pas poursuivre ses études. Mais le doyen, ce n'est pas la police ! Il s'agit d'une affaire entre étudiants, qui a eu lieu en dehors du campus et de l'hôpital. Le procureur a fait appel, estimant que la sanction n'est pas assez sévère. Laissons la justice faire son travail », préconise M. Veber.

Un nouveau procès est prévu pour la fin de l'année à Orléans. En attendant, le président de la Conférence des doyens invite les étudiants à prendre leurs responsabilités : *« Qu'ils se mobilisent pour qu'il y ait moins d'accidents en soirée ou en week-end d'intégration, qu'on ne se retrouve pas avec des parents qui débarquent affolés à la faculté en disant : "Où sont nos filles, car elles ne sont pas rentrées à la maison ?", après avoir perdu le contrôle pendant toute une nuit. »*

Changement d'attitude

Christophe Verny, président de la commission médicale d'établissement du CHU d'Angers, reconnaît que la culture médicale a longtemps été marquée par *« des propos sexistes, des violences sexuelles quotidiennes et une permissivité des institutions »*. Ces dernières ont néanmoins pris conscience du problème. Il évoque la présence de référents violences sexistes et sexuelles dans les hôpitaux, et un changement d'attitude : *« Quand j'accueille de nouveaux internes, je leur rappelle qu'on est là pour les écouter, y compris au sujet des violences sexistes et sexuelles. Mais ils ne nous font pas confiance. On doit plus communiquer sur notre engagement. »* Quant aux sanctions concernant des étudiants condamnés par la justice, M. Verny invite à la prudence : *« On peut interdire d'exercice dans des cas graves, mais on ne peut pas être aussi sévères pour toute situation délictueuse. Doit-on priver de son avenir un jeune qui a passé dix ans de sa vie à préparer médecine à cause d'un mot déplacé ? Il faut une gradation des peines. »*

Laquelle ? L'issue de l'affaire Nicolas W. est scrutée. *« Va-t-il devenir médecin ? Quelles sont les conditions pour prêter serment ? Au bout de quatre ans de procédure, on attend encore des réponses »*, déplore, sous le couvert de l'anonymat, Julie, membre du collectif Emma Auclert. Victime de Nicolas W., Julie est aujourd'hui incapable de se rendre chez le médecin : *« Je n'ai plus confiance. »* ■

MARGHERITA NASI

A l'hôpital, les fresques pornographiques perpétuent la culture du viol

DES MÉDECINS HABILLÉS EN MOINES entourent une femme allongée, entièrement nue. A ses côtés, d'autres femmes, également dénudées, parfois perchées sur des talons hauts. Accrochée au mur du réfectoire des internes de l'hôpital Purpan, à Toulouse, cette peinture déclenche, en 2018, en plein mouvement #metoo, une vague d'indignation autour des fresques pornographiques, ces dessins présents sur les murs de nombreuses salles de repos d'internes en médecine.

Une dizaine d'internes, des femmes essentiellement, recouvrent la fresque d'un drap blanc, sur lequel on peut lire : *« Ceci est du harcèlement sexuel. Qu'en pensez-vous ? »* Une lettre ouverte est envoyée à la direction générale de l'hôpital, et réclame le retrait du tableau. Très vite, les auteurs de l'opération antifresque font l'objet de critiques virulentes. *« De nombreux internes nous ont reproché de ne rien comprendre à l'humour carabin »*, retrace Julie Ferrua, infirmière et codéléguée générale de l'union syndicale Solidaires, qui a épaulé le collectif antifresque.

« Tout le monde peut être exposé à la fresque, pas uniquement les internes. La direction a fini par ordonner son retrait, mais de nouvelles scènes pornographiques ont fait leur apparition en 2021. Encore une fois, des internes nous ont alertés. L'hôpital a été plus réactif cette fois-ci », retrace Mme Ferrua. En 2023, le gouvernement a demandé le retrait des tableaux à caractère sexuel ou sexiste dans les hôpitaux français. Mais dans certains établissements, ils sont encore présents. Le sujet reste sensible, controversé. Ici, on dénonce des images rétrogrades et empreintes de sexisme. *« Vous imaginez manger tous les jours devant une scène de viol ? Quand on a été victime de violences sexistes et sexuelles, ça peut être très violent »*, s'indigne Florie Sullerot, présidente de l'Isnar-IMG, intersyndicale des internes en médecine générale.

La santé devrait être en première ligne

Là, on défend cette tradition qui remonte au XIXe siècle, quand les études de médecine étaient réservées à une élite masculine, et qui ferait office de soupape de décompression. En 2023, le site d'informations médicales *Egora* sondait ses médecins lecteurs : 85 % se prononcent contre le retrait des fresques. *« Elles perdurent parce que les internes les défendent »*, résume Christophe Verny, professeur de neurologie. Il se dit convaincu que les fresques n'ont plus leur place dans les hôpitaux, mais rappelle que, pour certains, elles représentent *« une forme d'exutoire par rapport à la rudesse morale et physique de la vie d'interne »*. Et explique ainsi la non-application de la circulaire ministérielle datée du 17 janvier 2023, demandant aux établissements de santé de retirer les fresques pornographiques dans l'année : *« L'internat, c'est le bastion des internes dans cette structure très hiérarchique qu'est l'hôpital, ils le gèrent comme ils l'entendent. L'administration n'y met pas les pieds. On peut intervenir, mais il y a un risque non nul de voir réapparaître une nouvelle fresque dès que la précédente a été retirée. »*

Porte-parole de l'association Osez le féminisme !, Céline Piques est révoltée par la *« résistance farouche de médecins extrêmement corporatistes qui s'attachent au maintien des fresques, en bafouant la loi »*. Les fresques relèvent du harcèlement sexuel d'ambiance, insiste la membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes : *« Sous couvert d'humour, on érotise la violence sexuelle. On y voit des scènes de viols collectifs, de zoophilie. Vous imaginez ça dans un contexte autre que l'hôpital ? »* Pourtant, le monde de la santé devrait être en première ligne face aux violences sexistes et sexuelles, pointe la militante : *« Les professionnels sont en lien avec le corps des femmes, et doivent par ailleurs savoir détecter et orienter les victimes de violences sexuelles. »* ■

M. NA.

Mbappé touché, la victoire néanmoins

Les Bleus sont venus à bout des Autrichiens (1-0), lundi soir à Düsseldorf, au terme d'un rude combat

DÜSSELDORF (ALLEMAGNE) - *envoyé spécial*

A qui pouvait douter de leur motivation après plusieurs jours où il a davantage été question de leurs prises de parole sur l'actualité politique que de leur premier match de l'Euro, les Bleus ont montré qu'ils pouvaient être présents avec force sur ces deux terrains. En s'imposant (1-0) face à une rugueuse équipe d'Autriche, lundi 17 juin à Düsseldorf (Allemagne), ils ont non seulement réussi leur entrée dans l'Euro 2024, mais aussi montré des qualités de solidité, de concentration et d'engagement plutôt rassurantes en ouverture d'un grand tournoi.

Car il en fallait, des qualités de ce type, pour répondre au duel physique imposé par une équipe d'Autriche tout en vertus athlétiques: vitesse dans les courses, pressing à tous les étages et impact dans les contacts. Il y a quelques jours, le défenseur Benjamin Pavard avait vu juste en redoutant *« un match très compliqué, avec beaucoup d'intensité »*.

Celle-ci a parfois été excessive. Notamment quand Kylian Mbappé a été blessé au nez dans un choc avec le défenseur Kevin Danso, en fin de match, suscitant un pic d'inquiétude dans le staff de l'équipe de France. Mbappé avait-il le nez cassé ? Serait-il indisponible pour la suite de la compétition ? Une fracture, aux conséquences potentiellement très lourdes, fut rapidement redoutée, et confirmée dans la nuit. *« C'est évidemment le point noir de cette soirée pour nous »*, lâchait, dépité, Didier Deschamps après la partie.


Le capitaine de l'équipe de France, Kylian Mbappé, après son choc avec un défenseur autrichien, lundi, à Düsseldorf (Allemagne). ALESSANDRA TARANTINO/AP

Le pressing des Autrichiens

Examiné par le médecin de l'équipe de France puis à l'hôpital de Düsseldorf, le joueur *« a regagné le camp de base de l'équipe de France »* et *« suivra des soins dans les prochains jours, sans subir d'intervention chirurgicale dans l'immédiat »*, a fait savoir l'encadrement des Bleus. *« Un masque va être confectionné de façon à pouvoir permettre au numéro 10 de l'équipe de France d'envisager une reprise de la compétition après une période consacrée aux soins »*, a précisé le staff.

Le prochain match de la France se tiendra vendredi 21 juin, face aux Pays-Bas. S'il devait ne pas le jouer, Mbappé manquerait inévitablement aux Bleus, comme capitaine et comme homme des moments décisifs. Le seul but du match est en effet venu d'un centre qu'il a adressé peu après la demi-heure de jeu et que le défenseur autrichien Maximilian Wöber n'a pu que transformer en but français, trompant son gardien d'une tête croisée qu'un avant-centre n'aurait pas mieux placée. L'illustration de l'influence du capitaine français, même quand il n'est pas à son meilleur niveau.

Car Mbappé a aussi manqué une balle de 2-0 de façon totalement inhabituelle : en début de seconde période, lancé seul en profondeur – une situation qu'il affectionne –, l'attaquant a vu sa frappe enroulée passer à côté du but autrichien. *« L'équipe de France avec Kylian sera toujours plus forte*, a rappelé Didier Deschamps. *Mais si les nouvelles ne vont pas dans ce sens-là, on se battra sans lui. »*

L'image du capitaine français assis sur la pelouse, le nez en sang, restera comme un symbole de la rude bataille qui s'est tenue dans la Merkur Spielarena. Antoine Griezmann, blessé à la tête après avoir été projeté contre un panneau publicitaire, pouvait également en témoigner. Ainsi que Mike Maignan, qui a vu des crampons lui arriver au visage. Das Team – le surnom de l'équipe d'Autriche – a concédé dix-huit coups francs et reçu cinq avertissements. *« C'était limite*, a estimé le sélectionneur tricolore. *Mais les joueurs étaient préparés à ça. »*

De fait, pendant la préparation, Griezmann avait raconté que les joueurs *« mange[ai]ent avec les Autrichiens »*, car des vidéos leur étaient projetées à chaque repas. *« Ceux qui regardent savent comment ils attaquent et défendent »*, avait-il ajouté, rigolard. Ils ont dû être nombreux à observer leurs adversaires du soir, tant l'équipe de France a finalement été assez peu déstabilisée, perdant un nombre limité de ballons, malgré l'intensité du pressing, et ne concédant que cinq tirs.

La ligne arrière, où Deschamps avait installé le joueur d'Arsenal William Saliba, jugé plus opérationnel que son alter ego de Liverpool Ibrahima Konaté, a été sous pression. Les avants autrichiens ont cavalé sur chacune des situations de relance pour tenter de mettre les défenseurs français à la faute, sans succès.

Un manque d'efficacité

Les Bleus doivent aussi une fière chandelle à leur gardien de but, Mike Maignan. Car le résultat aurait été tout autre si, trois minutes avant le but encaissé par l'Autriche, il n'avait magistralement détourné un tir de l'attaquant Christoph Baumgartner, parvenu à se faufiler après un magnifique contre, à la suite d'une perte de balle de Dayot Upamecano. En touchant ce ballon du pied pour le dévier à côté de son poteau droit, Maignan annihila la plus belle occasion de la première période.

D'autres joueurs ont pesé sur la partie. Comme N'Golo Kanté, présent aux quatre coins du terrain. Ou Adrien Rabiot, de retour au milieu de terrain après une blessure au mollet, qui a apporté son sens du placement et ses jaillissements.

S'il fallait un bémol à la partition collective des Bleus, on pourrait regretter une série de mauvais choix dans les actions offensives, tout particulièrement en première période, quand ils ont eu l'occasion de mener plus largement. Malgré quatorze tirs, ils n'ont cadré que trois fois. Mbappé, Griezmann, Marcus Thuram et Olivier Giroud, entré en fin de partie, ont manqué d'efficacité, tandis que Théo Hernandez et Ousmane Dembélé, habituels créateurs de mouvement, peinaient à trouver de l'espace sur leurs ailes. Thuram pourra se consoler avec une statistique, puisqu'il est devenu le premier « fils de » à disputer un Euro ; son père, Lilian, ayant pris part à ceux de 1996, 2000, 2004 et 2008.

> **« Les Français ont fait une performance extraordinaire, pas moyenne »**
> RALF RANGNICK
> sélectionneur autrichien

Quel poids donner à cette victoire acquise dans la douleur ? Das Team pointe au 25e rang mondial, mais n'avait perdu qu'une fois en seize sorties avant de croiser les Bleus. *« Les Français ont fait une performance extraordinaire, pas moyenne »*, a estimé, flatteur, le sélectionneur autrichien, Ralf Rangnick.

L'équipe de France, en tout cas, continue sa série : cela fait dix ans qu'elle a systématiquement gagné ses premiers matchs d'Euro ou de Coupe du monde. Surtout, elle amorce ce nouveau parcours en se rassurant sur son socle collectif et sa capacité à tenir le choc. Des qualités dont elle aura besoin dès vendredi à Leipzig (Allemagne) face aux Pays-Bas, également victorieux de leur premier match. Avec ou sans Mbappé. ■

ALEXIS DELCAMBRE

Kanté-Rabiot, deux milieux de terrain au-dessus du lot

Le joueur du championnat saoudien et son coéquipier de la Juventus Turin ont brillé face à l'intensité adverse

DÜSSELDORF (ALLEMAGNE) - *envoyé spécial*

Le 16 mai, N'Golo Kanté avalait des kilomètres sur le terrain avec son équipe d'Al-Ittihad lorsque Didier Deschamps a annoncé sa présence dans la liste des joueurs retenus pour disputer l'Euro 2024 avec l'équipe de France. Le milieu de terrain, champion du monde 2018, avait été mis dans la confidence quelques jours plus tôt et pouvait savourer cette surprise, malgré les doutes sur sa capacité à disputer un grand tournoi après une saison passée dans le médiocre championnat d'Arabie saoudite.

Un mois et un jour plus tard, Kanté a brillamment répondu à ces interrogations, lors de la victoire tricolore face à l'Autriche (1-0) pour leur entrée en lice dans la compétition, lundi 17 juin, à Düsseldorf (Allemagne). Ralf Rangnick, le sélectionneur adverse, ne pouvait que déplorer la présence d'un Kanté *« extraordinaire »* – et élu homme du match. *« Rien n'a changé. C'est toujours le même "NG". Il a été monstrueux à la récupération »*, a salué le défenseur français Jules Koundé.

Absent chez les Bleus depuis deux ans en raison de blessures à répétition, N'Golo Kanté a rassuré sur sa capacité à évoluer au très haut niveau, prérequis pour figurer en sélection. Ces dernières semaines, ses prestations à l'entraînement avaient impressionné ses coéquipiers. *« On a l'impression qu'on a un joueur de plus quand il est dans notre équipe »*, s'émerveillait Benjamin Pavard, vendredi, quand Marcus Thuram se félicitait d'évoluer aux côtés du *« meilleur milieu du monde »*.

> **Kanté a même découvert, à 33 ans, les joies de porter le brassard de capitaine**

Kanté et ses « trois poumons » sont de retour comme s'ils n'avaient jamais quitté les Bleus. Si sa première période a parfois paru en deçà de ses standards, la seconde a rappelé ses meilleures années. *« Il a l'intelligence sur le plan tactique, la capacité à récupérer des ballons et à se projeter. Il a été rayonnant »*, a savouré le sélectionneur tricolore.

Kanté a même découvert, à 33 ans, les joies de porter le brassard de capitaine de la sélection, après les sorties en fin de match de Kylian Mbappé et d'Antoine Griezmann. *« Je ne m'y attendais pas. C'est un honneur et une fierté »*, a dit le joueur. Cette responsabilité confirme que le milieu, d'un naturel très discret, a gagné en leadership chez les Bleus, à la faveur d'une saison où, explique-t-il, il s'est affirmé en dehors du terrain en Arabie saoudite.

Adrien Rabiot, un pari payant

La performance de Kanté a été tellement convaincante qu'elle a de quoi inquiéter Aurélien Tchouaméni. Titulaire depuis des mois sous le maillot bleu, le milieu du Real Madrid est éloigné des terrains depuis le 8 mai en raison d'une blessure au pied gauche.

Au côté de Kanté, Adrien Rabiot s'est également illustré lundi, surtout en première période. Le joueur de la Juventus Turin n'avait plus joué depuis le 20 mai en raison de douleurs à un mollet et n'avait repris l'entraînement collectif que mercredi, à l'arrivée des Bleus en Allemagne. Et Didier Deschamps n'a pas hésité à le titulariser en dépit de l'agressivité et l'intensité offertes par Das Team (l'équipe autrichienne).

Un pari payant, puisque Rabiot a longtemps été excellent, grâce à son impact, ses retours défensifs et sa capacité à fluidifier le jeu tricolore. *« Je me suis senti très à l'aise »*, a-t-il reconnu après la rencontre. Depuis son retour en équipe de France en 2020, après une bouderie en 2018, le milieu se décrit régulièrement comme un *« joueur d'équilibre »*. Sa présence sur le terrain, alors qu'il avait raté les trois derniers matchs des Bleus, l'a confirmé. Il a rapidement trouvé ses marques avec Kanté, ce dernier assurant que leur complémentarité *« va s'améliorer »*.

Sorti à l'heure de jeu, Adrien Rabiot devrait postuler à une place de titulaire pour le prochain match des Bleus, vendredi, face aux Pays-Bas. La doublette du milieu bleu a rassuré ; de bon augure pour Didier Deschamps, qui doit désormais se préoccuper de son secteur offensif, puisque des doutes émergent sur la suite de la compétition de Kylian Mbappé, touché au nez face à l'Autriche. ■

DENIS MÉNÉTRIER

■■■■ CHEF-D'ŒUVRE ■■■□ À NE PAS MANQUER ■■□□ À VOIR ■□□□ POURQUOI PAS □□□□ ON PEUT ÉVITER

« La culture des motards leur échappe »

De retour après sept ans d'absence avec « The Bikeriders », Jeff Nichols filme la dérive d'une bande de bikers

ENTRETIEN

Après des débuts sur les chapeaux de roues (cinq films en neuf ans, dont l'acclamé *Take Shelter*), la carrière de Jeff Nichols semblait au point mort : aucune nouvelle depuis *Loving* (2016). Des projets qui piétinent, une réputation qui patine… L'Américain revient avec *The Bikeriders*, qui voit une bande de motards sombrer, au tournant des années 1970, dans la violence. De passage à Paris, le cinéaste de 45 ans raconte au *Monde* son retour en piste.

Depuis quand le milieu des motards vous intéresse-t-il ?

Pour être honnête, il m'a longtemps rebuté. Jusqu'à ce que, deux ans après la fin de mes études de cinéma, en 2003, mon frère Ben m'offre *The Bikeriders*. Il s'agit d'un livre que le photographe Danny Lyon a consacré, en 1968, aux Outlaws, un célèbre club de motards du Midwest. J'ai été saisi par le contraste entre les images de Lyon, très romantiques, et les entretiens qu'il a réalisés avec les différents membres du groupe, tantôt cruels, tantôt drôles, tantôt rugueux, toujours honnêtes. Comme un précipité du prolétariat américain.

Les avez-vous rencontrés ?

Non. Sur mon précédent film, *Loving*, j'ai appris à mes dépens que les personnes tendent à réécrire, après un certain laps de temps, leur histoire.

Et Danny Lyon ?

Oui, on s'est vus en 2014. Mon frère Ben est membre du groupe de punk rock Lucero. Il avait approché Danny pour illustrer la pochette d'un de ses albums et nous a mis en relation. Danny m'a invité chez lui, au Nouveau-Mexique. Il m'a donné accès, avec une immense générosité, à toutes ses archives sonores et photographiques.

Comment l'avez-vous convaincu ?

Je lui ai dit que les motards étaient, selon moi, représentatifs de la manière dont les marginaux, dès lors qu'ils se regroupent, deviennent des versions affectées et caricaturales d'eux-mêmes. C'est un cycle que j'ai pu observer au sein de la scène punk de Little Rock, en Arkansas, où j'ai grandi.

Quand avez-vous pris conscience de cette aporie ?

Je jouais de la batterie dans un très mauvais groupe. Mes potes et moi, nous étions animés par un sentiment de rébellion, en rupture avec les normes sociales dominantes. Cette musique nous définissait, elle était à nous, elle était nous. Puis on s'est rendu compte qu'on n'était pas les seuls à l'écouter, qu'elle faisait partie d'une scène bien plus large à travers le pays. C'est un sentiment similaire à celui qu'éprouvent les motards de *The Bikeriders* : leur culture leur échappe.

Hollywood a contribué à faire du motard une mythologie du XXe siècle. Votre film, qui fait référence à « L'Equipée sauvage » (1953) et à « Easy Rider » (1969), s'inscrit-il dans cette lignée ?

Ces deux films ont eu un énorme impact culturel, il était difficile de ne pas les évoquer. Mais ils ne figurent pas dans mon panthéon personnel, je leur préfère de loin *L'Arnaqueur [Robert Rossen, 1961]*, *La Balade sauvage [Terrence Malick, 1973]* ou *Les Dents de la mer [Steven Spielberg, 1975]*. Au cinéma, les motards n'ont souvent aucun intérêt. Ils incarnent des figures de méchants monolithiques et superficiels, dans des films d'une grande stupidité. Si l'ouvrage de Danny m'a tant remué, c'est parce qu'il questionne notre fascination pour ces types : qu'est-ce qui, malgré leur violence, les rend si cool ?

Ne sauvez-vous pas « Outsiders » et « Rusty James », où Francis Ford Coppola, en 1983, met en scène des bandes rivales de motards ?

Si, bien sûr. Les trois premières minutes d'*Outsiders*, en couleurs, sont sans doute les plus belles de l'histoire du cinéma. Si je devais donner un conseil à une version plus jeune de moi-même, je lui dirais : *« Hey mec, faisons un film de deux heures qui ressemble à ces trois minutes-là. »*

Avez-vous choisi Austin Butler pour le rôle principal après l'avoir vu dans « Elvis » (2022) ?

Non. J'avais été intrigué par son apparition, pleine d'aspérités, dans *Once Upon a Time in… Hollywood [2019]*, de Quentin Tarantino. Dès que je l'ai rencontré, j'ai su qu'Austin avait l'aura et les épaules pour incarner ce personnage qui hante, comme un fantôme, le livre de Danny : tout le monde parle de lui, mais on le voit peu, et on ne l'entend pas.



Jeff Nichols, à Berlin, le 6 juin. MATTHIAS NAREYEK/GETTY IMAGES VIA AFP

> « Danny Lyon questionne notre fascination pour ces types : qu'est-ce qui, malgré leur violence, les rend si cool ? »

Les milieux du punk et de la moto attirent les deux extrêmes du spectre politique. Comment l'expliquez-vous ?

Prenez deux radicaux, l'un de gauche, l'autre de droite : la rage que leur inspire le « système » procède, au départ, d'instincts assez similaires. Leur quête d'identité et de compagnie, leur désir de laisser une trace les mèneront, ensuite, vers des communautés antagonistes. Cette exaltation continue de m'intéresser, même si je ne la partage plus. Aujourd'hui, je me sens très centriste.

Vous avez débuté aux marges de l'industrie cinématographique, vous travaillez désormais en son cœur. Cette position vous convient-elle ?

> « Les motards incarnent des méchants monolithiques et superficiels dans des films d'une grande stupidité »

Je me sens privilégié. Sans fausse modestie, je ne sais pas pourquoi les gens aiment mon cinéma. Je pourrais, si je le voulais, tourner un film à petit budget dès demain. Au sein des studios, je me heurte à des difficultés d'échelle : faire des films ambitieux y coûte atrocement cher – 100 millions de dollars *[93 millions d'euros]* en moyenne, une somme aberrante. Les chaînes de décision sont très sinueuses, les cadres se défaussent les uns sur les autres, de sorte que personne n'est jugé responsable d'un échec, mais tout le monde peut s'enorgueillir d'un succès.

Quels sont vos projets ?

Depuis 2016, j'essaie de tourner un gros film de science-fiction. Je ne perds pas espoir, j'ai réécrit le scénario en février. Je travaille, en parallèle, sur l'adaptation des deux derniers romans de Cormac McCarthy et sur celle d'un article de David Grann sur une figure de la révolution cubaine. Pour moi, le tournage et le montage sont des parties de plaisir ; l'écriture et le processus de production, en revanche, s'avèrent autrement laborieux.

Y a-t-il des films qui vous ont marqué, récemment ?

L'audace de *Dune [2021]*, de Denis Villeneuve, m'a impressionné. La structure narrative de *Dunkerque [2017]*, de Christopher Nolan, aussi. *Oppenheimer [2023]*, moins. Au festival de Telluride *[Colorado, en 2023]*, deux jeunes réalisateurs, Tyler Nilson et Michael Schwartz, sont venus me complimenter. Ils m'ont montré leur film, *Los Frikis*, sur des punks, à Cuba, dans les années 1990, qui attrapent volontairement le sida, afin d'intégrer un centre de soins. C'est le film le plus fort qu'il m'ait été donné de voir depuis des années ; toute la filière, des studios à la plupart des festivals, l'a refusé. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AURELIANO TONET

Une chevauchée sauvage au pays des amateurs de grosses cylindrées

Inspiré par le livre de photographies de Danny Lyon, le cinéaste saisit la bascule entre l'utopie des sixties et le nihilisme des seventies

THE BIKERIDERS

■■□□

Jeff Nichols, 45 ans, est l'auteur de six longs-métrages réalisés en seize ans de carrière dans une remarquable diversité de genres – du western *Shotgun Stories* (2007) au film de motards *The Bikeriders*, en passant par le thriller paranoïaque *Take Shelter* (2012) ou le mélo *Loving* (2016).

Ils témoignent d'une sombre et fascinante cohérence. Deux questions semblent y tourmenter Nichols. D'abord : le pire, qui annonce toujours sa couleur dans ses films, va-t-il finir par arriver ? Ensuite, le personnage prophétique, qui a pour vocation de le prédire ou de le préfigurer, et qui se révèle généralement à mi-chemin de l'angélisme et de la dinguerie, sera-t-il celui-là même par qui il arrivera ? Une certaine folie eschatologique proprement américaine, où le bien et le mal se révèlent les deux faces d'une même pièce, trouve ainsi dans son œuvre, qu'on pourrait qualifier de néoclassique, de lancinants échos.

Parti pris narratif original

The Bikeriders, qui se frotte à l'immense mythologie de la route et des gangs américains, se situe à son tour dans cette épure et se réfugie, comme la plupart des films d'auteur américains récents, dans le passé. Soit l'histoire, située dans les années 1960, d'un club du Midwest nommé The Vandals. Johnny (Tom Hardy), son chef, brute sympathique, l'a fondé avec quelques amis. S'y sont notamment agrégés Benny (Austin Butler), tête brûlée à la beauté ravageuse, sa petite amie, Kathy (Jodie Comer), jolie brune folle de son bel amant, ou encore Zipco (Michael Shannon), géant letton alcoolique et férocement anticommuniste.

Inspiré par un livre de photographies de Danny Lyon, figure du nouveau journalisme qui aura passé quatre années auprès d'un gang de motards, le film semble vouloir à son tour fixer, en première intention, l'imagerie des *bikers*, autrement nommés par chez nous les « blousons noirs ». Cuir et ronflement de moteurs à tous les étages. Routes rectilignes fixant horizon des hommes et des machines. Utopie de l'amitié virile et de la liberté primitive reconquise. Baston à tous les étages. Bar enfumé et cadavres de bouteilles de bière. Tout cela sent un peu le réchauffé quand même. Jeff Nichols tente en même temps de complexifier son propos.

Par un parti pris narratif original d'abord, qui déroule le film au passé à partir d'un long entretien entre le journaliste Danny Lyon (Mike Faist) et Kathy, personnage féminin par l'entremise duquel l'absurdité de la violence masculine est dite, laissant d'emblée entrevoir la tragédie qui va frapper les personnages. Par un développement dramaturgique ensuite, qui fait insensiblement basculer le récit dans cette même tragédie à mesure que le club admet en son sein de nouvelles recrues, jeunes sans foi ni loi ou soldats désaxés de retour du Vietnam. Il est à déplorer que ni l'une ni l'autre de ces voies ne contribue à élever le film à la hauteur qu'il ambitionne. Du dialogue entre Lyon et Kathy, il ne ressort, tant en termes d'émotion entre les personnages que d'intelligence documentée du récit, rien qui lui soit propre. Il apparaît donc rapidement comme une cheville scénaristique destinée, à trop peu de frais, à promouvoir un *« female gaze »* (« regard féminin ») sur cette épopée de la testostérone.

Quant à la bascule entre l'utopie libertaire des *sixties* et le nihilisme des *seventies*, tant de films immenses l'ont mise en scène que l'apport de Nichols sur cette question semble bien faiblard. Pour s'en tenir aux versions motorisées de ce sombre virage, *The Bikeriders* ne peut ainsi se prévaloir ni de la furie provocatrice de quelques grands films de *« bikesploitation »* – *Les Anges sauvages* (1966), de Roger Corman, *La Cavale infernale* (1969), de Jack Starrett, *Easy Rider* (1969), de Dennis Hopper – ni des films terminaux du moteur américain, qu'il s'agisse de *La Fureur de vivre* (1955), de Nicholas Ray, de *Macadam à deux voies* (1971), de Monte Hellman, ou de *Point limite zéro* (1971), de Richard C. Sarafian.

Il resterait à souligner l'inquiétude contemporaine que parvient à soulever *The Bikeriders*, qui dit évidemment quelque chose de passionnant sur l'aspiration américaine à la liberté et à sa mutation en violence exterminatrice dès lors qu'il s'agit de la mettre en œuvre. Jusqu'à cette allusion fugace, pour qui saura l'entendre, à l'assaut du Capitole, en 2021, par les suprémacistes trumpistes, lorsqu'un des motards rêve tout haut de *« poser en barbare avec une peau de bête »*. Les temps sont visiblement advenus. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film américain de Jeff Nichols. Avec Austin Butler, Jodie Comer, Tom Hardy (1 h 56).

Une ode à la jeunesse hongkongaise des années 1980

Le film de Patrick Tam, réalisé en 1982 et censuré, est une œuvre inclassable, au lyrisme rêveur



Tomato (Cecilia Yip) et Louis (Leslie Cheung). CARLOTTA FILMS

NOMAD
■■■□

Le nom de Patrick Tam ne dira peut-être pas grand-chose aux oreilles cinéphiles françaises, car seule une poignée de ses films a été éditée sur le marché vidéo. Il fut pourtant le père spirituel d'un certain Wong Kar-wai, et l'un des valeureux pionniers de la nouvelle vague hongkongaise des années 1980 aux côtés de Tsui Hark et d'Ann Hui. Jeune débutant, Wong Kar-wai signera pour lui le scénario décisif de *Final Victory* (1987), avant que Tam lui rende la pareille en assurant le montage de *Nos années sauvages* (1990) et des *Cendres du temps* (1994). Peu fournie, son œuvre s'étend sur une seule décennie d'activité artistique, certes intense, avant d'être suspendue à l'aube des années 1990 pour une carrière plus discrète impliquant l'enseignement. La sortie de *Nomad* (1982), l'un de ses plus beaux films, quarante-deux ans après sa réalisation, offre une parfaite initiation à son style au lyrisme rêveur et vagabond trempé de couleurs chatoyantes.

Nomad eut en son temps maille à partir avec la censure, eu égard à la liberté de ton avec laquelle il dépeignait les mœurs sexuelles de la jeunesse hongkongaise, ce qui lui valut quelques coupes stratégiques. Restauré dans son montage d'origine, le film dépeint les amours croisées de quatre jeunes gens de différentes classes sociales. Pong (Kent Tong), aîné d'une famille nombreuse entassée dans un étroit appartement, se laisse séduire par Kathy (Pat Ha), fille de bonne famille élégante et délurée.

Bouffées de lyrisme

Le frère de cette dernière, Louis (Leslie Cheung dans l'un de ses premiers rôles), s'éprend, un soir, de Tomato (Cecilia Yip), nymphette au cœur d'artichaut empêtrée dans ses histoires de cœur. A force de traîner ensemble, les couples forment une bande unie et désinvolte, rassemblée dans la grande maison des nantis qui surplombe la baie. Tous, ils rêvent de s'embarquer pour un tour des mers à bord du voilier familial, baptisé *Nomad* – même si le titre peut également s'étendre au « nomadisme » affectif et sexuel des personnages.

Le film surprend d'abord par son art consommé du contre-pied, soit la capacité de passer d'une humeur à l'autre en un claquement de doigts. En effet, il commence sur les rives de la comédie potache, par exemple avec cette scène où Pong, maître-nageur à la piscine, se voit tout à coup assailli par un escadron de donzelles indisciplinées qui le poussent à l'eau pour mieux le dépouiller de son slip de bain. Puis le film glisse, et voilà que des travellings élégiaques s'enroulent autour de Louis, qui se languit seul dans sa chambre en écoutant d'anciennes émissions de sa mère morte enregistrées sur cassette.

Des bouffées de lyrisme surviennent sans crier gare, et parfois au détour d'une même scène. Comme dans celle, inoubliable, où Pong et Kathy cherchent à faire l'amour : d'abord bouffonne, car, dans l'appartement surpeuplé du garçon, les amants sont sans cesse interrompus ; bientôt sublime, quand ils se réfugient dans un bus de nuit, et s'étreignent sur la banquette avec, pour seul témoin, la ville qui défile autour d'eux. Par son agencement libre, *Nomad* donne l'impression de n'être jamais bridé par son scénario, mais inspiré par la spontanéité vibrionnante de ses personnages.

Le cinéaste peint les amours croisées de quatre jeunes gens de différentes classes sociales

Sa forme est celle d'un délicat nuancier pop, promenant le quadrille oisif et folâtre dans un univers décoratif, entre lieux de consommation courante (disquaire, night-clubs, magasins), intérieurs design et modes pimpantes des années 1980. Les silhouettes se détachent sur des surfaces colorées, tandis que les visages cherchent à s'accorder, de face ou de profil, dans des plans plus rapprochés. Ici, les néons rouges d'une chambre d'hôtel déteignent sur les corps embrasés des amants. Là, les pans de mur bleus d'une chambre insufflent un sentiment océanique à la jeunesse dorée qui l'habite. A ce titre, la photographie ultrasophistiquée a nécessité pas moins que le concours de trois chefs opérateurs (Billy Wong, David Chung et Peter Ngor).

Influence japonaise

S'il touche à un sentiment rare de gratuité dramatique, *Nomad* n'est pas pour autant un film où domine l'arbitraire. Un sujet s'y fait jour, sans être claironné : l'indétermination culturelle d'une jeunesse prise entre ses racines chinoises et le cadre économique libéral où elle évolue (Hongkong était encore une colonie britannique), laissant prise aux impérialismes extérieurs, en l'occurrence l'influence japonaise qui gagne partout du terrain (danse kabuki, restaurant à sushis, katanas brandis et magasins de mode nippone).

Le film prend un nouveau tour à mi-parcours quand surgit, justement, un personnage japonais, ex-amant de Kathy en cavale pour avoir déserté l'Armée rouge japonaise. Avec lui, c'est l'existence du politique qui se rappelle à notre quatuor insouciant, lancé dans une dérive mélancolique qui se conclura, ultime surprise, sur le fil tranchant du film de sabre.

Par quelque angle qu'on le regarde, *Nomad* se révèle un film inclassable et imprévisible, qui vaut aussi bien pour sa capacité d'euphorie que pour sa tristesse insondable – sans doute les deux facettes pas si contradictoires d'une même époque. ■

MATHIEU MACHERET

Film hongkongais de Patrick Tam (1982). Avec Pat Ha, Kent Tong, Cecilia Yip, Leslie Cheung (1 h 33).

Au Festival d'Annecy, « Memoir of a Snail » a remporté le Cristal du long-métrage

Le réalisateur australien Adam Elliot y a été récompensé pour la deuxième fois de sa carrière

ANNECY - *envoyée spéciale*

On ne s'y habitue pas. Le Festival du film d'animation d'Annecy a beau présenter chaque année le fleuron de ce qui se fait dans le genre partout dans le monde, on trouve chaque édition plus remarquable, plus exceptionnelle que la précédente. La 48e, qui s'est tenue du 9 au 15 juin, n'a pas failli à la règle, en révélant une sélection de courts et de longs-métrages dont la créativité, la qualité, la diversité des thèmes abordés et des esthétiques mises en œuvre n'ont cessé de nous surprendre et de nous éblouir. Les techniques par ordinateur 2D et 3D de plus en plus perfectionnées, l'arrivée de nouveaux pays dans la production animée (de nouvelles cultures et de nouveaux imaginaires) contribuent à cette excellence.

Lors de la conférence de presse donnée à Paris, avant que ne commencent les festivités, le délégué artistique du festival, Marcel Jean, avait pourtant prévenu : *« Nous recevons chaque année de plus en plus de films dont la qualité est de plus en plus élevée. Sélectionner seulement un peu plus de vingt films en compétition devient de plus en plus difficile. Alors qu'il y a douze ans, on peinait à en retenir une dizaine. »*

Résultat, contrairement aux éditions précédentes, les pronostics des festivaliers sur les gagnants ont fluctué sans permettre vraiment de désigner les favoris. On imagine dès lors le casse-tête pour le jury, qui a néanmoins réussi à rendre son palmarès, samedi 15 juin, lors de la soirée de clôture, attribuant le Cristal du long-métrage à *Memoir of a Snail*, du réalisateur australien Adam Elliot, déjà couronné de la plus haute récompense à Annecy en 2009 pour son long-métrage *Mary et Max*. Lequel contait la rencontre d'une petite fille disgracieuse, moquée par les garçons, et d'un gamin solitaire, obèse, porteur du syndrome d'Asperger. Le cinéaste demeure dans la même verve, grinçante, mélancolique et sombre.

Odyssée spectaculaire d'un chat

Reprenant la pâte à modeler et la réalisation en *stop motion* (« animation image par image »), il met cette fois en scène un frère et une sœur (qui se passionne pour les escargots) séparés après la mort de leur mère et dont le père est un ancien artiste, paraplégique et alcoolique depuis le décès de sa femme. Abordant une nouvelle fois les thèmes de la solitude, du rejet, de la disparition et du deuil, *Memoir of a Snail* nous confronte à des personnages aux mines tristes creusées par de profonds cernes qui retournent le cœur. Mais dont l'esprit nous illumine. Un petit bijou.

Il en fut un autre, à Annecy, *Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau*, du réalisateur letton Gints Zilbalodis, film en 3D, sans dialogues ni commentaires, qui se tient à hauteur d'un chat, menacé par la montée des eaux sur une Terre où toute présence humaine a disparu. Merveille de réalisme mâtinée de poésie et de drôlerie, ce film entraîne dans une odyssée spectaculaire et bouleversante durant laquelle le chat, embarqué sur un bateau de fortune, devra apprendre la cohabitation avec un lémurien cleptomane, un labrador bonne pâte et un échassier caractériel.

Cette arche de Noé verra surgir des profondeurs une baleine préhistorique, des forêts gigantesques et des villes semi-englouties. Le film, dont la sortie est prévue en salle le 30 octobre, nous a conquis. Comme beaucoup d'autres, puisqu'il a obtenu les Prix du jury, du public et de la Fondation Gan pour le cinéma.

Le prix Grimault est revenu au film japonais en 2D *Totto-chan, la petite fille à la fenêtre*, de Shinnosuke Yakuwa, récit initiatique d'une petite fille, envoyée au début des années 1940 dans une école dans laquelle elle parviendra à canaliser son hyperactivité et son impertinence auprès d'un garçon de son âge handicapé par la polio. Un film qui a fait pleurer une bonne partie du public.

Pays fortement présent cette année en compétition avec quatre films (sur les douze de cette sélection), le Japon est donc reparti avec un prix. En lice se trouvaient des productions de haute volée. *The Colors Within*, de Naoko Yamada – réalisatrice dont le premier long-métrage, *Silent Voice*, avait déjà concouru à Annecy en 2017 – a reçu un triomphe. Quant au très surprenant *Anzu, chat-fantôme*, de Yoko Kuno et Nobuhiro Yamashita, il mêle avec fluidité réalisme et fantastique pour mettre en scène le désir d'une petite fille de rejoindre sa mère morte. Passé à la Quinzaine des cinéastes à Cannes, le film est le fruit d'une coproduction franco-japonaise, fait rarissime, le Japon ayant peu l'habitude de travailler avec l'étranger.

Largement marquée par les thèmes écologiques, la 48e édition du festival a aussi réuni beaucoup de films dont le sujet portait sur l'abandon, la perte d'un parent ou d'un être cher, la difficulté du deuil et la filiation qui se crée autrement, avec les amis ou des parents d'adoption. Parmi eux, *La Plus Précieuse des marchandises*, de Michel Azanavicius (déjà en compétition à Cannes, en mai) ; *Sauvages*, de Claude Barras – injustement reparti sans récompense après avoir obtenu en 2016 le Cristal du long-métrage pour *Ma vie de courgette* – ; le très beau *Slocum et moi*, de Jean-François Laguionie, qui, à 84 ans, dit avoir réalisé son dernier film ; et *L'Orage*, du cinéaste chinois Zhigang Yang. ■

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

Retrouvailles fraternelles en plein confinement

Olivier Assayas réunit Micha Lescot et Vincent Macaigne dans un récit autobiographique

HORS DU TEMPS
■□□□

Après *Cuban Network* (2020), Olivier Assayas nous revient par un biais étrange, non pas tant hors du temps, comme s'intitule son nouveau film, qu'à contretemps, puisqu'il y évoque la période de confinement qui l'aura vu s'enfermer dans la maison familiale en vallée de Chevreuse. Tant de films, aussitôt oubliés, entreprirent de battre ce fer quand il était chaud que cette tentative excentrée, pour ne pas dire excentrique, aurait tout pour plaire. D'un autre côté, elle prend, elle aussi, l'énorme risque de nous ramener à une réalité dont tout individu normalement constitué rechigne à se remémorer le stagnant cauchemar.

Il apparaît qu'*Hors du temps*, plutôt qu'une réflexion sur le confinement proprement dit, est pour son auteur une occasion d'évoquer le lien familial, l'association entre l'un et l'autre n'étant sans doute pas fortuite et se plaçant sous un jour d'emblée équivoque.

Cette évocation se développe sur deux plans contigus et alternés. Le premier, proustien, s'attache au passé. Olivier Assayas s'y remémore, dans cette belle maison d'enfance où le ramène l'alerte sanitaire, ses jeunes années, la figure de ses parents, la place de cette demeure dans l'économie familiale. A cette veine du journal intime se superpose une reconstitution fictionnelle au présent du confinement qui réunit Paul (Vincent Macaigne dans le rôle du cinéaste Olivier Assayas), son frère Etienne (Micha Lescot dans le rôle du critique rock Michka Assayas), et leurs compagnes, Morgane (Nine d'Urso) et Carole (Nora Hamzawi).

La broderie, avouons-le, déconcerte. Pris par l'accent élégiaque du passé, qui tient sur la voix et les lieux, on a du mal à suivre le film, qui raccorde sur une comédie de la trivialité, avec, en toile de fond, des retrouvailles fraternelles. Il est à croire que le lien entre les deux plans, sans doute évident pour Assayas, l'est moins pour le spectateur. Lequel, faute de trouver la clé de cet agencement, en vient à regretter ce que chacune des parties aurait pu être si l'auteur leur avait donné le temps de s'épanouir. Avec plus d'abandon et de prise de risque dans le premier segment, et plus de franchissement des limites et de transfiguration des situations dans le second. Il en ressort un film bizarre et singulier, non moins que la situation qui l'a inspiré, en cela fidèle à la macération des esprits et à l'autocentrement forcené qui frappèrent en ces temps l'humanité. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film français d'Olivier Assayas. Avec Vincent Macaigne, Micha Lescot, Nine d'Urso, Nora Hamzawi (1 h 45).

Le Monde
MERCREDI 19 JUIN 2024

LES AUTRES FILMS DE LA SEMAINE

■■□□ À VOIR

Survivre

Film français de Frédéric Jardin (1h30).

Une famille d'expatriés, installée à Miami, est partie voguer sur un bateau de plaisance dans la mer des Caraïbes. C'est tranquille comme un début de film catastrophe, juste de quoi nous offrir du répit avant l'inéluctable et camper les schémas psychiques des moussaillons. Chacun vaque à ses occupations sans se faire offense avant de fêter l'anniversaire du cadet : le père (Andreas Pietschmann) pilote, l'adolescente (Lisa Delamar) écoute de la musique, et la mère (Emilie Dequenne) fait ses longueurs en pleine mer… Alors que l'on s'apprête à défaillir devant l'aileron d'un requin ou les tentacules d'une méduse géante, il n'y a rien d'autre que les efforts démesurés de la baigneuse pour remonter un courant contraire, ce qui confère au film sa dimension suggestive. L'histoire raconte que les pôles magnétiques de la Terre se sont inversés… De cette idée du vice versa, dont procède le retrait des océans, émane un petit film d'apocalypse tout à fait singulier, qui nous convie à assister à un naufrage en terre ferme. Malgré quelques écarts dramaturgiques (la survenue d'un bandit sorti de nulle part), ce road trip parvient à muer le désert qui lui a servi de décor en fonds sous-marins à l'air libre. On retient les plans saisissants de l'embarcation familiale perchée sur un canyon et la vigueur de l'interprétation. ■ M. DL.

■□□□ POURQUOI PAS

Mon milieu

Film français de Milo Chiarini (2 heures).

Après avoir passé plus de vingt ans en prison pour homicide, Nico retrouve la liberté, sa famille et ses amis. Le film de Milo Chiarini démarre ainsi sur une situation et une forme de suspense déjà balisées du drame policier. Le personnage principal va-t-il pouvoir vivre une vie tranquille et renoncer à toute activité criminelle ? Va-t-il être rattrapé par les lois de son « milieu », celui du grand banditisme marseillais, dont le film tente d'observer les mœurs avec une certaine précision ? Certes, l'évolution fatale des événements ne fait guère de doute. Tout réside ici dans l'observation d'une mécanique funeste broyant des individus dont les contours psychologiques, parfois un peu convenus, sont dessinés par une mise en scène qui privilégie les gros plans, prenant parfois le risque de manquer d'ampleur et d'éloigner le contexte social et géographique du récit dans une zone lointaine et abstraite. Le personnage principal est interprété avec une certaine intensité par le réalisateur lui-même, qui compose un ex-malfrat impressionnant par son opacité, dont on ne sait si elle relève de la puissance intérieure ou de la bêtise. ■ J.-F. R.

À L'AFFICHE ÉGALEMENT

Détective Conan. L'étoile à 1 million de dollars
Film d'animation japonais de Chika Nagaoka (1h50).

Elle & lui et le reste du monde
Film français d'Emmanuelle Belohradsky (1h25).

Natura
Film français de Mickael Perret (1h10).

Nouveau monde
Film afghan et français de Vincent Cappello (1h15).

Sinjar. Naissance des fantômes
Documentaire français d'Alexe Liebert (1h43).

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (*)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
Un p'tit truc en plus	7	578 206	1 092	↓ – 12 %	7 193 292
Bad Boys : Ride or Die	2	220 955	719	↓ – 30 %	601 078
La Petite Vadrouille	2	95 697	685	↓ – 25 %	255 858
La Planète des singes…	6	80 876	603	↓ – 20 %	2 296 373
Furiosa : une saga Mad Max	4	78 490	800	↓ – 25 %	812 241
Les Guetteurs	1	73 711	364		79 703
Juliette au printemps	1	55 865	197		55 865
Haikyu !! La guerre de…	1	54 462	171		54 462
Blue & Compagnie	6	54 257	653	↓ – 21 %	1 113 715
Love Lies Bleeding	1	28 557	130		28 557

AP : Avant-première
Source : « Ecran total »
* Estimation
Période du 12 au 16 juin inclus

Un p'tit truc en plus est toujours en tête avec 578 206 nouvelles entrées : sortie le 1er mai, la comédie française d'Artus franchit le seuil des 7 millions de spectateurs, son succès expliquant en partie la hausse de la fréquentation en salle enregistrée au mois de mai (15,61 millions d'entrées, soit une hausse de 13,5 % par rapport à mai 2023). La production américaine *Bad Boys. Ride or Die* arrive en deuxième position, suivie par *La Petite Vadrouille*, de Bruno Podalydès (95 687 nouvelles entrées), laquelle coiffe au poteau deux autres blockbusters, *La Planètes des singes. Le nouveau royaume*, et *Furiosa. Une Saga Mad Max*. *Love Lies Bleeding*, de Rose Glass, avec Kristen Stewart, fait un timide démarrage (28 557 entrées), de même que *C'est pas moi*, de Leos Carax (9 295 entrées). En douzième semaine, *Kung Fu Panda 4* n'a toujours pas l'air essoufflé (près de 2,4 millions d'entrées), de même que *Le Tableau volé*, de Pascal Bonitzer, qui, en septième semaine, comptabilise 355 951 entrées.

BOX-OFFICE

Enorme succès pour le nouveau film Pixar en Amérique du Nord

La suite du film d'animation *Inside Out* – en français, *Vice-Versa 2* –, des studios Pixar, a été acclamée dans les salles américaines et canadiennes à sa sortie, récoltant 155 millions de dollars (144,5 millions d'euros) de recettes pour son premier week-end d'exploitation. C'est le deuxième chiffre le plus élevé depuis les débuts du studio. Le film a coûté environ 186,5 millions d'euros à produire, sans compter les dépenses de marketing. Le premier épisode de la saga avait, lui, récolté près de 84 millions d'euros en 2019. – *(AP.)*



Sofiane (Hamza Meziani) et Rachel (Magdalena Laubisch). TACT PRODUCTION/JOUR2FÊTE

Le jeune homme et la mort, un roman de formation

Un premier long-métrage délicat sur la conquête de l'identité

SIX PIEDS SUR TERRE

■■□□

Karim Bensalah, peu ou prou inconnu, vingt ans de courts-métrages derrière lui, sort un premier long-métrage à force de ténacité, bonne surprise. Détournant le titre de l'une des plus célèbres séries HBO (*Six Feet Under*), le réalisateur signe un roman de formation juste et délicat où, à l'instar de la série, le commerce de la mort apprend à mieux vivre. Au centre du récit, qui se déroule à Lyon, le jeune Sofiane, fils d'un diplomate algérien au seuil de la retraite, joue la partition d'un jeune homme qui s'invente une identité interlope, sans religion ni attaches, épris des plaisirs propres à son âge, ne rendant compte qu'à son seul désir. Cela pourrait très bien aller comme cela. Sauf que Sofiane, tout à sa vie de bamboche, a un peu oublié ses études, lesquelles lui ouvraient pourtant le droit à résider sur le territoire français.

Le film commence au moment où sa vie bascule, sous le coup d'un arrêté d'expulsion prenant effet dans un mois. Son père ne pouvant plus l'aider, seuls une embauche et un certificat de travail lui sauveraient la mise. Le voici recommandé à un cousin de son père, qui dirige, à Roubaix (Nord), une entreprise de pompes funèbres musulmanes. Lequel, lui promettant son certificat s'il fait ses preuves, le met aussitôt entre les mains d'El Haj, un type sombre et mutique qui en impose, ne décoche jamais un sourire, terrorise le serveur du fast-food halal, considère, en gros, la vie sous un angle sensiblement différent de celui de Sofiane. El Haj, c'est la tradition faite homme, le rituel de l'accompagnement des morts, le lavage du corps, l'humilité et la dignité d'un ministère des fins dernières.

Certificat de travail

El Haj, en un mot, c'est tout ce que Sofiane, dans l'arrogance de sa jeunesse dorée, ne veut pas savoir de lui-même, tout ce qu'il fuit, tout ce qui, sans se l'avouer, lui fait horreur. Il faudra bien pourtant qu'il en passe par là, qu'il commerce avec son tuteur, qu'il se plie aux vertus d'une spiritualité à laquelle il se voulait étranger, s'il veut avoir un jour ce satané certificat de travail. On craint, un moment, qu'une leçon de rigorisme moral un peu facile ne plombe le récit. Il n'en sera rien. Bien au contraire, le film avance en se complexifiant, dans la conquête opiniâtre d'une identité, qui trouvera sous le soleil niçois (le film propose un voyage spirituel et climatique) une sorte de subtile et ironique rédemption.

Le récit échappe au parcours fléché du film de banlieue, surprenant le spectateur à chaque avancée

On pourrait même dire qu'il prend la voie la plus difficile à tenir aujourd'hui, dans une époque ravagée par le manichéisme : celle du compromis, du sens de la nuance, de la juste mesure des choses, de la non-résignation, si l'on peut dire, à la loi du plus con.

C'est ainsi que le récit échappe au parcours fléché du film de banlieue, surprenant le spectateur à chaque avancée, quand bien même on pourrait penser que le personnage de la petite amie nordique de Sofiane eût mérité plus d'égards. On n'en est que modérément surpris dès lors qu'on a lu le curriculum de son auteur. Fils d'un père algérien et d'une mère brésilienne, élevé à Haïti, installé en France à l'âge de 18 ans, Karim Bensalah est une option incarnée de l'ouverture au monde plutôt que de la crispation identitaire. Une preuve que l'on peut se construire une identité à soi sans nécessairement renier celle de ses pères. Ce programme, le film en fait aussi son credo esthétique. Par la grande qualité de ses acteurs, qu'il s'agisse du formidable Hamza Meziani (Sofiane), aperçu dans *Nocturama* (2016), de Bertrand Bonello, ou de Kader Affak (El Haj), qui accompagne tous les films de ce génial cinéaste qu'est Tariq Teguia (*Rome plutôt que vous*, en 2008 ; *Inland*, en 2009…).

Six pieds sur terre vient d'ailleurs lui-même d'un horizon cinéphilique précis, celui du renouveau du cinéma d'auteur français amorcé dans les années 1990, en rendant un hommage circonstancié (un jeune héros incertain qui souffre de réminiscences, la mort qui se rappelle aux souvenirs de la vie) à *La Sentinelle* (1992), le premier long-métrage d'Arnaud Desplechin. Un film qui trouvait dans l'univers petit-bourgeois d'un jeune étudiant en médecine légale des raisons de penser que les fils n'en ont jamais fini avec leurs pères, de même que le présent n'est jamais quitte des inquiétudes du passé. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film français de Karim ***Bensalah.*** *Avec Hamza Meziani, Kader Affak, Souad Arsane, Mostéfa Djadjam (1h36).*

A Athènes, deux personnages en quête d'histoire

Une chronique douce-amère où deux apprentis cinéastes chassent les démons du passé

THE SUMMER WITH CARMEN

■■□□

Sur la plage abandonnée, coquillages et amours gays… Voici Demosthenes (Yorgos Tsiantoulas), archétype du brun viril, aux muscles saillants, parcourant du regard les falaises de la plage nudiste Limanakia, près d'Athènes, à la recherche d'un homme. A ses côtés, son copain (et non amant) Nikitas, au regard de biche, hausse les épaules. Les deux amis, anciens acteurs, s'attellent à l'écriture d'un scénario. Ce lieu de drague et de rencontres qu'ils fréquentent quotidiennement fait bien évidemment penser à *L'Inconnu du lac* (2013), d'Alain Guiraudie, à ceci près qu'il ne s'agit pas ici d'un thriller.

The Summer with Carmen, du réalisateur grec Zacharias Mavroeidis (*The Guide*, 2011), raconte la fabrique d'une fiction au creux des rochers. Le ballet des corps alimente l'imaginaire des deux copains : ici, un ouvrier revenant du travail, là, un barbu grisonnant qui passe son temps à s'inviter dans les plans à deux… La présence d'une petite chienne rappelle à Demosthenes celle de son ex, Panos (Nikolaos Mihas), que ce dernier avait adoptée après la rupture. L'animal de compagnie se nomme Carmen, deux petites oreilles pointues sur un corps de brindille, et un regard à vous attendrir.

Rupture amoureuse

Le récit qui s'écrit, installant le film dans le film, revisite la rupture amoureuse de Demos et de Panos, deux ans auparavant, Carmen devenant l'objet transactionnel – qui va le garder la chienne ? – et déroulant le fil des douleurs vécues. Le présent se joue sur la plage, tandis que les flash-back se fondent habilement dans les petites rues d'Athènes regorgeant d'escaliers. Ça monte, ça descend dans les souvenirs, au gré des inventions scénaristiques et du budget que s'octroient les deux apprentis cinéastes. Il y a beaucoup d'humour dans cette chronique douce-amère où sont évoqués le cinéma fauché, les clichés sur les films gay, les rêves de succès – *« A mon âge, Xavier Dolan avait déjà écrit quatre films »*, soupire Nikitas.

Travaillant le style « feuilleton » au second degré, Zacharias Mavroeidis raconte la force d'une amitié entre deux homos, sans sortir l'artillerie des émotions. Comme ce soir de Gay Pride où Nikitas joue des épaules et fait battre ses cils, aux couleurs de l'arc-en-ciel, pour faire rire son ami et le sortir de son chagrin.

Œuvre en chantier, à l'image du scénario en construction, incessamment remis sur le métier, *The Summer with Carmen*, Grand Prix au festival Chéries-Chéris en 2023, cherche sa place entre le mélo à la Almodovar, le sexe cru, sans oublier la mère de Demos que l'on dirait cruelle, mais qui a fait ce qu'elle a pu. Comme le dit Nikitas, tenant le carnet où il griffonne ses idées, à propos de ce long-métrage inclassable, ça sent la *« Nouvelle Vague grecque bizarre »*. ■

CLARISSE FABRE

Film grec de Zacharias ***Mavroeidis.*** *Avec Yorgos Tsiantoulas, Andreas Labropoulos, Nikolaos Mihas (1h46).*

Trois films noirs argentins des années 1950 à revoir en salle

Les récits de crimes jouent sur le genre en l'adaptant au contexte local

Le circuit du répertoire s'ouvre de plus en plus aux classiques d'Amérique latine, chose heureuse tant ce pan encore sous-exploré regorge de belles surprises. Un an après nous avoir tendu un beau bouquet de polars mexicains, le distributeur Les Films du Camélia passe cette fois du côté de l'Argentine avec trois films noirs du cru, tous issus des années 1950, restaurés par UCLA Film & Television Archive et inédits sur les écrans français. Ceux-ci répondent bien sûr au modèle hollywoodien consolidé dix ans plus tôt, genre fataliste de récit criminel coulé dans une ambiance nocturne aux ombres dévorantes. Et peut-être plus encore à sa veine psychanalytique (*La Maison du docteur Edwardes,* d'Alfred Hitchcock, 1945), *Le Secret derrière la porte,* de Fritz Lang, 1948, etc.), qui plonge le scénario dans les brumes de l'inconscient.

Plus que de simples déclinaisons, les œuvres réunies valent aussi pour leurs écarts, déplaçant le genre sur un terrain argentin, accentuant la partition par une délicieuse propension à l'excès.

Deux titres du cycle sont signés Roman Viñoly Barreto (1914-1970), metteur en scène né uruguayen à Montevideo et passé par les planches avant de s'installer à Buenos Aires en 1947, où il tourne durant vingt ans une trentaine de longs-métrages. *Que la bête meure* (1952), son septième film, est tiré du roman américain de Nicholas Blake (nom de plume de Cecil Day-Lewis, le père du fameux Daniel), dont Claude Chabrol donnera en 1969 une adaptation passée à la postérité.



« Que la bête meure » (1952), de Roman Viñoly Barreto. LES FILMS DU CAMÉLIA

Un « climax » haletant

Le film dépeint la déliquescence de la haute bourgeoisie, à travers une famille de riches propriétaires mêlés à un crime crapuleux : la mort d'un enfant percuté par une voiture. Le père de la petite victime, auteur de romans policiers, ruse pour se faire inviter dans la grande demeure, sur laquelle règne en tyran un immonde parvenu. Détours et circonvolutions font tout l'intérêt, et même la beauté de ce film, qui brille à organiser frictions et incidents entre ses personnages, en un saisissant théâtre de la cruauté, toujours renouvelé. La caméra appelle souvent le gros plan, où les visages viennent encastrer toute leur douleur et leur rage en saillies convulsives.

Du même Barreto, *Le Vampire noir* (1953) est une transposition du célèbre *M Le Maudit* (1931), de

Dans « Le Vampire noir », Barreto filme un Buenos Aires scindé entre versants diurnes et nocturnes

Fritz Lang, la seconde en date après *M* (1951), de Joseph Losey. A chaque version son contexte délétère : la République de Weimar au bord du gouffre de Lang cédait place chez Losey à l'Amérique de la chasse aux sorcières, pour retomber ici sur l'Argentine de la bulle économique prête à exploser, où sévit toujours un même tueur d'enfants, sinistre visage de chaque époque. Ici, c'est un misérable professeur d'anglais à domicile tourné en bourrique par ses élèves.

L'originalité du film réside dans le fait de se donner une héroïne féminine : une chanteuse de cabaret qui surprend le visage du tueur, mais refuse de témoigner. Geste intéressant, en ce qu'il renvoie dos à dos criminel et enquêteur comme figures d'une masculinité défaillante, dévorée par la frustration. Barreto filme un Buenos Aires scindé entre versants diurnes et nocturnes, surtout entre surface proprette et profondeurs inavouables. En témoignent les splendides scènes tournées dans les égouts de la ville, dédale d'ombres infectes où les personnages mettent littéralement les pieds dans la fange. Un « climax » haletant se replie dans une cage d'escalier, où la rencontre du tueur et d'une petite fille semble prise dans les rets d'une ferronnerie s'étirant comme toile d'araignée.

Désirs inavouables

Le film noir emprunte les voies tortueuses du flash-back, porté par une voix off hypnotique, comme c'est le cas dans l'étonnant *Un meurtre pour rien* (1956), de Fernando Ayala (1920-1997), prolixe réalisateur d'œuvres populaires à thématiques sociales, peu répertorié en France. Un journaliste de bas étage s'y acoquine avec un exilé hongrois pour monter une affaire bidonnée de formation par correspondance, dans le but de s'enrichir rapidement. Mais le plumitif s'empêtre dans le double nœud du fantasme : son fol espoir de devenir un dominant vire bientôt en crainte que son ami ne le devienne à sa place. Ce qui l'entraîne sur la voie du crime. Sinueux, torpide, le film est guidé par les choix irrationnels d'un protagoniste accablé par un climat caniculaire et des désirs inavouables.

En guise de morceau de bravoure, une scène de rêve donne lieu à une grande embardée expressionniste. Par de subtiles distorsions et bégaiements de la réalité, la mise en scène suggère le basculement du héros dans la paranoïa. Comme il arrive parfois, le « noir », ici, n'est plus seulement un genre, mais l'ombre d'une folie qui déteint sur le monde. ■

MATHIEU MACHERET

***Trois films noirs argentins : Que la bête meure** (1952, 1 h 45) ; **Le Vampire noir** (1953, 1 h 30), de Roman Viñoly Barreto ; **Un meurtre pour rien** (1956, 1 h 33), de Fernando Ayala.*

Dans la tête d'une ado avec son tourbillon d'émotions

Ingénieux et créatif, le deuxième volet de la saga Pixar manque cependant de profondeur

VICE-VERSA 2

■■□□

Après un enchaînement assez faiblard de contes biographiques et communautaires (*Luca, Alerte rouge, Elementaire*), Pete Docter, tête pensante de Pixar, a tout récemment donné le cap pour les productions à venir du studio : *Nos films seront moins des catharsis de nos cinéastes qu'une voix pour raconter une expérience commune.»* Heureux retour à l'universalité donc, mais qu'il faut nuancer d'une contrainte : celle de l'éternelle politique du zéro risque imposé par Disney, propriétaire de Pixar depuis 2008 : plus de suites et de spin-off, moins de projets originaux.

Ainsi de *Vice-versa 2,* suite très attendue du premier opus (Pete Docter, 2015), dernier grand univers original (avec *Coco,* 2017) avant la panne sèche d'inspiration. Le dispositif, rappelons-le, circule entre deux mondes : d'un côté, le quotidien de la petite Riley, qu'on avait quittée enfant et qui nous revient préado. De l'autre, ce qu'il se passe à l'intérieur de son cerveau, agencé comme une salle des commandes pilotée par cinq émotions élémentaires : Joie, Tristesse, Dégoût, Colère et Angoisse, parvenues, à la fin du film, à une certaine concorde.

Traversée périlleuse

Reconduisant cette appréciation neuroscientifique des émotions, le deuxième volet s'en tient à ce principe, ludique et réjouissant, de complexification émotionnelle du cerveau de Riley qui s'approche dangereusement de l'adolescence. Le récit commence lorsqu'une équipe d'ouvriers vient saccager le Quartier général, reconfiguré pour accueillir de nouvelles émotions, et un énorme bouton « Puberté ». Les émotions élémentaires vont ainsi devoir négocier avec quatre nouveaux personnages : Anxiété, résolue à prendre les commandes du vaisseau ; Embarras, qui se dissimule sous son sweat à capuche ; Ennui, écroulé sur le canapé ; et Envie, intarissable dès lors qu'il s'agit d'admirer les nouvelles copines de Riley.

Fraîchement acceptée dans une équipe de hockey féminin, la préado est en proie à un chambardement émotionnel : à l'intérieur, son Arbre de l'estime est progressivement mis à sac par Anxiété, qui jette par-dessus bord l'ancienne équipe, lancée dans une traversée périlleuse pour rejoindre de nouveau le Quartier général. Intact est

Intact est le plaisir qu'il y a à parcourir cette petite usine cérébrale qui s'augmente ici de nouvelles régions

le plaisir qu'il y a à parcourir cette petite usine cérébrale qui s'augmente ici de nouvelles régions, toujours aussi génialement topographiées : la salle des projections où Anxiété, avec le concours d'une armée de dessinateurs, envisage le pire pour l'avenir, les failles du Sarcasme, la chambre forte des Secrets, le fleuve du Courant de pensée… Une créativité tous azimuts qui dissimule pourtant mal un problème de fond qui, peu à peu, nous envahit : si la virtuosité est toujours au rendez-vous, le vertige émotionnel, si souvent assuré par Pixar, se fait attendre.

Pour l'expliquer, quelques pistes : Pixar n'a jamais eu besoin du monde humain pour nous parler de l'humanité, mais a toujours érigé un monde en bordure du nôtre, où les objets, subitement anthropomorphisés, nous tendent un miroir, enregistrent nos terreurs. Depuis quelque temps, c'est comme si la figure humaine s'était progressivement emparée de Pixar, charriant avec elle des problématiques de représentations et une envie de ne froisser personne. Le studio s'est ainsi plié à la hâte au cahier des charges woke et opportuniste de son patron Disney.

Vice-Versa 2, tendant de plus en plus à se faire envahir par le monde humain, formule une sorte d'impasse à le figurer sans l'aseptiser : la préado s'avère sans aspérités, générique, sans désir autre que social, évoluant dans un *safe space* exclusivement féminin et multiculturel, subtilement puritain – l'*« expérience commune »* brandie par Pete Docter a un goût fadasse de petite berceuse mondialisée. Malgré un plaisir de surface, reste le sentiment pugnace d'assister, année après année, au démantèlement de l'esprit Pixar, qui a définitivement troqué sa portée métaphysique (la mort, toujours présente dans ses nombreux chefs-d'œuvre) et son universalité pour un théâtre douillet de passions sociales. ■

MURIELLE JOUDET

Film d'animation américain de Kesley Mann (1 h 37).

Un portrait de Maria Schneider en comédienne brisée

Le film, qui vise à réhabiliter l'actrice, se concentre sur ses moments sombres et la réduit paradoxalement à son rôle dans « Le Dernier Tango à Paris »

MARIA

■■□□

En 1972, Maria Schneider n'a que 19 ans quand Bernardo Bertolucci lui propose le premier rôle du *Dernier Tango à Paris*, somptueux face-à-face traversé par un romantisme malade, une guerre des sexes et des générations : Adam et Eve règlent leurs comptes, sur fond d'un Paris vide et sépulcral, post-68. La jeune femme donne la réplique à un monstre sacré, Marlon Brando, 48 ans. C'est une scène en particulier qui fera basculer sa vie : Brando se jette sur la jeune femme et la sodomise en utilisant du beurre comme lubrifiant. Bien que l'agression sexuelle soit feinte, l'actrice se sentira humiliée, voire *« un peu violée »* de n'avoir jamais été tenue au courant de la scène, fomentée à son insu par l'acteur et le cinéaste.

Elevée au rang de sex-symbol, Maria Schneider ne se voit plus proposer que des rôles similaires à celui du *Dernier Tango*, badauds et journalistes lui rappellent sans cesse la fameuse scène de la motte de beurre. C'est l'éternelle histoire des jeunes actrices qui ont osé se dénuder à l'écran, sans bien calculer la misogynie crasse qui les attendait dehors. Après une carrière en dents de scie et des problèmes d'addiction, l'actrice meurt d'un cancer en 2011, à l'âge de 58 ans. Depuis, sa trajectoire accidentée est devenue l'emblème de tous les travers d'une industrie cinématographique signant un blanc-seing à ses auteurs chéris, peu regardante sur la manière dont ils traitaient leurs actrices. Symbole aussi d'une époque, les années 1970, aujourd'hui désavouée, qui, sous couvert de libéralisation des mœurs, n'a pas su voir sa part d'abus et d'aveuglement.

Rivée à l'intime

Maria adapte le livre que Vanessa Schneider, journaliste au *Monde*, a consacré à sa cousine (*Tu t'appelais Maria Schneider*, Grasset, 2018). Rivée à l'intime, Jessica Palud ne prélève, d'une vie entière, que les moments de malheur et les tristes bascules, transformant vite le biopic en étrange exercice de martyrologie : une mère toxique, un père absent, l'acteur Daniel Gélin, qui resurgit dans sa vie et l'intronise dans le monde du cinéma. L'indifférence de Bertolucci, la drogue – in extremis, une idylle solaire avec une étudiante.

Le film est entièrement structuré autour du tournage du *Dernier Tango à Paris*. C'est ce que le spectateur attend, c'est ce qu'il est venu voir, qu'il connaisse ou non le film de Bertolucci. Que nous raconte cette séquence, platement reconstituée ? Que vient-elle remuer en nous ? Pas grand-chose, tant le fait de réprouver la passivité de l'équipe du tournage, qui abandonne Schneider à son sort, ne sert qu'à nous conforter dans notre vertu de spectateur éclairé.

Surtout, le film s'adosse à un curieux paradoxe : semblant vouloir rétablir la vérité de Maria Schneider, l'émanciper de ce à quoi elle fut souvent réduite (une pauvre fille tombée sur le mauvais tournage), il l'attache définitivement à ce à quoi elle voulait précisément échapper : la motte de beurre semble déterminer tout ce qu'elle a vécu avant, tout ce qu'elle vivra après. Malgré la partition sensible et toujours impeccable d'Anamaria Vartolomei, on trouvera ici moins une vérité sur Maria Schneider que sur une industrie du cinéma et une époque, la nôtre, légitimement travaillée par des questionnements esthético-moraux sur l'impunité du geste créateur, trop longtemps arraché à toute obligation morale. Questionnements hautement louables certes, mais jamais pris en charge par un geste de mise en scène, uniquement par une suite de certitudes. La faute à un film qui, fort d'un recul de cinquante ans, se sait d'emblée du bon côté de l'histoire. ■

MURIELLE JOUDET

***Film français de Jessica Palud.** Avec Anamaria Vartolomei, Matt Dillon, Yvan Attal (1 h 40).*

L'espoir fou du don d'utérus

Un documentaire suit trois femmes qui ont pu bénéficier d'une greffe leur permettant de porter un enfant

TEVA
MERCREDI 19 - 22 H 45
DOCUMENTAIRE

C'est l'histoire de trois femmes, Anaïs, Déborah, Océane. Rien ne les prédestinait à se rencontrer si ce n'est un profond désir d'avoir un enfant et d'en être empêchées. Comme une femme sur quatre mille cinq cents en France, elles sont nées sans utérus, atteintes du syndrome Mayer-Rokitansky-Küster-Hauser. Leur appareil génital, leurs ovaires et leur cycle hormonal sont normaux, mais l'absence d'utérus est synonyme d'infertilité. Pionnières, elles ont intégré un protocole de recherche mené par l'équipe du professeur Jean-Marc Ayoubi, gynécologue obstétricien à l'hôpital Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine). Le premier en France.

Pendant un an, Charlotte Ingignoli Lavocat et Clara Gilles ont suivi leur parcours. Déborah est la première femme à avoir bénéficié d'une greffe d'utérus, donné par sa mère en mars 2019. Après avoir accouché d'une petite Micha, née en 2021, elle est enceinte de son deuxième enfant. Anaïs, elle, va recevoir l'utérus d'Aurélie, sa sœur aînée. Océane, enfin, est au début du processus. L'objectif pour son couple est d'obtenir dix « bons » embryons. Sans ce préalable, le don d'utérus de sa mère, Gaétane, ne servirait à rien.

« Emotion multipliée par dix »

Chacune nomme avec ses mots l'absence de cet organe, une poche non vitale mais indispensable à la grossesse : la trahison de son corps pour Déborah, la colère pour Anaïs, le désarroi pour Océane. Toutes disent leur souffrance ; le deuil de porter un jour un enfant. Et puis l'espoir. Mais intégrer cet essai clinique, c'est aussi s'engager dans un parcours semé d'embûches. Elles y sont prêtes. Même s'il y a toujours le risque qu'il n'y ait pas de grossesse à l'issue de ce long processus.

Quelques doutes les traversent. *« Parfois, je me dis que je ne peux pas demander ça* [son utérus] *à ma sœur à cause des risques de l'opération*, dit Anaïs. *Mais si la situation était inversée, je l'aurais fait aussi. »* Les donneuses, elles, disent les choses simplement : *« Ce que l'on fait, c'est leur permettre de donner la vie à leur tour. »*

La caméra nous emmène dans la salle d'opération lorsque Anaïs va recevoir l'utérus d'Aurélie. On assiste aux embrassades. Puis l'utérus est prélevé, nettoyé, examiné et enfin transplanté dans le corps d'Anaïs. Des opérations longues et pas sans risques.

On est emporté dans l'aventure avec des histoires qui s'entremêlent. Comme quand Anaïs, qui espère tomber enceinte, croise Déborah, qui vient d'accoucher : *« J'ai la chance de t'avoir, toi. Tu as été la première. Et ça a marché. »* On partage sa joie au moment où Anaïs appelle sa sœur pour lui dire qu'elle va être *« tata »*. On est soulagé qu'Océane puisse recevoir l'utérus de sa mère. On est émerveillé par Micha et sa petite sœur, nées par césarienne. *« C'est toujours une émotion de voir le bébé qu'on a mis au monde, mais pour Micha, c'est une émotion multipliée par dix »*, témoigne le docteur Ayoubi.

Cette transplantation est temporaire : au bout de cinq ans et d'un ou deux enfants, l'utérus est retiré, évitant à la receveuse un traitement immunosuppresseur tout au long de sa vie. Déborah arrive donc à la fin d'une *« aventure extraordinaire »* : quatre ans après sa greffe, l'utérus lui a été retiré. *« Il faut faire le deuil de ne plus porter la vie et mener une vie de parents normaux »*, dit-elle. ■

NATHALIE BRAFMAN

Greffer la vie, de Charlotte Ingignoli Lavocat et Clara Gilles (Fr., 2024, 52 min).

Déborah, le professeur Jean-Marc Ayoubi, Anaïs et Océane. MARIE ETCHEGOYEN/TEVA


Le procès qui a révélé au monde l'horreur d'Auschwitz

Un passionnant documentaire raconte le jugement, à Francfort, en 1963, de vingt-deux anciens SS grâce à la ténacité du procureur Fritz Bauer

PLANÈTE+
MERCREDI 19 JUIN - 23 H 50
DOCUMENTAIRE

Francfort, 1959. Tout le monde ou presque semble avoir oublié la guerre, le national-socialisme, et ne songe qu'à profiter du boom économique. Les routes sont envahies par de jolies voitures, les magasins font le plein, les gens ont un boulot, des vacances, tout va bien.

Pourtant, une minorité de citoyens allemands ne se résout pas à cette amnésie collective et refuse l'oubli des années noires. Parmi eux, le procureur Fritz Bauer (1903-1968). Juif, social-démocrate, homosexuel, l'homme avait été envoyé, dès 1933, dans un camp de concentration, dont il s'était évadé pour trouver refuge au Danemark. Le retour d'exil en 1949, Bauer est effaré par les non-dits de la société allemande et par le nombre d'anciens nazis en activité à des postes importants.

Pour que naisse une véritable démocratie, il faut confronter l'Allemagne à son passé, telle est la conviction de Fritz Bauer. Lorsqu'un juif exilé en Argentine lui signale la présence du criminel nazi Adolf Eichmann (1906-1962) à Buenos Aires, il choisit de transmettre l'information au Mossad plutôt qu'à une justice allemande infestée d'anciens sympathisants hitlériens. D'ailleurs, en août 1965, lorsque sera connu le verdict (plutôt clément) du procès de Francfort, où vingt-deux anciens SS étaient jugés, un procureur dépité aura ces mots, lourds de sens : *« Eichmann aurait été ravi d'être jugé en Allemagne. Il n'aurait écopé que de quelques années de prison ! »*

Fritz Bauer veut que des nazis allemands soient jugés par des Allemands et pas seulement par des magistrats étrangers comme à Nuremberg, juste après la guerre. En janvier 1959, un journaliste lui remet un document exceptionnel, sauvé des flammes à Auschwitz : une liste de noms de personnes exécutées, mais aussi les noms de SS ayant, de plus ou moins près, participé aux massacres.

Grâce à ce document, le procureur peut enfin demander que l'ensemble des cas de criminels de guerre allemands soit centralisé sous son autorité à Francfort. Il désigne une équipe compétente, composée de procureurs trentenaires. Les enfants vont enfin pouvoir questionner les parents.

Passionnant de bout en bout, ce documentaire raconte le procès de Francfort, qui débute en décembre 1963. On y découvre les pièges d'une justice réticente à remuer le passé, la mauvaise foi de criminels arrogants et hautains, la peur des survivants de l'enfer venus témoigner. En dépit du verdict final (seulement six SS condamnés à perpétuité, trois acquittés et les autres purgeant des peines de prison et libérés pour la plupart assez rapidement), ce procès a eu le mérite de révéler au monde l'horreur d'Auschwitz. ■

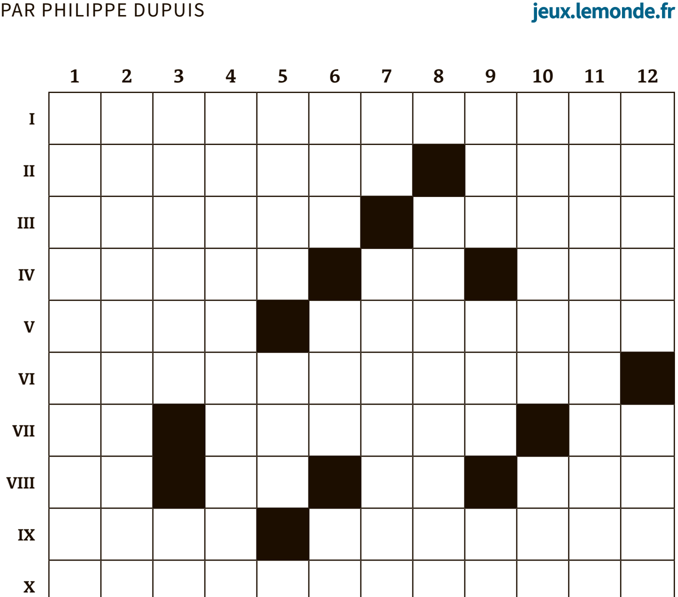
ALAIN CONSTANT

***Le Procès d'Auschwitz, la fin du silence**, de Barbara Necek (Fr., 2017, 52 min).*

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 142
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur **jeux.lemonde.fr**



SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 141

HORIZONTALEMENT I. Reproduction. **II.** Epuisé. Ourle. **III.** Sirénien. Eta. **IV.** Issu. Futés. **V.** St. Soirée. St. **VI.** Tolérées. Gai. **VII.** Iles. Tri. **VIII.** Bis. Métairie. **IX.** Lettons. Roue. **X.** Ereintements.

VERTICALEMENT 1. Résistible. **2.** Epistolier. **3.** Purs. Leste. **4.** Rieuses. Ti. **5.** OSN. Or. Mon. **6.** Déifièrent. **7.** Eure. Tsé. **8.** Contesta. **9.** Tu. Ee. Rire. **10.** Ires. Giron. **11.** Olt. SA. IUT. **12.** Néantisées

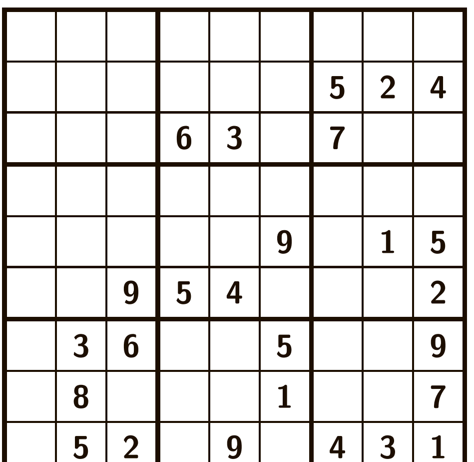
HORIZONTALEMENT

I. Division sur les arbres et chez les hommes. **II.** Unis à sept dans le Golfe. Gagnée d'un bon trait. **III.** Rien ne l'arrête sur la route et dans l'espace. Tout lâcher. **IV.** Diminue la voilure. Eaux des Pyrénées. Encouragement désordonné. **V.** Ne vaut pas une bonne soupe. Protège le gardien. **VI.** Rend impropre à la consommation. **VII.** Edenté. Eloigné de notre quotidien. Sorties de l'espace. **VIII.** Encadre les témoins. Froide en plein cœur. Au centre. Porteur de pommes. **IX.** Sous-affluent de la Seine. Premiere phase capillaire. **X.** Vieil usurier, toujours aussi avare.

VERTICALEMENT

1. Vous ne l'approcherez pas facilement. **2.** Eloigné de toutes les règles de conduite. **3.** S'engage pour ou contre. Travaille en usine. **4.** Vous en font voir de toutes les couleurs. **5.** Sans goût ni charme. Geste écologiste. **6.** Dans la boîte. Pas libre quand il est comprimé. Pour un premier tour de cadran. **7.** Le césium. Académicien dans la culture, de Mitterrand à Le Notre. **8.** Rigidifiât et guindât l'ensemble. **9.** Au cou des Anglais. Personnel renversé. Encadrent Ganesh. **10.** Chanter comme un Tyrolien. Bâtisseurs de musées. **11.** Récoltée en incisant le tronc. **12.** A eu cinquante filles avec Doris. Garde la chambre.

SUDOKU
N°24-142



						5	2	4
			6	3		7		
					9		1	5
		9	5	4				2
	3	6			5			9
	8				1			7
	5	2		9		4	3	1

2	6	3	4	9	5	7	1	8
8	7	1	2	3	6	5	4	9
9	4	5	7	8	1	3	6	2
3	5	8	9	1	7	6	2	4
1	2	7	6	5	4	9	8	3
6	9	4	8	2	3	1	5	7
4	3	6	5	7	8	2	9	1
5	1	9	3	4	2	8	7	6
7	8	2	1	6	9	4	3	5

Facile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

 Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



Directrice générale
Elisabeth Cialdella

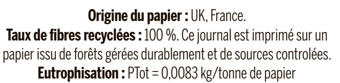
PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS Tél : 01-57-28-39-00 Fax : 01-57-28-39-26





L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux


Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

Paul Chemetov

Architecte du ministère des finances à Bercy

Engagé, cultivé, brillant et parfois cinglant polémiste, mais aussi courtois et très attentif derrière son regard bleu sémillant, Paul Chemetov, figure majeure de l'architecture et de l'urbanisme en France depuis plus de cinquante ans, est mort dimanche 16 juin à son domicile parisien. Il avait 95 ans.

L'homme qui, jusqu'à un temps récent, travaillait encore dans son agence, faisait figure de dernier géant de la cause sociale au service de l'architecture. Cette position a fait de lui une des figures les plus sollicitées lorsque le débat public s'engageait sur le devenir de la construction dans notre pays. Et notamment sur celui du logement – *« l'exercice civique par excellence »*, lui rappelait l'ancien ministre de la culture et de la communication Jean-Jacques Aillagon, en lui remettant, en juin 2016, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur.

A la même époque, la stratégie pour l'architecture mise en œuvre par le ministère de la culture pour accompagner le projet de loi pour la Liberté de création, l'architecture et le patrimoine lui avait donné l'occasion de poursuivre, à la tête du groupe de travail « Développer », une réflexion toujours très étayée sur les maux et les travers de notre monde bâti et ses conséquences sur la ville et ses usagers, l'une de ses principales préoccupations.

Paul Chemetov est né le 6 septembre 1928 dans le 16e arrondissement de Paris. Il est le fils d'un couple d'origine russe, Tamara Lvovna Blumine (1904-1985) et Alexandre Chemetoff (1898-1981), graphiste, typographe et illustrateur pour la jeunesse plus connu sous le nom de Chem. Son fils dira plus tard avoir été influencé par le célèbre ouvrage de son père *Chacun sa maison* (1933), un album-jeu toujours édité invitant les petits à associer, à partir d'images, des enfants du monde à leurs habitats respectifs. Les années de guerre sont marquées par l'exil de sa famille loin de Paris – sa mère est juive. Son père refusa de travailler dans les services de Vichy. De son propre aveu, cette attitude donna au garçon qu'il était alors *« une leçon humaine, morale et politique »*.



A Paris, en 2014. VINCENT PFRUNNER

6 SEPTEMBRE 1928 Naissance à Paris
1980 Grand Prix national d'architecture
1981-1989 Réalise le nouveau siège du ministère de l'économie et des finances, à Paris
1982-1987 Vice-président du plan Construction
1987-1994 Réhabilitation de la Grande Galerie de l'évolution du Muséum d'histoire naturelle (Paris)
2002 Publie « Un architecte dans le siècle » (Le Moniteur)
16 JUIN 2024 Mort à Paris

Friand d'histoire

En 1946, l'adolescent friand d'histoire qui se rêvait philosophe adhère au Parti communiste et entre à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris. Quelques années plus tôt, il avait été marqué par la lecture de *Quand les cathédrales étaient blanches* (1937) de Le Corbusier. *« Ce premier contact m'avait convaincu qu'il n'y avait pas d'architecture possible sans la force de la conviction et de l'engagement »*, affirme-t-il à Pierre Lefèvre et Jimi Cheynut, auteurs du livre *Parcours d'architectes* (éd. Le Cavalier Bleu, 2012).

Paul Chemetov sort diplômé des Beaux-Arts en 1959, après avoir travaillé auprès d'André Lurçat (1894-1970), membre fondateur des Congrès internationaux d'architecture moderne au côté de Le Corbusier (1887-1965), de Jean Badovici (1893-1956) et de Guillaume Gillet (1912-1987). En 1961, il intègre l'Atelier d'urbanisme et d'architecture, fondé l'année précédente par l'urbaniste Jacques Allégret (1930-2004), un laboratoire d'idées inédit dans la France des « trente glorieuses » auquel sont également associés Jean Perrottet, Jean Tribel, puis Michel Corajoud, Henri Ciriani ou Jacques Kalisz. La plupart appartiennent à une génération *« marquée par les tracés corbuséens »*, confiera sur France Culture Paul Chemetov au micro de François Chaslin en 2012. L'Atelier d'urbanisme et d'architecture est une sorte de Nouvelle Vague architecturale qui partage l'époque avec le cinéma du même nom et qui s'attelle à décloisonner l'activité de construction. En réunissant architectes, urbanistes, ingénieurs, sociologues et paysagistes, cette coopérative très engagée et soucieuse de bien-être social, veut penser la ville autrement. En matière de décisions, la règle est simple : *« Un homme, une voix »*, déclarait Paul Chemetov dans les colonnes du *Moniteur* en février 2016.

L'entité à géométrie variable ne travaille que pour la commande publique, si possible en banlieue. Bénéficiant d'un statut d'architecte autonome au sein de la coopérative, Paul Chemetov, intellectuel brillant et homme de débat volontiers bretteur, prend une part importante dans l'organisation et, surtout, en devient la figure la plus médiatisée. La fin du système des procédures d'attribution directe des marchés au profit de celui des concours introduit une concurrence accrue dans le groupe. Le collectif cède le pas à l'aventure des destins individuels à laquelle Paul Chemetov prend une grande part. L'Atelier d'urbanisme et d'architecture disparaîtra en 1986.

Une manifestation de sa personnalité est captée par la télévision en 1971 : devant la caméra, et sans en mesurer les répercussions, nous dira-t-il plus tard, il ironise à propos de la calvitie de Pierre Parat, bâtisseur en chef de l'ère pompidolienne au côté de Michel Andrault, rival malheureux de Paul Chemetov, lui-même hirsute et bouclé, sur le concours de la ville nouvelle d'Evry. L'épisode jette un froid définitif entre les deux hommes, le hasard voulant que plus jamais ils ne se retrouvent en lice lors de la finale d'un concours d'architecture. Ennemi juré du pavillon sur catalogue et de la fausse pierre de taille, Paul Chemetov a été dans les années 1970-1980 l'enfant chéri de la ceinture rouge communiste, futur lieu de prédilection de ses projets constructifs et de ses combats.

Réalisées en 1981 et restaurées par ses soins en 2016, les Courtilières, porte de Pantin, que les mauvaises langues appellent *« la Muraille de Chine »*, en est le plus probant exemple. *« La morale a pris un sens déplaisant, parlons plutôt d'éthique*, plaidait l'architecte. *L'architecture est un art social. Une construction est habitée, elle a un usage. Elle fait partie du jeu social. »* En dépit de ce tropisme, il a cessé de militer au Parti communiste après les événements de Prague en 1968 et affirme n'y avoir plus cotisé à partir de 1983-1984.

En 1981, Paul Chemetov, associé au Chilien Borja Huidobro, nouveau venu à l'Atelier d'urbanisme et d'architecture, remporte dans le quartier de Paris-Bercy le concours pour le ministère de l'économie et des finances dont ils sont parvenus à faire, disait-il, *« l'exacte représentation de la force de cette administration dans l'Etat »*. Le hasard a voulu que l'interminable mais élégant bâtiment aux allures de pont, achevé en 1989, soit situé juste en face du Palais omnisports qu'avaient signé peu auparavant... Andrault et Parat.

Passage à vide

La complémentarité entre Chemetov et Huidobro se confirme dans de nombreux autres projets : l'ambassade de France à Delhi (1982-1985), la réhabilitation de la grande galerie de l'évolution du Muséum national d'histoire naturelle à Paris (1987-1994), la bibliothèque médiathèque d'Evreux (1994), la bibliothèque municipale de Montpellier (2000) ou le palais omnisports Les Arènes à Metz (2001). En 1985, avec sa seule agence toutefois, Paul Chemetov réalise la place Carrée, majestueux carrefour de circulation piétonne aux accents de science-fiction, centre de gravité de la seconde tranche du Forum des Halles à Paris.

Mais les apparences sont trompeuses, car les chantiers n'affluent pas. Après l'achèvement du ministère de l'économie et des finances, Paul Chemetov connaît un passage à vide de dix ans, son agence ne comptant plus qu'une dizaine de collaborateurs au lieu de la trentaine dont elle était jusqu'alors composée. L'Italien Renzo Piano, qui lui en avait parlé, avait connu une désillusion semblable après avoir construit le Centre Georges-Pompidou.

Durant cette période, en marge de son travail d'architecte et d'urbaniste, Paul Chemetov s'est consacré à l'enseignement et a assuré des responsabilités institutionnelles. D'abord membre du comité directeur du plan Construction, il en devient vice-président de 1982 à 1987, ce qui lui fera dire que la France, en la matière, est *« une Union soviétique qui a réussi »*. Jusqu'en 1989, il enseigne à l'Ecole nationale des ponts et chaussées et, entre 1993 et 1994, il est professeur invité à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse). En 1998, Huidobro et lui créent l'atelier C+H+1.

La même année, Paul Chemetov met en œuvre un projet artistique singulier relevant d'une forme d'urbanisme à haute teneur symbolique, où les notions de diversité et d'universalité tiennent une large place. Conçue pour les célébrations du passage à l'an 2000, la « Méridienne verte » inscrit à l'échelle du territoire français le tracé imaginaire du méridien de Paris tel que l'on commença à le mesurer à l'époque des Lumières. Dix mille arbres seront plantés de Dunkerque (Nord) à Prats-de-Mollo-la-Preste (Pyrénées-Orientales). *« Est-ce qu'on voit ça de la Lune, s'étaient interrogés certains au ministère de la culture »*, confiait tout sourire l'architecte à propos de ce dispositif seulement visible du ciel.

En dépit de sa notoriété, Paul Chemetov n'a pas été épargné par le principe de réalité en matière de rénovation urbaine. En Essonne, sa défense au titre du droit d'auteur et la dénonciation d'une gabegie (le programme avait été restauré en 2009), n'ont pas empêché la destruction, en 2015, du programme de logements sociaux qu'il avait construits à Courcouronnes en 1983-1984 ; bien qu'il fût labellisé « Patrimoine du XXe siècle », le sort en a également été jeté sur l'ancien bâtiment de la CPAM de Vigneux réalisé en 1972, tandis qu'une sérieuse menace plane dans l'Indre sur quinze logements créés en 1985 à Saint-Benoît-du-Sault. Ces préjudices moraux tardifs ne peuvent gommer les hommages rendus par ses pairs et par la République. Outre son titre de commandeur de la Légion d'honneur, Paul Chemetov est officier de l'ordre des Arts et des Lettres, officier de l'ordre national du Mérite et a obtenu le Grand Prix national d'architecture en 1980.

Il a aussi été l'auteur ou le coauteur d'une quinzaine d'ouvrages, d'*Architectures-Paris 1848-1914*, avec Bernard Marrey (Dunod) en 1980, à *Chefs d'arbres*, avec Anne-Andrée Carron (Tarabuste) en 2010. Quant à ses principaux articles et conférences, ils sont regroupés dans *Un architecte dans le siècle*, paru en 2002 (éd. du Moniteur), un livre où se révèle pleinement sa nature humaine. *« La politique a ceci d'identique à l'architecture : elle questionne le temps. Quoi du passé, quoi du présent, quoi du futur ?*, écrivait-il en introduction. *Sans un rapport distancié au passé, et sans projection de ce qui est à venir, il n'y a pas de présent possible, mais un immédiat, qui nie la mise en partage entre tous de la mémoire de la société. »* ■

JEAN-JACQUES LARROCHELLE



en vente actuellement

En kiosque



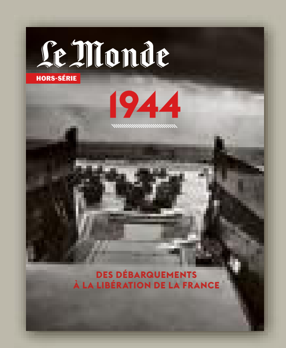
Dès mercredi 19 juin



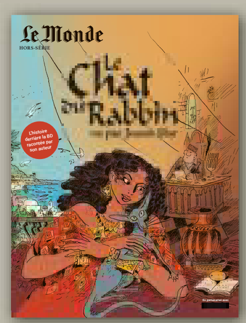
Hors-série



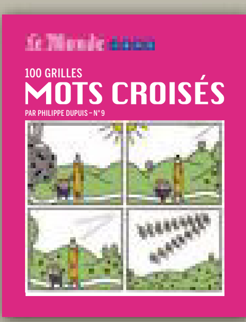
Hors-série



Hors-série



Hors-série



Magazine

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
de 9 h à 18 h (prix d'un appel local)

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Paris. La Haye (Pays-Bas).

Léo GRIFFATON-SONNET
et
Dilian VAN DER VOORT,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Audrey, Mathilde, Alma GRIFFATON VAN DER VOORT,

le 8 mai 2024, à La Haye.

Décès

Paris.

Sally Armitage-André,
son épouse,
Basil et Hector,
ses enfants,
Arlette André-Duret,
sa mère
Et l'ensemble de sa famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean-Christophe ANDRÉ,

survenu le 3 juin 2024,
à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques auront lieu le 20 juin, à 10 h 30, en la salle de la Coupole du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Tina Bernachon-Irisarri,
son épouse,
Justine, Augustin et Eugénie Bernachon,
ses enfants
et leurs conjoints,
Catherine et Pierre Baillet,
sa sœur et son beau-frère,
Ignacio et Katy Irisarri, Txen Irisarri, Pilar de la Béraudière, Miguel et Alma Irisarri,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,

ont l'immense tristesse de faire part du décès du

docteur
Patrice BERNACHON,

survenu le 14 juin 2024.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le père Mikel Epalza, aumônier des marins, le vendredi 21 juin, à 16 heures, en l'église Saint-François-Xavier de Socoa (Pyrénées-Atlantiques).

Une soirée musicale sera donnée en son souvenir au mois de septembre Maison Nattier.

tina.bernachon@free.fr

Sa famille
Et tous ses amis,

ont l'immense chagrin d'annoncer la mort de

Caroline CHANIOLLEAU,

le 12 juin 2024.

Une cérémonie se tiendra le vendredi 21 juin, à 10 h 30, en la salle de la Coupole du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Ni fleurs ni couronnes. Vous pouvez faire un don à L'ANCRE, association qui soutient l'unité de soins palliatifs des Diaconesses.

Paris.

Perrine Daubas,
son épouse,
Nathan Deloire,
son fils,
Prune et Pietro Lucan,
ses beaux-enfants,
Lucien et Marie-Annick Deloire,
ses parents,
Laurence Deloire et Franck Avitabile,
sa sœur et son époux,

ont la tristesse de faire part du décès de

Christophe DELOIRE,

survenu le 8 juin 2024,
à Paris,
à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le 19 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris 6e.

Christophe DELOIRE,
secrétaire général
de Reporters sans frontières (RSF)
depuis douze ans,

est mort le samedi 8 juin 2024,
à l'âge de cinquante-trois ans.

Le journalisme était le combat de sa vie.

Pour lui rendre hommage, Reporters sans frontières organise une soirée au Théâtre Libre, le jeudi 20 juin, à 19 heures, 4, boulevard de Strasbourg, Paris 10e.

Inscription obligatoire via le site : rsf.org

(*Le Monde* du 15 juin.)

Jean-Pierre et Mireille Flouzat,
Me Marie-Dominique Flouzat-Auba et Pierre Auba,
ses enfants,
Julien, Matthieu, Amandine, Julie et Caroline,
ses petits-enfants
Et Adrian,
son arrière-petit-fils,
Henri et Anne Osmont d'Amilly,
Jean-Gabriel Osmont d'Amilly,
ses beaux-enfants
et leurs enfants, Augustin, Juvénal, Antoine, Charlotte, Marguerite,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme le recteur
Denise FLOUZAT,
baronne OSMONT D'AMILLY,
commandeur de l'ordre national
de la Légion d'honneur,

survenu le 12 juin 2024,
dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 21 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Lambert, Paris 15e.

Le Touquet. La Rochelle. Paris.

Mme Carole Moy,
sa compagne,
Jérôme et Barbara
Mathieu et Christel,
ses fils et belles-filles,
Timothée et Gabriel,
Charlotte et Capucine,
ses petits-enfants,
Mme Marine Gutman-Lajeunesse,
sa belle-sœur,
Mme Dominique Lajeunesse Bourdier,
la mère de ses fils,
Sa famille
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Daniel GUTMANN,
dit Angus LAJEUNESSE,

survenu le 7 juin 2024, à Paris,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Une cérémonie a eu lieu ce 18 juin, à 11 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Ni fleurs ni couronnes, mais un don au profit de SNSM (les sauveteurs en mer) ou de l'UNICEF.

Thierry et Cécile Hanau,
ses enfants,
leurs conjoints, Marie Deboc et Christopher D'Amelio,
Mathilde, Juliette, Arthur, Chloé et Axel,
ses petits-enfants,
Janine Rondest,
sa sœur,
ses enfants et petits-enfants,
Joseph Rapeport,
un ami de toujours,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Claudine HANAU,
née SEILIGMANN,

survenu le 14 juin 2024, à Paris.

La cérémonie aura lieu ce mercredi 19 juin, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14e.

Marseille.

Mme Annette Lukaszewicz,
son épouse,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Boleslaw Jean-Pierre LUKASZEWICZ,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 13 juin 2024, à Marseille, à l'âge de quatre-vingts ans.

Paris.

La famille de

Nicole MARIĆ,
née HAVILAND,

a la douleur d'annoncer son décès, survenu à Paris, le 12 juin 2024, à l'âge de cent ans.

Un office est célébré ce mardi 18 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Séraphin-de-Sarov, Paris 15e.

L'inhumation aura lieu le mercredi 19 juin, à 11 heures, au cimetière d'Yzeures-sur-Creuse.

Paris.

Claire,
Caroline, Jérémie, Benjamin,
Cyril, Emmanuelle, Gaëlle,
Pablo, Noa, Mathis, Léna, Lou, Maé, Mila, Marvin,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Marcel PAPPO,
dit **Papouch,**

survenu le 12 juin 2024.

Il restera auprès de nous à Bellevue.

Souvenir

Il y a cinquante ans, disparaissait

Daniel THORNER,
historien et économiste.

Nous pensons à lui.

Joël,
son fils,
Lauriane et Gentien,
ses petits-enfants.

joel.thorner@centraliens.net

Hommage

Claude MINERAUD
(1931-2024).

Il est né le 9 avril 1931, à Sommières-du-Clain, dans la Vienne, premier enfant d'une lignée qui en compta six. Au sortir de l'adolescence, et alors que ses frères et sœurs étaient encore des enfants, la mort de son père l'a contraint à interrompre ses études pour se lancer dans la vie active afin de subvenir aux besoins de sa famille.

Sur la base d'une idée révolutionnaire, il a créé au début des années 60, le cabinet La Sécurité Nouvelle et a lancé ce qui est devenu au fil des ans le premier contrat de RC professionnelle en Europe. Portant haut et fort les valeurs de la profession notariale à laquelle il n'appartenait pourtant pas, il créera ensuite la société UNOFI.

Au début des années 2010, ayant cédé ses activités dans les sociétés précédentes, il reprendra également les Éditions de la Différence, qu'il sauvera de la disparition avant de finalement passer la main pour se consacrer à l'écriture. Une fois sa retraite professionnelle effective, il publiera son dernier essai : « le capitalisme populaire », qui fera la synthèse de ce que sa vie lui avait appris de la gestion des entreprises.

En plus d'avoir, par son travail, permis à sa mère d'élever sereinement ses jeunes frères et sœurs, il aura lui-même eu plusieurs enfants, et il aura toujours eu le souci de protéger sa famille élargie, en lui ouvrant le capital de ses sociétés d'abord, la valorisation des actions détenues ensuite. Se faisant, par ses réussites entrepreneuriales, ce sont environ 500 collaborateurs qui auront trouvé à ses côtés la possibilité d'exploiter leur potentiel tout en subvenant aux besoins de leurs familles.

Tout au long de sa vie, il sera resté cet étudiant en philo dont les études furent interrompues, qui s'exprima dans plusieurs ouvrages en plus de devenir « un marchant avec un T et un marchand avec un D », comme il aimait se définir.

C'est cet homme, découvreur de talents et d'espaces, agrégateur de volontés, libre et sans cesse à la recherche d'une nouvelle respiration, père de familles, que nous souhaitons honorer aujourd'hui, maintenant qu'il est parti, qu'il nous manque, et que nous savons que le sillon qu'il a tracé laissera une marque indélébile dans nos vies.

Communication diverse



Envie d'être utile ? Rejoignez-nous !

Les bénévoles de SOS Amitié écoutent par téléphone et/ou par internet ceux qui souffrent de solitude, de mal-être et peuvent avoir des pensées suicidaires.

Nous **recherchons des écoutants bénévoles** sur toute la France.
L'écoute peut sauver des vies et enrichir la vôtre !
Choix des heures d'écoute, formation assurée.

En IdF RDV sur
www.sosamitieidf.asso.fr
En région RDV sur
www.sos-amitie.com

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Harold Thibault
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

ENTRETIEN

Etienne Ollion « Face à l'extrême droite, la France dispose de bien faibles contre-pouvoirs »

La centralisation du pouvoir et la myriade d'outils pour contraindre les parlementaires ne permettraient pas aux institutions françaises de résister à une politique autoritariste, prévient le sociologue

Directeur de recherche en sociologie au Centre national de la recherche scientifique et professeur à l'école Polytechnique, Etienne Ollion a mené une série de travaux sur les transformations de la condition politique contemporaine. Dans *Les candidats. Novices et professionnels en politique* (Presses universitaires de France, 2021), il effectuait une plongée dans l'Assemblée nationale de 2017, qui a vu une centaine de nouveaux venus entrer en politique.

La dissolution peut-elle se justifier par le fait que la France était devenue ingouvernable ?

C'est un argument qu'on entend beaucoup au sein de Renaissance et qui a été répété par le président Macron. Mais c'est insuffisant pour défendre cette dissolution. De fait, l'Assemblée – car c'est ce dont il est question – fonctionnait. Les textes étaient parfois votés, parfois adoptés avec les outils que fournit la Constitution à l'exécutif, mais il n'y avait pas de blocage majeur. C'est certes moins confortable de devoir recourir à l'article 49.3 que d'avoir une majorité qui vote les textes, mais ça n'a pas empêché de légiférer. Tout au plus, cela a pu ajouter de l'incertitude et de la tension. Quant à la temporalité, elle est encore moins évidente : la dissolution aurait pu intervenir à l'automne, voire rester comme une menace face à des députés qui y sont sensibles.

Les institutions de la Vᵉ République peuvent-elles être des contre-pouvoirs à un exécutif d'extrême droite ?

Les institutions françaises sont une forteresse… pour ceux qui sont dedans. Les contre-pouvoirs face à l'exécutif sont faibles, bien plus qu'à l'étranger. Cela donne à celui-ci une marge de manœuvre importante pour mener sa politique. C'est bien entendu vrai du côté législatif, car il existe nombre d'outils qui permettent d'agir même quand on n'a pas de majorité. Prenez le budget, qui est un élément central de la politique de la nation, il peut être adopté sans débats, en mobilisant l'article 49.3 de manière répétée.

Au-delà, il existe toute une panoplie d'outils pour contraindre les parlementaires : réserve des votes *[qui consiste à reporter les votes à une date ultérieure]*, votes bloqués, ou encore temps législatif programmé. Ce qu'on appelle le « parlementarisme rationalisé » donne un pouvoir considérable au gouvernement qui dispose d'une majorité, fût-elle relative. La Constitution de 1958 a conféré à l'exécutif des moyens de contraindre le législatif, de le faire s'exécuter.

Mais c'est loin d'être le seul aspect où l'exécutif dispose de moyens d'action importants. La forte centralisation fait qu'en France beaucoup de décisions sont prises à Paris. C'est une différence nette si vous comparez aux moyens dont disposent les Länder en Allemagne, ou les régions en Espagne, et qui peut rééquilibrer l'action publique. L'exécutif a aussi le pouvoir de procéder à des dissolutions administratives, on l'a vu avec celle prononcée à l'encontre de l'association écologiste Les Soulèvements de la Terre, finalement invalidée par le Conseil d'Etat.

On pourrait citer d'autres lieux où les contre-pouvoirs peuvent théoriquement s'exercer en démocratie, comme le Conseil constitutionnel ou la magistrature, mais l'emprise de l'exécutif y est aussi marquée en France. Sur ce dernier point, souvenons-nous que les procureurs sont nommés par le pouvoir.

Face à l'extrême droite, la France dispose de bien faibles contre-pouvoirs. Ils seraient d'autant moins opérants que la majorité a largement utilisé ces outils au cours des dernières années. Parce qu'elle a multiplié le recours à ces outils, la majorité actuelle en a légitimé l'usage pour la suivante. Il sera d'autant plus aisé pour le parti au pouvoir de récuser les accusations de « coup de force » ou d'« atteintes à la démocratie » en disant qu'un gouvernement qui se revendiquait du libéralisme politique avait eu une telle pratique des institutions.

Le président de la République renvoie « les extrêmes » dos-à-dos. Comment analysez-vous cette mise en équivalence ?

Ce que montre l'emploi de ces termes, c'est que la caractérisation des opposants a changé. Pendant plusieurs décennies, la rhétorique qui prévalait était celle du front républicain. Il y avait un accord entre les différents partis pour dire qu'il valait mieux faire élire n'importe quel opposant plutôt qu'un parti d'extrême droite. Macron lui-même y a fait appel en 2022, en demandant aux électeurs de gauche de faire « barrage contre l'extrême droite », qu'il distinguait donc des autres familles politiques. Ce n'est clairement plus le cas avec cette mise en équivalence.

Depuis 2022, on ne parle plus de front, mais d'arc républicain, et cet arc décoche nombre de ses flèches contre la gauche. La percée du Rassemblement national à l'Assemblée lors des législatives de 2022 a accéléré ce mouvement de fond. Le parti de Marine Le Pen a tout fait pour afficher une image de responsabilité en contrôlant très fortement sa communication. Comme de l'autre côté une partie de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale a utilisé l'Hémicycle comme une tribune, rompant parfois avec les usages institutionnels et ne ménageant pas ses adversaires, certains ont pu apparaître moins fréquentables.

> DEPUIS 2022, ON NE PARLE PLUS DE FRONT, MAIS D'ARC RÉPUBLICAIN, ET CET ARC DÉCOCHE NOMBRE DE SES FLÈCHES CONTRE LA GAUCHE

La guerre à Gaza et les accusations d'antisémitisme contre La France insoumise ont achevé de déplacer le périmètre de l'arc républicain. A mesure que *[Marine]* Le Pen se dédiabolisait, *[Jean-Luc]* Mélenchon devenait infréquentable. Or, il ne peut y avoir qu'un seul diable à la fois.

Vous êtes en ce moment à Rome où vous étudiez la reconfiguration politique depuis l'accession au pouvoir de la présidente de Fratelli d'Italia, Giorgia Meloni. Que nous apprend l'exercice du pouvoir de Giorgia Meloni en Italie ?

Un des arguments qui porte l'extrême droite aujourd'hui, c'est de dire qu'elle n'a jamais été au pouvoir. C'est discutable du point de vue de l'histoire, mais c'est surtout faux quand on déplace le regard hors des frontières nationales. De ce point de vue, un cas intéressant est l'Italie. La présidente de Fratelli d'Italia, Giorgia Meloni, y dirige depuis 2022 une coalition de partis de droite et d'extrême droite.

Or, si Meloni avait mené une campagne radicale, sur le fond comme sur la forme, depuis son arrivée au pouvoir, elle a changé de ton. Même sur le domaine des migrations, son sujet de prédilection lors de la campagne, elle n'a finalement pas fait autant que ce que sa campagne promettait, loin s'en faut. Ce qui a poussé différents commentateurs à affirmer que l'exercice du pouvoir la transformait.

Ce faisant, ils reprenaient un discours classique, selon lequel les institutions disciplinent les partis trop radicaux. Sauf que la pratique de Meloni est bien différente et pas vraiment modérée. D'une part, il y a une criminalisation des mouvements sociaux, avec de très fortes peines pour des groupes écologistes. La même chose vaut pour l'expression publique.

Elle a intenté des procès à ses opposants les plus manifestes. Elle mène une politique des fauteuils, c'est-à-dire qu'elle place des personnes alignées avec son agenda politique au sein de l'audiovisuel public ou à la tête des grands festivals culturels. Bref, elle cherche activement à « changer la narration », comme elle le dit elle-même. Non sans un certain succès, car le débat public et la politique évoluent, comme sur l'avortement. Et tout cela, rappelons-le, dans un état où l'exécutif est faible, ce qui n'est pas le cas de la France. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS TRUONG

Maurice Lévy La dissolution aura eu au moins ce mérite : faire tomber les masques

Comment des démocrates, des hommes et des femmes épris de la France de Jaurès et de Blum, peuvent-ils s'asseoir à la table de LFI pour un plat de lentilles, s'indigne le président du conseil de surveillance de Publicis

Les masques sont tombés ! Il n'aura suffi que de quelques jours pour que le cynisme absolu des politiques s'exprime, certains comme Eric Ciotti se précipitant dans les bras du Front – pardon ! du Rassemblement national (RN). Ou encore d'autres, d'Olivier Faure à François Hollande, qui, au nom du réalisme politique, ont mis sous le tapis les outrances de Jean-Luc Mélenchon, les propos aux relents antisémites de trop nombreux membres de La France insoumise (LFI), et ont permis que la néo-Nupes s'écrive Nouveau Front populaire. Léon Blum, qui aurait subi les mêmes attaques antisémites de ceux qui ont insulté Raphaël Glucksmann, doit se retourner dans sa tombe.

La dissolution aura eu au moins ce mérite : faire tomber les masques. Tous les discours depuis quelques jours sont tournés vers « les unions » pour gagner. Mais gagner quoi et au nom de quoi ? Une élection se gagne pour mener à bien un projet au service des autres, pas pour assouvir une ambition personnelle ou pour préserver ses positions dans un parti. Où sont les valeurs qui font l'honneur des politiques dignes de ce nom quand ils mènent un combat pour le peuple, la démocratie et le bien-être des hommes et des femmes ? La France a été divisée pendant des années par les discours haineux de LFI et sous le sourire dents blanches à la Colgate de Jordan Bardella, l'appel à une France étriquée, repliée sur elle-même, rance et rétrécie…

> NOUS DEVONS LUTTER CONTRE LES EXTRÊMES POUR UNE FRANCE LIBRE, CONQUÉRANTE ET PLUS ÉGALITAIRE

Comment des démocrates, des hommes et des femmes épris de la France de Jaurès et de Blum peuvent-ils s'asseoir à la table de LFI pour un plat de lentilles, surtout après la magnifique campagne de Raphaël Glucksmann, qui a prouvé qu'il était possible de gagner sur les valeurs éternelles de la République et de la vraie gauche ? Comment peuvent-ils encore participer alors que le vrai visage s'exprime comme aux temps staliniens par l'épuration dans leurs propres rangs ? Il n'aura fallu que quelques jours pour que le naturel revienne au galop, comme dans la fable du scorpion et de la grenouille. Et dans cet attelage néo-Nupes, on sait qui est la grenouille et qui est le scorpion. Tout ceci accrédite le fait que Mélenchon ou LFI n'ont pas changé, tout comme il est encore plus difficile de croire que le RN se soit débarrassé de ses démons.

Effort collectif

Comment ceux qui osent se réclamer de l'héritage gaulliste et d'une certaine idée de la France peuvent-ils se rapprocher, ne serait-ce qu'en pensée, de ce parti ? Certes, oui, les Français connaissent des inquiétudes. Il serait absurde de nier les risques que fait peser l'immigration, de ne pas entendre les angoisses face à l'insécurité réelle, ou encore de ne pas voir les difficultés des fins de mois pour de nombreux, trop nombreux Français. Il est vrai que les pouvoirs successifs depuis des décennies n'ont pas su répondre à ces angoisses. Mais aucun des deux extrêmes n'apporte de bonnes solutions.

Surtout quand on regarde les semblants de programme économique irréaliste de l'un comme de l'autre des partis extrêmes. La France, qui se remet à peine des crises qu'elle a traversées, financière en 2010, sanitaire en 2020, avec l'épidémie de Covid, endettée au-delà des 100 % du PIB, va encore réveiller les doutes et les craintes des investisseurs. On fait rêver les Français avec la retraite à 60 ans, le gel des prix ou les suppressions de TVA sur des produits énergétiques. Le réveil sera brutal. Le déclassement se poursuivra encore et encore, alors que nous devons dire la vérité : la France va mal, très mal.

Le redressement ne se fera qu'au prix d'un effort collectif. Disons-le franchement : oui, nous devons tous travailler plus, faire plus pour notre pays, pour les plus faibles, les défavorisés, nous battre pour préserver nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Surtout de fraternité, ce qui suppose une plus grande solidarité. Et, pour ma part, j'y suis prêt et résolu.

La France a accueilli mes parents, qui ont pris les armes contre le franquisme, et m'a permis de grandir avec les valeurs de la République, de laïcité gravées dans mon cœur. Et nous sommes nombreux à être des enfants de cette France généreuse, accueillante. Au nom de ces valeurs, nous devons lutter contre les extrêmes pour une France libre, conquérante et plus égalitaire. Je ne sais pas si le président a eu raison de prononcer la dissolution. Mais je sais que le moment est venu de se rassembler, de se mobiliser et de faire barrage aux extrêmes. Sans faiblir. ■

Maurice Lévy *est président du conseil de surveillance de Publicis*

Le Monde
MERCREDI 19 JUIN 2024

Magali Lafourcade Une nouvelle coalition doit répondre au cri poignant des citoyens français

La magistrate, spécialiste des droits humains, appelle à revenir aux « fondamentaux » de la démocratie et à une lecture « plus juste, ouverte et vivante de nos institutions »

Une *« bataille des valeurs »*, c'est ainsi que le président de la République a présenté, lors de sa conférence de presse du 12 juin, les enjeux des élections législatives à venir. Et la *« clarification »* qu'il appelle de ses vœux devrait intervenir au terme d'une campagne très courte. Or les campagnes courtes sont plus propices à l'émotion qu'à la réflexion.

En attendant les résultats des législatives, il est d'ores et déjà possible d'appeler l'attention sur deux dangers qui menacent notre consensus démocratique qui, sans discontinuité depuis la fin de la seconde guerre mondiale, a fait du respect des droits humains un impératif et de l'égale dignité de toutes et tous un horizon à concrétiser.

L'angélisme, d'abord, consiste à croire que l'arrivée au pouvoir des forces d'extrême droite ne serait pas si tragique car les garanties de l'Etat de droit pourront toujours nous préserver de leurs élans liberticides. La Constitution offre évidemment une protection, mais serait-elle suffisante ? Il est permis d'en douter, tant il est illusoire de vouloir séparer les institutions de la pratique du pouvoir par les hommes et les femmes qui les dirigent.

Ainsi, la lecture présidentialiste qui a été faite de nos institutions en a déjà dévoyé l'esprit comme la lettre. Rappelons en outre que la justice constitutionnelle est généralement la cible privilégiée des régimes illibéraux. Or, celle-ci fait déjà l'objet de nombreuses critiques, tant pour sa composition que pour avoir admis la constitutionnalité de la loi portant réforme des retraites, adoptée grâce à l'utilisation de tous les moyens combinés de ce qu'on appelle pudiquement le « parlementarisme rationalisé ».

Et que dire de la protection qu'offrent les conventions internationales des droits humains que la France a souverainement négociées et ratifiées ?

Loin d'être le carcan que les forces populistes décrivent, ces textes offrent une large marge de manœuvre aux Etats pour s'accommoder des principes qu'ils énoncent. Surtout, leur caractère juridiquement contraignant repose sur leur autorité, laquelle commande de respecter les droits qu'ils consacrent et d'exécuter les décisions des organes qu'ils ont institués pour les interpréter. Or, en la matière, les gouvernements successifs se sont déjà affranchis de certaines décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, affaiblissant du même coup l'autorité de ces textes et des juridictions qui les appliquent.

Le cynisme, quant à lui, mise sur le fait que l'exercice du pouvoir démonétisera les forces d'extrême droite, révélant leurs contradictions et leur incompétence. Certes, nombre de démocraties, à l'instar de la Pologne, qui ont dérivé vers des régimes plus autoritaires et illibéraux en sont revenues. Mais c'est au prix de la banalisation de l'expression de la haine au sein du corps social, et de la remise en cause profonde de ce qui les tient debout et ensemble.

Aux cyniques, il faut opposer qu'un gouvernement d'extrême droite saura masquer son incompétence en prétendant qu'il a été empêché. Par la cohabitation, par l'« Etat profond », par l'Union européenne, par les marchés, par la mondialisation… Car la première victime du populisme, c'est la vérité.

Concept militant

En tout état de cause, la preuve a été faite que mener des politiques publiques qui visent d'abord à répondre aux obsessions migratoires et sécuritaires portées par l'extrême droite, et massivement relayées par des médias d'opinion, conduit inévitablement à les légitimer, et, finalement, à déplacer la fenêtre d'Overton.

Le cynisme comme l'angélisme peuvent servir toutes les fins, y compris les pires. Mais le consensus démocratique fondé sur la prééminence du droit ne sera pas détruit d'abord par l'extrême droite, mais par ceux qui, par calcul politique, lui auront pavé la voie.

Comment faire, dès lors, pour que le pire n'advienne pas ? La réponse ne tient pas tout entière dans l'offre politique lors des prochaines législatives, encore moins dans ces partis dont il serait vain d'attendre autre chose que ce qu'ils sont. Plutôt que d'escompter que leur victoire éventuelle résolve la crise de la démocratie représentative, au risque d'une navrante déception, il serait préférable d'en revenir aux fondamentaux.

> « IL EST ILLUSOIRE DE VOULOIR SÉPARER LES INSTITUTIONS DE LA PRATIQUE DU POUVOIR PAR LES HOMMES ET LES FEMMES QUI LES DIRIGENT

Car il reste que la démocratie est un concept militant. Si une nouvelle coalition des forces progressistes est nécessaire, elle ne doit pas se former seulement pour éviter le pire – l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir – et donc par défaut, mais pour répondre au cri poignant des citoyens français. Leur demande peut se résumer ainsi : les intégrer pleinement comme un véritable acteur du système. Et si une mobilisation citoyenne parvient à nous éviter le scénario du pire, cela doit être pour revenir à une lecture plus juste, ouverte et vivante de nos institutions. Les expériences des conventions citoyennes ont porté, à cet égard, de grandes espérances. Encore faut-il respecter l'expression de ces citoyens éclairés et l'inscrire de façon sincère dans le processus d'élaboration de la loi.

La conception de la légitimité politique qu'offrirait la seule démocratie électorale apparaît en effet dépassée. Le déphasage sociologique des parlementaires comme un miroir inversé du reste de la société, la puissance des lobbys et la relégation de l'Assemblée nationale au rang de chambre d'enregistrement des volontés du gouvernement commandent d'aller au-delà de la démocratie électorale. Pour donner plus de poids au citoyen ordinaire, sans considération de fortune et de diplôme : c'est-à-dire valoriser son « expertise d'usage ». Pour réfuter le langage de l'incarnation, et opérer une remise en état des contre-pouvoirs. Pour reconnaître la légitimité de la démocratie sociale. Pour nourrir une culture de démocratie vivante, qui sait donner à chacun le sentiment enthousiasmant d'être pris en considération.

C'est bien de valeurs qu'il s'agit. Et tout un chacun a aujourd'hui la mission historique de faire de la démocratie vivante une grande cause nationale. ■

Magali Lafourcade *est secrétaire générale de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Autrice du « Que sais-je ? » consacré aux droits humains, elle a présidé le comité chargé de l'accréditation des institutions nationales des droits de l'homme auprès des Nations unies (2017-2020). Elle est présidente du comité d'éthique et de déontologie du Groupe Le Monde*

Michel Offerlé Y a-t-il encore des patrons pour rappeler quelques vérités sur le vivre-ensemble ?

Le politiste, spécialiste du patronat français, souligne le grand silence des patrons, alors que, à l'issue du scrutin des législatives le 30 juin et le 7 juillet, le RN pourrait devenir le premier groupe parlementaire à l'Assemblée nationale

> « IL EST CURIEUX QU'AUCUNE VOIX N'AIT TENTÉ D'ALLER AU-DELÀ DU RÔLE DE DÉFENSE D'INTÉRÊTS STRICTEMENT ÉCONOMIQUES

Le 9 juin, l'Assemblée nationale a été dissoute. La menace d'une arrivée au pouvoir du Rassemblement national est plausible, et les voix patronales sont discrètes, gênées, voire complaisantes. On connaît l'aversion des grands dirigeants pour les querelles politiques et pour les prises de position publiques électorales.

Ils ne comprennent pas les querelles politiciennes, estiment qu'un chef d'entreprise est d'abord un gestionnaire et pensent que s'exprimer publiquement sur ses choix politiques risque d'engager aussi son entreprise, ce qui peut être nuisible côté consommateurs ou salariés.

Seul ou presque, Vincent Bolloré endosse le costume de nombre de patrons états-uniens qui, du fait et au nom de leurs fortunes, entendent promouvoir une mission messianique et civilisationnelle ; en faisant d'Eric Ciotti son « petit télégraphiste ». Lors des élections présidentielles passées, des organisations patronales et des dirigeants patronaux avaient clairement pris position contre le Front national (FN), devenu, en 2018, le Rassemblement national (RN), parfois dès le premier tour contre les solutions préconisées par le FN-RN déjà « marinisé ».

Les organisations patronales ont été incapables de publier un communiqué commun, car les dirigeants de l'Union des entreprises de proximité (U2P) n'ont pas voulu engager leurs adhérents. En effet, le poids démographique des très petites entreprises (TPE) parmi les entreprises est central – au moins 90 % d'entre elles sont des TPE – et pour autant qu'on puisse le savoir, la percée du RN y est égale et supérieure à la croissance des suffrages parmi l'ensemble des votants du 9 juin.

La plupart des entreprises de sondages ne donnent pas de ventilation fine pour cette catégorie très hétérogène socialement, culturellement et économiquement, qui correspond à 6 %-7 % des échantillons. Un sondage IFOP pour *Les Echos* mené auprès de 686 patrons de TPE donnait, à la mi-avril, 15 % de votes RN – et 20 % pour Renaissance –, quand le « rolling » IFOP-Fiducial, entre avril et aujourd'hui, place le RN, selon les jours, entre 25 % et 48 % pour les « artisans commerçants » ou les « dirigeants » d'entreprise.

On peut toutefois penser que, dans une partie du petit patronat, les thématiques RN font recette plus encore que dans le reste de la population : poids de l'Etat paperassier et fiscal, méfiance à l'égard des bureaucraties européennes, sentiment de déclassement, social et résidentiel, concurrence fantasmée ou réelle d'entrepreneurs étrangers censés travailler au noir, aigreur par rapport à ceux d'en haut, y compris les grands patrons, accumulant les passe-droits, pour ne rien dire de la gamme du ressenti de ne plus « être chez soi » et d'avoir perdu pied dans son propre pays et d'être poursuivis par des écologistes punitifs. De plus, un petit patron peut, en ce temps de levée des interdits, être aussi un recruteur d'électeurs.

Missions sociétales

L'U2P a donc fait le strict minimum, en demandant des clarifications au RN et en dénonçant la dangerosité plus forte encore du Nouveau Front populaire, et surtout de La France insoumise. Quand la Confédération des petites et moyennes entreprises et son président, François Asselin, ont voulu se cantonner à leur rôle de syndicaliste – *« Ma compétence, c'est l'économie, et je suis arc-bouté à défendre les chefs d'entreprise et les PME »*, confiait-il dans un entretien à *La Croix* publié le 13 juin –, en rappelant quelques fondamentaux des exigences des « entreprises » (bon environnement social, fiscal et politique, prévisibilité, ouverture sur l'Europe et le monde, maîtrise ou plutôt régression de la dépense publique). Le Medef est aussi sur une ligne semblable et tous les deux critiquent aussi la dangerosité du programme en construction de la gauche.

Quant à l'Association française des entreprises privées, le club des très grandes entreprises françaises, elle n'a pas volé immédiatement au secours de ses interlocuteurs « naturels » – la droite ou les macronistes –, peut-être aussi pour pouvoir discuter ensuite avec n'importe quel interlocuteur imaginable et pour éviter d'apparaître comme partie prenante des élites collusives parisiennes. Elle l'a fait, lundi 17 juin, en centrant son propos sur des arguments strictement économiques.

Il est curieux toutefois qu'à l'heure actuelle, aucune voix n'ait tenté d'aller au-delà de ce rôle convenu de « partenaire économique » et de défense d'intérêts strictement économiques. Certes, le libéralisme patronal n'est pas en France idéologisé de manière militante. C'est un « va de soi » du monde tel qu'il est. Seul, le Centre des jeunes dirigeants a tenu à rappeler que produire et embaucher pouvait entraîner l'assomption de certaines valeurs : *« Responsabilité, dignité humaine, solidarité et loyauté »*. Le Mouvement Impact France a, de son côté, souligné son *« inquiétude quant aux conséquences d'une éventuelle victoire de l'extrême droite »*.

Depuis que je travaille sur les patronats, j'ai beaucoup entendu parler de l'entreprise au service du bien public, des entreprises comme un des piliers de la société civile, de leur raison d'être, voire de leurs missions sociétales. J'ai entendu, en 2008, la mobilisation pour la refondation du capitalisme, puis les appels à la responsabilité environnementale. J'ai lu, après le Covid-19, de nombreuses tribunes signées par des patrons réformateurs, voire au-delà, en leur nom et au nom de leur entreprise, mettant en avant leur responsabilité sociale et sociétale avec une efficacité sans doute restreinte.

L'arrivée au pouvoir du RN pour les grands patrons ? « Ils n'y connaissent rien, on va leur apprendre l'économie » ; « Bardella est un brave type » ; « Ils vont devenir pragmatiques au pouvoir et on va les "meloniser" » ; « Mieux vaut un gouvernement RN qu'un Front populaire » ; « Ils auront plus besoin de nous que nous d'eux », etc. Voici le type de formulation qui pourrait traduire leur état d'esprit.

Alors y a-t-il encore des patrons pour rappeler quelques vérités sur le vivre-ensemble et pour affirmer que l'entreprise peut aussi avoir du « sens » et porter des « valeurs », comme certains d'entre eux se plaisent à dire ? A moins que seul Vincent Bolloré ait des choses à dire sur ce que faire société veut dire, et que tous les autres, grands ou petits patrons, n'ont rien à en dire, ou ne conçoivent leur rôle que comme faire de l'argent, et que l'arrivée du RN à Matignon, pour le moment, soit une simple anecdote. ■

Michel Offerlé *est professeur émérite de sociologie politique à l'Ecole normale supérieure et auteur de « Patron » (Anamosa, 112 pages, 9 euros)*

L'union des droites de Giorgia Meloni en Italie, modèle pour le RN

ANALYSE

L'éventualité, ouverte par la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet, de voir arriver au pouvoir un exécutif dominé par le Rassemblement national (RN) impose de porter son regard au-delà des Alpes. A Rome, une coalition de droite et d'extrême droite gouverne sous l'égide de la présidente du conseil, Giorgia Meloni, depuis octobre 2022. Les familles politiques qui la composent reflètent, avec des équilibres différents, la convergence d'une partie des droites françaises.

A Paris, l'alliance en cours de construction réunit le RN, Marion Maréchal et Eric Ciotti. Ces trois composantes, issues des familles souverainiste, nationale-conservatrice et populaire correspondent à trois groupes distincts au Parlement européen et reflètent précisément les trois composantes de l'exécutif italien.

Les eurodéputés du RN siègent ainsi au sein du groupe Identité et démocratie avec ceux de la Ligue de Matteo Salvini, un pilier de la majorité de Mme Meloni. Le parti de cette dernière, Fratelli d'Italia, est allié à Reconquête !, – ancien parti de Marion Maréchal – au sein des Conservateurs et réformistes européens. Forza Italia d'Antonio Tajani, qui représente la droite classique au sein de l'exécutif à Rome, adhère pour sa part au Parti populaire européen (PPE) dont Les Républicains – formation d'origine d'Eric Ciotti – sont une des composantes.

SUR LE FRONT INTÉRIEUR, L'EXEMPLE ITALIEN MONTRE QUE LA NORMALISATION DE L'EXTRÊME DROITE S'ARRÊTE LORS DE LA PRISE DU POUVOIR

En Italie, l'alliance des trois droites remonte aux élections législatives de 1994. D'abord dominée par Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi (1936-2023), elle est passée sous la coupe de la Ligue de Matteo Salvini aux élections législatives de 2018 avant d'être prise en main par Fratelli d'Italia, le parti de Giorgia Meloni. Maintenant qu'ils la dominent, les hauts cadres du parti de Mme Meloni qualifient l'union des droites voulue par Silvio Berlusconi de « visionnaire ».

Bien que l'alliance traditionnelle au Parlement de Strasbourg entre PPE, sociaux-démocrates et libéraux de Renew Europe – où siègent les macronistes – soit majoritaire au sortir des élections qui se sont achevées le 9 juin, la présidente du conseil italien continue d'appeler de ses vœux la reproduction au niveau européen d'une majorité de « centre droit » sur le modèle de l'entente des trois familles de la droite italienne.

Les recompositions en cours à droite de l'hémicycle européen, où Fratelli d'Italia entend entrer dans une forme d'alliance avec le RN, et les tractations en vue de l'élection à la présidence de la Commission européenne servent d'arrière-fond à la rhétorique portée par la dirigeante italienne et ses amis politiques depuis le succès de leur parti aux élections européennes (28,9 % des voix).

Le discours de Giorgia Meloni sur l'union des droites européennes intervient cependant après un début de mandat passé à donner des gages à Bruxelles et à prôner une approche nouvelle sur le dossier migratoire.

Celle qui accusait l'Union européenne d'être un *« comité d'usuriers »* complice avec la *« haute finance »* d'un projet de remplacement ethnique des Européens s'est appuyée sur Bruxelles pour construire sa politique migratoire. Elle s'est félicitée de la conclusion du pacte européen sur la migration et l'asile fin 2023, un texte rejeté par Marine Le Pen. Giorgia Meloni s'est aussi rapprochée de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, autre cible de l'extrême droite française, notamment sur le dossier migratoire, pour appuyer son programme en la matière.

Droits civiques attaqués

Giorgia Meloni a fait le choix stratégique de s'attaquer aux migrations illégales dans leur dimension externe, en passant des accords avec les pays de transit et de départ, en mettant en avant dans ses discours la lutte contre les *« trafiquants d'êtres humains »* et en favorisant les voies légales. Elle a pu le faire avec la bénédiction de Bruxelles, Ursula von der Leyen ayant systématiquement légitimé les initiatives de Giorgia Meloni en signant des accords avec la Tunisie et l'Egypte ou en l'accompagnant à Lampedusa (Italie) lors d'un afflux exceptionnel de migrants en septembre 2023. Le leadership européen qu'entend exercer la présidente du conseil italien en matière migratoire a contribué à ses efforts d'institutionnalisation au sein de l'Union et au-delà.

Hors de la scène européenne pourtant, sur le front intérieur, le « modèle » italien montre cependant que la normalisation s'arrête lors de la prise du pouvoir. *« C'est nous qui avons fait entrer au gouvernement la Ligue et les fascistes. C'est nous qui les avons légitimés, c'est nous qui les avons constitutionnalisés »*, se targuait, en 2019, Silvio Berlusconi s'offusquant de la dérive souverainiste de ses alliés. Maintenant que le « centre droit » est dominé par Giorgia Meloni, il n'est plus question de se *« constitutionnaliser »*, mais de remettre en cause l'esprit de la Constitution issue de l'antifascisme et de la Résistance.

« Mère de toutes les réformes » selon la cheffe de l'exécutif, la transformation institutionnelle portée par le gouvernement italien, actuellement examinée au Parlement et destinée à être soumise à un référendum, doit aboutir à un renforcement considérable d'un président du conseil qui serait élu au suffrage universel. Cette évolution se ferait au détriment des pouvoirs du président de la République, élu par le Parlement, garant traditionnel des valeurs démocratiques.

Déjà, par touches, des droits civiques sont attaqués. Un jour, un amendement encourageant les militants anti-IVG à agir dans des cliniques où ils sont déjà très présents. Un autre, une circulaire ministérielle demandant aux préfets de ne pas avaliser la reconnaissance par les maires de la parentalité des couples homosexuels. Et c'est ainsi que les Italiens se retrouvent, pas à pas, dans un pays différent. ■

ALLAN KAVAL (ROME, CORRESPONDANT)

CHRONIQUE | PAR CORINE LESNES

Des milliardaires pro-Trump en Californie

Comme si les loups étaient entrés dans la bergerie. Sur les trottoirs du quartier de Pacific Heights, à San Francisco, on voit encore quelques slogans écrits à la craie, héritage du passage de Donald Trump : *« America first »*. L'Amérique d'abord. Le candidat républicain est venu en coup de vent, le 6 juin, pour récolter des fonds auprès des milliardaires de la Silicon Valley, une semaine après sa condamnation par la justice pénale à New York. Dans une ville à plus de 80 % démocrate, ses partisans ont laissé des graffitis et un horrible soupçon : la Silicon Valley s'est-elle ralliée ?

L'ancien président avait été invité par deux investisseurs de San Francisco, des entrepreneurs loin d'avoir le prestige de Mark Zuckerberg ou d'Elon Musk, mais jouissant d'une certaine notoriété dans leur milieu : David Sacks et Chamath Palihapitiya. Le premier, un républicain libertarien, a fait partie des fondateurs du géant du paiement en ligne PayPal. Le second, d'origine sri-lankaise, a été l'un des premiers cadres de Facebook – il fut aussi un grand supporteur de Barack Obama. La soirée, qui se tenait dans un manoir de Broadway Avenue (« l'allée des milliardaires »), a rapporté 12 millions de dollars (11,2 millions d'euros). Parmi les convives, des investisseurs et de dirigeants du secteur des cryptomonnaies.

Donald Trump ne s'était pas montré à San Francisco depuis plus de dix ans. En 2016, à l'époque du secteur encore triomphant des hautes technologies, son mantra – *« restaurer la grandeur de l'Amérique »* – n'avait pas eu grand écho dans un milieu peu intéressé par le passé. Huit ans plus tard, le slogan du candidat républicain résonne davantage. La Silicon Valley est en crise de croissance. Malgré – ou à cause de – l'explosion de l'intelligence artificielle (IA), les salaires sont en baisse et les licenciements continuent. Alors qu'aucune réglementation significative n'a été promulguée pour encadrer l'IA ou limiter la concentration, nombre de patrons accusent Joe Biden et ses amis démocrates d'attenter à leur créativité.

« Les conservateurs sont plus nombreux qu'avant dans la Silicon Valley, c'est sûr », nous expliquait en mars Kara Swisher, la chroniqueuse des débuts de la tech. Mais *« ils sont plus libertariens que quoi que ce soit d'autre »*, nuançait-elle. Et ils restent minoritaires, face aux figures prodémocrates comme le capital-risqueur Vinod Khosla, le fondateur de LinkedIn Reid Hoffman ou l'ex-numéro deux de Facebook Sheryl Sandberg.

« Faire des affaires »

Quoi qu'il en soit, les entrepreneurs pro-Trump n'hésitent plus à afficher leur soutien à l'homme dont ils dénonçaient il y a quelques années encore le discours au vitriol contre les migrants ou les attaques contre les patrons des plates-formes. Un absent : l'investisseur Peter Thiel. Le principal mouton noir de 2016, seul à l'époque à rejoindre l'équipe Trump, a décidé de rester à l'écart de la campagne 2024. Il s'est dit *« déçu »* par la politique.

Sur leur podcast « All-In », David Sacks et Chamath Palihapitiya ont justifié leur soutien à l'homme qui dit du bien des dictateurs. Contrairement à Biden, *« Trump n'est pas toujours à prononcer des condamnations morales »*, a fait valoir David Sacks. *Au bout du compte, ce qu'il veut, c'est faire des affaires. »*

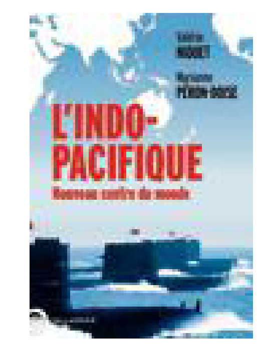
Il ne faut pas chercher plus loin les raisons du glissement de la Silicon Valley. Donald Trump est *« prêt à négocier »*, s'est félicité David Sacks. Il est même devenu *« procrypto ces derniers temps »*. L'ancien président propose aussi de prolonger les gigantesques réductions d'impôt pour les particuliers votées en 2017 sous son mandat et qui viennent à expiration en 2025. Le taux de l'impôt sur les sociétés avait, lui, été ramené de 35 % à 21 %. Joe Biden le replacerait à 28 %.

En 2021, David Sacks jugeait que Donald Trump s'était disqualifié de la vie publique par sa conduite lors de l'insurrection du 6 janvier 2021 au Capitole. Il a changé d'avis. Il a maintenant des *« désaccords plus importants »* avec Joe Biden, qui souhaite réglementer les bitcoins, qu'avec l'homme qui a mis la démocratie américaine en danger et qui pourrait réitérer. ■

NOMBRE DE PATRONS ACCUSENT JOE BIDEN ET SES AMIS DÉMOCRATES D'ATTENTER À LEUR CRÉATIVITÉ

CORINE LESNES
(SAN FRANCISCO, CORRESPONDANTE)

L'INDO-PACIFIQUE, AU CENTRE DU MONDE



L'INDO-PACIFIQUE. NOUVEAU CENTRE DU MONDE
de Valérie Niquet et Marianne Péron-Doise, Tallandier, 255 p., 19,90 €

LIVRE

L'Indo-Pacifique, vaste espace maritime qui s'étire entre la côte orientale de l'Inde et le Japon, englobant tout ou partie de l'océan Indien et du Pacifique, est devenu en moins de dix ans un incontournable de la géopolitique mondiale. Et pour cause : les Etats-Unis, leurs alliés et apparentés y défendent une « zone libre et ouverte », où doit régner la « liberté de navigation ».

C'est à travers l'Indo-Pacifique, auquel les chercheuses Valérie Niquet et Marianne Péron-Doise consacrent l'ouvrage *L'Indo-Pacifique, nouveau centre du monde* (Tallandier, 255 pages, 19,90 euros), que transite la plus grande partie des échanges mondiaux entre les continents. C'est aussi là que les Etats-Unis disposent, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, d'un réseau d'alliances et de bases jugées nécessaires à leur sécurité – n'est-ce pas de cette zone qu'est venue la première attaque jamais tentée contre le territoire américain au XXe siècle, à Pearl Harbor ? *« Soyons clairs, les Etats-Unis ne peuvent être en sécurité que si l'Asie l'est aussi »*, a encore déclaré le secrétaire américain, Lloyd Austin, lors du dialogue de Shangri-La, grand raout des ministres de la défense, consacré aux enjeux de défense en Asie, qui a eu lieu à Singapour, du 31 mai au 2 juin.

Opérations de « zone grise »

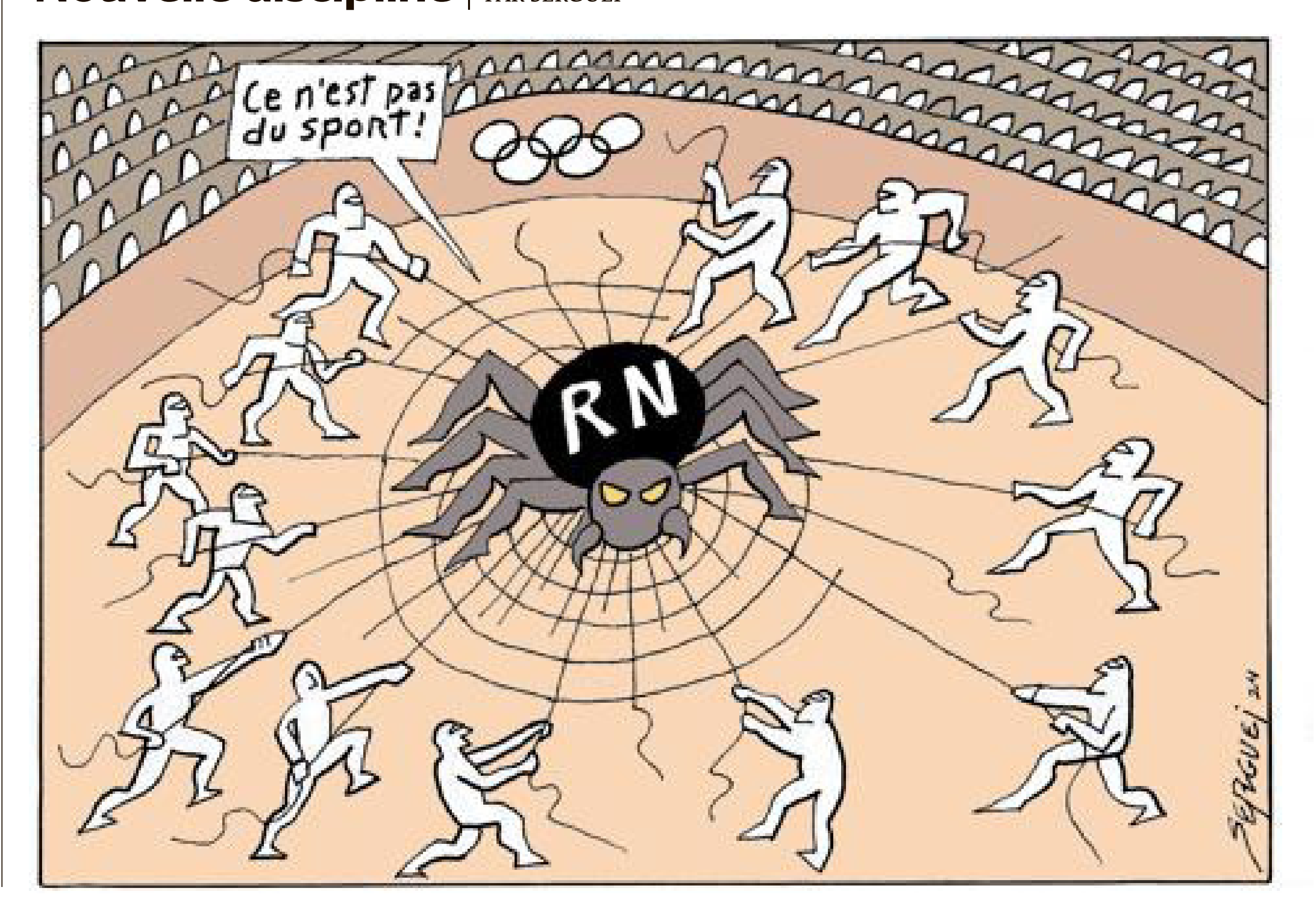
La Chine veut repousser les Etats-Unis loin de ses côtes, et leur dénier l'accès aux mers de Chine du Sud et de l'Est, qui entourent Taïwan. Elle revendique ainsi, en mer de Chine du Sud, une sorte de vaste mer intérieure – inscrite dans la « ligne des neuf traits » – au mépris du droit international et des droits des pays riverains d'Asie du Sud-Est à jouir de leurs zones économiques exclusives. Pékin s'emploie aussi à perturber les alliances qui lient les Etats-Unis au Japon, à la Corée du Sud, aux Philippines, à Taïwan ou à Singapour. Le tout dans l'objectif ultime de parvenir à la réunification de Taïwan, de gré ou de force.

Bref, elle est le *« grand perturbateur »*, comme la désignent les deux spécialistes des questions stratégiques en Asie. C'est contre la Chine que s'est forgé le concept d'Indo-Pacifique, d'abord porté par le Japon, repris à leur compte par les Etats-Unis, puis décliné en autant de « stratégies » et de « visions » par onze autres pays – dont la France. Il est question dans ce « grand jeu » de porte-avions, de sous-marins et d'îles artificielles et d'opérations de « zone grise » : la Chine s'en est fait une spécialité, mobilisant des dizaines de bateaux de « milices maritimes » (de faux pêcheurs) autour d'îlots qu'elle convoite ou bloquant les gardes-côtes philippins en allant à la limite de l'acte de guerre.

La Chine, notent les autrices, est dotée de capacités navales en forte expansion – elle détient la première marine du monde en nombre de bateaux. Face à elle, les Etats-Unis innovent par des moyens inédits (drones sous-marins, commandos de marine) et des alliances d'un nouveau genre. L'Indo-Pacifique est, déjà, le champ de bataille des deux superpuissances du XXIe siècle. ■

BRICE PEDROLETTI

Nouvelle discipline | PAR SERGUEI





FRANCE | CHRONIQUE

PAR FRANÇOISE FRESSOZ

François Hollande, le retour du banni

Si l'extrême droite n'était pas aux portes du pouvoir, on verrait d'un autre œil le chambardement qui vient de se produire à gauche. Une succession de retournements plus improbables les uns que les autres, décelant une bonne dose d'opportunisme mais quand même validées parce que l'urgence et la priorité sont de faire barrage au Rassemblement national (RN). Profondément divisée durant la campagne des élections européennes, la gauche est sortie, comme par un coup de baguette magique, réunifiée de la dissolution hasardeuse décrétée dimanche 9 juin par Emmanuel Macron.

Gommés comme par magie ces *« mois de haine et de calomnies »* dont Raphaël Glucksmann, le candidat Parti socialiste-Place publique, ciblé par Jean-Luc Mélenchon et ses amis s'était ouvertement plaint ! Oubliés les désaccords existentiels sur le conflit israélo-palestinien, l'Europe, l'Ukraine, la lutte contre l'antisémitisme, le communautarisme ! Une cause a permis de dépasser toutes les querelles passées : faire barrage à l'extrême droite. C'est un réflexe historique, non négociable, ancré dans les gènes de toutes les composantes de la gauche et cela explique qu'en moins de quatre jours, de La France insoumise à Place publique en passant par le PS, les Verts, le Parti communiste français, tous aient pu porter la bannière du rabibochage sans faire trop mauvaise figure.

La rapidité et la quasi-évidence avec lesquelles s'est opéré le mouvement avec la caution morale de Lionel Jospin, qui reste le dernier grand rassembleur, ont réduit à néant l'espoir que caressait Emmanuel Macron de casser la gauche en la mettant au pied de ses contradictions. Rédigé à la va-vite, sans aucun chiffrage, après quelques nuits de négociations sans sommeil, le projet de législature présenté jeudi 13 juin sous l'estampille du Nouveau Front populaire et aussitôt qualifié par le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, de *« délire total »* n'avait pas la prétention de faire sérieux. Son objectif était de charger la barque de la rupture pour acter la mort du macronisme et tenter de structurer un affrontement direct avec le RN sur le terrain des valeurs.

L'autre coup de théâtre s'est produit, samedi 15 juin, lorsque le réformiste François Hollande, qui faisait jusqu'à présent figure de banni au sein de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale, a déclaré sa candidature aux législatives dans la première circonscription de Corrèze sous l'étiquette PS-Nouveau Front populaire sans que personne en interne soit en mesure de lui opposer la moindre résistance : ni Jean-Luc Mélenchon, son adversaire le plus irréductible au sein de l'attelage, ni le premier secrétaire du PS, Olivier Faure, qui cherche depuis sept ans à s'émanciper du hollandisme.

François Hollande a orchestré son retour en deux temps. Il s'est d'abord replacé à l'intérieur de l'union des gauches en annonçant, jeudi 13 juin, sur TF1 son ralliement au Nouveau Front populaire. De quoi faire s'étrangler ses deux anciens premiers ministres, Manuel Valls et Bernard Cazeneuve, qui ne comprennent pas comment un ancien président de la République peut se rallier à une coalition encore dominée par LFI. L'intéressé a cependant pris soin de ne pas totalement se lier les mains avec le projet, qui n'était alors pas complètement rédigé. Il a, à l'inverse, fermement défendu le principe du front républicain que Jean-Luc Mélenchon a écorné dans le passé : en cas d'élimination du candidat de gauche au premier tour des législatives, il appellera au désistement en faveur du candidat macroniste ou de droite confronté au RN.

L'ANCIEN PRÉSIDENT A ORCHESTRÉ SON RETOUR EN DEUX TEMPS

Deux jours plus tard, François Hollande a annoncé sa candidature à la députation en ne piochant dans l'accord programmatique que les marqueurs qui lui permettaient de ne pas être trop en contradiction avec le projet présidentiel qu'il défendait en 2012. Notamment le rétablissement de l'ISF et le retour de la retraite à 60 ans (qu'il avait à l'époque assortie d'un allongement de la durée de cotisation). Et voilà l'ancien banni réinstallé dans les murs. Trop occupés à gérer les tensions internes liées au comportement hégémonique de Jean-Luc Mélenchon, les autres membres de la coalition n'ont rien pu faire pour tenter de lui barrer la route…

Un fait politique

La réaction du camp macroniste a été immédiate : soutien au candidat Les Républicains dans la circonscription convoitée par François Hollande et pilonnage sur le thème du manque de clarté d'un ancien chef de l'Etat capable de pactiser avec LFI pour tenter de revenir. En interne, aussi, les remous existent car s'il est parvenu en sept ans à sortir de son isolement et à regagner en popularité, l'« ex » porte encore à gauche les stigmates d'un quinquennat qui a mal fini. Outre sa trop faible résistance à la mondialisation, on lui reproche l'épisode toujours pas digéré de la déchéance de nationalité.

Il ne faut cependant pas se méprendre : la tentative de retour de François Hollande ne relève pas seulement de la réparation d'un ego blessé. Elle acte un fait politique : la campagne des législatives se joue en partie sur l'électorat de Raphaël Glucksmann qui, arrivé en tête de la gauche lors des élections européennes (13,8 %) ne trouve pas forcément son compte dans les équilibres actuels du nouveau rassemblement de la gauche. Pour Emmanuel Macron, il est vital d'en récupérer une partie pour ne pas voir se refermer l'espace central qu'il tente de consolider en renvoyant dos à dos LFI et le RN.

LA TENTATIVE DE RETOUR DE HOLLANDE NE RELÈVE PAS SEULEMENT DE LA RÉPARATION D'UN EGO BLESSÉ

Pour François Hollande, il est tout aussi essentiel de ramener vers la gauche tout ou partie de cet électorat pour tenter de réanimer le pôle social-démocratie, en grande difficulté. Ainsi se prolonge et peut-être s'achève la bataille idéologique de 2017. A l'époque, Emmanuel Macron n'avait guère eu de peine à récupérer l'électorat modéré que François Hollande, dans l'incapacité de se représenter, n'avait pu fidéliser. Sept ans plus tard, ce dernier entend signifier à son ex-conseiller que le socialisme n'a jamais été soluble dans le social-libéralisme. Les électeurs trancheront. ■

FRANCE, ROYAUME-UNI : LES PÉRILS DES COUPS DE POKER

ÉDITORIAL M

En apparence, tout oppose les situations politiques que vivent ces temps-ci le Royaume-Uni et la France, mis à part la concomitance d'élections nationales décisives : le jeudi 4 juillet, outre-Manche, précisément entre les deux tours des législatives des 30 juin et 7 juillet déclenchées par Emmanuel Macron. A Londres, les sondages donnent la gauche travailliste largement en tête (avec 37 % des voix), prête, sous la houlette du modéré Keir Starmer, à s'installer à Downing Street après quatorze ans ininterrompus de pouvoir des conservateurs incluant la tornade du Brexit. A Paris, par contraste, la déroute aux élections européennes d'Emmanuel Macron – qui fut comparé en 2017 à Tony Blair, l'ancien chef du Labour – et sa dissolution en forme de coup de poker font craindre l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite.

Même à propos de l'Europe, les deux pays voisins, amis et rivaux de longue date, se tournent le dos. Certes, le Labour, soucieux de ne pas rouvrir les plaies profondes qu'a laissées le référendum sur le Brexit, se garde bien d'envisager un retour dans l'Union européenne (UE), se contentant de promettre d'améliorer les relations commerciales avec l'Union. Mais une majorité de Britanniques sont désormais convaincus que la sortie de l'UE fut une erreur dont ils ne cessent de payer le prix. Au même moment, les électeurs français défient leur président si pro-européen, plaçant en tête un Rassemblement national dont les promesses mènent à une rupture de fait avec l'ambition communautaire.

Pourtant, ce tableau, qui semble opposer une France cumulant chaos politique et tourmente institutionnelle à un Royaume-Uni se préparant avec flegme à une énième alternance dans l'ambiance feutrée de Westminster, se révèle largement trompeur. Le vénérable système politique britannique, basé sur des élections à un seul tour, laissant peu de chances à des candidats hors des deux grands partis – tories et Labour –, est bousculé sous la pression du leader d'extrême droite Nigel Farage. Le promoteur victorieux du divorce avec l'Europe en tant que chef du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) s'est relancé dans la vie politique en 2021 avec un parti, Reform UK, qui accuse les conservateurs d'avoir *« trahi »* le Brexit, notamment en matière d'immigration et de déréglementation.

Armé d'un programme qui promet une « immigration nette zéro », de larges réductions d'impôts et une privatisation partielle du système public de santé, il profite de l'extrême affaiblissement des tories du premier ministre sortant Rishi Sunak, au point de menacer le vieux parti conservateur d'éclatement. Un sondage crédite même Reform UK d'un score supérieur (19 %) à celui des conservateurs (18 %). Après sept échecs aux législatives, M. Farage pourrait ravir une circonscription aux tories.

Le retour en force de Nigel Farage sonne comme une terrible leçon : coresponsable de l'affaiblissement de son pays consécutif au Brexit, ce démagogue nationaliste, xénophobe et pourfendeur des politiques sociales entend prospérer désormais sur la dénonciation de cet échec. Tout se passe comme si le référendum de 2016 sur le Brexit, décidé par l'ancien premier ministre David Cameron comme un coup de bluff face à la pression de M. Farage, n'en finissait pas d'agir comme une bombe à fragmentation sur la vie politique de la plus vieille démocratie d'Europe. Une mise en perspective qui n'a pas de quoi réjouir les Français, embarqués sans ménagement dans un autre coup de poker, celui de la dissolution. ■

science & médecine
Le Monde

FLORENCE WOJTYCZKA

Disciplines menacées, chercheurs à protéger

Une vingtaine de spécialités ont reçu le label « disciplines rares » par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Qu'elles soient peu enseignées, en déclin ou en émergence, toutes ces perles rares luttent pour leur survie. Tour d'horizon

DAVID LAROUSSERIE

La question est grave. Y aurait-il des disciplines scientifiques en voie d'extinction, comme il y a des espèces menacées ? Les laboratoires abriteraient-ils des équivalents en blouse blanche de pandas, loutres géantes ou autres bélugas, qu'il faudrait protéger ?

La réponse est oui, à en croire la mission « Disciplines rares » du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui a commencé en 2022 à publier une sorte de liste rouge des spécialités tenues par quelques derniers Mohicans dans les universités.

Les langues ou études de civilisations sont les plus nombreuses dans la liste de vingt disciplines. Les langues régionales (breton, francoprovençal, occitan…) ou étrangères comme le rromani, et les études peules, hittites, indonésiennes… Même en médecine ou en sciences dites « dures », il y a des spécimens comme la néphro-oncologie ou l'otoneurologie vestibulaire, ou bien la lichénologie, la pédologie, le génie papetier… Et, dans les tuyaux, la cristallographie, la physique nucléaire appliquée à la médecine, la mycologie… attendent d'obtenir le label « rare ».

De faibles effectifs

Ce dernier a plusieurs sens. Une discipline peut être « rare » par essence, si le thème ne nécessite pas de grands effectifs d'enseignants-chercheurs, mais appelle à la vigilance sur le renouvellement des postes. Ou rare, car en déclin. Ou encore rare, car en émergence.

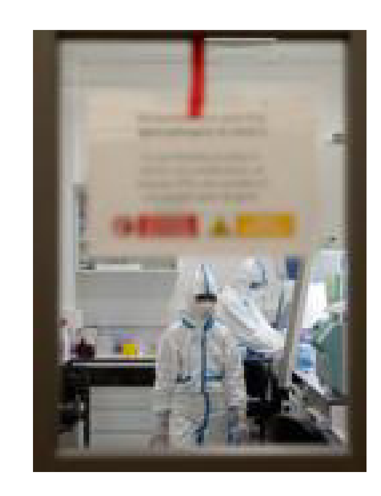
En Allemagne, pionnière de la cartographie des « petites disciplines », comme le pays les appelle depuis les années 1970, des sorties et des entrées sont enregistrées régulièrement dans la base de données, qui compte environ 160 spécialités.

→LIRE LA SUITE PAGES 4-5

Une cellule d'urgence à l'Institut Pasteur

Reportage au sein de cette équipe chargée d'identifier des agents pathogènes dangereux pour prévenir les risques épidémiques

PAGE 2



Des sucres découverts sur un objet céleste

La surface rougeâtre d'Arrokoth, planétoïde des confins du Système solaire, résulte d'une réaction chimique à base de glaces de méthanol

PAGE 3



Entretien

Respecter les droits des personnes avec polyhandicap

Le médecin et chercheur Mickaël Dinomais est l'un des douze experts réunis par l'Inserm pour réfléchir à la prise en charge de ces enfants et de ces adultes très vulnérables

PAGE 8

Au cœur de la cellule d'intervention d'urgence de Pasteur

BIOLOGIE - La CIBU est chargée d'examiner des prélèvements susceptibles de contenir des agents pathogènes dangereux

L'esprit d'un microbiologiste est ainsi fait que certains mots-clés ont le pouvoir d'y allumer des signaux d'alerte. « La Mecque » et « syndrome respiratoire », par exemple. C'est ce qui est arrivé à Laurent Dacheux récemment, prévenu d'un cas suspect à Angers. Un homme souffre de légères difficultés à respirer. Il revient d'un pèlerinage dans la ville sainte d'Arabie saoudite. Laurent Dacheux, lui, est le responsable adjoint de la cellule d'intervention biologique d'urgence (CIBU) de l'Institut Pasteur, à Paris, chargée d'examiner des prélèvements susceptibles de contenir des agents pathogènes dangereux pour la collectivité.

En découvrant ce tableau clinique, il pense aussitôt au coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV), qui s'attrape auprès de dromadaires et tue dans 35 % des cas. Aucune transmission interhumaine d'ampleur n'a jamais été observée, mais des contagions ont déjà eu lieu dans des hôpitaux. Or, l'Arabie saoudite représente 80 % des cas enregistrés dans le monde.

En quelques heures, le prélèvement arrive entre les mains de l'expert, qui le soumet en priorité à un test permettant d'identifier le MERS-CoV. Résultat négatif. Vient ensuite un test « multiplex » à même d'identifier une variété d'autres agents provoquant des infections respiratoires, dont le SARS-CoV-2 ou le virus respiratoire syncytial responsable des bronchiolites. La CIBU développe souvent ses propres outils, et certains peuvent traquer plusieurs dizaines de pathogènes en même temps. Quarante minutes plus tard, le mystère est levé : ce n'est qu'une grippe. Journée de travail assez classique à la CIBU.

« Le microbe, voilà l'ennemi »

La cellule a été mise sur pied en septembre 2002, quelques mois après la vague d'envois, aux Etats-Unis, d'enveloppes contenant du bacille du charbon, qui avaient tué cinq personnes. *« Nous avons des capacités de diagnostic élargies : si un hôpital ne parvient pas à expliquer un cas, c'est la direction générale de la santé qui décide de déclencher ou non notre cellule »*, explique Laurent Dacheux. Comme dans l'exemple d'Angers, la priorité face à un pathogène n'est pas toujours de savoir ce que c'est, mais ce que ce n'est pas. *« En première intention, nous réalisons souvent du diagnostic d'exclusion, qui consiste à écarter toute menace pour la santé publique »*, explique Jessica Vanhomwegen, responsable du pôle d'identification virale de la cellule.

L'équipe d'une vingtaine de personnes a travaillé dur pendant la pandémie due au SARS-CoV-2. Le contexte sanitaire international s'est allégé depuis, mais reste riche en menaces. Aux Etats-Unis, la grippe aviaire H5N1 touche de nombreux élevages laitiers, suscitant une *« énorme inquiétude »* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La dengue frappe l'Amérique latine et les Antilles, y compris la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe. Deux raisons parmi d'autres de maintenir la surveillance. A l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques, qui vont provoquer des rassemblements favorables aux contaminations, l'équipe d'astreinte de la CIBU passera d'ailleurs de deux à quatre personnes.



Charlotte Balière (à g.) et Lucie Cappuccio, ingénieures de recherche, testent la « boîte à gants », une hotte hermétique et transportable sur le terrain, à la Cellule d'intervention biologique d'urgence de l'Institut Pasteur à Paris, le 17 mai. JULIE BALAGUE POUR « LE MONDE »

« Le microbe, voilà l'ennemi », comme le rappelle, dans un couloir, la reproduction d'une vieille réclame pour les désinfectants Anios. A quelques mètres du coin café, des laborantins en combinaison analysent des échantillons à la recherche d'hantavirus affectant en particulier les rongeurs. Ils officient dans une salle à pression négative qui permet de confiner toute émission d'aérosol. Un gros gyrophare orange est prêt à tournoyer à la moindre défaillance de ventilation.

Les enquêtes sont parfois difficiles. Ainsi de ces trois orpailleurs clandestins admis en réanimation à Cayenne en février et en mars et morts dans les dix jours qui ont suivi. Ils souffraient d'encéphalite, une inflammation du cerveau. Provoquée par quoi ? *« Nous avons reçu de l'hôpital une bonne vingtaine de prélèvements par personne : urine, sang, salive… Ils n'avaient pas trouvé »*, raconte Jessica Vanhomwegen. Les analyses toxicologiques avaient aussi trahi la présence de mercure – peut-être en lien avec l'extraction d'or –, compliquant encore l'identification de la cause des décès.

A partir d'une biopsie cérébrale, la CIBU a lancé un *« test sans a priori »*, détaille Laurent Dacheux, c'est-à-dire une analyse ne ciblant aucun pathogène en particulier et revenant à *« chercher une aiguille dans une meule de foin »*. L'ensemble de l'ADN et de l'ARN du prélèvement a été séquencé. Finalement, ils ont *« trouvé beaucoup d'ADN humain… et la rage »*, révèle-t-il.

Détection d'un cas clinique préoccupant, transport du prélèvement, identification de l'agent pathogène, information des partenaires, mise en œuvre de mesures pour empêcher la contagion : répondre aux risques épidémiques requiert d'agir vite à toutes les étapes. Ce qui est vrai d'un petit cluster en France l'est aussi pour une maladie infectieuse qui toucherait le monde entier.

L'impact de la politique

La qualité de la surveillance et du partage de données entre pays figure d'ailleurs en bonne place dans le projet d'accord mondial de réponse aux pandémies que l'OMS soutient depuis deux ans et demi. Dernièrement, rappelle Laurent Dacheux, les autorités américaines ont été mises en cause pour avoir tardé à partager toutes les informations concernant la grippe aviaire H5N1.

De leurs paillasses, les scientifiques ont une vue dégagée sur les tensions diplomatiques qui compliquent leur travail. Les contacts avec la Chine ont cessé, de même qu'avec le Mali et le Burkina Faso déstabilisés par plusieurs coups d'Etat depuis 2021. *« La politique a un gros impact sur nos activités, davantage qu'auparavant »*, constate Laurent Dacheux. La coopération avec l'Allemagne, au moins, se porte bien. Fin mai, une partie de l'équipe s'est ainsi rendue entre Cologne et Francfort pour un exercice de quelques jours avec des confrères. Les Français ont apporté leur « boîte à gants » développée avec EuroBio-Concept, une société du Val-de-Marne. C'est un laboratoire de poche, démontable et mobile, d'un volume comparable à celui d'une grosse valise.

Ce caisson transparent tient son surnom des deux ouvertures pratiquées dans sa face avant, avec gants intégrés, qui évitent à l'opérateur d'entrer en contact avec l'atmosphère intérieure, dûment filtrée. Avec ses grosses trappes et ses tuyaux qui serpentent, l'outil est d'apparence rustique. Il s'approche pourtant, en matière de biosécurité, des laboratoires de classe P3, qui permettent de traiter des micro-organismes comme le SARS-CoV-2 ou le bacille de Koch, responsable de la tuberculose.

Outre-Rhin, les scientifiques ont simulé la réponse à une épidémie de choléra consécutive à un tremblement de terre. Bien sûr, aucune vraie bactérie *Vibrio cholerae* n'a été du voyage. Les personnels scientifiques des deux pays ont utilisé des morceaux inoffensifs de sigmavirus, un pathogène qui ne frappe que les mouches. ■

JULIEN LEMAIGNEN

Une nouvelle vie pour le radiotélescope du Parc de La Villette

RADIOASTRONOMIE - Des associations ont restauré cette antenne, en panne depuis 1990, installée près de la Cité des sciences et de l'industrie

Il ne fonctionnait plus depuis trente-quatre ans. Le radiotélescope de La Villette est de nouveau opérationnel. Cette intrigante antenne, installée en plein Paris, aux abords de la Cité des sciences et de l'industrie, à proximité du sous-marin *Argonaute* et de la Géode, avait subi une panne en 1990. Grâce à la ténacité d'une coalition de radioamateurs et de « hackeurs » dont le travail de restauration fut présenté à la presse le 10 juin, elle a pu recommencer à sonder la voûte céleste à la recherche de radiosources. En attendant d'être un jour utilisée à des fins muséographiques et pédagogiques.

Faire de la radioastronomie, à deux pas du périphérique, au beau milieu d'une métropole ? Cette idée inédite remonte aux années 1980, quand la zone du parc et de la Grande Halle de La Villette est encore occupée par des abattoirs. *« A l'époque, la Cité des sciences et de l'industrie est à l'état de projet. Et des comités scientifiques sont constitués en vue de réfléchir à des animations »*, raconte Michel Charles qui, avec l'astrophysicien Pierre Léna, participa à ce programme. L'une d'elles envisage de proposer au public de se familiariser avec le travail des astronomes en s'exerçant sur un véritable instrument. Ce sera un radiotélescope, un appareil qui, en étant consacré à l'observation du ciel dans une partie non visible du spectre lumineux, a l'avantage d'être utilisable de jour comme de nuit et par tous les temps.

Assemblée et testée à la station de radioastronomie de Nançay (Cher) de l'Observatoire de Paris-PSL, du CNRS et de l'université d'Orléans, puis remontée à Paris avant l'inauguration du musée en mars 1986, cette grande antenne parabolique (la troisième de France par la taille) montée sur un support équatorial qui lui permet d'ajuster son pointage au mouvement de rotation de la Terre est conçue pour détecter, dans le domaine des ondes radio, la *« raie de 21 centimètres »* émise par les nuages d'hydrogène neutre de la Voie lactée, explique l'astronome James Lequeux. *« Mais elle pouvait aussi capter le rayonnement électromagnétique en provenance d'autres sources, radiogalaxies ou nébuleuses, ce qui en aurait fait un outil précieux de médiation scientifique si elle n'avait pas été privée d'alimentation électrique à la suite de la coupure accidentelle d'un câble »*, explique Denis Savoie, chef de projet à Universcience.

Détecter des radiosources

Devenu inutilisable, l'instrument tombe dans l'oubli. Jusqu'à ce qu'en 2008 des radioamateurs de l'association ARP75, obtiennent de la direction du parc l'autorisation de le remettre en état. Un échec : à la première tentative de remise en route, le réducteur du moteur de déclinaison de la parabole casse, et personne ne sait comment le réparer. Il faudra attendre la création, en 2018, d'une deuxième association, baptisée Dimension Parabole, puis l'implication d'une troisième, celle des « hackeurs » d'Electrolab à Nanterre qui se charge de la réfection des parties mécaniques pour que le projet aboutisse.

« Le résultat est un radiotélescope au système de télécommande et à la chaîne de réception des signaux entièrement rénovés d'une sensibilité bien supérieure à celle d'origine et pilotable à distance », résume Bernard Pidoux, le président de Dimension Parabole, qui utilise aussi cet équipement pour des activités de radioamateurs. *Même s'il est évident que l'on ne fera jamais de recherche avec une machine d'une résolution aussi faible, on s'en est déjà servi pour détecter nombre de radiosources, dont quelques pulsars. Ce qui est parfait lorsqu'il s'agit d'effectuer des démonstrations scientifiques auprès du grand public. »* Quand ? *« Dès le samedi 29 mars 2025, date de la séance d'observation qui sera organisée à l'occasion de la prochaine éclipse partielle du Soleil. Puis, plus tard, en interaction avec les activités du Palais de la découverte rénové, après la réouverture des ateliers »*, annonce Alain Redding, de l'équipe des Etincelles du Palais de la découverte. ■

VAHÉ TER MINASSIAN

Arrokoth, un monde de sucre céleste

ASTRONOMIE - Une étude internationale vient de découvrir d'où provient la couleur rougeâtre de ce planétoïde gelé en forme de bonhomme de neige : des sucres à sa surface

Il s'appelle Arrokoth, nom qui signifie « ciel » dans la langue – désormais éteinte – des Amérindiens powhatans. Evoluant à 6,5 milliards de kilomètres du Soleil dont il fait le tour en presque trois siècles, ce petit corps gelé a eu son heure de gloire en janvier 2019, lorsque la sonde New Horizons de la NASA lui a rendu une brève visite. Les images envoyées par le vaisseau, qui avait précédemment étudié Pluton, montraient un curieux assemblage de deux grosses boules bosselées, d'une vingtaine de kilomètres de diamètre pour l'une et d'une quinzaine pour l'autre, jointes par une espèce de cou, ce qui avait aussitôt évoqué la forme d'un bonhomme de neige.

Mais au-delà de la simple silhouette, un détail important avait intrigué les astronomes : le bonhomme de neige arborait une couleur rougeâtre, entre fauve et vermillon. D'où une question simple : qu'est-ce qui avait fait rougir Arrokoth ? Une étude internationale publiée le 3 juin dans les *Proceedings* de l'Académie des sciences américaine – revue connue sous son acronyme anglais de *PNAS* – apporte une étonnante réponse : Arrokoth est, pour reprendre l'expression imagée des auteurs de l'article, *« un monde de sucre »*, et les sucres que l'on trouve à sa surface participent à la coloration de ce petit corps céleste.


Image composite d'Arrokoth. NASA/JOHNS HOPKINS UNIVERSITY APPLIED PHYSICS LABORATORY/SOUTHWEST RESEARCH INSTITUTE//ROMAN TKACHENKO

Une quantité de patatoïdes

Avant de plonger dans les détails de cette étude, rappelons plusieurs données. Tout d'abord qu'Arrokoth, astre le plus distant jamais visité par une machine humaine, est un objet de la ceinture de Kuiper. Mal connue, cette zone lointaine s'étend au-delà de l'orbite de Neptune et elle est peuplée de corps de taille modeste : des planètes naines bien rondes comme Pluton mais aussi quantité de patatoïdes disparates, vestiges de la formation du Système solaire il y a un peu plus de 4,5 milliards d'années. Là-bas, le Soleil apparaît comme une tête d'épingle pâlotte brillant froidement dans le jais du ciel. Peu de ses rayons parviennent jusqu'à Arrokoth, dont la température tourne autour des – 230 °C. Dans ce congélateur spatial, les objets de la ceinture de Kuiper sont riches en glaces de différentes sortes, d'azote sur Pluton, de méthane sur Makémaké (autre planète naine), d'eau et d'ammoniac.

Lorsque New Horizons a survolé Arrokoth (à quelque 3 500 kilomètres de distance), la sonde a distingué à sa surface la signature de glaces... de méthanol. Cet alcool, le plus simple qui soit, a beau servir d'antigel sur Terre, il se présente sous forme solide aux températures très basses qui règnent dans les tréfonds du Système solaire. Mais il ne constitue pas la cause de la coloration rouge d'Arrokoth, que New Horizons n'était pas en mesure d'analyser, faute d'instruments adéquats.

Qu'à cela ne tienne ! Les auteurs de l'étude des *PNAS* se sont transportés virtuellement dans la ceinture de Kuiper. Ainsi que l'explique Cornelia Meinert, directrice de recherche au CNRS et cosignataire de l'article, *« nous avons décidé de simuler en laboratoire la chimie de cet endroit, qui est influencée par les rayons cosmiques »*, des particules de haute énergie venues de l'extérieur du Système solaire. Mimant ce rayonnement, des électrons ont bombardé une pellicule de glace de méthanol dans les conditions de température et de pression analogues à celles d'Arrokoth. Et la glace a progressivement viré au rouge distinctif de cet objet transneptunien...

« L'irradiation a été réalisée à l'université d'Hawaï par l'équipe de Ralf Kaiser, qui est connu pour faire ce type de manip, raconte Cornelia Meinert. *J'ai ensuite reçu les échantillons pour effectuer les analyses »* et déterminer quelles molécules étaient responsables du rougissement de surface. Dans la liste des substances détectées, on trouve d'abord un cortège de sucres et de leurs dérivés (alcools et acides). *« On obtient des sucres assez grands comme le ribose, qui a cinq atomes de carbone, et du glucose, qui en a six »*, détaille la chercheuse qui trouve *« très efficace »* cette chimie de l'espace.

Solution de laboratoire

Autres molécules décelées, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Pris individuellement, ni les sucres ni les HAP ne donnent la couleur rouge d'Arrokoth. Pour la faire naître, *« il faut que les HAP soient connectés entre eux*, explique Cornelia Meinert. *Et ce sont les sucres qui font ces ponts »*. L'énigme d'Arrokoth le rouge a donc trouvé une solution de laboratoire. Cette méthode par la simulation a le défaut de ne pas être forcément conforme au réel, mais, souligne la chimiste, *« on commence avec un système assez facile, puis on le complexifie pour s'approcher de la réalité »*. Les chercheurs n'ont de toute manière pas d'autre choix : aucune mission n'est actuellement programmée pour retourner dans la ceinture de Kuiper.

L'étude souligne un dernier point important. Les sucres ont des fonctions-clés dans la chimie du vivant, en tant que sources d'énergie mais aussi comme briques de l'ARN et de l'ADN. Le « R » du sigle ARN désigne ainsi le ribose retrouvé dans l'expérience. Et comme certaines comètes qui ont bombardé la Terre primitive étaient issues de la ceinture de Kuiper, il n'est pas interdit de penser (avec prudence) que des cousines d'Arrokoth ont pu, dans un lointain passé, livrer sur notre planète les sucres nécessaires à l'apparition de la vie. ■

PIERRE BARTHÉLÉMY

Maladie d'Alzheimer : l'intrigante piste islandaise

MÉDECINE - Une mutation chez certains Islandais offre un effet protecteur contre la maladie

La maladie d'Alzheimer, qui touche environ un million de personnes en France, se caractérise par l'accumulation de plaques de protéines amyloïdes dans le cerveau, et de protéines tau dans les neurones eux-mêmes, ce qui en fait les principales cibles thérapeutiques. Dans la revue *Molecular Psychiatry* du 14 juin, une équipe française décrit comment, chez la souris, il a été possible d'enrayer en partie ce mécanisme en exploitant une découverte faite en 2012 par une équipe islandaise.

En analysant le génome entier de 1795 Islandais, Thorlakur Jonsson (deCODE genetics, Reykjavik) et ses collègues avaient mis en évidence une mutation présente chez certains habitants de l'île, qui avait un effet protecteur vis-à-vis de cette maladie neurodégénérative, mais aussi du déclin neurocognitif normal. Cette mutation, dite « A673T », retrouvée chez moins de 1 % des populations scandinaves, se situe sur un gène codant pour une protéine précurseuse de l'amyloïde (APP en anglais).

La maladie d'Alzheimer est parfois envisagée selon le modèle des maladies à prions, où une protéine dotée d'une conformation anormale induit de proche en proche cette même structure tridimensionnelle et finit par former des agrégats délétères. A Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), Marc Dhenain (CNRS, CEA) travaille sur cette hypothèse « pseudo-prions », avec l'idée que certaines APP enclenchent ce mécanisme de dominos. *« Certaines souches, comme celle d'Osaka, sont très toxiques*, explique le chercheur. *Nous avons fait l'hypothèse qu'à l'inverse d'autres, comme la souche islandaise, auraient un effet protecteur. »*

Pour le prouver, lui et ses collègues ont injecté un peptide, une petite molécule dérivée de l'APP, porteuse de la fameuse mutation A673T, dans l'hippocampe de souris transgéniques conçues pour mimer la maladie d'Alzheimer. L'hippocampe est une petite structure cérébrale très impliquée dans la mémoire. *« L'effet sur l'accumulation d'amyloïde a été mitigé, mais nous avons observé une réduction de l'inflammation, de l'accumulation de protéines tau, de l'atteinte des connexions entre neurones – les synapses – et des troubles cognitifs »*, énumère Marc Dhenain. La mémoire, notamment, était protégée. Une seule injection engendrait un tel effet pendant quatre mois, selon la publication, *« mais nous l'avons désormais constaté pendant neuf mois, ce qui est assez sidérant »*.

Une cascade amyloïde

Comment transférer ces résultats à l'humain ? A l'université Laval (Québec), Jacques Tremblay travaillait déjà sur une thérapie génique faisant appel à des ciseaux moléculaires de type Crispr-Cas9 afin d'introduire la mutation islandaise bénéfique in situ, dans le génome des neurones. *« Cette nouvelle publication importante m'encourage à continuer dans cette voie »*, remarque-t-il, se disant *« surpris »* par la durée de l'effet bénéfique induit par une unique injection de peptides.

Saluant les nouveaux résultats, le médecin et chercheur Philippe Amouyel, président de la fondation France Alzheimer, considère comme bien d'autres que l'injection dans l'hippocampe humain n'est pas envisageable : *« Il faudrait essayer de mimer cet effet avec de petites molécules »*, qui pourraient être introduites dans le cerveau par des nanovecteurs. Frédéric Checler (Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire, Sophia Antipolis) juge lui aussi ces nouvelles données *« très intéressantes, appuyant très fortement l'hypothèse de la cascade amyloïde »*. Mais il reste prudent sur les perspectives thérapeutiques : la recherche a déjà mis en évidence des *« effets cognitifs chez l'animal qui n'ont ensuite pas été observés chez l'homme »*, rappelle-t-il. ■

HERVÉ MORIN

TÉLESCOPE

MÉDECINE
Cellules CAR-T : un risque de deuxième cancer à surveiller

Le cas d'un patient déclarant un deuxième cancer après un traitement par cellules CAR-T peut aider les spécialistes à comprendre la clinique et la physiopathologie de ces cancers induits, estiment des chercheurs américains. Parmi les 30 000 malades déjà traités par cellules CAR-T, environ vingt-cinq ont ensuite développé un deuxième cancer, selon la Food and Drug Administration, ce qui est considéré comme rare. Les auteurs de la publication détaillent l'histoire d'un homme qui, quatre mois après avoir été traité par cellules CAR-T pour un myélome, a présenté une diarrhée d'aggravation progressive, et une perte de poids. Un examen endoscopique a révélé des ulcérations au niveau du duodénum. Une biopsie a finalement permis le diagnostic de lymphome T digestif secondaire à la thérapie par cellules CAR-T.
> Ozdemirli M and al., « New England Journal of Medicine », 12 juin

L'« Artemisia » pour combattre le syndrome des ovaires polykystiques

Maladie hormonale la plus fréquente chez les femmes en âge de procréer, le syndrome des ovaires polykystiques (SOPK) entraîne des troubles de la fertilité, de la pilosité, et métaboliques, tels que le diabète. Une équipe chinoise vient de montrer qu'un composé tiré de l'*Artemisia*, une plante utilisée pour lutter contre le paludisme, avait la faculté de réduire la surproduction d'androgènes à l'origine de ce syndrome. L'artéméther, un dérivé de l'artémisinine, a ainsi permis de rétablir des cycles menstruels normaux chez des rates et des souris. Une étude clinique pilote, menée sur dix-neuf femmes, a montré, sur trois mois, une réduction des taux de testostérone et des cycles plus réguliers, sans effets indésirables.
(PHOTO : IGOR STEVANOVIC/SCIENCE PHOTO LIBRARY)
> Liu et al., « Science », 14 juin



PHYSIQUE
Un nouvel état de la matière

Depuis plus de vingt ans, les physiciens se cassent le nez pour arriver à rendre des molécules aussi grégaires que des moutons. C'est-à-dire que toutes ces molécules se comporteraient comme une seule molécule géante. Cet état étrange de la matière, appelé « condensation de Bose-Einstein », a été pour la première fois obtenu en 1995 avec des atomes de rubidium, et récompensé du prix Nobel en 2001. Mais les molécules, faites d'atomes liés entre eux, résistaient à la grégarité, à cause de collisions qui empêchent d'obtenir un troupeau conséquent. A coups de micro-ondes, une équipe de l'université Columbia, à New York, a finalement réussi à refroidir 200 molécules de césium-sodium à seulement 2 milliardièmes de degrés au-dessus du zéro absolu (fixé à – 273,15 °C) et à créer, pendant deux secondes, le fameux condensat.
> N. Bigagli et al., « Nature », 3 juin

24 %

C'est la proportion de femmes qui occupent des postes de grade A (professeure, directrice de recherche) dans le milieu académique, alors que celles-ci représentent 48 % des doctorats délivrés. Tel est l'un des constats dressés par un rapport de l'Académie des sciences intitulé « Sciences : où sont les femmes ? », rendu public le 18 juin. *« Le faible nombre de femmes dans certaines disciplines scientifiques crée un cercle vicieux, où les règles visant la parité peuvent se révéler contre-productives, comme la stricte égalité dans les jurys, qui surcharge les femmes déjà sous-représentées, sans améliorer leurs chances de recrutement »*, souligne notamment ce rapport, sous la direction de la physicienne Hélène Bouchiat, directrice de recherche au CNRS et membre de l'Académie des sciences.

Les sciences **« rares »** en quête d'un totem d'immunité



▶ SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

« La théologie de l'islam est ainsi en croissance et est sortie de la base en 2022, tout comme avant elle l'hydrologie en 2020 ou la biophysique en 2018 », note Katharina Bahlmann, responsable de cette mission Petites disciplines d'envergure nationale au sein de l'université de Mayence.

A l'origine du travail français de recensement, un rapport datant de 2014 constatait que ces disciplines à faibles effectifs ont un *« fort enjeu scientifique, culturel ou patrimonial »* et soulignait l'importance de *« veiller à ce que des savoirs ne disparaissent pas sous les seuls effets de contraintes budgétaires ou d'une mauvaise appréciation locale de la situation nationale »*. En 2021, un questionnaire largement diffusé en identifiait une soixantaine, dont il fallait estimer la *« rareté »*. Ce label est une manière de donner de la visibilité à une discipline et d'attirer l'attention sur elle, notamment lors de recrutements ou d'organisation des cursus. Même si rien d'automatique n'est prévu pour son soutien.

« Avec cette reconnaissance, on se sent un peu moins fragiles », constate Frosa Pejoska, professeure en études macédoniennes à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), qui évoque aussi la résonance médiatique positive en République de Macédoine du Nord à l'obtention du label en 2022. *« Même s'il a fallu expliquer que le terme "rare" n'était pas un jugement de valeur »*, précise la chercheuse. *« On espère toujours des coups de pouce pour ne pas sombrer »*, ajoute Magali Watteaux, enseignante-chercheuse à l'université Rennes-II, porte-parole des archéogéographes. Les responsables contactés assurent avoir beaucoup travaillé pour décrocher le label et remplir les différents critères. D'abord justifier que leur discipline possède des concepts et des méthodologies propres, puis que des cursus universitaires sont proposés, ou encore qu'une communauté scientifique avec revues, colloques, société savante… existe.

Si disposer de connaissances sur l'état des spécialités pour mieux coordonner des politiques de recherche est la première motivation, d'autres intérêts se font jour. *« C'est passionnant d'observer les évolutions de ces disciplines. Pourquoi les études sur l'Inde déclinent alors que le pays se développe de plus en plus ? Que signifie l'explosion des études sur l'allemand comme langue étrangère ? Observer les changements de nos sociétés par le prisme des petites disciplines est très riche »*, apprécie Annemarie Deser, de l'équipe allemande, à Mayence.

L'effort de nos voisins sur ce sujet impressionne avec un historique, des fiches et des données sur le nombre de professeurs, mais aussi celui des universités accueillant ces perles rares. Quatre personnes y travaillent et ne manquent pas de projets, comme l'extension au champ des arts ou aux universités en sciences appliquées.

En revanche, leur rêve d'étendre cette cartographie à d'autres pays risque d'être freiné à cause de… la France, avec qui les expertes allemandes collaboraient jusqu'à présent. En effet, la mission française sur les disciplines menacées est elle-même menacée ! Son comité de pilotage ne s'est pas réuni depuis juillet 2023, une dizaine de disciplines labellisées pour deux ans en 2022 sont sans nouvelles d'un nouveau passage devant un jury et la responsable a changé de poste *« depuis trois mois »*, explique le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce dernier n'abandonne pas officiellement le projet mais souhaite le placer au niveau interministériel, car le classement rare de certaines disciplines pourrait intéresser d'autres administrations. *« Scandaleux »*, *« sentiment d'abandon »*, *« dramatique »*, *« on n'a plus d'info, c'est affolant »*, constatent, en chœur, la dizaine de porteurs de projets contactés par *Le Monde*, à la suite de cet imbroglio, où aucune information claire n'a été fournie, y compris aux partenaires allemands ou au sénateur communiste des Hauts-de-Seine, Pierre Ouzoulias, dont la question au gouvernement sur l'avenir du programme il y a plus d'un mois est toujours sans réponse. Rencontres avec quelques-unes de ces perles rares.

Le génie papetier et son seul enseignant

Le problème est simple. D'un côté, un secteur de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France (en 2019), alimenté par 74 entreprises, 84 usines et 11 000 salariés environ. De l'autre, en Europe, une seule école d'ingénieurs, plus que centenaire, Grenoble-INP Pagora, et… un seul enseignant pour assurer un des pans-clés de la formation. Tel est l'état étonnant du génie papetier, labellisé « rare » en 2022. Après le départ à la retraite de Jean-Claude Roux, son collègue professeur, Raphaël Passas, 55 ans, enseignant-chercheur à Grenoble-INP Pagora, se sent un peu seul pour maintenir la barque à flot, malgré une passion intacte pour des machines capables de débiter des rouleaux de papier de 11 mètres de large à 120 kilomètres par heure. *« Il faut des ingénieurs bien formés pour ce métier qui est complexe. Une usine à papier contient plus de capteurs qu'un avion ! »*, souligne cet Ardéchois qui a choisi le métier par goût des forêts et de l'environnement. *« L'activité souffre d'une mauvaise image auprès des étudiants, mais elle est vivante et dynamique. Il y a eu de nombreuses innovations pour améliorer les procédés et, pour le futur, les défis sont nombreux. Par exemple, pour réduire les consommations d'eau et d'énergie, introduire plus de matières recyclées, développer des produits de substitution au plastique, réaliser de l'électronique imprimée… On n'est pas près de se passer du papier »*, rappelle-t-il, en citant son usage dans les câbles ou dans les transformateurs électriques.

Mais voilà, en Espagne, en Italie ou en Allemagne les formations ferment, malgré les besoins. A l'école Grenoble-INP Pagora aussi, le déclin est palpable. Selon le plaidoyer déposé pour obtenir le label « rare », *« le volume horaire du cours magistral de génie papetier est passé de cent heures à cinquante heures en dix ans en deuxième année d'école »*, pour la trentaine d'étudiants concernés chaque année.

Pour justifier le maintien de sa spécialité, Raphaël Passas met en avant les spécificités de cette fabrication qui fait passer d'un milieu hétérogène, des fibres entremêlées de tailles diverses, à un matériau homogène, comme le papier, le carton… *« Il faut savoir parler à des métiers très différents, en mécanique, mécanique des fluides, chimie… »*, souligne celui qui est arrivé dans ce métier par la microscopie et l'étude des fibres, enseignement dont le volume horaire a également été divisé environ par trois en quinze ans. Signe que ses compétences peuvent servir, il a récemment été contacté par des collègues spécialistes des batteries, un domaine très différent. Réaliser les électrodes de ces systèmes nécessite de savoir déposer des couches sur des surfaces, ce qui est l'un des savoir-faire des papetiers.

Petite lueur d'espoir : à la suite du départ de son collègue, un maître de conférences a bien été nommé pour assurer *« seulement quelques activités en lien avec le génie papetier »*. Une reconnaissance tout en nuances.

Les études macédoniennes et leur pasionaria

Frosa Pejoska, 64 ans, professeure à l'Inalco, est une perle rare. Une double perle même, puisqu'elle défend deux disciplines en danger. La première, les études macédoniennes, a obtenu le label « rare » en mai 2022. La seconde, « oralités du monde », est en observation depuis juin 2023. La chercheuse bataille depuis des années afin de faire survivre la première et faire grandir la seconde. *« Dans le premier cas, c'est quasi existentiel. Je veux travailler sur ma culture, l'approfondir »*, souffle celle qui est arrivée en Normandie à l'âge de 6 ans de Struga, alors en Yougoslavie, aujourd'hui en République de Macédoine du Nord. Elle suit pendant des années, le week-end, des cours de macédonien, donnés par un envoyé du consulat depuis Paris. Elle s'oriente vers la littérature française, puis le serbo-croate, avant de trouver un poste à l'Inalco en 1997 sur le macédonien. *« Mais j'ai vite senti que c'était fragile et qu'il fallait structurer cette matière »*, se souvient-elle. Sa polyvalence impressionne, car son champ va bien au-delà de la langue. Il y a la littérature, la géographie, l'archéologie, l'histoire, particulièrement riche et mouvementée depuis l'Antiquité jusqu'aux deux dernières guerres mondiales et l'éclatement de l'Europe de l'Est et de la Yougoslavie. La culture aussi, avec le folklore, les traditions orales… Et donc, bien sûr, la langue, parlée par environ 6 millions de personnes, et dont Frosa Pejoska rappelle qu'elle est à l'origine de la naissance des lettres slaves et, qu'au IX^e siècle, le vieux slave ou vieux macédonien a été l'une des langues sacrées ayant servi à la christianisation des Slaves.

> **« C'EST PASSIONNANT D'OBSERVER LES CHANGEMENTS DE NOS SOCIÉTÉS PAR LE PRISME DES PETITES DISCIPLINES »**
> ANNEMARIE DESER
> DE LA MISSION ALLEMANDE PETITES DISCIPLINES

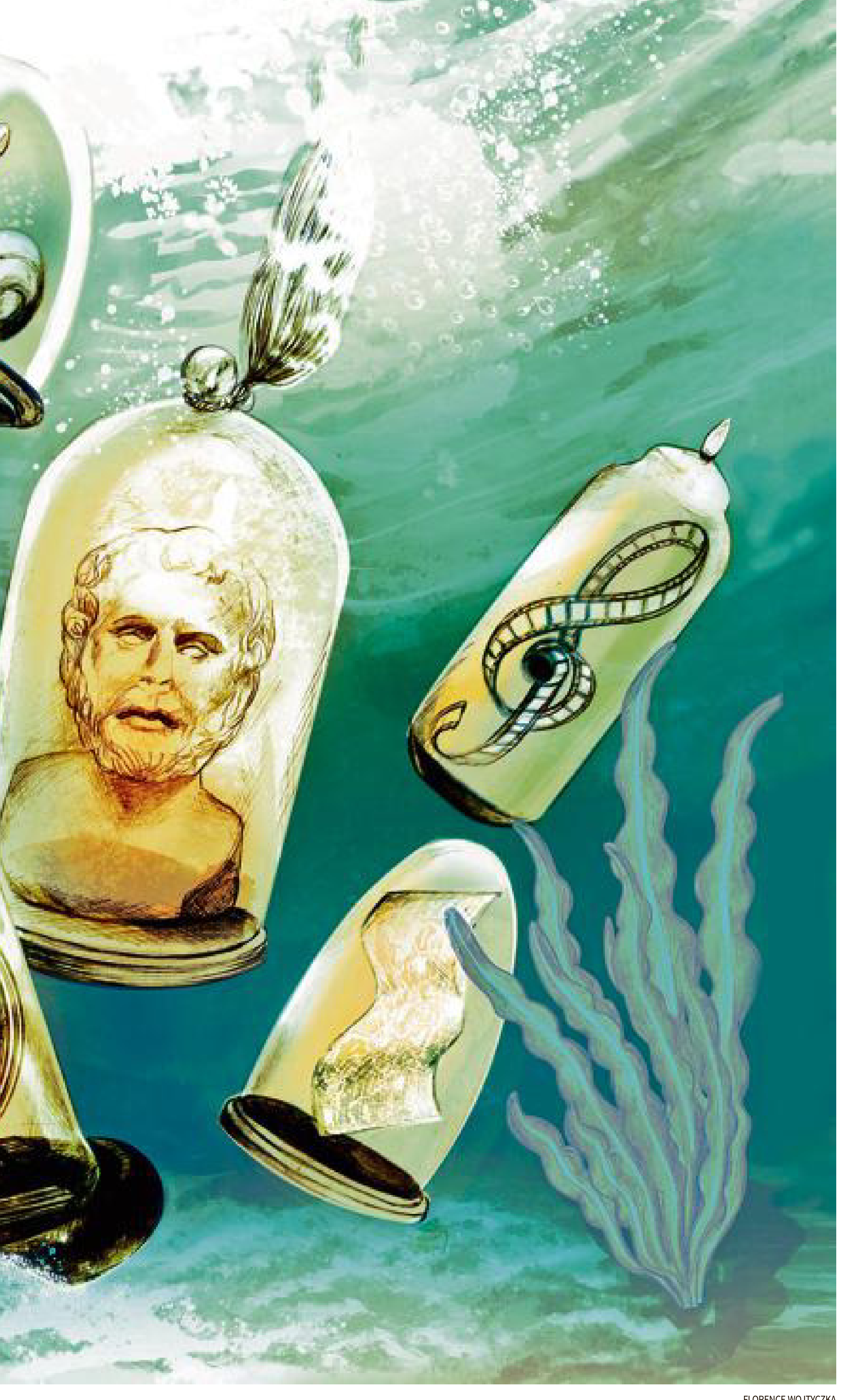
« Bien sûr, l'âge d'or de cette discipline au XVIII^e-XIX^e siècle est passé. Mais elle mérite d'être revivifiée », constate Frosa Pejoska, tant elle concerne de nombreux domaines scientifiques. Fin XIX^e-début XX^e siècle, la Macédoine, dernière possession européenne de l'Empire ottoman, est au centre des politiques expansionnistes des nouveaux Etats. Des géographes, historiens, linguistes, ethnologues, etc., vont produire près de 200 cartes différentes de cette « poudrière des Balkans » : « ethnographiques, ethnolinguistiques, ethnocratiques coloriant ce territoire des teintes idéologiques des différents acteurs dans l'objectif de le priver de toute référence au peuple macédonien », indique la spécialiste.

La spécialiste constate cependant le déclin. *« Sur les vingt postes d'assistants* [lectorat] *de langue macédonienne actifs dans le monde avant la désagrégation de la Yougoslavie et la création de la République de Macédoine souveraine et indépendante, en 1991, il en reste sept aujourd'hui. »* En France, elle construit ses cours et son enseignement avec un seul lecteur. Un poste en plus la soulagerait, mais elle a 100 langues *« concurrentes »* pour les postes à l'Inalco. *« Je ne dois pas lâcher ! »*, dit-elle, déterminée.

Tout comme, depuis dix ans, elle ne lâche pas son autre dossier, encore plus complexe, qu'elle défend avec sa collègue de l'Inalco Ursula Baumgardt : faire émerger une nouvelle discipline, l'oralité. Cette dernière, dénommée « folklore » ou « traditions orales » dans d'autres pays, travaille sur l'immatérialité des communications quotidiennes ou plus formelles et défend sa spécificité face à d'autres disciplines. *« Il faut démontrer que notre approche diffère de celle de l'anthropologue, de l'ethnologue, du linguiste… »*, explique-t-elle. Un groupe de recherche a été lancé, tout comme, en 2022, une revue scientifique spécifique. Le début d'une reconnaissance.

L'otoneurologie vestibulaire et son club des cinq

« On ne veut pas rester discipline rare ! », prévient avec ironie Christian Chabbert, l'un des porte-


FLORENCE WOJTYCZKA

parole d'une spécialité labellisée en mars 2022, en médecine, l'otoneurologie vestibulaire. Il s'agit de l'étude des troubles de l'équilibre et des vertiges. Le nom savant vient des divers organes de l'oreille interne qui assurent la détection des mouvements, des accélérations, de la gravité… pour garantir notamment le maintien de la posture. *« C'est un système de toute beauté qui traduit des effets mécaniques en signaux électriques. On a mis du temps à comprendre que cela pouvait avoir des liens avec de nombreuses pathologies »*, se souvient Christian Chabbert, 57 ans, directeur de recherche au CNRS au Laboratoire de neurosciences cognitives à Marseille, qui cite de nombreuses études pour montrer l'importance des pathologies induites par les dysfonctionnements otoneurologiques.

Un million de personnes en France seraient concernées. En Allemagne, des chercheurs ont estimé que ces maux touchent 6,5 % des 70 millions de dossiers de patients étudiés. Aux Etats-Unis, le surcoût pour le système de santé équivaudrait à 60 milliards de dollars (plus de 55 milliards d'euros). Une grande part de ces dépenses pourrait être évitée car résultant de l'errance thérapeutique des patients, due au manque de formation des personnels. *« Plus de connaissances, ça fait moins dépenser. Or, en France, les CHU de Bordeaux et de Marseille ont perdu leurs spécialistes. Seuls 10 % des ORL sont formés à ces questions. Nous estimons que, dans le monde académique, nous sommes cinq professeurs et cinq maîtres de conférences sur ce sujet*, alerte le spécialiste. *Avec les départs à la retraite, il y a un risque de crash. »*

L'écart entre les besoins et l'offre explique que la discipline se pense en *« émergence »*, amenée à croître, et n'entend donc pas rester « rare ». D'autant que Christian Chabbert estime que la France est en bonne position mondiale sur le sujet. Un article du *Monde* de novembre 2022 racontait même que la NASA, inquiète des effets de l'espace sur le sens de l'orientation des futurs spationautes, était venue prendre conseil auprès de spécialistes de Caen. Le chercheur du CNRS, cofondateur de deux start-up, Vertidiag (arrêtée faute de financement) et Sensorion (thérapie génique contre la surdité), projette également de créer un Institut de recherche équilibres et vertiges, fédérant les compétences de plus d'une vingtaine d'équipes en lien avec des associations de malades. Il sait qu'il ne manquera pas de sujets, car il y aura notamment besoin d'évaluer les effets de plusieurs innovations comme la conduite autonome, la réalité virtuelle, les exosquelettes…

L'archéogéographie et la fragilité de la nouveauté

Ce 5 juin, Magali Watteaux s'amuse beaucoup, à quelques jours de fêter ses 45 ans. Dans les estives de Campan, près de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), elle s'initie au pilotage de drones, entre des données dans des systèmes d'information pour mieux les visualiser, recueille des témoignages de Bagnérais sur leurs souvenirs… Pendant une semaine, lors de cet atelier baptisé « Histo-party », elle se forme et utilise des pratiques propres à sa jeune discipline, l'archéogéographie, dont elle est l'une des rares représentantes en France. A peine dénombre-t-elle une professeure à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), Sandrine Robert, un autre, pas tout à fait sous cette casquette, et… elle, maîtresse de conférences à l'université Rennes-II, en histoire et archéologie médiévales ; donc, stricto sensu, pas en archéogéographie !

C'est que cette discipline, dont le nom a été forgé en 2003 par Gérard Chouquer, le directeur de thèse de Magali Watteaux, est au carrefour de plusieurs spécialités. L'archéologie et la géographie bien sûr, mais aussi l'histoire. Elle se définit comme l'étude de l'évolution de l'occupation du sol et des formes paysagères dans la longue durée. Cela passe par le rassemblement d'une foule de données dans le temps et l'espace, issues d'archives, de fouilles, de cadastres, de textes, de témoignages… Cette collection est ensuite compilée dans des outils numériques, les systèmes d'informations géographiques, pour analyser les évolutions. Pour défendre la spécificité de cette approche, Magali Watteaux évoque l'étude des réseaux routiers qui, jusqu'au XIX[e] siècle, consistait à chercher sur le terrain les traces des voies romaines répertoriées dans la célèbre carte de Peutinger. *« Nous, c'est différent. On part du terrain et des tracés actuels pour, en remontant le temps, en étudier l'évolution sur le temps long »*, explique-t-elle en ajoutant qu'*« il y avait, au moment de ma thèse, 150 termes pour désigner ce que nous faisions. Mais aucun ne collait parfaitement. Poser le terme a été un acte politique »*. Qui ne s'est pas fait sans heurts, certains collègues les accusant d'être *« sectaires »*. La chercheuse estime aussi que le label « rare, en observation », obtenu en mai 2022, est encore le reflet de ces querelles de chapelles. *« Selon nous, cette discipline comble un manque »*, tranche-t-elle.

POUR DÉCROCHER LE LABEL, IL FAUT D'ABORD JUSTIFIER QUE LA DISCIPLINE POSSÈDE DES CONCEPTS ET DES MÉTHODOLOGIES PROPRES, PUIS QUE DES CURSUS UNIVERSITAIRES EXISTENT

Elle considère aussi que le sujet a de l'avenir et pourrait attirer du monde. Les questions de l'adaptation au changement climatique, de prévention des risques, d'aménagement du territoire… font que des archéogéographes, une poignée, sont recrutés par des collectivités locales, plus que par l'université, pour orienter des décisions nourries des connaissances antérieures. *« Le sujet motive les étudiants car il est interdisciplinaire, fait appel au numérique, s'applique aux questions d'écologie. Et ce n'est pas de la reconstitution du passé, mais un travail sur le présent »*, explique Sandrine Robert, également vice-présidente de l'EHESS.

La récente Association française d'archéogéographie, fondée en février 2023, enfonce le clou, un brin solennelle : *« Le moment est aujourd'hui venu de dépasser le cap de discipline rare pour aller vers celui de discipline de référence et de transfert pour la connaissance historique, pour la valorisation des patrimoines et des paysages, pour l'aménagement. »*

La lichénologie et ses deux communautés

Défendre une discipline rare n'est pas une sinécure. Joël Boustie, 60 ans, en sait quelque chose. Ce professeur à la faculté de pharmacie de Rennes ne se doutait pas que sa passion l'amènerait à dépenser tant d'énergie. *« Je suis lichénologue par défaut »*, commence-t-il par se définir. Les termes méritent des explications. *« Lichénologue »* signifie qu'il est spécialiste des lichens, cette branche des champignons riches d'environ 20 000 espèces, dont le point commun est d'être une symbiose entre un champignon et un ou plusieurs organismes capables de faire la photosynthèse (des photobiontes), par exemple des microalgues ou des cyanobactéries. *« Les lichens, avec leur diversité de formes et de couleurs, sont magnifiques. Ils contribuent à la beauté des paysages, comme les côtes bretonnes, dont les rochers sont colorés par des centaines d'espèces de lichens différents. Ils sont parmi les premiers organismes à s'installer sur des supports non vivants »*, salue Joël Boustie, qui évoque aussi le rôle des lichens comme *« traceurs »* de pollutions diverses, car ces champignons absorbent des molécules présentes dans l'air (métaux lourds, radioéléments…). Lui s'y intéresse en phytochimiste, spécialiste des molécules d'origine naturelle, abondantes dans les lichens. *« La symbiose fait que 80 % des molécules présentes sont spécifiques »*, explique-t-il. Même si certaines pourraient avoir des intérêts thérapeutiques ou cosmétiques, ce qui le motive est plus *« l'écologie de ces molécules »*, c'est-à-dire comprendre leur rôle et les interactions chimiques en jeu.

Mais pourquoi lichénologue *« par défaut »*, depuis 1996 ? C'est que le spécialiste marche aussi sur des œufs. *« Les lichénologues de terrain "amateurs" repèrent d'un coup d'œil une espèce de lichen. Sans eux, on ne pourrait pas travailler. Ils nous font gagner des jours. Leur savoir est immense, fruit d'années d'observations. Ce n'est pas mon cas. Ces spécialistes devraient être mieux respectés »*, détaille celui qui est, depuis 2020, à la tête de l'Association française de lichénologie. Il y tente de préserver les relations entre les deux communautés, l'académique, dont il est issu, et celle des amateurs, au savoir colossal et précieux. Signe des relations difficiles entre les deux communautés, en 1985, l'un des lichénologues de terrain a publié une flore de référence de presque 900 pages en… espéranto, pour se démarquer du monde académique, où l'anglais règne.

Autre *« combat »* de Joël Boustie : préserver, à l'université, une ressource capitale, un herbier de 1 300 espèces et de 11 000 spécimens, hérité d'un de ses prédécesseurs, qui l'avait lui-même récupéré d'un des grands anciens du domaine en France, Henry des Abbayes (1898-1974). *« Les herbiers ne sont pas ringards. C'est une source de diversité chimique, pleine de potentiel »*, note celui qui a développé des méthodes originales de microanalyse de ces molécules. Mais le maintien à l'université de cet outil de travail le préoccupe.

Enfin, le chercheur bataille pour l'avenir de cette discipline, qui comme d'autres sciences dites « naturalistes », la mycologie par exemple, souffre. *« Il n'y a que moi qui pouvais répondre au questionnaire sur les disciplines rares ! »*, constate Joël Boustie, qui fait remarquer que la dernière thèse sur le sujet remonte à 1986 en France. Il constate aussi que les pays voisins sont plus en pointe : une revue scientifique en Angleterre, vingt chercheurs à Madrid, une *« vedette mondiale »*, Robert Lücking, au Muséum de Berlin… *« Ici, on essaie de sauver les meubles. Cela m'inquiète »*, admet-il, même si le Muséum national d'histoire naturelle à Paris est en train de recruter une personne pour s'occuper d'une collection de champignons et de lichens.

La musique appliquée aux arts visuels et son unique compositeur

Comme il y a des patients en observation, il y a des disciplines dans le même état. Tel a été le statut posé, en mars 2022, sur une spécialité originale, dont le savoir-faire français est reconnu internationalement : la musique appliquée aux arts visuels. Autrement dit, les bandes originales de films, films d'animation, documentaires, mais aussi des compositions pour le spectacle vivant ou les jeux vidéo. *« La création en 2007 de ce master très pratique et axé sur la professionnalisation n'a pas été simple. L'idée a failli mourir, car certains n'en voulaient pas*, explique Jean-Marc Serre, compositeur, professeur à l'université Lumière-Lyon-II et au Conservatoire de musique de Lyon. *Mais, aujourd'hui, ça marche. Des passerelles ont été créées avec l'extérieur et le master et l'université sont très visibles. »* L'enseignant, cinéphile comme il se doit, est intarissable sur ces succès. Dix-huit promotions d'environ une quinzaine d'étudiants, soit 280 personnes venues de 32 pays, des partenariats avec des écoles de cinéma, le Musée des beaux-arts de Lyon, l'orchestre de l'université Lyon-II… Depuis 2019, il a même créé une compétition de bandes originales, l'Original Sound Track Challenge, dont la finale est présentée au Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand, avec les morceaux sélectionnés joués par l'orchestre national d'Auvergne-Rhône Alpes.

Le spécialiste de cette formation unique en France, voire dans le monde, au niveau universitaire met l'accent sur les spécificités de sa discipline par rapport à la composition classique. Le *« support »* change tout : les relations avec les réalisateurs, pour les films, ou de plus grosses équipes, pour les jeux vidéo, ajoutent des contraintes. *« Un jeu vidéo, ce n'est pas linéaire, car l'action à l'écran dépend du joueur. Il faut donc travailler différemment, avec des boucles, mais sans répétition, en jouant sur les orchestrations ou les volumes différents »*, explique-t-il.

Il reconnaît que si le qualificatif « rare » est évident, vu qu'il maintient à flot seul cette aventure, le volet « recherche », lui, pèche un peu et a conduit à ce label « en observation ». *« Mais nous faisons de la recherche créative. Les étudiants auront composé entre une heure et demie et deux heures de musique originale pendant leur formation »*, se défend-il. Surtout, il regrette le manque de temps et la solitude, qui explique l'absence de colloques, d'articles… dans sa production académique. Il n'empêche, sera bientôt soutenue à Lyon la première thèse dans sa discipline, sur cinquante ans de musique de films d'animation. *« L'étudiante est compositrice et son regard de l'intérieur est différent de celui d'une historienne du cinéma par exemple »*, savoure-t-il, tout en s'inquiétant un peu pour sa succession, dans deux ans. ■

DAVID LAROUSSERIE

LE LIVRE

Un essai zigzaguant entre maths, politique et société

Le mathématicien Michel Broué livre sa vision de sa discipline et l'influence de celle-ci sur ses engagements

En avril, le mathématicien Michel Broué, 77 ans, s'est retrouvé sur le devant de la scène, en prenant l'initiative d'une tribune signée dans *Elle* par cent hommes soutenant le mouvement féministe #metoo. Il était en fait déjà connu, mais plutôt des cercles scientifiques (comme dirigeant de l'Institut Henri-Poincaré pendant dix ans) ou politiques, pour son engagement en faveur de dissidents de divers pays ou pour raviver la mémoire du mathématicien Maurice Audin, assassiné par les militaires français pendant la guerre d'Algérie.

Ce grand écart, pour lui naturel, entre science, politique et société, est au cœur de son dernier livre, qui est l'occasion de clarifier sa vision de sa discipline et l'influence qu'elle a eue sur sa manière d'agir dans le monde.

Bien qu'il s'en défende, cet essai ressemble à des Mémoires, tant les souvenirs sont nombreux et le ton très personnel. Il s'ouvre sur une impertinence à l'adresse de son prof de maths, alors qu'il est en classe de 6e, d'où il tire la conviction que les maths sont la seule discipline dans laquelle un élève peut prouver à son prof qu'il a tort. La conclusion aussi est une leçon de vie, inspirée d'un théorème : ne jamais rien croire sur parole.

De sains énervements

Entre les deux, l'auteur se livre à une défense, comme attendu, de la méthode scientifique. Il loue les vertus des maths, qu'il compare au processus artistique. Il défend l'idée que la rigueur, les contraintes que les chercheurs s'imposent, les définitions d'objets « bizarres » sont des moyens efficaces de comprendre le monde réel. Mais il juge la situation de sa discipline *« catastrophique »* en France, car faisant l'objet de caricatures injustifiées.

Le lecteur découvre là une autre facette de ce scientifique. Il s'énerve souvent. Il s'insurge contre l'ignorance, l'inculture scientifique des dirigeants, la malhonnêteté intellectuelle et les conventions de tous ordres. Politiciens, agresseurs sexuels, complotistes… en prennent pour leur grade. Ses cibles préférées sont qualifiées du néologisme *« moitrinaire »*, censé désigner tous ceux qui se pensent au centre du monde et croient ce qu'ils voient. Rien de plus détestable pour l'auteur, qui estime que la science démontre l'inanité d'une telle « méthode ».

Entre ses sains énervements, Michel Broué propose plusieurs *« interludes »* pour mettre en difficulté justement le bon sens du lecteur – sur le haut et le bas, le nombre de couleurs de l'arc-en-ciel, la relativité restreinte, les pavages… Un inévitable passage maths et musique égaie aussi l'ouvrage.

Ses pages les plus marquantes sont sans doute celles racontant son passé trotskiste, tendance lambertiste, en parallèle de son engagement pour différents dissidents dans le monde. L'ensemble, conçu comme un zigzag de la pensée, risque quand même de perdre un peu le lecteur. ■

DAVID LAROUSSERIE

« Pour voir clair », de Michel Broué (Seuil, 272 p., 21 €).

LIVRAISON

ASTRONOMIE

« Le Guide du ciel de juin 2024 à juin 2025 »

C'est devenu un rendez-vous chaque mois de juin pour les amoureux des astres. Pour la trentième année, Guillaume Cannat – journaliste, auteur et blogueur sur Lemonde.fr – publie son *Guide du ciel*. Conçu comme une *« boîte à outils »* dans laquelle chaque astronome amateur peut piocher des informations, ce livre recense tous les phénomènes célestes observables en France. Cette 30e édition est accompagnée d'un livret de conseils pour photographier la Voie lactée.

› De Guillaume Cannat (amds édition, 352 p., 35 €).



LE CLIN D'ŒIL DE SAURON

Ce n'est pas tant l'œil de ce petit poisson d'Amazonie qui a surpris l'équipe de chercheurs qui s'est penchée sur son cas que cette rayure noire sur son dos parsemé de quelques petites taches orangées. Ils y ont vu l'œil de Sauron, l'être le plus maléfique sorti de l'imagination de Tolkien dans *Le Seigneur des anneaux*. Cette nouvelle espèce de piranha identifiée dans le Xingu, un affluent de l'Amazone, a été ainsi baptisée *« Myloplus sauron »*. Première autrice de l'étude publiée le 9 juin dans *Neotropical Ichthyology*, Valeria Machado (Université fédérale d'Amazonie, Brésil) travaillait notamment avec Rupert Collins (Muséum britannique d'histoire naturelle) à démêler les mystères d'un piranha herbivore, *Myloplus schomburgkii*, quand ils ont découvert, grâce à l'étude de l'ADN, que les très petites différences observées entre individus signaient l'existence de trois espèces distinctes. *M. sauron* et *M. aylan* viennent ainsi enrichir les quelque cent espèces de la famille des *Serrasalmidae*.
(PHOTO : NEOTROPICAL ICHTHYOLOGY)



LA VIE DES LABOS

DES PROTECTIONS CONTRE LE BIOTERRORISME PRISES EN DÉFAUT AUX ÉTATS-UNIS

Le génie génétique vient de connaître un épisode comparable au quotidien du secteur de la sécurité informatique : quand des hackeurs bienveillants trouvent une faille, ils alertent les concepteurs de logiciels ou de microprocesseurs. Les industriels de la biologie synthétique sont confrontés à un tel « exploit », sur fond de menace bioterroriste.

Le généticien Kevin Esvelt, au Massachusetts Institute of Technology, est en effet parvenu, avec deux de ses étudiants, à contourner le système de détection censé prévenir la recréation de virus pandémiques tels que celui de la grippe espagnole ou de toxines comme la ricine, à partir de fragments d'acides nucléiques commandés en ligne. Dans une note publiée début mai, le trio décrit comment il a procédé, sous la supervision du FBI, à ce « crash-test ».

Ils ont ciblé trente-huit fournisseurs situés aux Etats-Unis et dans des pays desquels il est licite d'importer des produits biologiques, à des fins médicales ou de recherche. Parmi ceux-ci, treize sont membres du Consortium international pour la synthèse génétique (IGSC), qui s'engagent à vérifier si les séquences génétiques commandées présentent un risque, et si leurs clients sont autorisés à les manipuler dans des installations qui assurent la sécurité de ces opérations.

Pour circonvenir ces protections, les apprentis biohackeurs ont utilisé plusieurs stratégies. L'une d'elles a consisté à « camoufler » les séquences problématiques du virus à ARN de la grippe espagnole en leur adjoignant des bouts correspondant à des grippes bénignes. Aucune commande ne couvrait plus d'un tiers du virus grippal ou de la ricine, pour passer au-dessous des radars.

Au total, à l'automne 2023, parmi ceux qui n'étaient pas affiliés à l'IGSC, vingt-quatre fournisseurs sur vingt-cinq ont livré les séquences « déguisées ». Et sur les treize membres du consortium contactés, la très grande majorité a honoré les commandes. Kevin Esvelt et ses collègues ont attendu que des parades puissent être adoptées *« depuis au moins trois mois »*, avant de rendre publiques ces failles.

Dans une tribune publiée le 3 juin dans le *Bulletin of the Atomic Scientists*, l'IGSC rétorque que les procédures de ses membres n'ont pas été prises en défaut. Ceux-ci auraient conclu que les commandes étaient légitimes, parce qu'elles émanaient d'un étudiant de Kevin Esvelt, une personnalité bien identifiée dans ce milieu. A quoi l'intéressé rétorque que son laboratoire ne dispose pas du niveau de sécurité (P3) suffisant pour manipuler un agent à potentiel pandémique.

Une faille connue

L'IGSC estime que Kevin Esvelt met le doigt sur une faille connue, *« qui reste à ce jour sans solution »* : il serait impossible de détecter des demandes illicites où chaque pièce du puzzle serait commandée séparément à différents fournisseurs, sauf à ce que tous adoptent un système centralisé de surveillance. Kevin Esvelt se dit surpris par cet argument : *« les clients légitimes ne découpent pas leurs commandes »*, et il suffirait de contacter une tierce partie dans les institutions concernées pour déjouer ce type de contournement.

Des stratégies plus sophistiquées consistent à commander des séquences très petites, légèrement mutées, difficiles à comparer à des pathogènes connus. C'est précisément ce que SecureDNA, une fondation cofondée par Kevin Esvelt, établie en Suisse, se propose de déjouer, en offrant gratuitement une plateforme sécurisée à cet effet.

Selon Simon Wain-Hobson, professeur émérite à l'Institut Pasteur, la démonstration de Kevin Esvelt relève d'une *« démarche responsable »*. Il note cependant que des acteurs malintentionnés *« pourraient louer un laboratoire tout équipé en Californie »*, sans passer par un fournisseur patenté. *« Autre problème aussi grave*, ajoute le biologiste Antoine Triller (ENS), *on peut acheter sans aucun contrôle des synthétiseurs de paillasse* [qui fabriquent les fragments]. *La vente de ces équipements devrait être interdite en dehors de laboratoires agréés et dûment contrôlés. »* Il faudrait également selon lui *« des réglementations internationales solides »*.

Sans parler des Etats voyous, qui ont leurs propres capacités de production de ce type d'agents, souligne Simon Wain-Hobson. Son collègue Antoine Danchin est sur la même ligne : le contrôle dont Kevin Esvelt a mis les failles en évidence ne vise selon lui que les *« amateurs »*. *« S'interroger comme le fait Esvelt est intéressant, bien sûr, mais ne traite pas de la question centrale, qui est celle des accidents* [de laboratoire]. *»*

« J'espère sincèrement me tromper sur le risque d'utilisation abusive délibérée », répond Kevin Esvelt. Il cite les précédents historiques de l'attaque au sarin du métro de Tokyo en 1995 par Seiichi Endo de la secte japonaise Aum et des attentats de Ted Kaczynski, alias « Unabomber ». *« Je préférerais vivement qu'aucun être humain n'acquière le pouvoir de provoquer seul une pandémie jusqu'à ce que nous disposions de bien meilleures défenses »*, indique le chercheur américain. ■

HERVÉ MORIN

L'ÉNIGME MATHS – N° 19

Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer !

LE BUS

Un bus met trois heures pour faire le trajet de la ville d'Abraca jusqu'à celle de Bracada. Entre les deux, il marque de nombreux arrêts où les passagers peuvent monter et descendre librement. Ce matin-là, la conductrice du bus a remarqué que tous ses passagers étaient restés exactement une heure dans le bus et avaient parcouru chacun exactement 10 kilomètres.
Et d'Abraca à Bracada, il y a toujours eu au moins un passager dans le bus.
En arrivant, la conductrice se fait cette réflexion : *« Puisque le bus a avancé de 10 kilomètres par heure pour tous les passagers et que le voyage a duré trois heures, alors le trajet complet devrait faire 30 kilomètres. »*
► ***Pourtant, en regardant le compteur du bus, elle constate qu'il y a 40 kilomètres entre Abraca et Bracada. Comment est-ce possible ?***
Le lendemain, la même conductrice fait le chemin de Bracada à Cadabra. Cette fois, le trajet dure cinq heures, mais elle constate la même chose : il y a toujours des passagers dans le bus, mais chacun d'entre eux ne reste qu'une heure et parcourt exactement 10 kilomètres.
► ***Combien y a-t-il de kilomètres, au maximum, entre Bracada et Cadabra ?***

INDICE

.nucahc stneréffid sertèmolik xid ed sniomét ertê ûd tno stneréffid sregassap ertauq sniom ua, sertèmolik etnarauq tiaf a li's siam, essetiv emêm al à sruojuot tnemécrof sap av en sub el, rûs neiB

SOLUTION DE L'ÉNIGME N° 18

Le choix au premier carrefour n'a pas d'importance, car les galeries haute et basse sont équivalentes. Lorsqu'elle va arriver au deuxième carrefour, la taupe a 50 % de chances de sortir et 50 % de retourner vers le premier carrefour. Dans ce deuxième cas, les 50 % se partagent ainsi : dans 25 % des cas, elle remonte vers la taupinière au drapeau et, dans 25 % des cas, elle commence un deuxième tour. Ainsi, au premier tour, la taupe a deux fois plus de chances de sortir à droite qu'à gauche (au drapeau). Cette répartition reste la même lors des éventuels tours suivants. Globalement, elle a donc deux fois plus de chances de sortir à droite. Les probabilités de sortir par chaque taupinière sont donc proportionnelles aux nombres 2 et 1, dont la somme est 3. Elle a donc une chance sur trois de sortir au drapeau et deux chances sur trois de sortir de l'autre côté.
De la même façon, avec les nouvelles galeries, quel que soit le sens dans lequel elle commencera à tourner au premier carrefour, elle aura deux fois plus de chances de sortir au deuxième carrefour qu'au troisième, et deux fois plus au troisième qu'au quatrième. Et, si elle n'est toujours pas sortie, elle commencera un nouveau tour, lors duquel les proportions restent les mêmes. Les probabilités sont donc proportionnelles aux nombres 4, 2 et 1, dont la somme est 7. Elle a donc une chance sur sept de ressortir au drapeau (et respectivement deux chances sur sept et quatre chances sur sept de ressortir par chacune des deux autres, selon le sens dans lequel elle tourne).





CARTE BLANCHE

L'épistémologie française sous pression

Par STÉPHANE VAN DAMME

Qu'entend-on par épistémologie française ? Certains y voient, comme Jean Gayon et Michel Bitbol, en 1999, une tradition qui réfléchit, ensemble, *« sur la logique, la théorie des fondements et des limites de la connaissance (…), la philosophie générale des sciences »* et qui se serait épanouie entre 1830 à 1970, associée à des figures prestigieuses comme Auguste Comte, Claude Bernard, Gaston Bachelard ou encore Georges Canguilhem. Deux ouvrages récents soulignent la dimension de combat de ce mouvement paradoxalement souvent présenté de manière abstraite et normative.

Pour Eric Brian, Lucien Febvre, l'un des pères fondateurs de la revue historique des *Annales*, en 1929, se caractérise par une réflexion continue sur les frontières des sciences. L'anthologie de textes (souvent inédits) qu'il propose – *Lucien Febvre. Histoire et sciences* (Ed. de l'EHESS, 2023) – permet de replacer les innovations historiographiques au sein d'un mouvement plus vaste, marqué par les débats sur l'irrationalisme : *« L'historien* [Lucien Febvre] *a même plusieurs fois exprimé sa crainte que de tels bouleversements dans les sciences et dans les formes prises par la vie politique pendant l'entre-deux-guerres ne préparent de nouveaux périls pour l'idéal de civilisation issu des Lumières. »*

Grand lecteur de Condorcet et attentif aux bouleversements introduits par la nouvelle physique au début du XXe siècle, Lucien Febvre sera ainsi l'animateur de l'*Encyclopédie française* à partir de 1932, dont on découvre ici le manifeste épistémologique autour des *« legs du passé »*. Febvre y défend la notion de *« problème »* pour chaque exposé contre une vision déformante de la vulgarisation scientifique ou d'un discours savant tournant à l'hermétisme. Entrepreneur éditorial visionnaire, Febvre ranime l'ambition des humanistes de la Renaissance. Dans la postface, Eric Brian souligne chez lui le souci de faire découvrir la *« solidarité mutuelle des sciences à diverses époques »*. Pour saisir ce que Febvre appelle le *« climat des sciences »*, l'histoire avait un rôle central face à une philosophie des sciences jugée déterministe, considérant le savant comme un *« enquêteur »*.

Se préparer à la catastrophe à venir

Dans son livre *Préparer l'imprévisible. Lucien Lévy-Bruhl et les sciences de la vigilance* (PUF, 2023), Frédéric Keck révèle une vision inattendue de l'anthropologue si souvent associé au concept mal compris de mentalité primitive. Replongé dans les soubresauts de l'affaire Dreyfus et de son premier travail sur la responsabilité, Lévy-Bruhl apparaît sensible à l'idée d'alerte : Dreyfus représentant une sentinelle des défaillances de l'Etat, mais aussi un symbole de la violence coloniale à travers sa détention à Cayenne. Socialiste, philosophe attentif aux grèves ouvrières, ami de Jaurès, il s'engage au ministère de l'armement, puis dans le développement des statistiques et l'émergence de l'épidémiologie dans les années 1920, sous l'influence de ses fils, Marcel et Jean, l'un travaillant à l'Institut Pasteur en microbiologie, l'autre comme ingénieur chimiste.

A partir d'archives inédites, l'auteur montre le poids du contexte sur la santé publique (peur d'une épidémie ou d'une attaque au gaz), mais également sur les sujets d'enquête et les problématiques développés par l'anthropologue au moment où il crée l'Institut d'ethnologie, en 1925. En effet, voyageant en Asie en 1920, il est impressionné par la politique du gouvernement colonial américain aux Philippines, pour éradiquer les maladies infectieuses, et à l'écoute du mouvement indépendantiste inspiré par le socialisme.

Car il faut, à l'aune du traumatisme de l'affaire Dreyfus, puis de la situation coloniale, se préparer à la catastrophe à venir. Repérer les signes devient essentiel, car ces événements imprévisibles ont bouleversé les certitudes d'une *« nature transformée en système industriel »*. Des leçons pour le présent? ■

Stéphane Van Damme
Professeur d'histoire des sciences
à l'Ecole normale supérieure (Paris)

Favoriser la déprescription de médicaments

TRIBUNE - Un collectif de chercheurs et de professionnels de la santé appelle à la sobriété médicamenteuse, pour des effets cliniques, économiques et environnementaux durables

L'Assurance-maladie et les syndicats de médecins libéraux viennent de signer une nouvelle convention médicale. En plus d'une revalorisation tarifaire et d'autres mesures, cette convention fait état des rémunérations supplémentaires pour les médecins qui réduisent leur taux de prescription des inhibiteurs de pompe à protons, souvent utilisés pour les problèmes d'estomac. Cette mesure paraît certes intéressante, mais demeure insuffisante.

La France se distingue par une consommation médicamenteuse parmi les plus élevées d'Europe, atteignant 328 milliards d'euros en 2022, en hausse de 9 % par rapport à 2021. Une partie considérable de ces prescriptions est jugée inappropriée à l'égard des recommandations et/ou des référentiels : 54 % des résidents en Ehpad et 25 % des personnes âgées en ville reçoivent des prescriptions inadéquates. Ces pratiques augmentent le risque que les médicaments interagissent entre eux et contribuent à l'augmentation des hospitalisations pour effets indésirables médicamenteux, qui ont plus que doublé entre 2007 et 2018.

Outre les implications cliniques et budgétaires, la surprescription présente également un impact environnemental considérable. Le secteur de la santé est responsable d'environ 8 % des émissions de CO_2 en France. Les médicaments représentent presque un tiers de ces émissions à cause notamment de leurs lieux de production polluants en Asie. Enfin, en 2018, 17 600 tonnes de médicaments non utilisés ont été jetées par les Français, affectant la vie aquatique et favorisant l'émergence de bactéries résistantes.

La déprescription représente le processus de réduction ou d'arrêt d'un ou de plusieurs médicaments, avec pour objectif d'améliorer les résultats de santé des patients. Il s'agit d'une démarche édictée par un professionnel de santé, au même titre qu'une prescription, nécessitant l'engagement du patient. Elle implique une évaluation minutieuse des bénéfices et des risques de chaque médicament prescrit, en concertation avec les autres professionnels de santé.

Un exemple de déprescription est l'arrêt progressif des benzodiazépines chez les personnes âgées. Ces médicaments, souvent prescrits pour l'anxiété ou l'insomnie, peuvent entraîner des effets indésirables graves tels que des chutes ou des troubles cognitifs. Un tel processus de déprescription inclut ainsi une diminution progressive de la dose, accompagnée d'alternatives non médicamenteuses comme la thérapie cognitive comportementale pour gérer l'anxiété ou l'insomnie.

Pour répondre aux enjeux de la surprescription, une approche collaborative et systémique, combinant recherche en santé publique et coconstruction sur le terrain, est indispensable. En collaboration avec des parties prenantes-clés, les politiques publiques doivent garantir la mise en place de ces interventions par les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers…) et les usagers.

Afin de créer une culture de la déprescription, il faut sensibiliser les prescripteurs en les mobilisant et en les intégrant dans des projets collectifs de recherche et de santé publique pluridisciplinaires. Ces projets doivent identifier, adapter et évaluer des

54 % DES RÉSIDENTS EN EHPAD ET 25 % DES PERSONNES ÂGÉES EN VILLE REÇOIVENT DES PRESCRIPTIONS INADÉQUATES

outils de déprescription éprouvés, tels que les protocoles d'intervention associant pharmaciens et médecins. Parallèlement, les politiques publiques doivent se saisir de cet enjeu en favorisant la formation pluridisciplinaire initiale et continue, ainsi que l'information des usagers.

Seulement l'écosystème de la prescription est vaste. L'organisation des soins, en ville comme à l'hôpital ou dans les établissements médico-sociaux, joue un rôle déterminant. Au niveau national, l'Etat et ses agences régulent la prescription à travers des indications et des recommandations de bonne pratique. Enfin, l'industrie pharmaceutique, les assureurs et la communauté scientifique, par le biais des leaders d'opinion et des réseaux de diffusion des savoirs, influencent également les pratiques.

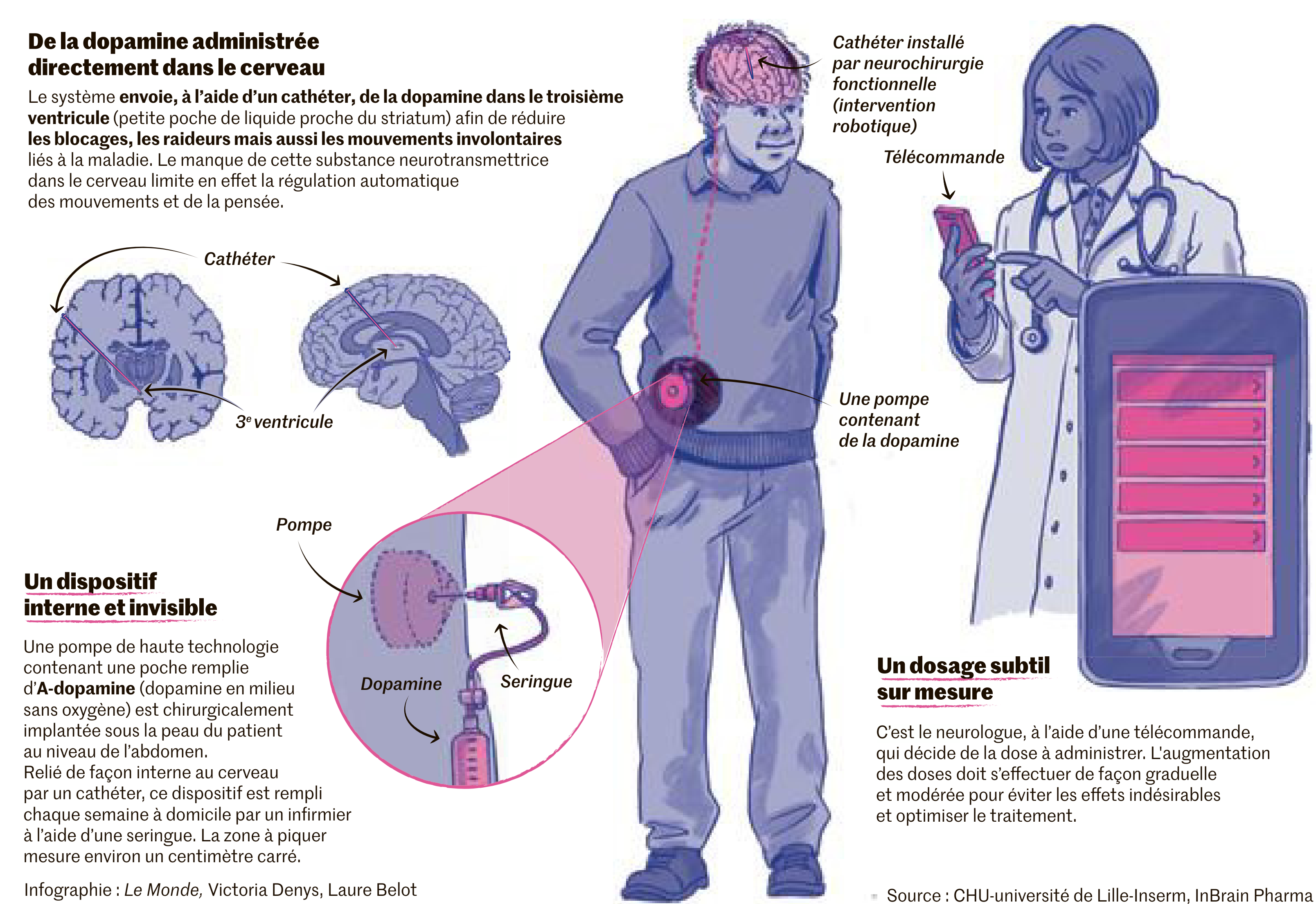
Cette quantité d'acteurs rend l'introduction de politiques de déprescription d'autant plus délicate. Promouvoir la déprescription comme un instrument de qualité des soins et de soutenabilité environnementale et financière nécessite que les contraintes systémiques soient abordées. Or, changer les comportements avec des incitations financières auprès d'un seul groupe de professionnels, les médecins, ne répond pas à cet enjeu complexe. Il faut pour cela des politiques publiques qui permettent de comprendre les déterminants (professionnels, organisationnels…) de la surprescription, et les freins et leviers à la déprescription ; d'identifier les outils pertinents et d'élaborer une stratégie globale ; de produire des interventions contextualisées qui peuvent être évaluées avec les acteurs-clés.

Cette sobriété médicamenteuse peut donc produire des effets cliniques, économiques et environnementaux durables. Il est impératif de transcender les limites du cabinet médical et des initiatives actuelles afin de travailler ensemble pour instaurer des processus de prescription plus pertinents. Les décideurs ont la responsabilité de porter les objectifs de la déprescription pour faire de la santé durable une réalité. ■

¶
Matthias Brunn, médecin psychiatre et chercheur affilié au Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (Liepp-Sciences Po) ;
Etienne Nouguez, chercheur au Centre de sociologie des organisations (Sciences Po-CNRS) ;
Zeynep Or, directrice de recherche à l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) et chercheuse associée au Laboratoire interdisciplinaire de recherche appliquée en économie-gestion et santé (Liraes-université Paris Cité).
Retrouvez la liste complète des contributeurs sur Lemonde.fr

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

MALADIE DE PARKINSON : UN TRAITEMENT INTRACÉRÉBRAL INÉDIT



Infographie : *Le Monde,* Victoria Denys, Laure Belot

Source : CHU-université de Lille-Inserm, InBrain Pharma

A défaut de guérir, peut-on soulager davantage certains patients atteints de la maladie de Parkinson? C'est le défi que se sont lancé les professeurs Caroline Moreau et David Devos, respectivement neurologue et neurologue pharmacologue au CHU-université de Lille-Inserm. Leur traitement inédit, qui administre directement de l'A-dopamine (dopamine en milieu sans oxygène) dans une zone précise du cerveau, la poche de liquide céphalo-rachidien proche du striatum, a déjà été testé sur douze patients à Lille – avec jusqu'à trois ans de recul pour le plus ancien – et a fait l'objet de plusieurs publications. Finalistes du Prix de l'inventeur 2024 de l'Office européen des brevets qui sera remis le 9 juillet, ils cherchent désormais à financer des essais cliniques de phase 3 *« afin d'obtenir une autorisation de mise sur le marché idéalement pour 2030 »*, expliquent-ils. ■

LAURE BELOT

« Les personnes polyhandicapées aussi ont des capacités d'apprentissage »

ENTRETIEN - Le médecin Mickaël Dinomais est l'un des douze membres réunis par l'Inserm pour une expertise collective sur le polyhandicap. Il explique les grands axes de leur rapport

Comment mieux prendre en charge médicalement les enfants et les adultes avec un polyhandicap ? Quel accompagnement mettre en place pour favoriser leurs apprentissages et leur vie sociale ? Tels sont quelques-uns des sujets explorés dans une expertise collective de l'Inserm sur le polyhandicap, commandée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, publiée le 11 juin. Douze experts de différents horizons ont collaboré pendant trois ans, compulsant 3400 sources scientifiques, pour produire un rapport de plus de neuf cents pages, assorti de nombreuses recommandations. Entretien avec le médecin et chercheur Mickaël Dinomais, chef du service de médecine physique et rééducation fonctionnelle au CHU d'Angers-Capucins, l'un des douze experts.


Mickaël Dinomais, au CHU Les Capucins, à Angers, le 13 juin. BENOÎT ARRIDIAUX POUR « LE MONDE »

Qu'est-ce qu'un polyhandicap ?

C'est un tableau clinique, une entité syndromique et non une maladie, qui associe des déficiences très sévères intellectuelles et motrices, en lien avec une atteinte du cerveau au cours de son développement. Il en résulte des restrictions, elles aussi très sévères, de la communication, de la mobilité et de l'autonomie. D'autres atteintes peuvent être présentes : déficits sensoriels, épilepsie, troubles du comportement… Il faut souligner que ce terme de « polyhandicap » est francophone et n'a pas vraiment d'équivalent dans la littérature anglo-saxonne. En France, il y a eu la volonté de préciser dans la définition que la lésion du cerveau se produit pendant son développement, ce qui explique la spécificité et la complexité des tableaux cliniques.

Les causes sont nombreuses : anomalie génétique, événement survenant pendant la vie intra-utérine (toxique, infectieux, vasculaire…), au moment de la naissance (principalement une asphyxie), ou dans les premières années de vie. L'étiologie causale n'est retrouvée que dans 40 % à 50 % des cas. Les situations sont très hétérogènes d'une personne à une autre, mais il y a une communauté de besoins.

Combien de personnes sont concernées en France ?

Il est difficile d'être précis, car on manque d'outils et de données épidémiologiques dans le domaine du handicap en général, encore plus dans celui du polyhandicap. Il n'y a quasiment pas de cohorte notamment. D'après les études disponibles, la prévalence était d'environ 1 pour 1000 personnes dans les années 1970, elle serait plutôt de l'ordre de 0,3 à 0,5 pour 1000 depuis les années 2000. Cette diminution est due aux progrès des soins périnataux, au dépistage génomique dans les familles où il y a déjà eu des cas de polyhandicap, et au repérage de lésions cérébrales lors du suivi systématique de la grossesse.

Pourquoi le groupe d'experts a-t-il inscrit en préambule la question : « Qu'est-ce qui fait de nous des humains ? »

C'est l'une des questions qui s'est rapidement posée à nous. En effet, on pourrait très bien nous dire : pourquoi s'occuper de personnes polyhandicapées ? Elles n'ont pas de capacité réflexive, pas de raisonnement, ce qui fait s'interroger sur leur conscience et leur appartenance à l'humanité. La question peut paraître violente, et elle m'a personnellement beaucoup secoué au début. En tant que praticien, je ne me l'étais pas posée. Ensemble, nous avons pu réfléchir sur ce sujet en ayant en notre sein des experts – philosophe, sociologue, psychologue –, en rencontrant des personnalités extérieures et par nos lectures.

Un philosophe comme Peter Singer a dénié l'humanité aux personnes polyhandicapées, estimant qu'elles ne répondent pas aux critères d'humanité comme la rationalité, la conscience réflexive ou la capacité de se projeter dans l'avenir. Inversement, Eva Kittay, une autre philosophe, elle-même mère d'une personne avec polyhandicap, défend l'idée qu'être humain c'est faire relation avec l'autre, c'est l'« éthique du care ». Nous sommes tous l'« enfant d'une mère », c'est ce qui fait notre humanité. Il nous a paru important de bien affirmer que les personnes avec polyhandicap font indiscutablement partie de l'humanité, et qu'on doit en prendre soin.

La notion de droits fondamentaux (santé, éducation, sexualité…) est omniprésente dans le rapport. Ces droits sont-ils bafoués ?

Des personnes peuvent malheureusement être laissées dans des lieux de vie pendant des années, sans que soient questionnées et réévaluées leurs capacités de communication, de motricité, d'autodétermination… On sait que les institutions médico-sociales sont en grande difficulté, avec un manque d'attractivité. Mais il nous a paru fondamental de rappeler que ces enfants et ces adultes ont des capacités d'apprentissage tout au long de leur vie, même minimes, et qu'ils sont parfois capables de faire des choix. Même s'ils ont de grandes difficultés de communication, ils peuvent faire connaître leurs préférences pour des choses simples, un vêtement par exemple, grâce à des moyens adaptés de communication. Une de nos recommandations est de mettre en place des pratiques qui facilitent l'autodétermination et offrent à ces personnes la possibilité de faire des choix dans leur quotidien. Ce qui nous anime, c'est qu'elles puissent avoir une forme de participation sociale, une qualité de vie aussi bonne que possible.

S'agissant des apprentissages, il faut mettre en place des aménagements adéquats pour leur permettre de progresser, créer les conditions pour l'inclusivité, avec des modalités différentes selon l'âge. Les tout-petits peuvent être accueillis en crèche ou en maternelle avec des aménagements. Des expérimentations fonctionnent, cela leur permet de bénéficier d'un bain d'interactions sociales. A nous de penser aux conditions de l'inclusivité, de donner les moyens aux institutions.

Le rapport souligne aussi les difficultés d'évaluer concrètement, chez ces personnes, les capacités, les déficiences, la qualité de vie…

C'est effectivement complexe. L'enjeu est de faire réaliser ces évaluations de façon régulière, pas une fois pour toutes, par des équipes expertes du polyhandicap, multidisciplinaires. L'un des sujets qui nous inquiètent énormément, c'est que, du fait de leurs grandes difficultés de communication, certains de ces patients soient mal catégorisés, qu'ils soient abusivement considérés comme atteints de polyhandicap. Or, une sous-estimation des capacités cognitives peut conduire à une certaine forme de maltraitance passive. Pour l'évaluation globale et le suivi, nous préconisons de généraliser l'utilisation de l'échelle de sévérité du polyhandicap, dont la version française a été validée.

La qualité de vie est particulièrement difficile à appréhender. L'autoévaluation n'étant pas possible, on a recours à des évaluations par des tiers, qui sont donc subjectives. Ce que l'on connaît mieux, en revanche, c'est la qualité de vie des familles. Elle est très impactée pour les parents et, à un moindre degré, pour les frères et sœurs. La qualité de vie des proches est d'autant plus dégradée que le polyhandicap est sévère, la situation fragile sur le plan médical, et qu'ils n'ont pas de possibilité de répit.

Quelles recommandations du rapport vous paraissent les plus cruciales ?

L'une des priorités est de créer les conditions pour que le démarrage dans la vie de l'enfant et de sa famille soit le meilleur possible, avec une annonce du diagnostic précoce et bien menée, et un accompagnement adapté, tant sur le plan « réadaptation » que médical. Par exemple, aujourd'hui, quand on annonce à des parents que leur bébé de 6 mois est polyhandicapé, ils ont du mal à l'appréhender, car celui-ci ne leur semble pas tellement différent d'un enfant de son âge. L'annonce peut être hyperviolente pour eux, d'autant plus s'ils ont le sentiment que rien n'est proposé pour les accompagner. Des années après, ce début du parcours reste un traumatisme. Les équipes pluriprofessionnelles autour de l'enfance doivent être formées à l'annonce et au polyhandicap.

L'une de nos préconisations est de reconnaître le polyhandicap comme une maladie rare, afin que les patients puissent bénéficier de l'organisation des soins et de la recherche de ces pathologies, avec des centres de référence notamment. Un autre point important est d'acculturer le grand public et de former nos professionnels soignants et éducatifs. Cela passe par tous les acteurs de la société. Il faut des moyens à la hauteur. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRINE CABUT



ZOOLOGIE

Quand les éponges n'avaient pas de squelette

Après les coraux, les éponges. Décidément, l'actualité de la recherche en zoologie apprécie les animaux méconnus. Ou plutôt ceux dont beaucoup ignorent qu'ils appartiennent au règne animal. Le 28 mai, la revue *Royal Society Open Science* publiait ainsi une description de l'orgie sexuelle à laquelle se livraient des coraux dans un aquarium japonais. Un spectacle aussi passionnant qu'impressionnant dont nous avions rendu compte. Le 5 juin, c'est au tour de *Nature* de publier un étonnant article qui vient apporter une nouvelle pièce, potentiellement majeure, à une vieille controverse portant sur les premières éponges, un des animaux les plus primitifs que nous connaissions.

Car, rappelons-le ici, les éponges sont des animaux. Pas de cerveau, pas de muscles, pas de système digestif. Simplement un corps construit autour de canaux, qui filtre l'eau, rejette les déchets, le tout accroché à un rocher. Pourtant, la nature des cellules, la reproduction, avec la présence de spermatozoïdes, ou encore le mode d'alimentation rangent indiscutablement les quelque 15000 espèces répertoriées de l'embranchement des porifères – son nom scientifique – dans la grande famille des bestioles.

Si cette question est réglée depuis les années 1850, une autre controverse passionne les « spongistes » : l'origine de leur animal favori. Ou, plus exactement, depuis quand existe-t-il et sous quelle forme ? La génomique moderne permet en effet de remonter le temps. Et les aiguilles de cette horloge moléculaire pointent bien en deçà du cambrien, une période d'explosion de la diversité commencée il y a 539 millions d'années. Des biomarqueurs trouvés dans des roches, témoins supposés de porifères, confirment ces données. Les éponges seraient apparues il y a au moins 650 millions d'années. Il ne manque qu'une chose : des fossiles. Des échantillons précambriens ont bien été avancés. En 2021, déjà dans *Nature*, un article a même remonté l'horloge jusqu'à il y a 890 millions d'années. Mais la communauté scientifique reste largement dubitative.

Une étude morphologique

Le dernier article est moins gourmand. Le fossile que l'équipe internationale (Chine, Royaume-Uni et Etats-Unis), pilotée par Shuhai Xiao, du département de géosciences de Virginia Tech, aux Etats-Unis, est situé dans une fourchette oscillant entre 551 et 539 millions d'années. Avant le début du cambrien, donc. Pour le trouver, les scientifiques chinois ont parcouru la vallée du Yangzi Jiang, au Sichuan. Les fermiers locaux y utilisent le calcaire du Shibantan sur les toits des bâtiments. Un fossile découvert sur une tuile d'une soue à cochons leur a permis de cibler une carrière. Et c'est là qu'ils ont déniché leur perle rare.

Le fossile qu'ils ont mis en évidence présente un motif très régulier en surface qui rappelle des fossiles plus récents et même la morphologie actuelle des éponges de verre, une des quatre classes d'éponges. La tige et le pied, la forme conique semble là encore caractéristique. Elles témoignent au moins *« d'un animal réfugié au fond de l'océan et incapable d'en bouger »*, insiste Shuhai Xiao. Les anémones de mer, les coraux et les ascidies ont été éliminés. Pour lui, l'évidence s'impose : il s'agit bien d'éponges.

Des éponges sans spicules, ces sécrétions de calcaire ou de silice caractéristiques de la plupart des porifères modernes, à commencer par les éponges de verre. De quoi faire douter certains spongiologues. Mais pour Shuhai Xiao, cela vient au contraire nourrir sa conviction que les éponges ancestrales n'avaient pas de squelette biominéral.

A l'heure où triomphent les études génomiques, cette déduction, fondée sur la seule morphologie, peut sembler fragile. Mais pas question ici de retrouver de l'ADN, rappelle Paco Cardenas, spongiologue et responsable de la collection de zoologie de l'université d'Uppsala, en Suède. *« Je suis convaincu, pour le moment*, poursuit-il. *Mais j'attends de voir la confirmation par la découverte d'autres fossiles du même genre. »* Ce qui ne devrait pas tarder, laisse entendre Shuhai Xiao. Ne lâche rien, Bob ! ■

NATHANIEL HERZBERG